Les conférences socio-économiques du Québec

G
C
Sec ec

Agro-alimentaire

L'industrie laitière

Rapport

Les conférences socio-économiques du Québec

101-07527/

Agro-alimentaire

L'industrie laitière

Rapport

Les conférences socio-économiques du Québec

Agro-alimentaire
L'industrie laitière

Rapport

Rapport des délibérations de la conférence sur l'industrie laitière tenue à Rimouski, les 13 et 14 mars 1980.

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec
deuxième trimestre 1980
ISBN 2-551-03672-0

Avant-propos

Le présent rapport de la conférence socio-économique sur l'industrie laitière — compte rendu fidèle des délibérations tenues à Rimouski — s'adresse d'abord aux invités présents; il se veut aussi un témoin privilégié à l'intention des chercheurs et des gens d'action qui devront procéder à une analyse des débats ou à la réalisation des engagements tenus.

En avril 1978, lors de la conférence sur l'agro-alimentaire, les participants ont proposé la tenue de rencontres plus spécifiques. C'est pourquoi cinq autres conférences furent convoquées par le ministre d'État au Développement économique, monsieur Bernard Landry et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Jean Garon, portant sur l'industrie céréalière, la viande bovine, la volaille, l'horticulture et l'industrie laitière.

Le document «État de la situation»

Un document de réflexion déposé avant la conférence décrit la situation de l'industrie laitière au Québec dans un contexte international et canadien; il précise les objectifs de développement économique; il analyse les différentes étapes de la chaîne agro-alimentaire de la mise en marché à la production en passant par la transformation; enfin, il fait le point sur les politiques gouvernementales québécoises et canadiennes en ce domaine.

La participation des partenaires

La conférence mettait en présence les principaux groupes impliqués dans la chaîne agro-alimentaire, de même que des représentants des syndicats, de groupes de consommateurs et du gouvernement. Elle est le point d'aboutissement d'une série de rencontres préparatoires où les partenaires impliqués se sont mis d'accord sur un ordre du jour: l'évolution et la pénétration des marchés, la production laitière au Québec et sa transformation.

Réfléchir et agir ensemble

Ce dialogue est déjà un agir collectif où sont rassemblées les forces vives de tout un secteur. C'est maintenant aux partenaires qu'incombre la responsabilité de l'action dans le sens de la collectivité, là même où ils retrouveront leurs intérêts particuliers.

Gilles Châtillon
Directeur général
Secrétariat permanent des conférences
socio-économiques du Québec

Table des matières

Avant-propos V

Introduction 1

• Partie I — L'ouverture de la conférence 7

Chapitre 1 — Le mot de bienvenue 9

Chapitre 2 — Les préoccupations des groupes invités 17

Union des producteurs agricoles 19

Conseil de la coopération laitière 20

Fédération des producteurs de lait industriel du Québec 21

Fédération des producteurs de lait du Québec 22

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc. 23

Association des détaillants en alimentation du Québec 25

Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec 26

L'entraide économique du Québec 28

Fédération des caisses d'établissement du Bas-Saint-Laurent 29

Conseil provincial de l'Union des employés de commerce (FTQ) 30

• Partie II — Les thèmes à l'étude

Chapitre 3 — L'évolution et la pénétration des marchés 35

3.1 Tour de table 37

3.2 La demande et les possibilités de développement 65

3.3 Les changements dans les habitudes de consommation 77

Chapitre 4 — La production québécoise 79

4.1 Tour de table 81

4.2 L'amélioration de la productivité 105

4.3 La régularisation de la production 108

4.4 La régionalisation de la production 124

4.5 La valorisation du sous-produit «viande» 128

Chapitre 5 — La transformation des produits 131

5.1 Tour de table 133

5.2 La situation du secteur de la transformation 149

5.3 Les conditions de travail et la formation de la main-d'oeuvre 162

5.4 La mise en marché des produits 165

- **Partie III — Les conclusions de la conférence** 171
- Annexes

I — Les invités présents 217

II — Lexique des principaux termes employés dans l'industrie laitière 223

III — La réalisation de la conférence 225

IV — Les documents des conférences socio-économiques du Québec 227

- Index des intervenants 231

Introduction

Introduction

Afin de recréer et aussi de mieux comprendre le contexte dans lequel se sont déroulées les discussions lors de cette conférence. On reproduit ici quelques éléments illustrant la démarche générale suivie. Ceux-ci sont tirés du programme de la conférence, lequel était à la disposition des participants.

La salle de la conférence comprenait une table centrale et des sections assignées aux groupes de participants, de conseillers, d'observateurs et de journalistes. La presse avait accès à toutes les activités de la conférence; de plus, les délibérations étaient transmises en direct dans la salle de presse.

Le déroulement

La démarche générale

Pour traiter efficacement les thèmes à l'ordre du jour, la formule de travail retenue fut «la plénière» qui a permis des échanges entre une trentaine de participants regroupés autour d'une table centrale. Ce travail en plénière fut dirigé par un président des délibérations.

Pour assurer une représentativité adéquate autour de la table centrale, un nombre déterminé de places avait été assigné à chaque groupe d'agents, (production, transformation, commercialisation, associations patronales et syndicales, etc.). Chaque groupe avait un responsable désigné pour gérer l'accès à ces sièges qui faisait l'objet d'une rotation entre les participants selon leur intérêt et les thèmes à l'étude.

La démarche a compris trois phases: l'ouverture de la conférence, l'étude des thèmes (les marchés, la production et la transformation) et une synthèse des conclusions de chacun des thèmes.

L'ouverture

L'ouverture de la conférence a eu lieu jeudi, le 13 mars à 10h00 et comportait les éléments suivants:

— les allocutions de messieurs Bernard Landry et Jean Garon, respectivement ministre d'État au Développement économique et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,

— les interventions de représentants des groupes d'agents expliquant les motifs de leur venue à la conférence et le champ de leurs préoccupations.

L'étude des thèmes

Une période de deux heures en plénière fut consacrée à l'étude de chacun des thèmes à l'ordre du jour:

— l'évolution et la pénétration des marchés,

— la production laitière au Québec,

— la transformation des produits au Québec.

Chaque plénière a débuté par un tour de table des représentants des divers groupes d'agents en vue de dégager leurs préoccupations et fut suivie d'un échange d'opinions entre tous les participants afin d'inventorier des solutions ou des moyens d'action à responsabilités partagées.

La synthèse des conclusions

Cette synthèse dressa l'inventaire des consensus établis entre les agents lors de la conférence; elle permit aussi de préciser certaines intentions, demandes ou engagements déjà énoncés. La synthèse des conclusions fut sous la présidence de monsieur Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Le droit de parole

L'accès à la table centrale fut géré par le responsable désigné de chaque groupe d'agents. Tous les participants siégeant à la table centrale avaient le droit de parole, droit qu'ils pouvaient exercer aussi souvent qu'ils désiraient le faire pour une durée maximale de trois minutes à la fois.

Le président des délibérations

Le président des délibérations avait trois mandats: l'application du programme horaire et des règles convenues, la clarification des propos et la continuité des échanges. Pour ce faire, il situait les participants par rapport aux thèmes et aux objectifs de chaque séance de travail, établissait l'allocation du temps, maintenait l'ordre, reformulait au besoin les interventions, provoquait leur explicitation ou les comparait avec d'autres, les structurait et au besoin, énonçait une synthèse.

Il accordait la parole à ceux qui en faisaient la demande et assurait la liberté d'expression. Il jugeait de la pertinence d'accorder le droit de réplique.

La transcription des délibérations

Toutes les délibérations furent enregistrées sur bande magnétique et un sténotypiste a fourni une transcription exacte et fidèle de ses notes.

La transcription d'interventions orales n'étant pas toujours faciles à lire, il a fallu en retoucher la forme pour en faciliter la compréhension. Là où la clarté n'était pas en cause, la transcription exacte est reproduite ici, d'où ce caractère de langage parlé qu'on retrouvera tout au long du rapport.

Partie I — L'ouverture de la conférence

Chapitres 1 et 2

Chapitre 1

Le mot de bienvenue

Le mot de bienvenue

Bernard Landry
Ministre d'État au Développement économique

Avant de commencer nos travaux, je voudrais rappeler le souvenir d'un grand Québécois qui se serait trouvé parmi nous ce matin si la mort ne l'avait pas rappelé. Il s'agit de Jacques Gagnon, dont les funérailles seront célébrées à Saint-Joseph d'Alma, demain après-midi.

Il est inutile de rappeler que Jacques Gagnon est un des personnages importants de l'histoire économique du Québec, un coopérateur, un animateur, un homme de région, un homme à qui certaines villes et certaines régions doivent leur renaissance économique. Il avait le secret des interventions percutantes, pleines de philosophie et d'humour; et une phrase, tirée d'une de ses plus récentes interventions, résume bien sa pensée. Je vais vous lire cette phrase car il y est surtout question de la peur qui a été et qui n'est plus, dans une large mesure, un des facteurs les plus adverses pour le développement économique du Québec.

Alors, avec un sourire en coin, Jacques Gagnon disait ceci:

«Le Québec doit se débarrasser de ses peureux. On en trouve de tous les genres: ceux qui ont peur des Anglais, ceux qui ont peur des séparatistes, ceux qui ont peur du socialisme, ceux qui ont peur de la crise économique, ceux qui ont peur des Japonais, ceux qui ont peur des Américains, ceux qui ont peur des journalistes et même ceux qui ont peur des Caisses d'entraide économique!»

Avec humour, ça rappelait la philosophie de cet homme d'action qui représentait, à l'encontre de la peur, l'audace; mais l'audace avec sagesse et modération. Je demande donc aux participants de la conférence d'interrompre les travaux, pour penser, pendant 15 secondes, à Jacques Gagnon.

Cette conférence est presque un couronnement — c'est dans le domaine agro-alimentaire, la cinquième mais dans l'ensemble des conférences socio-économiques, ce doit être la quinzième. Cette conférence vise un des secteurs les plus importants de notre activité économique et, par conséquent, profitera sans aucun doute, des travaux que vous allez mener dans les heures qui vont venir, comme tous les secteurs qui ont été touchés par ces conférences.

Il est devenu maintenant évident que cette action que nous avons entreprise et qui s'appelle, modestement, mais de moins en moins modestement la concertation, a des retombées économiques certaines. Le fait que des agents se réunissent autour de tables et, des fois, par des concours de circonstances, dans les trains qui mènent à ces tables, est déjà une occasion de contact où il se fait, non seulement de la concertation de façon générale, mais où il se fait des affaires, où des conflits se résolvent simplement parce que des gens, au lieu de discuter à travers les journaux, abordent ensemble leurs intérêts communs et leurs divergences. Et les divergences essentielles subsistent, mais celles qui ne sont pas essentielles et qui peuvent être réglées, se règlent. Et dans un secteur comme le vôtre, il est important que la mécanique de la concertation fonctionne à plein. Il y a une multitude d'agents. Il y a une multitude d'intervenants. Il y a des vieux antagonismes qui ne sont pas séculaires, mais qui remontent à loin.

La responsabilité de ce secteur vis-à-vis l'ensemble de l'économie, avec sa contribution au PNB de 687 000 041$, 6% des recettes agricoles, ses 22 000 producteurs, son cheptel d'un million de têtes, ses 29 millions d'hectolitres produits en font une espèce de géant dont l'impact positif ou négatif est déterminant sur l'ensemble de l'économie. Et c'est un secteur qui, comme tous les autres, doit s'adapter à de nouvelles habitudes de consommation, à des tendances conjoncturelles. Il est entendu que pour le lait et le beurre, depuis 1966, les indices ne sont pas à la hausse tant s'en faut. On parle d'une baisse de 45% pour le beurre; une baisse de 13% pour le lait qui a été freinée, dans une certaine mesure, par certaines politiques que vous connaissez bien, mais qui a surtout été compensée par votre dynamisme dans le secteur, en particulier, des valeures ajoutées plus grandes, et pour les fromages où on a connu, pour la même période, une hausse de 106%.

Une autre ombre au tableau, au niveau primaire: les producteurs, ceux qui sont au début de la chaîne, ont une différence de revenus de -25% avec les producteurs de nos partenaires et concurrents les plus immédiats, l'Ontario. Et un secteur économique qui ne permet pas à ses producteurs d'arriver à une parité de revenus avec le continent ou avec les principaux partenaires, doit sûrement faire un examen très profond de la question, étant donné que le producteur est au début de la chaîne et qu'il est le rouage essentiel, et qu'il n'est pas convenable qu'il ne soit pas traité comme une économie prospère et dynamique doit traiter ses producteurs.

Alors, dans une capsule, c'est l'ensemble de la problématique. Les solutions, vous avez, pour un certain nombre d'entre vous, commencé à les appliquer. Il s'agit de la diversification des produits, des percées technologiques — certaines sont déjà faites et sont spectaculaires — de l'effort énorme à l'exportation qui vaut pour votre secteur, comme pour l'ensemble des secteurs industriels d'une économie comme la nôtre basée sur des ressources naturelles immenses pour desservir une population relativement modeste.

Il y a des pays beaucoup plus petits, mais 6 millions d'habitants, c'est quand même pas le marché américain avec ses 225 millions de consommateurs solvables. Donc, l'exportation est pour vous une priorité comme pour tous les autres secteurs. Le développement de nouveaux produits comme retombées des percées technologiques et de la diversification. Et enfin, les objectifs agro-alimentaires généraux proposés dans l'énoncé de politique du gouvernement, «Bâtir le Québec», qui sont des objectifs généraux d'auto-suffissance, entendus au sens macro-économique du terme, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'une façon absurde de viser l'auto-approvisionnement secteur par secteur, mais il s'agit de dégager une balance agricole excédentaire qui nous permet non seulement de payer tout ce que nous avons à importer en termes alimentaires, mais de dégager des surplus pour équilibrer la balance énergétique.

En particulier, votre secteur est fortement consommateur d'énergie, non seulement au niveau de l'exploitation primaire, mais également de la transformation, du transport, de la réfrigération, et il n'est que normal que, sur le plan des grands équilibres économiques, nous dégagions non seulement des surplus monétaires alimentaires, mais des surplus monétaires capables de faire face à nos déficits en hydrocarbure liquide, en particulier.

C'est en gros, la problématique. Je sais que la plupart d'entre vous avez participé à plusieurs de ces sommets. Je connais votre assiduité. Je connais la conscience avec laquelle vous présentez vos documents de base. Et mon collègue de l'Agriculture et moi-même, sommes anxieux de vous entendre et de voir quel genre d'effort vous voulez faire avec nous pour continuer la lancée de croissance de l'industrie laitière québécoise.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Je voudrais tout d'abord dire également à quel point le décès de Jacques Gagnon a frappé tout le monde. Et j'aimerais dire pour l'avoir rencontré à plusieurs reprises, surtout au cours des trois dernières années — que c'était un des hommes dont les paroles étaient pesantes, parce qu'elles étaient toujours suivies d'actions qui correspondaient à des paroles. Et c'est sûrement une perte — on dit souvent: «Le roi est mort, vive le roi!» Mais dans le cas d'hommes qui ont eu une action aussi originale et puis aussi déterminante, je pense qu'il s'agit d'hommes irremplaçables. Il y aura toujours quelqu'un qui occupera le poste, mais je pense que le dynamisme d'un homme comme M. Gagnon est une perte considérable pour le Québec.

Je voudrais m'unir à M. Bernard Landry pour vous souhaiter la plus cordiale des bienvenues à cette cinquème conférence sectorielle sur l'agro-alimentaire. Je puis maintenant vous affirmer, à la lumière de l'expérience vécue aux autres conférences socio-économiques, que l'agriculture québécoise a beaucoup à retirer de ce type d'efforts de concertation. Le seul fait de réunir sous un même toit les principaux intervenants d'une industrie, permet d'identifier précisément des problèmes qui durent souvent depuis des années. Or ceci consitue une première étape en vue de l'ébauche de solutions concrètes.

Cette présente conférence sur l'industrie laitière devait, à mon avis, atteindre deux objectifs: d'abord, il faudra définir les orientations que nous donnerons au développement de chacun des sous-secteurs d'une industrie qui a aujourd'hui atteint sa maturité. En effet, comment développer davantage la consommation et améliorer ou ajuster la production et la transformation du lait? Nous espérons connaître les gestes que chacun d'entre vous est prêt à poser au cours des prochains mois pour accélérer les développements dans telle ou telle direction déjà amorcés, ainsi que ceux que nous aurons identifiés au cours de cette conférence. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation est disposé à s'engager encore plus à fond dans l'industrie laitière mais nous savons que nos efforts n'auront pas la même portée s'ils sont entrepris sans la collaboration de tous les partenaires de l'industrie.

Dans l'énoncé de politique «Bâtir le Québec», nous avons retenu certains objectifs en regard de la consommation, de la production et de la transformation du lait. Nous vous soumettons donc ces objectifs comme matière à discussion. D'abord, nous souhaitons maintenir la hausse de consommation du lait et l'augmentation le plus possible, en valorisant l'ensemble des produits laitiers. Depuis l'instauration du programme de distribution de lait gratuit dans les écoles primaires en 1977, la consommation de lait à l'état frais par personne s'est accrue de 3,8% au Québec, alors que cette hausse n'a été que de 1% au Canada durant la même période. Ce programme explique en partie cette différence de 2,8%; de plus, il permet d'atteindre à notre avis son principal objectif: sensibiliser les jeunes à des saines habitudes alimentaires.

Et je puis vous dire par expérience, parce que j'ai de jeunes enfants à la maternelle et à la pré-maternelle, que je remarque l'effet des discussions qu'ils ont au niveau de l'école primaire et maternelle — je dis ça aux plus vieux d'entre vous qui ont peut-être plus d'enfants qui reçoivent du lait dans les écoles. Moi, je suis quasiment en conflit d'intérêt. J'ai un enfant à la pré-maternelle et puis un autre en première année, et puis c'est incroyable, dans les cours de sensibilisation à l'alimentation, ce qu'ils peuvent faire et ce qu'ils peuvent apprendre. Je pense que c'est extraordinaire, et puis je le vois à la maison.

Au niveau de la production, trois objectifs doivent retenir notre attention: la régularité de la production, l'accroissement du rendement moyen par vache et la valorisation des sous-produits animaux. La production québécoise est limitée à 48% du contingentement canadien de lait industriel. Elle ne pourra s'accroître que dans la mesure où elle pourra tirer profit de la sous-utilisation des contingentements des autres provinces canadiennes. Il est donc essentiel que notre production atteigne le plus haut niveau de productivité possible afin d'obtenir toute la souplesse nécessaire à des réajustements rapides.

Quant au secteur de la transformation des produits, il doit continuellement s'ajuster aux changements de la structure de la consommation québécoise. Ce fait a obligé les transformateurs à s'orienter vers des produits dont la demande est croissante, tels les fromages fins et le yogourt. Les industriels laitiers ont d'ailleurs intérêt à consacrer des ressources additionnelles à la recherche de nouveaux produits. L'industrie dispose d'un équipement de production sous-utilisé et d'un réseau de commercialisation qui se prêtent bien à la complémentarité de nouveaux produits dans la gamme des produits traditionnels déjà commercialisés.

Enfin, pour ce qui est des problèmes qui existaient dans l'organisation de la commercialisation du lait, l'entente intervenue le 21 décembre 1979, par la signature d'un accord entre les organismes québécois impliqués dans l'agro-alimentaire, les entreprises aussi, a permis de régler un certain nombre de problèmes, en indiquant la voie à suivre pour les autres.

Le Québec doit, bien sûr, songer à diversifier son agriculture, mais ne doit pas pour autant délaisser sa principale production pour ne pas dire sa vache à lait. L'accroissement de la productivité libérera certaines ressources qu'on pourra utiliser à d'autres fins. Cependant, nos priorités demeurent au niveau d'une production qui a apporté plus de 725$ millions aux agriculteurs québécois en 1979, au niveau de la ferme. En somme, toute action de consolidation de l'industrie laitière peut s'avérer aussi bénéfique pour le développement de l'agriculture québécoise que des mesures portant sur les autres productions.

Chapitre 2

Les préoccupations des groupes invités

Les préoccupations des groupes invités

Pierre Gaudet

Union des producteurs agricoles

Souvent, on est porté à dire que la province de Québec est une province de lait et je pense que c'est vrai quand on regarde les volumes de production du Québec. Or, l'industrie laitière occupe au sein de l'agriculture québécoise une place prépondérante, tant par le volume de sa production que par le nombre de producteurs qu'elle occupe. C'est une industrie où s'applique avec un succès remarquable, les politiques de négociation collective des conditions de vente du produit et de gestion de l'offre. Par ailleurs, nous avons assisté dans un passé récent à une diminution de la demande de produits laitiers et nous encourageons les producteurs de même que les autorités publiques à intervenir afin de contrer cette tendance.

À l'heure actuelle, l'UPA considère qu'un obstacle majeur à un développement harmonieux de cette industrie a été levé par la signature de l'entente entre les coopératives et les syndicalisme agricole le 21 décembre 1979. En conséquence, la confédération de l'UPA ne ménagera pas son énergie en vue d'assurer le bon fonctionnement du comité mis en place pour assurer l'application de cette entente. De plus, elle est prête à procéder, avec les producteurs concernés, aux réaménagements de ses structures et de tout ce que va impliquer la signature d'une telle entente.

Par ailleurs, l'UPA constate que les producteurs de lait sont de plus en plus insatisfaits des méthodes actuellement utilisées pour le calcul des coûts de production et pour ajuster en conséquence le prix des produits laitiers. Il faudrait en arriver à une méthode uniforme pour établir les coûts de production, tant pour le lait industriel que pour le lait nature. Ces calculs devraient se baser sur un échantillon représentatif et permanent. Cette formule pourrait être défendue auprès de la Commission canadienne du lait par les représentants du Québec et remplacer les auditions publiques de la Régie des marchés agricoles. Soulignons à propos des coûts de production, la hausse de plus de 21% de la moulée laitière depuis un an et celle de 33,6% des engrais chimiques. De telles hausses sont bien au-delà de celles qu'ont obtenues les agriculteurs pour leur lait.

La valorisation des sous-produits de l'industrie laitière afin d'accroître sa rentabilité constitue également une préoccupation de l'UPA. La viande bovine et la

poudre de lait doivent prioritairement faire l'objet de notre attention. Parmi les conditions essentielles à la rentabilité de toute industrie, on retrouve la compétence de ses gestionnaires. L'UPA considère que cette question doit recevoir une attention soutenue. De même, les questions relatives à la main-d'oeuvre qui font partie de nos préoccupations, qu'il s'agisse de sa formation, de sa disponibilité et des programmes sociaux qui régissent les conditions de son emploi.

Telles sont, rapidement esquissées, M. le président, les principales questions que nous affrontons à l'heure actuelle, et on espère que le présent sommet va nous permettre de soulever ces questions et de trouver les terrains d'entente nécessaires pour les solutionner.

Réjean Quévillon

Conseil de la coopération laitière

Les producteurs membres des coopératives laitières du Québec, sont heureux de participer à la conférence sur l'industrie laitière, et de contribuer à définir, conjointement avec leurs partenaires socio-économiques, les consensus susceptibles d'améliorer les conditions de la principale activité agricole du Québec. Depuis quatre ans, notre industrie connaît une relative stabilité et les problèmes n'y sont certes pas comparables à ceux que rencontrent d'autres productions. Il serait étonnant que la présente conférence conduise à des révisions dramatiques des grandes politiques actuellement en vigueur. Cependant, dans la foulée du sommet de l'agro-alimentaire et des mini-sommets sectoriels qui ont suivi, il eût été impensable de laisser de côté l'industrie laitière à cause de son impact sur l'agriculture québécoise.

Avec des recettes monétaires à la ferme de 719$ millions, l'industrie laitière contribue encore pour plus de 40% des revenus de notre agriculture. L'effet d'entraînement du secteur laitier facilite le développement d'activités économiques tant dans son secteur propre (production, transformation, distribution) que dans d'autres secteurs du domaine agro-alimentaire. Après les récents événements qui ont secoué l'actualité agricole, l'heure est peut-être plus que jamais aux consensus, et, partant de là, à des actions concertées des différents partenaires de l'industrie laitière.

Comme producteurs laitiers et coopérative, nos champs de préoccupation se situent au niveau de la production et de la transformation du lait. Nos entreprises coopératives s'impliquent de plus en plus loin dans la mise en marché des produits laitiers, tant par une transformation plus poussée du lait que par un meilleur contrôle des réseaux de distribution. Il serait inutile de tenter de couvrir en quelques minutes tous les sujets que nous voudrions voir améliorés. Qu'il nous suffise de mentionner pour l'instant que nous souhaitons des mesures incitatives énergiques pour régler le problème de la saisonnalité de la production.

Nous souhaitons aussi que l'on évite de prendre les mesures qui multiplieraient les usines et réduiraient à néant le travail accompli pendant la période de consolidation. Enfin, nous souhaitons que l'on réalise l'importance pour le Québec, de continuer à développer des marchés d'exportation et de poursuivre ainsi la diversification des activités des usines de transformation. Si tous les partenaires socio-économiques ici présents s'entendaient sur ces trois seuls points, la conférence sur l'industrie laitière serait, quant à nous, un succès.

Jacques Boucher

Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

La Fédération des producteurs de lait industriel représente plus de 18 000 producteurs impliqués dans la production de lait de transformation seulement. Il va sans dire que son intérêt, dans les discussions qui prendront place au cours de cette conférence, est considérable, puisque les producteurs québécois de lait de transformation détiennent actuellement 48% de la part des besoins canadiens en produits laitiers. Il est donc très important que les orientations et les politiques qui seront élaborées au cours des prochaines années tiennent compte de l'importance de l'industrie laitière dans l'économie agricole québécoise.

La consommation de produits laitiers revêt une importance capitale pour les producteurs de lait industriel. En effet, le système de gestion des approvisionnements en vertu duquel les besoins canadiens en produits laitiers sont comblés à même la production canadienne, à l'exception des importations de fromages, est un principe essentiel sur lequel repose la politique laitière canadienne. Le volume de quota détenu par les producteurs québécois est directement relié à la consommation de produits laitiers.

Nous considérons très important que tous les moyens pour améliorer la consommation du beurre soient pris de façon à assurer une augmentation ou, à tout le moins, le maintien du volume de lait de transformation que nos producteurs peuvent produire. Parmi ces moyens, mentionnons d'abord une meilleure mise en marché du beurre, de façon à le rendre plus attrayant pour le consommateur, l'assurance d'une qualité égale ainsi qu'un produit répondant aux normes minimales de goût, de conservation et d'emballage.

Pour leur part, les producteurs sont disposés à investir les montants suffisants pour la réalisation de campagnes de promotion en faveur du beurre et des produits laitiers permettant d'espérer que les réactions positives obtenues soient continuées. Finalement, nous considérons d'une extrême importance que le Gouvernement du Québec n'autorise pas la commercialisation des mélanges de type «oléobeurre» sur le marché québécois. Nous croyons de plus que le gouvernement a la responsabilité d'assumer un leadership auprès des autres provinces pour empêcher une telle pratique. En effet, nous pouvons conclure, à partir des études me-

nées sur le marché canadien, que la mise en marché de ces produits pourrait occasionner une diminution de la demande de matière grasse de l'ordre de 15%.

Nous pouvons imaginer les répercussions qu'aurait une telle éventualité sur la production et l'industrie laitière québécoise. Nous sommes également d'avis que la législation autorisant la coloration de la margarine, à un degré identique à celle du beurre, est une source d'abus permettant de tromper le consommateur en lui offrant un produit de même apparence que le beurre sans en posséder les propriétés. La législation concernant la coloration de la margarine doit être révisée de façon à assurer une meilleure protection du consommateur.

Nous sommes d'avis que les politiques relatives à la production laitière, aux revenus des producteurs, au volume de production par ferme ainsi qu'à la saisonnalité de la production sont des éléments importants qui doivent être considérés dans le cadre de la présente conférence sur l'industrie laitière. Nous considérons que toutes les tentatives en vue de développer le marché interprovincial et le marché international des fromages et des produits laitiers doivent être faites afin d'assurer une plus grande stabilité à notre industrie. Il est très important que le gouvernement provincial collabore à l'instauration d'un tel programme.

Réjean Grégoire

Fédération des producteurs de lait du Québec

Aujourd'hui et demain, nous vous ferons part des inquiétudes des producteurs de lait du Québec et des attentes de ces mêmes producteurs pour les années 1980. Les producteurs ont des inquiétudes majeures qui concernent la vie et la survie de leurs entreprises de production laitière et ces inquiétudes portent sur trois points principaux. D'abord la détermination du prix du produit en relation avec une saine gestion de l'entreprise. Il nous faut tous ensemble réaliser que nous sommes sortis de la phase de l'agriculture vivrière. Les producteurs laitiers sont des entrepreneurs ayant investi des sommes considérables dans des petites et moyennes entreprises engagées dans la production de la matière première pour cette industrie. Les producteurs dans l'opération de leurs entreprises sont soumis aux conditions changeantes du climat économique nord-américain en plus de devoir dépendre en grande partie des conditions climatiques. La source des inquiétudes des producteurs vient du fait que la production d'un bien, soumise aux conditions physiologiques des animaux et aux conditions climatiques, diffère de beaucoup de la production avec des moyens mécanisés contrôlables. Les producteurs engagés dans cette production ont accepté d'opérer dans ces conditions.

Le point majeur vient du fonctionnement des mécanismes de fixation du prix du produit car d'une part, le producteur n'a aucun contrôle et aucun contrôle n'est exercé sur la hausse du coût des intrants. Les entrepreneurs engagés dans des industries qui fabriquent et fournissent ces intrants rencontrent leurs frais et y ajou-

tent une marge de profit sécuritaire qui détermine le prix à payer par le producteur. D'autre part, le producteur dans la vente de son produit dépend soit d'ordonnances de la Régie des marchés agricoles pour une partie de sa production ou d'un prix de base déterminé en fonction de la transformation la moins rentable; les deux mécanismes sont lents à répondre et ne comportent aucune relation avec le coût de production du produit. En tant que propriétaire d'une industrie, le producteur ne peut se permettre de fonctionner encore longtemps dans un tel système et l'industrie devra trouver des mécanismes réalistes pour la détermination des prix de la matière première.

Deuxièmement, il faut développer des marchés pour assurer la croissance de l'industrie. Le manque d'un plan directeur de développement, d'études sérieuses des marchés intérieur et extérieur, combiné aux politiques de soutien de la Commission canadienne du lait et à la procédure d'émission des permis de fabrication par la Régie des marchés agricoles du Québec sont tous des éléments qui ont concouru au développement erratique de notre industrie et à sa stagnation sur une longue période. Heureusement, ce contexte semble avoir changé depuis quelques années et l'industrie est à nouveau en période de mutation et ce phénomène inquiète les producteurs, car le tout s'opère sans orientation précise.

Troisièmement, la volonté de l'industrie de mettre en place les mécanismes requis pour en assurer un développement ordonné. Les producteurs ont mis fin à leurs luttes stériles, tant entre les deux groupes de producteurs laitiers qu'entre le syndicalisme et la coopérative, et emploient leurs énergies à réaliser un mode de mise en marché ordonné de tout le lait du Québec. Toutefois, la réalisation de cet objectif va se concrétiser avec le concours de tous les agents impliqués dans l'industrie. C'est pourquoi nous demandons la collaboration de tous et plus particulièrement du gouvernement pour mettre en place la législation requise pour le meilleur intérêt de tous les Québécois.

Donat Roy

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Notre présence à Rimouski traduit le désir de l'industrie que nous représentons, d'être présente là où il y a chance de donner des orientations ou de prendre des décisions de développement économique auxquelles elle doit participer d'une façon constructive. Effectivement, nous représentons plus de 60% des usines laitières du Québec, appartenant à des entreprises corporatives privées, qui commandent encore plus de 30% des débouchés pour notre production laitière québécoise (plus de 50% du marché du lait de consommation).

Aussi, sommes-nous convaincus que notre secteur industriel a sa place au Québec, en matière de développement économique et aussi, que nous jouons un rôle utile dans la recherche de moyens d'action pour augmenter la capacité concurrentielle des principaux secteurs agro-alimentaires, dont le nôtre. Nous sommes ici parce que les impératifs économiques qui se dégagent des mini-sommets sectoriels agro-alimentaires précédents nous indiquent, qu'en notre secteur, un changement en profondeur s'impose aux politiques laitières traditionnelles. Parce que le développement de nos marchés, condition de l'expansion de l'ensemble de l'industrie laitière, est une entreprise collective qui implique non seulement la production agricole mais aussi la transformation industrielle et la distribution commerciale, ainsi que la suppléance de l'État; parce que, enfin, nous croyons percevoir, chez les principaux agents de l'industrie laitière québécoise, le désir de guérir du syndrome d'auto-destruction collective.

Quant à nous, nous n'abandonnons rien, car nous sommes convaincus de disposer de tous les éléments économiques nous permettant de prendre place davantage dans l'ensemble du secteur. Nos investissements, notre taux de croissance, la valeur ajoutée par les opérations de nos usines, les effets d'entraînement créés par nos intrants industriels, les exportations de nos entreprises laitières, traduisent une importance économique marquée à mettre à contribution pour le mieux-être de la collectivité.

Parmi nos atouts et potentialités de développement, il y a surtout l'avant-gardisme de notre secteur, en matière d'innovation, aux plans de la recherche, du développement, du marketing, des services, de l'exportation et la confiance en l'avenir de nos chefs d'entreprise. Nous laissons à d'autres représentants du Conseil de faire le point, ultérieurement, au cours des différentes phases de la discussion, sur les aspects majeurs et la problématique de notre secteur et sur les principaux éléments de redressement et de consolidation de l'ensemble de l'industrie laitière québécoise.

Nous nous devons de pointer le premier redressement majeur qui s'impose: viser à changer fondamentalement le contexte de nos relations inter-professionnelles en industrie laitière au Québec, où l'on persiste à réagir constamment selon un concept d'économie d'approvionnement alors que, effectivement, il faut, tous ensemble, travailler à maximiser les résultats du concept d'économie de marché. De ce changement d'attitude, dépendent le développement de nos marchés, la priorité à donner aux recherches en marketing, en présentation de produits, en stratégie de mise en marché à l'intérieur du Québec, l'élaboration d'une politique laitière spécifiquement québécoise.

Nous souhaitons qu'il nous soit donné de discuter sérieusement des éléments de solution à ces divers problèmes au cours de cette conférence économique. Le Conseil de l'industrie laitière du Québec désire assurer tous les autres secteurs de

l'industrie laitière québécoise de sa volonté de collaborer à toutes les initiatives susceptibles de maximiser le développement du plus important secteur de l'industrie agro-alimentaire québécoise, et d'apporter sa contribution aux projets pratiques qu'on voudra bien mettre de l'avant pour y parvenir.

Maurice Legault

Association des détaillants en alimentation du Québec

Au Québec, le secteur des produits laititers représente, on le sait, 40% de la production laitière du Canada. Il s'agit là, on en convient tous, d'une industrie très importante pour notre économie agro-alimentaire et nous avons donc intérêt à tenter ensemble de promouvoir ses produits. Une ombre au tableau: de 1966 à 1978, la consommation per capita des produits laitiers a diminué. Alors que la consommation du yogourt et du fromage augmente, celle du lait et du beurre a tendance à diminuer. Les besoins du consommateur changent et l'industrie laitière doit nécessairement évoluer, sonder des avenues nouvelles, pour écouler ses énormes surplus.

Pour ce faire, l'industrie, en collaboration avec le gouvernement, pourrait selon nous: 1. Augmenter la recherche pour développer de nouveaux produits ou pour identifier de nouveaux marchés; 2. Multiplier certaines promotions en collaboration avec les groupements de détaillants et l'Association des détaillants en alimentation.

Le réseau de distribution de détail est là et est bien implanté. Selon nous, les manufacturiers en collaboration avec les gouvernements devraient profiter de ces réseaux pour mieux promouvoir certains produits. Des affiches placés à des endroits stratégiques dans les magasins pourraient suggérer d'accompagner, par exemple, le fromage de d'autres produits. On pourrait également lancer une semaine du yogourt ou une semaine du fromage fin du Québec. L'ADA organise un salon de l'alimentation à tous les deux ans. Parce que cette activité regroupe plusieurs détaillants, acheteurs et autres personnes de l'industrie alimentaire, il serait là encore, judicieux de profiter de cette occasion pour présenter les fromages fins du Québec.

En définitive, nous pensons que l'industrie et le gouvernement auraient intérêt à accentuer la collaboration avec les détaillants et leur association en vue d'effectuer des promotions encore plus efficaces sur les produits laitiers. Dans la chaîne producteur — transformateur — distributeur — grossiste — détaillant — consommateur, nous sommes le maillon tout à côté du consommateur. Nous pensons donc être en bonne position pour suggérer au transformateur et au gouvernement des plans de promotion efficaces.

En ce qui concerne le fromage fin cependant, un bon plan de promotion ou de publicité ne suffira pas; les consommateurs recherchent de plus en plus les fromages fins du Québec et ils ne les trouvent pas toujours sur les tablettes des détaillants. Selon nous, il existe ici un sérieux problème de distribution. Le maillon entre le transformateur et le détaillant est mal équipé et réussit mal à satisfaire nos exigences et par conséquent celles du consommateur. Nous pensons ici que l'industrie du fromage au Québec aurait intérêt à voir se regrouper les distributeurs de fromage, assurant ainsi un service plus adéquat. Nous recherchons les produits du Québec, mais on ne nous les fournit pas toujours.

Le marché du yogourt et du fromage est en pleine croissance. Celui du lait par contre tend à diminuer. Les détaillants en alimentation du Québec apparaissent aujourd'hui, de plus en plus comme un réseau efficace de distribution du lait, comparativement à la distribution à domicile. Tel que mentionné dans «l'état de la situation», nous sommes convaincus que ce réseau a contribué à faire diminuer les coûts de distribution du lait et par conséquent, les prix du lait au consommateur. Par ailleurs, toujours grâce à ce réseau et aux politiques adéquates de la Régie des marchés agricoles du Québec, on a réussi au Québec, à conserver un écart beaucoup plus faible entre le prix du lait vendu à domicile et le prix du lait vendu au magasin, comparativement à l'Ontario.

Le lait est bien peu profitable pour le détaillant, comparativement à d'autres produits alimentaires. Mais l'ADA voudrait profiter de cette occasion pour dénoncer avec les associations de consommateurs, le prix de vente exagérément élevé du lait dans certains petits magasins de détail de type «tabagie» et magasins de variétés où le lait est vendu à des prix supérieurs à ceux permis par la loi. Nous pensons ici que le gouvernement devrait prendre les mesures qui s'imposent devant une telle situation. Ces détaillants non-membres de l'Association des détaillants en alimentation du Québec et non-membres d'un groupement de détaillants, nuisent à l'image du professionnel de l'alimentation.

Pierre Racicot

Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec

Compte tenu que l'industrie a mis un terme à un long et grave conflit interne, les consommateurs sont persuadés qu'elle pourra maintenant orienter son imagination et sa réflexion vers des perspectives nouvelles de développement, tout en y associant les consommateurs.

La FNACQ est particulièrement heureuse du document que le ministère a proposé pour le sommet et ce, pour cinq raisons: le document reconnaît l'inégalité des consommateurs due à leurs revenus, face à la consommation de lait frais. Que les familles ayant des enfants consomment plus de lait que celles n'en ayant pas. Que

la qualité du lait est d'une valeur exceptionnelle et ne peut être comparée à de la bière, comme le répètent plusieurs agents de l'industrie laitière. Que l'augmentation du prix du lait contribue à en diminuer, sinon à en freiner la consommation. Et que, depuis décembre 1975, il y a une augmentation au Québec de la consommation moyenne de lait de 2% par année à cause des programmes publicitaires, du lait-école et on aurait pu ajouter: à cause d'une augmentation modérée du lait si on la compare aux autres produits alimentaires.

C'est précisément pour ces faits et ces raisons que les membres de la FNACQ travaillent depuis 1975 pour rendre le lait accessible; parce que c'est une denrée essentielle pour la santé des consommateurs. Depuis 1975, nous avons promu la consommation de lait frais par de multiples moyens: promotion du lait-école en 1975-76, enquête et surveillance des prix chez les détaillants; information au consommateur et au détaillant; représentation aux audiences publiques de la Régie des marchés agricoles du Québec.

C'est dans cette perspective que nous sommes ici aujourd'hui. Nous sommes ici, entre autres choses, pour examiner avec les autres intervenants de l'industrie laitière et le gouvernement, les possibilités concrètes de diminuer les prix du lait de consommation. Selon nous, il serait souhaitable que cette baisse du prix du lait de consommation n'engendre pas l'anarchie des marchés par la suppression pure et simple du prix minimum du lait vendu au consommateur.

Cette baisse devrait se faire dans l'ordre, sous l'autorité de la Régie, par une diminution de 6 à 10% des prix de plancher, soit l'équivalent des ristournes accordées aux laiteries, à certaines chaînes et à certaines épiceries affiliées, lesquelles ristournes ont une valeur de 6 à 10$ millions pour l'année 1979. Cette mesure complétée par une campagne de publicité au contenu information de haute qualité, contribuerait à rendre accessible cet aliment essentiel à la santé des consommateurs, particulièrement ceux qui ont une famille nombreuse et ceux qui ont des revenus modestes. De plus, nous sommes convaincus que cette augmentation de la consommation de lait frais serait profitable aux producteurs, aux laiteries et aux différents détaillants et aux distributeurs, finalement, ce qu'on demande: c'est de rendre concurrenciel le lait avec un certain nombre de produits substituts comme par exemple les liqueurs douces, les boissons gazeuses et le jus d'orange.

Nous sommes une province laitière. La production de lait est donc une clef importante de l'industrie agricole au Québec. En conséquence, la meilleure façon , peut-être en plus du lait-école bien sûr, d'accroître la consommation de lait, serait par la baisse du prix afin de rendre le lait plus concurrenciel aux produits substituts, c'est-à-dire les liqueurs douces et les jus d'orange. Si on prend les indices de 1971, à 1977, le jus d'orange a augmenté de 144. Il est passé de 100 à 144. Les liqueurs douces sont passées de 100 à 164. Et le lait nature est passé de 100 à 183.

Or, on aura beau faire, je dirais, toutes les campagnes de promotion, tous les programmes de lait-école, mais si on ne prend pas en même temps — je ne dis pas que les autres mesures sont inutiles et puis qu'il n'y a rien que la diminution du lait — mais si on ne regarde pas sérieusement cette possibilité-là, il me semble qu'on risque d'être un chien qui court après sa queue, parce que le consommateur, au bout du compte, ce qu'il regarde, c'est combien ça lui coûte, et le consommateur a le pouvoir de prendre le produit le moins cher.

Alors, notre demande: une diminution du prix du lait, une augmentation de la consommation de lait; c'est vraiment une tâche à entreprendre, parce qu'il existe aussi des préjugés contre le lait. Et selon nous, la diminution du prix du lait peut être un des éléments qui peut favoriser l'augmentation de la consommation. Enfin, cette mesure aura pour effet d'inscrire tout le monde dans le cadre de la légalité de la Régie des marchés agricoles du Québec.

Gilles Châtillon (au nom de Jacques Gagnon)

L'entraide économique du Québec

Pour le Secrétariat des conférences aussi, le départ de Jacques Gagnon est surprenant, parce que s'il a été le prophète jusqu'à la limite, du développement régional, ç'a été aussi l'homme d'action qui disait: «Allez-y, on vous supporte». Pour nous, c'est l'homme de l'entraide, de la complémentarité, de la convergence et puis de la concertation.

Voici le texte que monsieur André Harvey devait livrer ce matin au nom de monsieur Jacques Gagnon: «Mon premier mot en sera un d'excuse, puisque vous devez vous contenter du petit lait plutôt que de la crème qu'aurait été le président de la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec, M. Jacques Gagnon, lequel était l'invité du ministère du Conseil exécutif et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, à cette conférence socio-économique. M. Gagnon étant en convalescence... (À ce moment-là, vendredi dernier) j'ai accepté de le représenter avec plaisir.»

«L'entraide économique du Québec, mouvement coopératif jeune de 20 ans, est désireuse de faire valoir ses préoccupations sur les sujets qui seront étudiés aujourd'hui, soit: l'industrie laitière au Québec et particulièrement la transformation en produits dérivés du lait. Je dois d'abord vous dire que l'entraide économique s'adresse aussi bien aux entreprises privées, aux syndicats coopératifs, qu'aux coopératives elles-mêmes. Pour ces dernières, nul doute que nous voulons les servir d'une façon plus privilégiée en raison d'un désir constant de réaliser une véritable intercoopération.

Nous poursuivons plusieurs objectifs précis lorsque nous recevons des demandes d'analyse de dossiers. L'entraide économique du Québec a comme premier objectif la régionalisation ce qui a pour effet d'étancher cette garantie d'une circulation intérieure et exclusive aux régions du Québec où nous sommes installés, (sauf Montréal... pour le moment) l'entraide économique se veut le démarreur et moteur de la création d'emplois en favorisant la réduction de l'écart entre la surproduction dans certaines régions (dont le lait pour plusieurs de celles-ci) et le manque à gagner dans d'autres productions agro-alimentaires. Ce que nous pouvons affirmer, c'est notre ouverture à l'étude et au financement de bons dossiers, fruits de la recherche et du développement... enfin, notre ouverture à tout ce qui débouche sur la transformation en région. Ainsi, nous voulons par nos investissements équilibrer les indices identifiés par le phénomène de l'offre et de la demande.

Nous avons à coeur votre développement et nous souhaitons que les échanges que nous aurons aujourd'hui s'inspirent d'un réel souci d'entraide et de coopérative.»

André Harvey,
Cabinet du Président,
Pour Jacques Gagnon.

Adéodat Saint-Pierre

Fédération des caisses d'établissement du Bas-Saint-Laurent

Par son implication en milieu rural, le secteur financier coopératif que je représente, tout en ne négligeant aucun des secteurs importants de cette industrie, s'intéresse plus spécialement à la production. À ce titre, le champ de nos préoccupations touche les points suivants: la rentabilité des fermes, l'amélioration de la productivité, les outils de gestion, l'enseignement, la formation et l'encadrement du producteur, la recherche et sa vulgarisation, et enfin la régularisation de la production.

À titre d'exemple, nous pensons à des programmes incitatifs pour déplacer la production laitière vers des régions défavorisées au point de vue climat, c'est-à-dire 1900 et moins, mais favorisées par des sols très productifs. La relève des ressources humaines dans cette production nous inquiète beaucoup parce que cette industrie rend le producteur plus captif; également les coûts élevés des investissements pour un jeune qui s'établit, sont prohibitifs: que ce soit le troupeau, les constructions, les équipements, le quota et en plus, comme si cela n'était pas suffisant, il faut ajouter les coûts engendrés par l'application des règlements sur l'environnement «aménagement non productif».

Dans une approche d'autosuffisance régionale, il est important de mettre de l'avant la valorisation du sous-produit viande par des mécanismes favorisant la transformation et la mise en marché régionale, par l'entremise de charcuteries et d'abattoirs régionaux. En matière de mise en marché du lait et de ses sous-produits, nous insistons sur l'importance d'accorder une attention à la présentation variée des contenants, leur forme et leur *design* attrayants, avec une diversité de saveur, une publicité agressive, de nouveaux produits et l'accès à des marchés internationaux valables et soutenus par les gouvernements. Voilà autant de plans d'action pour favoriser de plus en plus la consommation de cet aliment sain et nécessaire et aussi de stimuler l'économie agricole de nos régions, car tant va l'agriculture, tant va l'économie.

Depuis le retrait du gouvernement du champ des prêts directs en agriculture, tous les efforts sont déployés pour assurer une disponibilité de capitaux à tous les niveaux de financement: hypothèque et nantissement, réduction des périodes d'attente. Tout au long de cette conférence, ma pariticipation sera attentive et motivée par le désir d'amélioration constante de la situation socio-économique de nos régions. En terminant, je félicite les principaux instigateurs de ces mini-sommets, en particulier les agents gouvernementaux, l'UPA, les fédérations spécialisées, les coopératives de transformation, et chacun de vous pour votre intérêt. Le succès de cette conférence sera le résultat des efforts de sains dialogues que vous démontrerez dans les prochains jours, en qualité d'agents économiques régionaux de premier plan.

Richard Mercier

Conseil provincial de l'Union des employés de commerce (FTQ)

Nous estimons, à la FTQ, qu'il est important que des échanges comme ceux-ci se tiennent régulièrement au Québec, si nous continuons à partager tous ensemble cet objectif d'amélioration du niveau de vie de l'ensemble des Québécois, dans une approche sectorielle concertée et planifiée de notre développement économique. Malheureusement, nous n'avons pu nous donner la disponibilité que nous aurions désirée pour nous préparer et participer pleinement à ces assises. Veuillez croire qu'il ne s'agit pas d'une question d'intérêt pour nous, mais bien uniquement de la coïncidence malheureuse des dates des rencontres de ces derniers mois de nos engagements syndicaux que nous ne pouvions modifier, comme des congrès et des semaines d'études planifiés il y a plus d'un an. Nous vous invitons, si c'est possible, à l'avenir, à coordonner davantage les dates de tenue de ces assises pour que nous puissions y apporter notre pleine contribution.

Nous sommes conscients des problèmes de resserrement de la consommation, de la nécessité de diversifier certaines productions comme le fromage, de l'urgence d'améliorer notre productivité et de la nécessaire concentration des entreprises de transformation. Nous déplorons, cependant, que la consolidation et la concentration se fassent encore sans plan de stabilité de l'emploi régional et que nous n'ayons pas, dans le passé, abordé sérieusement entre les parties, des problèmes de main-d'oeuvre, tels la formation, la mobilité et la sécurité d'emploi.

Vous abordez dans le document de référence, la situation de la main-d'oeuvre dans le secteur et vous soulevez, entre autres, le problème particulier du niveau élevé de rémunération des travailleurs qui n'est pas sans affecter la capacité concurrentielle de l'industrie québécoise. En contre-partie, vous ne nous présentez pas le niveau de rendement des producteurs, des transformateurs et des distributeurs dans ce secteur. Nous sommes tout à fait ouverts à de telles discussions. Mais nous aimerions avoir un tableau plus complet de l'influence des divers facteurs qui affectent la productivité et donc, la capacité concurrentielle des entreprises de ce secteur québécois. Je vous signale, toutefois, que nous représentons les ouvriers de ce secteur et que l'écart de salaire actuel est de 2% avec l'Ontario, et que nous avons un écart négatif de près de 3% avec le Canada et que, de plus, les augmentations de salaires semblent plus faibles au Québec qu'ailleurs. Je ne veux pas entreprendre une guerre de chiffres avec vous. Mais sur la base de données plus complètes, nous sommes disposés à regarder de près tous les éléments de la situation et même ceux qui pourraient nous être défavorables.

Partie II — Les thèmes à l'étude

Chapitres 3, 4 et 5

Chapitre 3

L'évolution et la pénétration des marchés

L'évolution et la pénétration des marchés

3.1 Tour de table

Napoléon Théberge

Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent

Il se produit au Québec 48% du lait de transformation du Canada, alors que le Québec représente 27% de la population canadienne. Cette donnée de base nous permet d'évaluer qu'environ 40% de la production des usines du Québec doit être écoulée sur des marchés situés hors du Québec.

Si l'on veut comprendre l'évolution de la consommation de façon à pouvoir orienter l'activité de l'industrie laitière, il faut baser ses chiffres sur la consommation canadienne. Ainsi, le cheddar au niveau canadien est passé de 76,6 milliers de tonnes en 1977, à 79,2 en 1978, et à 82,2 pour les 11 premiers mois de 1979. Après deux ans de croissance soutenue, il est possible de voir là un marché en expansion, même si la consommation québécoise per capita a diminué depuis quelques années.

Il faut être très prudent avec les statistiques. Ainsi, les sondages «International Surveys Limited» qui font enquête auprès de 3400 foyers canadiens sur l'achat au détail contredisent assez souvent les données de Statistique Canada. Les sondages indiquent une progression des achats pour tous les types de fromages, alors que selon Statistique Canada, l'expansion continuelle de la consommation intérieure canadienne des fromages dits de spécialité semble avoir quelque peu ralenti en 1979. Pour les 11 premiers mois de l'année, la consommation se situe au même niveau que celui de l'an dernier. Il en est ainsi pour la consommation des fromages fondus qui serait stable par rapport à l'an dernier.

Par ailleurs, la consommation du beurre semble poursuivre son déclin et il est certain qu'il s'agit là de la principale cause de la stagnation de la production laitière. Par contre, pour la période d'août à décembre 1979, la Commission canadienne du lait a constaté une hausse de 5,5% des besoins canadiens, en se basant sur ses propres statistiques. La discussion est ouverte sur la question de savoir si la baisse de la consommation du beurre a été ralentie et la guerre des statistiques continue sur le sujet. Il y a tout lieu de croire que l'introduction des oléobeurres sur le marché aurait un effet néfaste sur la consommation du beurre. La perte de production laitière est évaluée par le Bureau laitier du Canada à environ 15%.

À notre avis, un des développements les plus significatifs des marchés des produits laititers constitue la percée qu'effectuent les coopératives laitières sur le marché international, et ceci conjointement avec la Commission canadienne du lait et les deux niveaux de gouvernement. D'ici deux ans, environ un milliard de livres de lait sera utilité annuellement pour produire autre chose que du beurre et de la poudre, suite aux efforts de diversification tant au niveau des exportations que de la production fromagère. L'exportation des matières grasses du lait permettra aux producteurs d'utiliser les nouveaux quotas d'exportation et facilitera la réduction graduelle de la retenue d'exportation.

Gilles Tousignant

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Pour le bénéfice des discussions, au chapitre de l'évolution et la pénétration des marchés, nous désirons proposer quelques éléments de redressement de la situation dans cet important domaine. Nous croyons qu'il faut intensifier la recherche en matière d'innovation et d'évolution vers de nouveaux produits laitiers, de nouvelles présentations de produits traditionnels, de l'utilisation des sous-produits de nos opérations industrielles, en visant partout la spécialisation et la spécificité québécoises.

En plus de ce qui a été réalisé, jusqu'à maintenant par nos entreprises qui sont à l'origine du développement phénoménal des marchés du yogourt, des fromages de spécialité et autres produits semblables, nous sentons dans notre milieu ce désir de faire encore davantage collectivement pour augmenter la valeur ajoutée à nos produits laitiers de base, pour remplacer progressivement beaucoup d'importations et pour stimuler nos propres exportations.

Nous attachons toujours de l'importance aux programmes de promotion collective de nos produits laitiers et nous sommes prêts à tirer le meilleur parti possible de ces initiatives, en autant que cet effort conjoint contribuera, au niveau de chacune de nos entreprises, à stimuler l'investissement dans la publicité de marque au lieu de la remplacer. Nous apprécions le rôle de suppléance de l'État, dans tous les domaines, mais il faut éviter que cette suppléance ne devienne une excuse facile pour les entreprises dont on est en droit d'attendre beaucoup plus.

Nous associons à ces préoccupations de développement de marchés, la mise en place, en collaboration avec les organismes gouvernementaux indispensables, d'un régime de promotion de la qualité de nos produits laitiers, ce régime reposant sur une réglementation uniforme, adaptée aux besoins et tenant compte du jugement de la Cour suprême du Canada au sujet desdites réglementations.

En matière de développement de marché, d'innovation en marketing, notre industrie doit éviter de s'enfermer dans une réglementation trop rigide qui l'empêche d'élargir l'éventail de ses produits de consommation. Nous refusons de répéter l'expérience d'il y a 20 ans alors que notre industrie a livré sur un plateau d'argent l'important marché du beurre aux magnats des huiles végétales. Allons-nous attendre que de puissantes entreprises de l'extérieur viennent concurrencer, chez nous, nos produits laitiers avec une gamme impressionnante de succédanés, avant d'accepter de nous accaparer ce marché potentiel?

Il y a un équilibre à établir sur nos marchés entre la commercialisation de nos produits laitiers traditionnels et ce que nous appelons les produits alimentaires de remplacement. À cette fin, il importe de se renseigner sur l'impact des oléobeurres, et autres succédanés dans les pays qui vivent déjà cette expérience sur leurs marchés avant de prendre des décisions définitives à ce sujet. Enfin, il faut s'organiser pour rencontrer les nouvelles tendances du marché, surtout en milieu institutionnel.

Hélène Tremblay

Corporation des diététistes du Québec

L'intervention de la Corporation des diététistes, cette fois-ci, n'est peut-être pas aussi négative qu'elle a semblé l'être lors des autres conférences socio-économiques. C'est que, pour une fois, la Corporation des diététistes peut dire que l'industrie laitière au Québec nous donne des aliments qui sont sains, qui sont bons pour la santé et qui, en fin de compte, sont utilisés grandement dans l'alimentation de base de la majorité des Québécois.

Et évidemment, là, où il faudrait peut-être faire des efforts — et puis on m'a demandé de vous parler des marchés — il y a des marchés qui ne sont pas visés par des programmes soit gouvernementaux ou encore les programmes de l'industrie, entre autres choses, et je penserais, ici, à des groupes de population qui ont nettement été identifiés comme déficients en certains nutriments, comme le calcium, qui ne consomment pas suffisamment de produits laitiers, et qui sont négligés par l'industrie laitière et aussi par les programmes gouvernementaux si on prend l'exemple d'un programme au niveau gouvernemental qui touche les enfants en milieu scolaire.

Il y a une population qui vieillit. Il y a des personnes âgées qui sont déficientes, et cette population-là prend de plus en plus d'importance. Il va falloir penser à des produits qui peuvent être consommés par ces gens-là. Évidemment, ils ne prendront pas plus de lait nature qu'ils en prennent dans le moment, s'ils ont été habitués, depuis l'âge de 20 ans à ne plus en consommer. Alors, il faudrait peut-être penser, et puis développer des produits dans des portions qui conviennent aussi à ce groupe de la population.

Il y a aussi des secteurs comme, par exemple, la restauration où c'est regrettable, mais souvent le lait est vendu, dans les restaurants à des prix excessifs ou, encore il est peu disponible. C'est un message qu'on veut transmettre à la restauration.

Il y a aussi des produits qu'il faudrait peut-être éviter comme les fameux substituts. J'entendais quelqu'un tantôt qui mentionnait: «On veut mettre sur le marché des substituts du beurre, des substituts de fromage». En fin de compte, on n'a aucune raison, au Québec, d'utiliser ces produits-là. Pour la santé, de toute façon, ces produits-là seront plus transformés que le produit naturel, contiendront plus d'additifs, des colorants. On va ajouter toutes sortes de choses dedans et ça ne répond pas à ce qu'on préconise dans le moment dans les changements des habitudes alimentaires des Québécois. Évidemment, il faut penser en termes d'individu.

On pense beaucoup, dans le moment, aussi, à la cuisine institutionnelle, aux établissements. Il y a des questions de formats. Il y a des questions de produits nouveaux aussi. Mais je pense que, dans l'ensemble, l'intervention de la Corporation des diététistes, à ce moment-ci, c'est d'encourager l'industrie laitière au Québec, le gouvernement et tous les intervenants, à continuer d'offrir un produit qui est le plus naturel possible, le moins transformé possible et puis de continuer des campagnes de publicité pour le faire consommer à des prix raisonnables.

Lise Thibodeau

Association des consommateurs québécois

L'Association des consommateurs du Québec tient à féliciter le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec pour ses interventions judicieuses visant une restructuration de l'industrie laitière au Québec et la promotion des produits laitiers québécois de qualité.

On ne peut qu'acquiescer aux objectifs de la politique alimentaire qui vise une diminution de 50% dans la consommation de sucre par exemple. Notons sous ce chapitre, que les yogourts dans l'ensemble en contiennent beaucoup trop. Qu'une certaine marque de colorants, des additifs dont l'Association des consommateurs du Québec encourage et encouragera le boycottage systématique.

L'objectif de diminuer de 25% la consommation de matières grasses nous fait penser à la crème glacée. Si «les consommateurs préfèrent une crème glacée additionnée de fruits, de noix, etc.» (rapporte «l'État de la situation»), c'est peut-être qu'ils veulent avoir «la mère nature de leur bord» et ne sont inconsciemment pas satisfaits des crèmes glacées et autres délices glacés à forte teneur en gras, gom-

mes de caroube, karaya, carragénine, carboxyméthylcellulose, sulfate de calcium, polysorbate 80, colorants et arômes x, y, z... qui sont loin de la sorbetière traditionnelle.

On ne peut également que se réjouir du programme de distribution de lait dans les écoles, puisqu'il s'inscrit, croyons-nous, dans un cadre éducatif pour une meilleure santé des Québécois. Tous finalement sont convaincus de l'importance du lait et des produits laitiers dans une saine alimentation; nous avons aussi la conviction que les Québécois ont une nostalgie du beurre, même pâle — qu'on leur dise simplement pourquoi il est pâle — la margarine a profité de la frousse du cholestérol et naturellement et surtout de prix plus bas.

Le document de base sur l'industrie laitière propose aux responsables de la mise en marché des produits laitiers, de miser sur l'aspect visuel du produit pour attirer l'attention du consommateur québécois. Nous estimons que cela est fort valable pour des produits soumis à une forte compétition étrangère — exemple: les fromages fins du Québec qui gagnent l'appréciation des gourmets — ou si l'on veut vendre des produits-gadgets ayant peu de qualités intrinsèques, misons sur le tape-à-l'oeil. Les consommateurs réagiront de moins en moins positivement là-dessus. Nous sommes convaincus que l'accent doit être mis sur la valeur nutritive du produit parce que les consommateurs avisés lisent et liront de plus en plus les étiquettes; ils ne veulent pas payer pour un emballage sophistiqué qui n'ajoute strictement rien à la valeur réelle du produit. En ce sens, les produits dérivés n'ont sans doute pas pris toute la part potentielle du marché des produits laitiers. Pour ce qui est des représentations auprès des agences gouvernementales, je reviendrai tout à l'heure.

Normand Fontaine

Société coopérative agricole québécoise des producteurs de lait nature

Devant cette tribune, je voudrais apporter notre point de vue au niveau de la demande du lait nature à l'état frais qui a vu sa consommation per capita se stabiliser au cours des dernières années et même connaître une certaine augmentation. Cet état de faits est le résultat d'une publicité agressive et du programme «lait-école» du ministère de l'Agriculture. On constate également, à la lecture du tableau 3, page 17 du document «état de la situation», que les produits laitiers et traditionnels ont vu leur consommation se stabiliser et même se réduire dans certains cas, tout particulièrement dans le cas du beurre. Cette diminution de consommation s'apparente à la tendance générale qu'ont les consommateurs d'aller vers des produits de consommation alimentaires plus prestigieux tels les fromages de spécialité, et certains fromages fondus. Même dans le cas du fromage cheddar, on constate une stabilisation des ventes; ce type de fromage étant perçu comme un produit un peu plus traditionnel.

Est-il nécessaire de rappeler ici l'inquiétude que l'on peut éprouver devant l'introduction de substituts au fromage, ce qui n'aurait d'autre effet que de réduire d'une façon importante ce potentiel de débouchés en équivalent lait, phénomène qu'on a connu dans le cas du beurre. Sur ce même sujet, rappelons le danger potentiel que sont les importations de ces produits, de même que les fromages dont la réglementation dépend du gouvernement fédéral. Je pense que, ici M. Garon va se faire le défenseur de nos produits québécois.

Étant donné l'importance de l'industrie laitière au Québec, nous aimerions connaître les politiques du ministère de l'Agriculture sur la question des substituts au lait. Dans le beurre, on nous indique une diminution de 1% du prix du beurre qui a pour effet d'en réduire la consommation de 1,06. Certains considèrent les tendances économiques comme irréversibles et peuvent développer une politique de défaitisme face à cette situation. Est-il nécessaire de rapperler qu'une vigoureuse campagne de publicité dans le cas du lait frais a eu pour effet d'arrêter la baisse de consommation?

Un programme global de développement des ventes visant à contrer les facteurs négatifs et à valoriser les facteurs positifs pourrait certainement augmenter la consommation du beurre. Dans les autres produits, nous retenons aussi qu'un nouveau produit peut aussi être le fait d'une présentation différente et plus attrayante.

Il est à noter que les équivalents lait pour les produits de spécialité sont relativement peu importants et, même si on doit continuer à les développer, il ne faut pas oublier la base large que représentent nos produits traditionnels pouvant être développés par une présentation plus adéquate et conforme aux besoins des familles.

Au niveau de l'éducation alimentaire, je pense qu'il faut préparer de plus en plus des campagnes de formation populaire quant à la valeur alimentaire des produits laitiers et peut-être devrait-elle s'adresser, dans un premier temps, aux professionnels de nutrition. De même, l'expérience du lait-école devrait s'accompagner d'une gamme plus étendue de produits laitiers.

Également, dans le domaine de la consommation, l'utilisation des produits laitiers est plus importante dans les couches plus jeunes de la société et pour empêcher la baisse de consommation, on devrait travailler plus au niveau des classes jeunes qu'au niveau des classes plus âgées de la société, et également d'y ancrer de nouvelles habitudes alimentaires.

La publicité est devenue aujourd'hui l'une des charges inévitables pour n'importe qu'elle entreprise. Elle ne doit pas être négligée. Est-il nécessaire de rappeler le dommage considérable causé à l'industrie du beurre par une publicité défavorable et non contrée et par des opinions pseudo-scientifiques montées en épingle.

Les nouveaux produits, je crois qu'ils sont la résultante d'une adaptation qui sera d'autant plus profitable à l'industrie qu'elle permet des accroissements de la consommation des produits laitiers. Cet accroissement et cette adaptation ne peuvent se faire sans la participation importante de l'État, de l'assistance aux entreprises dans le programme de recherche.

Bernard Turcot

Association des épiciers en gros de la province de Québec inc.

L'association des épiciers en gros fondait, il y a quelques mois, une nouvelle division qui s'appelle l'Association des distributeurs aux services alimentaires du Québec. Cette association aidera sans doute à combler certaines carences qui ont été relevées dans le document publié par le Secrétariat des conférences, particulièrement en ce qui a trait à la distribution des fromages fins du Québec, à la promotion des produits laitiers.

Pour ce qui et des repas consommés hors foyer, vous pouvez être assuré que l'Association des distributeurs aux services alimentaires appuiera toute initiative de promotion de vente des produits laitiers dans le domaine de la restauration, comme la Régie l'a fait et le fait toujours dans le domaine du marché de détail en alimentation.

Le colloque qui se tenait à Montréal les 21 et 22 janvier derniers sur la distribution du service alimentaire, réunissait plus de 250 personnes représentant tous les maillons de la chaîne des services alimentaires. Cela nous a permis d'identifier certains problèmes et nous sommes déjà au travail pour leur trouver des solutions. Le travail, toutefois, de cette association ne se résume pas à identifier des problèmes et tenter de les solutionner, mais elle s'engagera aussi avec énergie à promouvoir l'utilisation des produits du Québec et les produits laitiers n'y échapperont pas.

Yves Lemay

Association des distributeurs indépendants du Québec

L'association des distributeurs du Québec, ce sont les laitiers qui font la livraison du lait de porte en porte, et également dans les commerces, dans la majorité de la province de Québec. J'aimerais, à ce stade-ci, relever une intervention faite au début par les consommateurs au sujet des ristournes qui sont payées sur le prix du lait. Ca touche, je pense, la question du lait frais, la demande du lait frais. La demande est fonction du prix et fonction de l'offre aussi, nécessairement. Mais le prix, comme il a été souligné dernièrement par l'Association des distributeurs in-

dépendants lors, justement, de la dernière audition de la Régie des marchés agricoles, le prix, même s'il est fixé par cette Régie, n'est pas respecté par tout le monde.

À ce moment-là, j'aimerais revenir sur une affirmation de l'état de la situation où on dit qu'au Québec, il y a seulement une différence de 2¢ le litre livré à domicile et le litre au comptoir, alors qu'en Ontario, on se retrouve avec une différence de 6 à 7¢. Cette différence-là de deux cents c'est entre les prix maxima de lait. Si on considère les prix minima, il y a effectivement une différence de 6 à 7¢ le litre. Cette différence est de 20 à 24¢ même un maximum de 28¢ sur le sac de quatre litres.

Cette différence-là est la même officiellement qu'en Ontario et même si on veut faire des distributeurs indépendants, un organisme désuet au Québec, je pense qu'on est quand même responsable de la livraison de 80% du lait dans toute la province de Québec, soit à domicile et aussi dans les commerces, partout à l'exception de la région de Montréal. Alors, la ristourne dans le domaine du lait, actuellement, on en est les dindons de la farce. Parce que le lait est vendu par la laiterie le même prix au distributeur pour livraison à domicile et aussi, pour livraison dans les commerces. Sauf que par le jeu des ristournes sous la table, le commerce va payer moins cher.

Le commerce, comme on le sait, doit fonctionner sur une marge de profit aux alentours de 16 à 17%. Je pense que ce n'est contesté par personne, et les prix actuels de la Régie des marchés agricoles donnent une marge de profit de 9½% sur les prix minima. Alors, la question de la fixation des prix du lait et le respect de ces prix est le problème que veut soulever l'Association des distributeurs indépendants. Si le prix était effectivement respecté, je pense que nos distributeurs auraient une concurrence plus loyable de la part des détaillants en alimentation et le prix du lait pourrait effectivement baisser aussi.

Jean-Claude Blondeau

Association des restaurateurs du Québec

J'aimerais faire une mise au point concernant le document de réflexion dont tout le monde a pris connaissance. Dans les documents antérieurs, on faisait référence aux restaurants, hôtels et institutions. Et dans celui-ci, on réfère à l'ancien terme qui est: hôtels, restaurants et institutions, alors qu'on sait très bien que le marché de la restauration que nous représentons, ici, au Québec, est de l'ordre de au-delà de deux milliards par année, et celui de la table, ou des repas servis dans les hôtels, représente environ 122$ millions, ce qui représente moins de 10% de ce secteur-là. C'est un petit peu comme si on faisait référence à une région du pays, par exemple, en disant toujours: Nouveau-Brunswick, Québec et l'Île-du-Prince-Édouard. Alors, je pense qu'il y aurait peut-être lieu, éventuellement, d'en revenir aux termes plus modernes qui réflètent la réalité.

Maintenant, du côté présence du lait, on en a parlé tout à l'heure. Madame Tremblay a fait allusion au lait qui pourrait être popularisé davantage dans nos établissements de restauration. Je pense que la présence d'un produit est très importante et, moi-même, pour avoir habité deux ans en Ontario, j'ai remarqué que à toutes les conférences auxquelles on assistait, pendant les pauses-café, il y avait toujours des pots de lait, dans des bassins de glace. Et je pense que ce n'est pas tellement la consommation extraordinaire, mais c'est simplement la présence. On remarque, pendant les pauses-café, qu'il y a toujours la présence de boissons gazeuses. Eux n'oublient pas de suggérer que leurs produits soient présents.

Et les habitudes alimentaires ça se crée et on peut s'habituer, comme dans certains endroits — je parle de l'Ontario et même aux États-Unis, où on a habitué les gens à boire du Scotch avec du lait — on boit du jus de tomates avec de la Vodka avant un repas parce qu'on dit: «Si je suis obligé d'en prendre deux ou trois, bien ça va tranquillement me nourrir en même temps». Alors, on ne pense pas à ça, mais ça serait tout à fait normal, au moment où on prend de alcools, et avec l'économie d'énergie, dans bien des endroits aux États-Unis, on ne vous offre même plus de glace. Alors le lait, je pense, pourrait très très bien se mêler à la liqueur de café. Et pour ceux qui n'ont jamais goûté à ça, c'est très bon.

Je pense qu'il y aurait un lieu de pénétration dans les bars. On sait très bien que, aujourd'hui, si on parle du domaine de l'hôtellerie, ce qui intéresse les hôtels, en réalité, c'est les ventes dans les bars et dans les chambres. Leur volume de repas représente seulement 22%. Alors, on sait qu'avec les discothèques et tout ça, on peut créer des habitudes et un marché. Des gens qui, en fin de soirée, par exemple, au moment où on ferme les bars, ne voient pas la possibilité d'aller manger, bien, ils peuvent prendre des consommations avec du lait. Je pense que ça serait déjà là un point de pénétration qui pourrait devenir très intéressant et qu'on n'a pas expérimenté encore.

André Baribeau

Syndicat national du lait (CSD)

En fait, je voudrais apporter aussi notre point de vue concernant la représentation des travailleurs, dans la mise en marché, surtout dans les grosses chaînes de magasin. Parmi les travailleurs, il y en a plusieurs qui font partie de ce qu'on appelle «les routes de gros», où on rencontre le problème de la ristourne. En fait, chez nous, la majorité des gens sont à salaire et commission. Or, on en est rendu que les travailleurs ne font plus de livraison, mais ils font du marketing, c'est-à-dire qu'on travaille surtout pour rendre service aux marchands de gros qui, eux, négocient avec l'employeur.

Alors, on se pose la question, quelle partie du travail est consacrée simplement en services? Parce qu'avec les conditions de travail qui sont données, le livreur,

chez nous, gagne son salaire en autant qu'il vend du lait. Mais il ne gagne pas de salaire quand il rend service. Or, je pense que, ça, c'est un phénomène aussi qu'il faudra regarder.

Il y a des ristournes qui se donnent par la négociation au point de vue monétaire. Il y a définitivement, aussi, des ristournes qui se donnent en service et à mon sens, la Régie des marchés agricoles défend ce genre de services. Quand est-ce qu'on va en faire l'application? Ça, c'est un problème provincial chez nous, dans la région de Québec que je représente, c'est un problème monumental et c'est une guerre épouvantable. On ne peut pas se permettre de dire à un: «Tu vas arrêter», pendant que l'autre continue.

Même si on semble reconnaître que les travailleurs dans l'industrie laitière sont assez bien payés, je pense aussi qu'il va falloir tenir compte, tantôt, des services qu'on rend aux alimentations en gros. Les travailleurs des laiteries, chez nous, ne sont pas des agents de services, mais des livreurs de lait qui gagnent leur vie à livrer un produit laitier et non à rendre service.

Je pense que ça aussi il va falloir qu'on y regarde afin de le régler une fois pour toutes et puis que tout le monde sache que même si dans l'industrie laitière on semble dire qu'on a de bons salaires, il leur faudrait savoir pourquoi ces bons salaires sont payés. Est-ce qu'ils sont payés en services? Ou est-ce qu'ils sont payés parce qu'on livre des produits laitiers? Chez nous, il y a des routes de gros sur lesquelles un livreur peut livrer jusqu'à 400 caisses, simplement dans ce qu'on appelle les chaînes de magasins. Or, ça, c'est énorme.

Le service à domicile est très important pour la rentabilisation des laiteries. Tenter de faire disparaître ce genre de choses, pour moi, ça serait épouvantable. Ça fait 25 ans que je travaille dans une laiterie, alors j'en ai vu pas mal. Mais, de plus en plus, la tendance qu'on reconnaît à nos livreurs de gros de rendre service apporte des drôles de problèmes de mise en marché. Je pense que ça, il faudrait en tenir compte.

Philippe Pariseault

Coopérative fédérée de Québec

Je me suis permis d'écouter un petit peu les interventions qui ont été faites par les partenaires de l'industrie laitière, je parle surtout au niveau de la laiterie, du lait de consommation, etc. et je me rends compte que nos partenaires son nombreux. Par contre, chacun de ces partenaires possède un des centres de décision de notre entreprise.

On parlait tout à l'heure de la marge, peut-être, de 9½%, marge brute d'opération pour une laiterie. Par contre, on nous dit qu'on remet des ristournes de 10%. Le consommateur paie trop cher. Il devrait payer 5 à 10% de moins. L'employé n'est pas assez payé et demande 2 à 3% de plus. Ceux qui nous fournissent les intrants, à toutes les années, nous avisent de l'augmentation des coûts, des cartons, et des autres produits qui rentrent dans nos opérations.

La situation de la laiterie, à ce moment-là, devient excessivement complexe. On paie les salaires, certainement, que nos concurrents paient. On paie ce qu'on peut. On doit négocier les prix qu'on paie aux producteurs. En effet, dans le lait nature, on ne le négocie même pas, c'est une décision pure et simple de la Régie des marchés agricoles. Je pense que les consommateurs le savent aussi. Et on doit essayer de faire fonctionner, avec tout ça, une opération qui devrait être rentable.

Je pense que si on regarde de près notre opération on se rend compte qu'elle connaît, depuis plusieurs années, une situation très difficile. On ne peut pas satisfaire tout le monde et continuer à vivre. C'est une remarque que j'essaie de faire, tenant compte que c'est beau faire de la recherche; on en fait. C'est beau faire de la promotion; il faut de l'argent pour la faire aussi.

Et d'autres facteurs qui ne sont peut-être pas connus d'une façon générale, interviennent aussi. On disait tout à l'heure que le distributeur, le *jobber*, en fait, paie moins cher que celui qui vend au détail notre produit. C'est clair parce que, en plus, il le livre. Alors, il y a tout de même les frais de livraison qu'on n'a pas et que lui absorbe. Et là aussi, il y a tout un réseau de gens qui possèdent des routes de lait; qui achètent le lait de la laiterie pour le redistribuer et qui, nécessairement, ont toujours la capacité de négocier d'une laiterie à l'autre un meilleur prix, et, c'est encore un facteur très important dont dépend la survie d'une laiterie. Je pense qu'il faut être conscient de tous ces facteurs.

Pierre Racicot

Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec

D'abord, je pense que ça serait peut-être bon de clarifier l'information qu'on a. Lorsque la Régie des marchés agricoles fixe le prix du gros, elle calcule dans son prix un taux de rendement de 15%, et non pas de 9% pour les laiteries.

Deuxièmement, en ce qui concerne l'intervention de M. Baribeau, moi, ce que j'ai compris, c'est que il ne s'en allait pas vers une augmentation de 2% des salaires. Il s'en allait — et dans son argument, il disait: «À cause des ristournes, à la limite, on pourrait même, je pense, être obligé, à un moment donné, d'être payé pour ça»; c'est-à-dire qu'il dénonçait finalement l'impact des ristournes sur les services qu'ils sont obligés de donner et pour lesquels ils ne sont pas payés.

Troisièmement, les consommateurs, nous autres, quand on demande une diminution de 6 à 10%, c'est l'équivalent du montant des ristournes qui ont été accordées, par exemple, l'an dernier. C'est une valeur d'à peu près 6 à 10$ millions. Mais on ne demande pas aux laiteries de le donner, d'en donner un autre. Vous le donnez déjà, sauf que vous le donnez aux distributeurs. Or, nous autres, ce qu'on demandait, c'était que la Régie diminue le prix plancher de vente de lait aux consommateurs. Ce n'est pas à vous autres qu'on demande de la payer, vous le donnez déjà votre dix millions. Il va aux distributeurs. Mais c'est cet argent-là, nous autres, qu'on veut avoir dans nos poches, qu'on ne veut pas qui s'en aille, qui reste dans la poche du distributeur parce qu'eux autres aussi sont payés selon la Régie des marchés agricoles et ils tiennent compte du taux de rendement de l'entreprise pour qu'elle fasse des profits raisonnables sur le litre de lait.

Dans l'hypothèse où la Régie des marchés agricoles diminue le prix du lait de 6 à 10% c'est-à-dire que, plutôt que les consommateurs le paient, 62¢ le prix minimum que vous le rendez pour les grandes chaînes et les magasins affiliés, ils le paieraient 56¢. Normalement, il devrait y avoir une augmentation de la consommation, si on accompagne ça d'une campagne d'information intéressante et intelligente.

En conséquence, est-ce que ça ne serait pas aussi très rentable pour vous d'avoir un bon roulement sur les tablettes; faire en sorte que le lait, même s'il y a une diminution de la marge, à la limite, vous vous reprendriez sur le volume. Nous autres, on pense que plus il va se consommer de lait au Québec, plus ça va être rentable, pas seulement pour les chaînes, pas seulement pour les laiteries, mais aussi pour les producteurs.

Une autre question complémentaire: M. Lemay, vous dites que ça provoquerait peut-être une diminution du prix du lait aux consommateurs, j'aimerais savoir votre évaluation de combien, selon vous, le lait diminuerait.

Yves Lemay

Association des distributeurs indépendants du Québec

La première question que M. Racicot a posée, je pense qu'elle s'adresse aux détaillants en alimentation. La deuxième me revient. En fait, nous l'évaluons à 2½¢ 3¢ le litre actuellement.

Michel Tremblay

Conseil québécois du commerce de détail

Je voudrais intervenir au nom du Conseil de détail du Québec, mais aussi plus par-

ticulièrement au nom des chaînes de supermarchés et rappeler que, en réponse à l'intervention de M. Racicot, au niveau des chaînes, nous suivons la réglementation telle qu'établie par la Régie des marchés agricoles. Pour nous, on achète le lait au prix minimum fixé et on le vend au prix minimum fixé également. En dehors de ça, notre intervention est inexistante. On se fie, on se limite aux réglementations de la Régie des marchés agricoles.

Pierre Racicot

Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec

Alors, ma question ce n'est pas de savoir si vous êtes coupable ou pas. Ma question c'est de savoir s'il y a possibilité qu'il y ait diminution du prix du litre de lait et si ça serait rentable pour vous financièrement de diminuer le prix du litre de lait.

Si vous me dites que ce n'est pas rentable, là, je vous préviens, j'ai une deuxième question. Alors, pourquoi, dans ce cas-là, Steinberg a déjà demandé une diminution du prix du litre de lait à la Régie des marchés agricoles du Québec. Et puis, à ce moment-là, Sealtest est intervenu dans le même sens.

Michel Tremblay

Conseil québécois du commerce de détail

Quant à la rentabilité — premièrement, votre première question portait sur le fait de l'élasticité de la demande par rapport au prix. Il s'agirait de voir les études économiques qui sont faites à ce sujet-là. Il est bien sûr que, pour un produit hautement périssable comme le lait, le taux de roulement sur les tablettes, si effectivement la demande s'accroît lors d'une diminution de prix est nécessairement à l'avantage des chaînes d'alimentation.

Maintenant, à savoir si — finalement, les chaînes d'alimentation ne sont pas en désaccord avec une diminution du prix du lait. Je ne viens pas faire un plaidoyer de culpabilité ou non-culpabilité. Je viens tout simplement dire que, pour nous, le prix du lait est fixé par la Régie et nous nous contentons de suivre les directives de la Régie. La question de rentabilité est une question qui, évidemment, est liée à la demande, et si cette demande-là s'accroît, il est normal de croire que la rentabilité s'accroîtra aussi.

André Charbonneau

Président des délibérations

Il s'agit du prix de plancher et non pas du prix moyen, là. Est-ce que vous avez quand même une hypothèse sur la diminution du prix de plancher?

Michel Tremblay

Conseil québécois du commerce de détail

Bien, il faudrait procéder, à ce moment-là, à des études sur le taux de changement qu'il y aura dans la demande par rapport à la diminution du prix plancher. Nous n'avons pas d'hypothèses ou d'études faites sur ce sujet précis, actuellement.

Pierre Gaudet

Union des producteurs agricoles

Je regarde se dérouler le débat et puis ce n'est pas sans m'inquiéter, dans le sens qu'on parle des volumes, on parle de la rentabilité des espaces de tablettes, on parle de ristournes. On parle de tout ce qu'il y a entre les deux, les affaires qui s'appellent obscures, qui sont difficiles à clarifier et puis, nous autres, les producteurs, on passe pour des *criss* de beaux dindons, là-dedans, au fond.

Je regarde se faire la discussion actuellement, et puis je regarde ce qui se passe aussi dans les journaux depuis un certain temps, ç'a un effet extrêmement négatif ça aussi sur le marché. Tu sais, quand on se met à crier gros comme le bras à tout le monde que le lait est trop cher et puis qu'il y a du monde qui se graisse dans le lait, là, qui s'engraisse — quand je me regarde, ça m'inquiète, mais je veux dire, je suis un peu suspect sur ces questions-là.

Le secteur de la production, dans le cas du lait, c'est un des secteurs où l'efficacité des entreprises, les fermes, a le plus augmenté. Il n'y a pas d'industrie qui a plus augmenté son efficacité depuis les 20 dernières années. On est parti avec des vaches qui avaient très peu de rendement jusqu'à 4 000 livres de lait et puis on est rendu avec des moyennes de production qui ont augmenté d'une façon très très intéressante, très positive.

On est parti avec des fermes qui avaient des difficultés financières, qui en ont encore parce que le niveau d'endettement a augmenté. On est passé d'une situation d'agriculture vivière à une situation d'agriculture plus développée. Ça, ce n'est pas eux autres qui l'ont fait, ce sont des gars qui sont au secteur de la production.

Quand on arrive maintenant sur le marché et puis qu'on réclame pour nos produits les coûts de production. Et puis pas faits en cachette, avec les livres ouverts sur la table, avec une formule. Si tout le monde veut les ouvrir ses livres, on est d'accord à les réouvrir nous autres aussi. Seulement, ce qui se produit, c'est qu'on est toujours tout seuls à mettre nos livres sur la table, on se réveille tout le temps dans une situation où les seuls qui ouvrent leurs livres carrément sur la table, à toute fin pratique, ce sont les producteurs et c'est ce qui permet, globalement, à tout le monde, de fouiller dans le système.

Notre rôle, nous autres, comme producteurs, ce n'est pas d'agir comme la Saint-Vincent-de-Paul. Si la société a besoin d'avoir des produits et si les consommateurs au Québec ont besoin d'avoir des produits on est d'accord. On est intéressé à fournir ce stock-là aussi aux consommateurs du Québec à des prix qui sont raisonnables. Mais cette raison-là ne vaut pas, par exemple, pour faire en sorte qu'on va continuer d'endetter plus l'agriculteur et puis qu'on va rendre plus difficile la production en tordant le torchon toujours un peu plus. En disant: vous autres, les producteurs, tordez donc la guenille encore un bout. Il y a peut-être un bout d'efficacité que vous êtes capables de faire.

On est prêts à aller plus loin sur la question d'efficacité. On est volontaires et puis on se porte en avant pour dire: essayons encore d'améliorer nos conditions de production. Essayons d'être plus efficaces. Mais, bon Dieu de Sorel, les argents qu'on prend comme producteurs pour intervenir positivement dans le développement du marché au niveau de la promotion, on annule leurs aspects par des discussions bâtardes, c'est ça qu'on fait.

Je ne dis pas qu'il n'y a pas de raison de les faire ces discussions-là. Ça, je voudrais bien être capable ausssi de l'admettre. Mais je pense qu'il y a des planchers et il y a des tables pour le faire et puis ce n'est pas — moi, c'est mon opinion, en tout cas — ce n'est pas en se servant de l'ensemble des mass-médias qu'on va réussir à apporter des changements positifs d'une part pour les consommateurs, et d'autre part pour les transformateurs, et puis aussi surtout pour les producteurs.

Gilles Tousignant

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Alors, pour faire suite un peu à ce que M. Gaudet vient de mentionner, j'aimerais également qu'on prenne bien conscience que, au cours des dernières années, dans le secteur de la transformation, il y a eu une concentration assez poussée des usines de transformation et des réseaux de distribution qui ont eu pour effet de minimiser les coûts également dans ce secteur-là. Et lorsque, le côté des consommateurs, on nous parle d'un pourcentage ou d'une marge de 9%, je ne vois pas ça dans aucun des rapports que le secteur de transformation a présenté à la Régie des marchés agricoles.

Ce que le secteur transformation a fait il y a quelques années en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et la Régie des marchés agricoles, c'est une étude en profondeur pour reprendre un terme encore de M. Gaudet: les entreprises de transformation ont ouvert leurs livres eux autres aussi et puis on dit: venez voir combien ça coûte pour faire du lait, pour transformer du lait et pour le distribuer ce lait-là. Alors, cette étude-là qui a été faite conjointement par tous ces organismes a donné une formule ou un résultat qu'on utilise présentement et qu'on indexe continuellement au fur et à mesure des augmentations de coûts.

Et le résultat auquel le rapport arrive et qui coïncide exactement à la fraction de cent avec la demande du secteur de la transformation, le résultat n'est que des augmentations de coûts. Il n'y a pas de place, à l'intérieur de ça, pour des augmentations de marge.

Si les augmentations de coûts sont de 1¢ le litre, on demande une augmentation de coûts, une augmentation du prix de vente de 1¢ le litre. Pour la première fois en janvier 1980, le secteur de la transformation a demandé de tenir compte de l'évolution phénoménale qu'il y a eu dans les frais financiers ces dernières années. Ce facteur-là n'avait pas été révisé depuis 1974. On a demandé la révision cette année, et non pas la révision rétroactive, mais de replacer ce facteur financier, ces coûts présentement, chose qui a été refusée dans la décision de la Régie des marchés agricoles. L'augmentation qu'il y a eu dans le secteur transformation et distribution n'est qu'une augmentation unitaire, et non pas une augmentation en pourcentage.

Pierre Racicot

Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec

En réponse un peu aux affirmations de M. Gaudet, nous autres on est bien d'accord pour que tout le monde à l'intérieur de la chaîne de l'alimentation ait le juste prix pour le travail qui se fait. Et puis, on est d'accord avec l'idée que les producteurs laitiers se regroupent en plan conjoint pour aller chercher leur prix dans le marché et ainsi avoir un plus grand moyen de négociations.

Mais on est d'accord aussi, par exemple, pour avoir une Régie parce que c'est la seule façon pour les consommateurs, nous autres, de se protéger d'un monopole, parce que, quand vous vous êtes organisés en plan conjoint, c'est un trait, ça. La seule façon de pouvoir contrer ce monopole-là et puis faire en sorte que le monopole ne bénéficie pas de sa rampe de monopole, c'est vraiment d'avoir la Régie des marchés agricoles.

On est d'accord qu'il ne faut pas que vous soyez tout seuls à ouvrir les livres. Il y en a d'autres aussi. Je pense qu'on va à la Régie des marchés agricoles et puis on sait qu'il y en a d'autres qui ouvrent aussi leurs livres et puis il y en a d'autres qui ne sont pas là et qui devraient peut-être les ouvrir leurs livres aussi. Ça, on est d'accord.

Mais on n'est pas très très heureux des recommandations que vous avez faites ce matin dans le discours d'ouverture quand vous dites qu'on aimerait, pour remplacer la Régie des marchés agricoles et les audiences publiques, s'en aller à la Commission canadienne du lait où là, les indexations sont automatiques, ou à peu près. De toute façon, vous ne nous avez pas dans les jambes! C'est que je comprends l'idée. Vous dites: quand vous chiâlez, les consommateurs, vous risquez de

faire diminuer la consommation du lait. On n'a jamais tant chiâlé depuis 1975, dans le lait, il y a eu des augmentations plus au Québec que dans le reste du Canada.

Pierre Gaudet
Union des producteurs agricoles

C'est nous qui avons payé la facture.

Pierre Racicot
Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec

Ce n'est pas sûr, ce n'est pas sûr. Là, on pourrait revenir sur les revenus nets, par exemple, qui sont dans «l'état de la situation», voir ce que vous en pensez. Il semble que les revenus nets soient rendus à 23 000$. C'est intéressant. C'est plus intéressant qu'avant. Est-ce que c'est vous autres tout seuls qui avez fait les frais? Ça, je n'en sais rien, OK, et puis ce n'est pas à moi à le juger. Je suis d'accord pour que vous ayez tout votre dû. Correct.

Mais le fait qu'on travaille et puis qu'on essaie de freiner les augmentations et puis même qu'on travaille pour les baisses, ça ne veut pas dire que la baisse qu'on demande, c'est vous autres qui allez la payer; ce n'est pas vous autres. À faire diminuer l'augmentation, le fait de dire qu'il faut respecter les prix de la Régie des marchés agricoles, selon nous, ça valorise le lait auprès du consommateur. C'est un aliment important, complet pour la santé, et c'est pour ça qu'il faut qu'il soit consommé, particulièrement par les consommateurs à faible revenu, mais aussi pour les consommateurs qui ont des enfants. C'est pour ça qu'on a travaillé sur le lait-école. Et ça, c'est un élément qui valorise le lait et qui valorise la consommation.

Parce que le lait, ce qu'on y a accroché, à un moment donné, c'est la fameuse affaire du cholestérol. Mais en réalité, ce qui est nocif pour la santé, c'est bien plus le gras que tu prends dans la viande de boeuf et ailleurs que dans le lait. C'est le régime alimentaire, de toute façon qui provoque le cholestérol. Ce n'est pas le lait à 3%.

Alors, c'est ça qu'il faut démolir aux yeux du consommateur. C'est un régime de bonne nutrition d'ensemble. Mais il y a une côte à remonter et c'est pour ça que je ne suis pas sûr que, effectivement, si on a une baisse du prix du lait, que la consommation va partir en flèche parce que, justement, il y a un préjugé contre un certain type de lait et puis le monde, à un moment donné, ils mettent tout ça dans le même bateau. C'est pour ça qu'il va falloir que ça soit accompagné par une campagne efficace. OK. Quand je dis efficace je veux dire démolir, justement, un certain nombre de préjugés, faire des mises au point d'information concernant la qualité nutritive du lait.

Pierre Gaudet

Union des producteurs agricoles

Je pense que, au fond, on a intérêt globalement, tout le monde, à mettre les cartes sur la table et à les mettre comme il faut. La seule chose qui m'apparaît importante de faire, par exemple, c'est de s'assurer, quand on veut mettre les cartes sur la table, qu'on les met toutes, qu'on ne met pas rien que le bout qui fait notre affaire.

Et nous autres, là-dedans, quand on regarde l'ensemble de l'économie, qu'on regarde partout ailleurs, qui dans l'économie est obligé de demander la permission au voisin pour augmenter ses prix? Pas grand monde. Il y a le CRTC. Eux autres, ils font des enquêtes, et puis Bell téléphone, pour eux, ce n'est pas un problème, ils augmentent tout le temps, tu sais ce que je veux dire. Après ça, il y a les producteurs qui sont obligés aussi de passer par une Régie pour savoir où est-ce qu'ils vont. Va-t-on, nous autres, les producteurs, avoir droit à une augmentation de prix pour notre produit?

Ceux qui nous fournissent le stock, ils ne demandent pas la permission, eux autres, à personne. Ils disent: l'engrais chimique, cette année, elle coûte 33, 34, 35% de plus, et puis, dans des cas, bien, il y a des engrais qu'on payait l'année passée 220$ la tonne et puis qui étaient rendus, hier, à 405$ et on les utilise comme producteurs parce qu'on est obligé de les utiliser pour avoir un niveau d'efficacité et qu'on va pouvoir transférer au niveau de la consommation.

Là-dessus, je ne veux pas soulever le débat plus, mais seulement, par exemple, je voudrais qu'on le fasse à la bonne place, et de s'assurer que, en le faisant, on va avoir des effets positifs pour les consommateurs, et puis pour les producteurs et puis tous ceux qui sont dans le milieu aussi, parce que les producteurs, il y a une autre affaire qu'il ne faut pas oublier non plus: les producteurs sont propriétaires des entreprises qui transforment 70-80% du lait au Québec. Il ne faut pas oublier non plus cet aspect-là. Et puis les producteurs sont impliqués aussi à certains niveaux dans la transformation. Or, moi je pense qu'il ne faudrait pas faire de faux débat, mais il faudrait s'assurer, par exemple, que, quand on demande au monde de mettre les cartes sur la table que tout le monde les mette en même temps et puis qu'on mette toutes les cartes.

Philippe Pariseault

Coopérative fédérée de Québec

Je reviens à une remarque qui a été faite tout à l'heure, non pour faire un débat avec la question, mais juste pour mettre une chose au point; elle a été faite par le représentant de la FNACQ. Il a dit que la marge fixée par la Régie pour les laiteries, c'est 15%. Mais c'est 15% sur l'investissement, ce n'est pas 15% sur l'opération. Il faudrait faire attention quand on fait des chiffres de s'arrêter au bon endroit.

Une autre chose: on a fait allusion à deux entreprises. Il faut faire bien attention quand on regarde la distribution ou la vente d'une laiterie, de tenir compte du mixte de ces ventes. Aller livrer en gros à un endroit, ça coûte beaucoup moins cher qu'aller livrer 8, 10, 12 litres à des petits. C'est ce qu'on appele le mixte chez nous. Or, les mixtes varient selon les entreprises tant acheteuses que vendeuses. Ça serait une chose qu'il faudrait bien considérer dans le débat.

Léonard Roy

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Sur cette question du débat qui a déjà consommé pas mal de temps, j'aimerais apporter une attitude que je voudrais constructive. D'abord, nous reconnaissons l'approche très valable de la Fédération des associations de consommateurs sur cette question. Je voudrais pouvoir dire que c'est nouveau, sans vouloir insulter personne. Mais, au moins, là je voudrais le souligner.

Les industriels laitiers sont mis en cause par une demande d'enquête qui a été rendue publique au moyen d'une conférence de presse. Donc c'est public, tout le monde en parle. Bien, là, il y a certaines choses que le Conseil de l'industrie laitière doit dire. Premièrement. Tous les secteurs que nous représentons tiennent à conserver le mécanisme de fixation de prix du lait tel qu'on le connaît actuellement, incluant la fixation des prix au gros, pour les mêmes raisons qu'on l'a demandé il y a peut-être 15 ans, et ces raisons-là sont encore valables. Il s'agissait, en l'occurence, surtout d'apporter de la rationalisation dans le système et de protéger les PME. Ça vaut encore.

Deuxièmement. Le Conseil de l'industrie laitière, pas plus que l'UPA ou les autres organismes professionnels, ne peuvent accepter que, une fois que des règlements ont été votés et mis en force, que lesdits règlements ne soient pas respectés, et les ordonnances, c'est dans la catégorie des règlements. Et le Conseil de l'industrie laitière n'a de cesse de demander que les ordonnances soient appliquées. Et nous, on ne fait pas la police mais, par exemple, on ne peut pas supporter de laisser colporter qu'il y ait des brèches apportées aux règlements. On va au point de demander à l'État de punir les délinquants même quels qu'ils soient. On n'a pas le choix et c'est ça qu'on a fait et c'est ça qu'on va continuer à faire.

Troisièmement. Dans cette question des escomptes, on voudrait que tous les intervenants soient conscients qu'on est dans un domaine de commerce, d'échange de services et que d'abord jamais on ne devrait affirmer que tout le monde fait ci et tout le monde fait ça. C'est souverainement injuste et je reconnais à l'association en question d'avoir pris cette précaution au moins oratoire. Ensuite de ça, je veux dire: étant donné que le libellé de la demande de la Fédération des associations de consommateurs comporte «enquête»; bien, moi, je suggérerais — et nous, nous sommes prêts à participer à n'importe quelle enquête, recherche, comité de

recherche, pour tâcher d'éclaircir cette question-là et d'arriver à quelques chose de plus constructif s'il y a lieu. Étant donné que nous sommes prêts à faire ça et puis je suis sûr que les autres secteurs, qu'ils soient dans le domaine de la distribution ou autrement, sont prêts aussi à jouer ce jeu-là.

Et enfin... est-ce qu'il n'y aurait pas moyen qu'on limite cette discussion et puis qu'on puisse toucher des questions comme la recherche, comme l'exportation, comme la loyauté aux produits laitiers, toutes questions sur lesquelles on devrait chercher à avoir un consensus.

Yves Lemay

Association des distributeurs indépendants du Québec

Très brièvement, suite à l'intervention du Conseil de l'industrie laitière, je m'aperçois que la majorité des intervenants, ici, sont d'accord pour que la Régie des marchés agricoles continue à remplir son rôle tel qu'elle le fait actuellement, que les mêmes catégories de prix de lait continuent à exister aussi, et qu'on demande de plus en plus le respect intégral de ces ordonnances-là.

Il y a simplement un point sur lequel je diffère d'opinion avec l'industrie laitière, c'est que le lait a été soumis au mécanisme de la Régie des marchés agricoles pour le sortir, justement, du marché de la libre entreprise. Alors, le lait n'est pas un marché libre. Or, c'est pour ça, justement, que la Régie est là. Alors, si on s'entend sur la Régie, il faut quand même s'entendre aussi sur les conséquences directes et indirectes.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Au premier tour de table, ce matin, l'intervention de madame Thibodeau m'a frappé, quand elle a parlé qu'il y a plusieurs produits qui, par des additifs, avaient perdu leur caractère de produits naturels. Et puis là, je me place un peu comme consommateur, je pense que les produits du lait, les produits laitiers ont toujours été considérés comme des produits naturels. C'est pour ces fins-là que les consommateurs les recherchent.

Le ministère de l'Agriculture fait des efforts considérables, au niveau des producteurs qui sont pénalisés quand il y a des antibiotiques, etc. Aujourd'hui, on peut dire qu'au point de vue des antibiotiques dans le lait, il y a un très bon contrôle et puis que, quand le lait arrive à l'usine, il n'y a pas d'antibiotiques dedans où c'est des traces à peu près insignifiantes avec les contrôles qui ont été mis en place.

Par ailleurs, au niveau de la transformation, là on change la nature du lait et puis on en fait un produit qui est moins naturel qu'auparavant. Moi, ça m'inquiète, parce que j'ai la conviction que le principal argument de vente du lait et des produits laitiers, c'est que c'est un produit naturel. Et j'aimerais que, au cours des discussions ce point-là soit éclairci pour voir si, véritablement, on est en train de transformer les produits.

Il y a une question que je me pose aussi, quand je regarde les produits, quand j'achète de la crème glacée moi, je l'achète au Québec et je l'achète aux États-Unis, ce n'est pas la même affaire. Je la trouve légère pas mal, ici. J'ai déjà lu des articles dans les journaux comme tout le monde et c'est pour ça que je parle comme consommateur; est-ce que c'est vrai qu'on achète du vent? Ou bien si on devrait vendre la crème glacée au volume, au lieu de la vendre au poids?

Je me pose la question parce que le meilleur argument pour le lait et les produits laitiers, c'est de donner satisfaction aux consommateurs, et puis, à ce moment-là, dans le genre de mentalité qui se développe dans la population actuellement, la meilleure façon de vendre du lait et des produits laitiers c'est de rencontrer exactement ce que veut le consommateur et puis moi j'ai la conviction profonde qu'il recherche un produit naturel en achetant du lait et des produits laitiers.

Marcel Mailloux

Union des producteurs agricoles

Mon intervention concerne la pénétration des marchés comme telle. Il est bien sûr qu'on a souvent eu sur le bout des lèvres qu'en transportant des produits laitiers, on transportait de l'eau, en réalité, selon sa conscience, par rapport, évidemment, aux frais, et si vous voulez, au volume comme tel. Mais dans mon idée, il serait peut-être valable qu'on fasse réellement une étude de nos marchés d'exportation sur la pénétration comme telle du marché en ce qui concerne notre produit.

On a un produit qui est excellent au Québec. Le lait, si vous voyagez un peu à travers le monde, il n'est pas toujours bon partout. Et il me semble qu'on aurait intérêt — et on connaît, évidemment, certains débouchés en ce qui concerne le lait UHT, par exemple et il me semble que le gouvernement a intérêt à connaître des habitudes alimentaires de d'autres pays, et essayer de s'adapter à ça.

Il est bien sûr que la poudre, qu'on fait, qu'on exporte, a une concurrence énorme d'autres pays sur les marchés de l'extérieur. Et il me semble qu'on aurait intérêt, car beaucoup d'autres produits qu'on connaît au Québec, sont exportés à l'état nature. Et le lait, il nous semble que c'est négliger une possibilité dont nous connaissons les valeurs nutritives. Nous pourrions peut-être les développer davantage au niveau de la connaissance des consommateurs.

Et je suis convaincu, moi, que plusieurs citoyens, à travers le monde, auraient intérêts à consommer des produits laitiers contre des valeurs, et ça serait dans l'intérêt de l'humanité, à ce moment-là, qu'il y ait des efforts de faits, réellement faits, non pas seulement les laisser à la portée, si vous voulez, trop courante de une, deux ou trois entreprises, ou de quelques individus, mais ça serait à la collectivité, réellement, de s'occuper de ce potentiel et il me semble que le Québec aurait intérêt à le faire.

Gilles Tousignant

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Juste une brève intervention pour rassurer M. le ministre. Dans la crème glacée, ce n'est pas nécessairement de l'air qu'il mange, mais il mange également énormément de produits laitiers. Et je pense que, encore là, on voit l'effet d'une mauvaise publicité sur des produits laitiers.

Je ne sais pas quel journaliste ou quelle organisation a fait cette grande découverte-là en 1979 qu'on incorporait de l'air dans la crème glacée. Ç'a toujours été comme ça. C'est le processus de fabrication. Ça prend ça pour faire de la crème glacée. Mais on en a fait une manchette à sensations en laissant croire aux consommateurs, monsieur et madame tout-le-monde, qui ne sont pas nécessairement des techniciens dans ce domaine-là — et je le comprends d'ailleurs — en leur laissant croire qu'ils venaient de se faire embarquer encore dans une des fraudes les plus monumentales: qu'ils payaient pour avoir de l'air.

Alors, tout de suite, là, les gens qu'on connaît, les voisins et quand on est dans l'industrie laitière, les gens le savent — ils disent: combien ça fait d'années que vous nous embarquez comme ça? Bien, c'est une mauvaise conception du produit qu'on publicise à grands renforts de manchettes et de pages dans les journaux, une mauvaise information qu'on donne. Les gens qui sortent de l'information comme ça, il me semble, devraient avoir le souci, à un moment donné, de venir consulter le secteur de la transformation avant pour ne pas qu'on sorte des canards comme celui-là: du vent dans la crème glacée, de l'air il y en a toujours eu et puis il va toujours y en avoir également.

Philippe Pariseault

Coopérative fédérée de Québec

Je prends, ici, une remarque que nous avons dans le document que nous avons présenté à la séance: Dans «l'état de la situation», on prévoit de façon assez pessimiste une baisse de 5% du volume de la production du lait de transformation

s'échelonnant de 1978 à 1982. Les auteurs ne citent pas d'information sur la méthode de projection des données ni sur les hypothèses de base qui ont conduit à ces résultats. La récente hausse de quotas de lait de transformation (2%) combinée avec la création de quotas d'exportation (3%) témoigne d'une vision très différente de la part du Comité de gestion des approvisionnements de lait et de la Commission canadienne du lait.

Alors, ici, c'est une question qu'on se pose et, quand on regarde la diversification — on parlait tout à l'heure de diversification, de promotion d'exportation, etc., on peut s'arrêter un moment et, tenant compte que la province de Québec fait 48% de tous les laits de transformation, c'est la province qui est la plus affectée par, naturellement, les marchés de lait de transformation.

Si on considère, davantage, dans la province de Québec, l'évolution qui se fait au niveau des coopératives laitières vers les marchés d'exportation, on se rend compte qu'il se fait quelque chose et que ça bouge énormément. Au cours de l'année dernière, il s'est construit deux usines de fabrication de lait condensé pour l'exportation: une à la Coopérative de Granby à Ste-Anne-de-la-Pérade; une dans la Coopérative du sud de Québec pour une capacité de trois millions de caisses annuellement.

Dans le moment, se termine la construction d'une usine de la côte sud à St-Alexandre, pour la fabrication de lait en poudre entier, instantané pour exportation aussi. Et on verra sous peu la construction d'une troisième usine de lait condensé non sucré, pour l'exportation. On dit: Où ça va? Bien, c'est simple où ça va, c'est que vous avez des pays qui, eux, n'avaient rien et maintenant ont de l'huile, les pays du nord de l'Afrique, les pays du centre africain, de l'ouest africain, qui sont actuellement des importateurs énormes de produits laitiers. Le Nigéria seul, avec une population de 80 millions d'habitants, importe 12 millions de caisses de lait condensé ou lait évaporé.

Alors, les coopératives — parce que c'est elles qui sont intéressées dans le projet, se sont outillées de façon à fournir ce marché-là et nous calculons exporter environ un milliard de livres de lait qui, actuellement, va au beurre et à la poudre dans des produits comme ceux-là, lait en poudre entier, et lait en poudre évaporé. Alors, je pense que c'est une action positive dans le sens de l'augmentation d'aujourd'hui.

André Charbonneau
Président des délibérations

M. Pariseault, vous contestez les données de l'étude. Est-ce que vous avez vos propres projections, en fait, d'ici l'année 1982.

Philipppe Pariseault
Coopérative fédérée de Québec

Bien, nos projections seraient certainement que, l'année prochaine, on produira un peu plus de lait, 5% de la commission canadienne, de trois et deux naturellement, qui n'est pas nécessairement rempli la première année. Moi, je prévois le contraire dans les cinq prochaines années; c'est qu'on a une augmentation de 5% dans les trois prochaines années.

François Dagenais
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Alors, je suis d'accord avec vous: la question avait été calculée en 1977 pour une projection jusqu'en 1982, et, d'après les tendances économiques utilisées à ce moment-là, on prévoyait une baisse de 5%. Et si on voit qu'il y a une augmetation du 5%, on réalise donc que les efforts qui ont été faits et ce qui est en train de se faire, c'est le double. Dans le fond, on prévoyait cinq et puis il y a une augmentation de cinq, ça veut dire que c'est un 10% d'augmentation. Mais c'est pour ça, d'ailleurs, qu'on a mis les chiffres et on va les corriger en temps et lieu selon les informations qu'on va avoir.

Hélène Tremblay
Corporation des diététistes du Québec

Mon intervention, à ce moment-ci, c'est un peu pour répondre, parce que l'intervention de M. Fontaine, tantôt, m'inquiète un peu. Il dit qu'il ne veut pas s'adresser à d'autre clientèle que les jeunes pour habituer ces gens-là à consommer des produits laitiers.

Évidemment, tantôt, lors de mon intervention, j'ai parlé de l'enquête nutrition Canada qui a démontré clairement que 93% des enfants, à ce moment-là — et on n'avait pas commencé encore toutes nos campagnes d'éducation en nutrition — consommaient suffisamment ou consommaient les quantités recommandées de produits laitiers et que les enfants jusqu'à 12 ans ne souffraient d'aucune déficience alimentaire, sauf pour l'acide folique.

Par contre, la population adulte et, surtout les femmes et les personnes âgées étaient déficientes. On notait des carences importantes en protéines, vitamine A, acide folique, calcium. Et c'est amusant de voir qu'on n'est pas intéressé d'aller vers cette clientèle-là pour faire la promotion et puis la publicité du lait, parce que le lait c'est l'aliment qui remplirait ces carences-là à un prix raisonnable. C'est un aliment naturel qui n'est pas trop transformé. La valeur énergétique est intéressante

encore si on considère le taux d'obésité de la population, parce qu'il y a moyen d'avoir du lait à 2% et du lait écrémé complètement.

Je pense qu'il faut qu'on enlève, dans l'esprit du public et on a beau, nous les diététistes, ou tous ceux qui font de l'éducation en matière de nutrition que la publicité cesse d'identifier le lait à des beaux enfants qui vont à l'école ou qui jouent. Il va falloir qu'on fasse un peu de publicité pour que l'image qu'on se fait des produits laitiers soit aussi attrayante pour une personne âgée, pour un adulte en général. Les enfants sont une clientèle très sensibilisée, parce que les parents le sont, parce que le lait, de toute façon, a toujours été identifié à l'alimentation de base pour les enfants. Et je pense que la promotion et puis la publicité devraient vraiment regarder du côté de l'adulte et puis des personnes âgées qui représentent une très grande proportion de votre marché dans le moment.

Normand Fontaine

Société coopérative agricole québécoise des producteurs de lait nature

Ce que je voulais dire, c'est que la clientèle de mon âge et plus, avons connu certains spécialistes dont j'ai parlé tout à l'heure, certains médecins, qui ont condamné les produits laitiers à outrance, qui ont fait peur à une génération qui n'a pas perdu cette crainte. Peut-être que comme dans le rapport de la Caisse d'entraide, on a peur de ci et on a peur de ça, mais ça reste là.

Mais il reste qu'il y a une génération à éduquer dans le moment. Moi, je sais toujours bien, j'ai des enfants, ils n'ont pas honte d'arriver dans un restaurant et puis de demander un verre de lait; ce qu'on a énormément de misère, peut-être, à avoir d'une génération plus avancée. On n'a pas peur de voir nos jeunes manger des yogourts et des fromages.

Actuellement, ce qu'on se fait demander — et je me le suis fait demander dernièrement par un groupe d'étudiants: «Quand est-ce qu'on va avoir d'autres produits que du lait dans les écoles? Est-ce qu'on aura des yogourts? Est-ce qu'on aura des petits sachets de fromage et toutes ces choses-là?» Mais je sais que, partant de la jeunesse qui pousse actuellement, on aura une génération qui continuera à en consommer des produits laitiers; tandis que dans la génération actuellement, plus âgée, bien, on n'a pas eu l'éducation de consommer autant de produits laitiers qu'on le fait dans le moment. C'est dans ce sens-là qu'était mon intervention.

Romuald Lemire

Syndicat des producteurs laitiers de Delisle

J'étais très heureux au début de cette réunion d'entendre ou de percevoir un certain sentiment de joie déployé par le ministre de l'Agriculture lorsqu'il nous a parlé

qu'il avait contribué pour une certaine somme d'argent à la distribution du lait dans les écoles.

Et lorsqu'il nous parlait de vent dans la crème glacée, j'espère que ça n'ira pas au vent les demandes que nous faisons à votre ministère pour continuer ce magnifique travail d'éducation en nous accordant enfin la distribution du fromage dans les écoles aussi, ce qui évite aux producteurs de payer de l'exportation pour aller alimenter de produits de qualité l'étanger, nous autres nous en privant, ici, au Québec.

Deuxièmement, je dois dire qu'il faudrait peut-être porter attention aussi, à cette tribune, à l'orientation du lait. Dans les usines qui fabriquent un produit qui est réclamé et dont nous manquons souvent, et cette orientation-là, ça doit être fait soit dans des usines coopératives ou entreprises privées, peu importe, si on est à la recherche de produits qu'on ne peut pas fabriquer parce qu'on manque de lait.

On a fait une intervention, à un moment donné, cet avant-midi, pour comparer l'augmentation du prix du lait au pourcentage d'augmentation de la liqueur douce, j'ai une petite comparaison à vous faire aussi, c'est qu'il faut tout de même justifier la qualité des deux produits. Il y a deux automobiles qui s'en vont sur la route, une à 20 milles à l'heure, et puis l'autre, à 40, et puis ils majorent à un bon moment donné, toutes les deux à 60 milles à l'heure. Elle sont toutes les deux à la limite requise, si vous voulez. Alors, on va dire: il y en a une qui a augmenté de 50% et l'autre de deux ou trois cent pour cent. Et puis là, bien, on se scandalise.

Alors, partons du début de l'augmentation du prix du lait et puis là on va sympathiser en grand avec les producteurs de l'époque parce qu'ils ne recevaient pas plus qu'à l'heure actuelle. Le prix que nous recevons, même s'il y a eu une forte augmentation, ne dépasse certainement pas le coût de production.

Jacques Boucher

Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Concernant la pénétration des marchés, moi, je m'inquiète beaucoup plus des contenants, ou de la présentation qu'on fait. On a peut-être négligé, là-dessus, au Québec, surtout dans le lait de transformation, la leçon de présenter notre produit aux consommateurs.

Est-ce qu'on a des contenants qui répondent, si vous voulez, aux besoins de nos restaurateurs, aux besoins de nos institutions, de nos cafétérias, ainsi de suite, et même aux consommateurs individuels? On n'a plus le même genre de vie qu'on avait il y a 20 ou 30 ans. Aujourd'hui, moi je crois, toujours, qu'il y a plus de consom-

mateurs qui achètent des succédanés à cause des contenants plutôt que des prix. La personne qui gagne, à l'heure actuelle, un salaire convenable, ce n'est pas nécessairement le prix qu'elle regarde, c'est le goût, la qualité et le contenant qui fait son affaire. Et le restaurateur, l'hôtelier, les institutions, les cafétérias, c'est la même chose.

En tant que producteur et consommateur plus âgé, je voudrais rassurer madame Tremblay. En tant que fédération, je pense qu'on est très intéressés, à récupérer, si vous voulez, ce marché de consommation et à faire une publicité et un changement, dans l'alimentation et faire une certaine promotion sur la valeur de nos produits laitiers et d'aller chercher cette clientèle-là.

Pierre Léonard

Ordre des agronomes du Québec

Vous parlez d'habitudes du consommateur; alors je dois vous dire que comme le ministre, je suis consommateur et puis, à ce niveau-ci de la discusion, vous ne m'avez pas encore convaincu de consommer des produits laitiers.

On sait que si on crée une habitude chez des gens — et on en a tous — c'est très difficile de s'en départir. Parlons de fumée, par exemple, de prendre un coup... la drogue, et, ce n'est pas drôle ces habitudes-là, mais il y en a d'autres qui sont plus intéressantes! On voit à la télévision, présentement, — je parle à titre de consommateur, parce que je ne suis pas un transformateur, — on voit à la télévision, présentement, une très belle publicité qui est peut-être un peu périmée parce que ç'a été fait il y a quelques années, mais qui dit: Je bois mon lait comme je le veux, quand je le veux. C'est bien ça. Mais personne ne vous dit quand. Ça, c'est un fait. Et puis personne ne vous dit dans quel beau contenant le boire non plus. Ça, c'est un autre fait.

On voit d'un autre côté, Kino-Canada qui dit: «Va jouer dehors!» Tout le monde y va. Avez-vous remarqué que, maintenant, tout le monde y va. Je suis rendu, moi, que je cours un mille le matin. J'achève, parce que je vais mourir probablement, mais quand je vais mourir, je vais être beau et je vais trouver de l'argent sur la tombe, j'en suis certain.

Alors, on dit: «Va jouer dehors». Mais quand on a joué dehors, on ne dit pas: maintenant que tu as joué dehors, ne bois pas un verre de bière, bois un verre de lait, c'est une bonne habitude alimentaire. Puisque tu veux maigrir, suis une bonne diète. Je pense que le ministère de l'Agriculture, les laiteries et tout le monde, avec toutes les diététitiennes que vous avez, vous pourriez suivre le message de Kino-Canada et tranquillement dire ce message-là. Vous ne voulez pas que personne le

regarde, alors tout le monde va le regarder. Ensuite, en particulier, c'est pour les obèses et ceux qui sont maigres et qui veulent grossir, il vont regarder, parce que vous allez tranquillement, toutes les semaines, ajouter: après voir couru dehors, prenez tel lait. Ce n'est peut-être pas vrai, mais un peu de menteries, vous savez — on n'aurait peut-être pas fait cette magnifique vache-là qui est la cause de tout si on n'avait pas dit un jour: «c'est la vache de Dieu». À force de la regarder, on la croit.

Lise Thibodeau
Association des consommateurs québécois

En fait, c'est pour mon information, de façon à ne pas parler en l'air. Je voulais demander à M. Tousignant quel était effectivement le pourcentage de lait dans la crème glacée.

Gilles Tousignant
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Le pourcentage de lait, c'est difficile à dire expressément, parce qu'on fabrique la crème glacée à partir d'un pourcentage de matières grasses, et le pourcentage minimum de matières grasses est de 10,5%. Or, qu'il soit sous forme de lait, qu'il soit sous forme de crème, qu'il soit sous forme de lait entier ou de lait condensé, sous quelque forme que ce soit, mais avec un pourcentage de 10,5% de matières grasses. Et à ça, nécessairement, sont intégrés une partie de solides non gras, du lait et ce mélange-là qui s'appelle un mélange de crème glacée demeure un mélange de crème glacée tant et aussi longtemps que vous n'y incorporez pas de l'air dedans. Quand vous y incorporez de l'air et que vous la faites congeler, ça devient de la crème glacée. C'est un procédé purement technique. Alors, l'incorporation d'air, ce que je mentionnais ce matin, est une chose absolument courante et normale et essentielle, même, pour qu'on puisse appeler le produit «crème glacée».

Lise Thibodeau
Association des consommateurs québécois

Parce que, en vertu de la loi sur l'étiquetage, les produits qu'on voit en premier sur l'étiquette sont les plus importants. C'est sûr que c'est le lait qui le plus important, mais, souvent, c'est suivi par le sucre, le sucre inverti, et puis toute la ribambelle d'autres ingrédients. Il n'y a nulle part fait mention d'air même si c'est une technique acceptée; ça.

3.2 La demande et les possibilités de développement

Bernard Turcot

Association des épiciers en gros de la province de Québec inc.

Alors, de toutes les conférences socio-économiques auxquelles nous avons assisté, celle-ci est certes celle où nous nous présentons avec le plus d'enthousiasme. En effet, les conférences sur le boeuf, la chair de volaille, les fruits et les légumes, particulièrement pour la conserve, tournaient autour de la rentabilité et le fait que l'on fait très peu de transformation dans ces productions, il devient difficile aux producteurs québécois, d'être compétitifs avec les mêmes produits provenants des autres provinces ou même des États-Unis.

Il n'en est pas de même pour les produits laitiers qui sont la spécialité du Québec et les augmentations substantielles de ventes de yogourt, de fromage, particulièrement les fromages fins du Québec, et de la crème glacée, semblent nous indiquer que ces trois groupes de produits offrent des opportunités quasi illimitées et sont appréciés par les consommateurs à leur juste valeur. Les campagnes de promotion et de publicité de toutes sortes, qui viennent des manufacturiers ou, du département de la mise en marché du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et même du Bureau laitier du Canada, ont fait des vedettes de ces produits et il se passe rarement une semaine sans que l'un ou l'autre de ces produits ne soient offerts en prcmotion par l'un ou l'autre des principaux distributeurs de la province.

Sur ce sujet-là, j'aimerais vous rappeler l'intervention d'un de nos membres au Conseil de l'industrie laitière récemment. «Il y a 20-25 ans, disait-il, le détaillant avait une espèce de congélateur tombeau. Au mois de septembre, il descendait ça dans la cave. Il le ressortait au mois de mai suivant. Et ce même distributeur-là disait qu'au mois d'octobre 1979 sa compagnie avait réussi sa plus grosse promotion de crème glacée de son histoire. Elle a vendu plus de crème glacée au mois d'octobre qu'elle en avait vendu, par exemple, dans des promotions au cours de l'été.» Je veux indiquer comment les goûts changent. Quand on fait de la bonne promotion et qu'on a un bon produit, eh bien, les possibilités sont pas mal illimitées.

Réjean Quévillon

Conseil de la coopération laitière

Étant donné que la coopération laitière est aussi membre du groupe de promotion des produits laitiers du Québec et que j'en suis le représentant, j'aimerais faire une intervention, concernant la publicité. Quand on s'intéresse à la pénétration d'un marché par les produits laitiers, il faut se soucier de la loyauté qu'on doit d'abord accorder à ces derniers.

On a fait mention, à quelques reprises, ce matin, et justement tantôt encore, de produits de substitution, d'oléobeurres en particulier, et des effets regrettables qu'ils entraînent tant sur la production que sur la santé des Québécois. Nous voulons, sur ces sujets, déposer, si vous le permettez, sous forme de mémoire, la position commune des associations de producteurs et de la coopération laitière.

Cette position, basée sur des recherches intensives nous a amenés à recommander au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec: premièrement, de défendre la fabrication d'oléobeurres et de fromages artificiels; deuxièmement, de favoriser auprès des autres provinces une même réglementation et auprès du gouvernement canadien; troisièmement, d'empêcher les importations de tels produits; quatrièmement, de changer les règlements pour colorer la margarine à un degré supérieur à celui du beurre, et cela pour une meilleure protection du consommateur québécois, semblable à celle que le gouvernement ontarien assure au sien. De plus, nous joignons à ce document un bref résumé des activités du groupe de promotion des produits laitiers du Québec dont l'action vise principalement à maximiser, au Québec, la campagne publicitaire à l'échelle du Canada du service laitier.

André Charbonneau
Président des délibérations

Si l'Ontario, par exemple, décide de nous envahir avec des oléobeurres, quel est le mode de contrôle qu'on peut prévoir au Québec d'utiliser pour empêcher ça, compte tenu de la prépondérance des lois fédérales? Est-ce que vous avez étudié cet aspect légal à savoir quelle est la possibilité d'intervention du Gouvernement du Québec, par exemple, au niveau du contrôle de ce type de produits?

Réjean Quévillon
Conseil de la coopération laitière

Franchement, moi, je ne peux pas vous répondre, mais je pense qu'on aurait sûrement des gens qui pourraient vous répondre adéquatement là-dessus, comme le président du bureau de promotion qui est ici, qui a participé à des recherches. Il pourrait peut-être vous donner des explications là-dessus, M. Roch Morin.

Léonard Roy
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Précisément sur cette question, M. le président, ça ouvre la voie à un point que nous avons soulevé ce matin ici. Je crois que, dans le contexte actuel, votre ques-

tion nous amène à vous mettre en garde contre toute recherche de réglementation fédérale dans ce domaine qui s'appliquerait depuis le jugement rendu par la Cour suprême et que je n'ai pas à décrire et à qualifier ici.

Grosso modo, c'est un jugement qui dit, à toutes fins pratiques: tous les règlements qui ont trait aux normes de composition des produits, à leur identification, au contrôle de la qualité et le reste, sont de juridiction provinciale et, en conséquence, tout ce qui existe à Ottawa dans ce domaine-là, est *ultra vires*, y compris les organismes qui les appliquent.

Évidemment, ça va être, d'ici quelques semaines, sujet à toutes sortes d'interprétations, mais les légistes se penchent là-dessus pour nous conseiller et conseiller les autres parties là-dessus. Mais il reste que, tout de même c'est un avertissement. C'est que, dans les médias, actuellement, nous sommes totalement découverts.

Les faits, c'est que, brutalement, la Cour suprême s'étant prononcée, précisément, ce qu'on prévoit, ou la question que vous posez à notre confrère de la Coopérative, c'est que n'importe qui, en Ontario, peut venir au Québec vendre n'importe quoi dans le moment, pourvu que ça respecte une norme acceptée par le gouvernement de l'Ontario; si nous on n'a rien pour prendre soin de ça, en contre-partie. Et pour en prendre soin en contre-partie, ça voudrait dire une conférence des provinces entre elles pour uniformiser leurs normes.

Ce que je veux vous faire remarquer tout de suite et puis pour ça, je n'ai pas besoin d'être avocat, c'est que ces normes-là, ça se greffe tout sur de la concurrence. Il faut vendre des produits comme on peut, meilleurs possible, mais et là, ça ouvre la voie, et comme il faut mettre une étiquette de prix sur un produit à la fin, bien, on met des choses dedans qui coûtent moins cher quelque part, quand il n'y a pas de normes directrices. Alors, c'est la situation qu'on vit dans le moment: on est totalement à découvert depuis ce jugement-là. C'est la réponse que je voulais apporter.

L'autre point, puisqu'on parle des produits succédanés. L'attitude de notre industrie. Encore une fois, nous, on dit: on ne voudrait pas répéter ce qu'on a fait avec le beurre il y a 25 ans. On a donné au trust des huiles le commerce du beurre, alors qu'on aurait bien pu le garder pour nous autres. Alors, il s'agit de savoir qu'est-ce que c'est qu'on peut avoir pour se protéger. Si vous êtes capable de nous protéger au Québec et qu'il n'y a pas de danger qu'on ait la concurrence d'ailleurs, par des oléobeurres et tout autre succédané, nous, ça ne nous fait absolument rien.

Mais si on reste à découvert de ce côte-là, bien, je vous répète que c'est pas mal difficile pour nous autres d'accepter d'avance que nos concurrents des autres parties du pays vont venir ici prendre notre place. On pourrait bien, nous autres aussi,

vendre les produits succédanés et puis ajouter ça au rendement de nos usines. C'est non seulement légal, c'est honnête de penser en ce sens-là. Mais par contre, encore une fois, on est comme tout le monde ici: on a bâti une industrie sur les produits laitiers au Québec. On se doit d'avoir de la loyauté envers ces produits-là, mais jusqu'à la mesure où vous nous protégez contre une concurrence qu'on craint.

Pierre Racicot

Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec

Je ne veux pas m'éterniser sur la question de l'air dans la crème glacée. Mais je pense que le problème, c'est tout simplement qu'on se demande s'il n'y a pas des variations de quantités d'air dans la crème glacée, selon les compagnies. C'est là, je pense, qu'est le problème. Et puis l'autre problème — et puis là, je ne veux pas réveiller de lièvre — je le mets entre parenthèses, comme M. Roy: ça serait intéressant de savoir s'il n'y a pas une relation entre les ristournes et puis les quantités d'air dans la crème glacée. Mais, comme je vous dis, je ne veux pas nécessairement avoir de réponse là-dessus, parce qu'on n'est pas ici pour ça.

Nous autres, ce qu'on constate par exemple, avec intérêt, c'est une augmentation de la consommation depuis 1975. Particulièrement en 1979, où elle était de 3%. Cette réalité va sûrement rassurer ceux de l'industrie laitière, qui trouvent qu'on fait un drame national lorsqu'on s'oppse aux augmentations du prix aux audiences publiques de la Régie des marchés agricoles du Québec. Mais nous répétons que les consommateurs peuvent augmenter la consommation de lait frais à la condition que l'industrie cultive cette bonne habitude en diminuant les prix ou en freinant l'augmentation du prix du lait.

Outre la baisse des prix, il existe deux autres moyens qui ont démontré leur efficacité. Il s'agit des campagnes publicitaires du lait-école. De prime abord, nous croyons que le lait-école est le plus efficace des deux et c'est pourquoi nous demandons au ministère s'il a envisagé ou s'il trouve que ça serait possible d'envisager que la campagne de lait-école soit étendue dans les écoles secondaires. Il nous semble que cette mesure-là compléterait la première phase, parce que les jeunes adolescents ont besoin, plus que jamais, de maintenir leurs bonnes habitudes alimentaires. De plus, cette mesure briserait l'image qui risque de se développer qui veut que le lait n'est bon que pour les bébés de l'élémentaire. De plus, cette nouvelle phase du programme serait cohérente avec la campagne publicitaire des producteurs laitiers, soit celle visant les jeunes adolescents et adolescentes. Et l'extension du lait-école au secondaire devrait être aussi encadrée par un programme sur la nutrition en relation avec les besoins nutritifs de l'organisme humain et la connaissance des produits agricoles fabriqués au Québec.

Donat Roy

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Juste une mise au point sur la crème glacée. C'est que de la crème glacée, j'en ai déjà fabriqué pour au moins trois compagnies, et puis les compositions peuvent être un petit peu différentes, mais c'est la même chose. Et de la crème glacée pas d'air, c'est un peu comme un pain de viande. Ce n'est pas de la crème glacée. Alors, je pense qu'on devrait laisser faire l'air et puis déguster la crème glacée qui est bonne!

Romuald Lemire

Syndicat des producteurs laitiers de Delisle

Pour faire suite à l'exposé de M. le représentant des industries laitières, j'aurais une question à poser au représentant du secteur coopératif: Quelles sont leurs positions face, à l'opposition aux oléobeurres? C'est la position des industriels laitiers, et le secteur coopératif, qu'est-ce qu'il pense? Ça, j'aimerais savoir ça ici.

Philippe Pariseault

Coopérative fédérée de Québec

Alors, nous sommes exactement dans la même position. La législation fait défaut. Naturellement, si on veut protéger les produits laitiers, il faut nécessairement, en face de l'absence de législation effective d'Ottawa, que la province prenne la relève. C'est la même position, c'est pour ça qu'on n'a pas répété ce qu'ils ont dit.

Bernard Turcot

Association des épiciers en gros de la province de Québec inc.

J'aimerais mentionner, ici, qu'il faut faire une différence entre un produit qui subit très peu de transformation et un produit qui subit de la transformation. Il peut y avoir différentes recettes. La crème glacée ne se vend pas toute au même prix et les yogourts ne se vendent pas tous au même prix, et puis les fromages ne se vendent pas tous au même prix. Ce sont des produits transformés et ça dépend de la recette et c'est le consommateur qui fait son choix.

Et c'est beaucoup plus difficile dans le cas des produits qui ne subissent pas de transformation. Il y a des produits où le consommateur a très peu de loyauté, par exemple: le sucre, le sel, la farine et le lait aussi en est un, mais ce sont des produits qui subissent très peu de transformations. Le lait, particulièrement, étant tellement

réglementé, la confiance du consommateur va aller à n'importe quelle sorte de lait en réalité, n'importe quelle marque de lait.

André Baribeau

Syndicat national du lait (CSD)

En tant que représentant des travailleurs, au sujet du beurre et du lait en poudre, on se pose de drôles de questions à savoir, par exemple; face à l'accumulation de beurre en réserve qu'on a au niveau canadien et face aux prix auquel il se vend, nous, on trouve que ce n'est pas surprenant que les gens tendent d'acheter des substituts. Or, moi, en tant que travailleur à salaire, c'est sûr que si je suis capable de trouver un succédané à peu près l'équivalent du beurre, bien, je vais être beaucoup plus tenté de l'acheter.

Pourquoi faire tant d'accumulation de beurre, pourquoi on ne cherche pas plutôt à l'écouler? Pourquoi pas le vendre moins cher que le succédané? Pourquoi pas inciter les gens, par exemple, à manger du beurre, non seulement en faisant la publicité, mais en écoulant les stocks de surplus qu'on a? Si on écoule les stocks, il devient évident que les gens qui travaillent dans notre industrie, surtout la transformation du beurre et du lait en poudre, vont y trouver certainement plus de travail, plus de moyens de défense, donc, eux aussi vont être plus sujets à en acheter du beurre.

Qu'on garde la structure internationale qui dit qu'on ne doit pas donner un certain produit parce que ça ferait mal à l'économie, moi, je ne suis pas d'accord avec ça. Qu'on voit, peut-être la moitié ou les trois quarts, des gens qui ne mangent pas de beurre, qui vont prendre plutôt d'autres choses que du beurre et puis qu'on en ait des entrepôts bien pleins; bien, moi, je me pose de sérieurses questions et puis je me dis: si, définitivement, on doit continuer dans une économie comme ça, qui est peut-être l'économie nord-américaine, ça, je n'en discute pas, mais, au travailleur, vous n'êtes pas capables de faire comprendre ça. Lui, il dit: «S'il y a un surplus de produit, on doit baisser le prix du produit». Donc, il y en a. On devrait l'avoir à meilleur marché possible.

Et puis on ne viendra pas me dire, moi, que le beurre se vend cher tout simplement parce qu'il coûte cher à produire. C'est absolument faux. On en a des tonnes et puis des milliers de tonnes à donner. Est-ce qu'on va le laisser pourrir, pour pouvoir se garder une bonne franchise, au plan international? Moi, je me pose sérieusement la question. Est-ce qu'il n'est pas le temps de dire: bien, mon Dieu, on est capable d'en produire, on est capable d'en consommer, organisons-nous pour qu'il se consomme.

Philippe Pariseault

Coopérative fédérée de Québec

Ah, la question que soulève M. Baribeau, le problème qu'il évoque me surprend, parce que des surplus de beurre, on n'en a pas. Et on peut s'attendre que, dès 1980, 1981 on va être obligé d'importer du beurre pour compenser le déficit de la production. Alors, qu'on parle d'amas de beurre, d'entassement de surplus... il n'y en a pas de surplus de beurre, il n'y en a pas depuis de nombreuses années. Il y a même des années, si on retourne deux, trois ans en arrière, où on a été obligé d'importer jusqu'à 60 millions de livres de beurre. Alors, on est loin d'avoir des surplus.

Une autre chose, c'est que le beurre, le prix du beurre, tel que payé actuellement par le consommateur est la base même du revenu du producteur de lait industriel, de lait de transformation. Alors, si vous baissez le prix du beurre, il y a rien qu'un moyen, Ottawa l'a déjà fait, c'est une subvention à la consommation. Et qui paye pour? C'est le payeur de taxes.

Jacques Boucher

Fédération des producteurs de lait industriel

J'ai la même position que M. Pariseault, c'est pour répondre aux faussetés que M. Baribeau vient de dire: il n'y a pas de surplus de beurre. Alors, il ne faudrait pas laisser entendre, ici aujourd'hui, qu'on a des surplus épouvantables et puis ainsi de suite. Il n'y en a pas à l'heure actuelle. Ça suffit à peine, disons, pour les besoins canadiens. On sait que le beurre est surtout produit l'été, et il est entreposé pour les temps d'hiver.

Et concernant les prix, le producteur demande tout simplement un revenu décent selon sa capitalisation, selon le nombre de personnes qu'il emploie, selon les investissements qu'il faits également. C'est tout simplement ça qu'on demande, un revenu décent comme toutes les autres classes de la société. C'est un travailleur lui aussi.

Léonard Roy

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Depuis ce matin, on a demandé d'avoir une meilleure présentation de nos produits; que ça soit plus attrayant. C'est bien beau, ça, «finir» de plus en plus, les rendre plus présentables vos produits, mais peut-être que vous allez finir par les adultérer en faisant ça. Il y a du danger là-dedans.

On parle des supposés surplus de beurre ou d'autres produits. Ça serait peut-

être le temps d'aborder la question que notre représentant a mise de l'avant, il y a beaucoup de secteurs qui réagissent dans le même sens — nous sommes rendus à mettre l'impact sur la recherche. Vous allez dire: oui, on sait qu'il s'en fait de la recherche. Il y a des entreprises qui en font. On pourrait vous en citer, ici, des belles réalisations en recherche. Mais, c'est malheureux, ce n'est pas assez. On ne va pas assez vite, compte tenu de nos besoins. Alors, il faudrait, actuellement, faire de la recherche.

Et pour ne pas que ce soit un voeu pieux, le représentant de l'Association des restaurateurs du Québec vous a donné toute une série d'avenues qu'on pourrait explorer pour mieux présenter nos produits laitiers traditionnels, en créer de nouveaux, les mélanger avec d'autres aliments dans différents secteurs. Bon. Ça, je pense bien que tout le monde est d'accord. Mais moi, ce qui m'intéresse ici, c'est la manière pratique d'y arriver.

Nous, on recommande — et pas encore pour se décharger sur l'État de ce qu'on pourrait faire nous autres tout seuls — mais il faut se regarder et se voir comme on est. Il n'y a pas beaucoup d'entreprises, ici, qui peuvent investir 10% de leurs chiffres d'affaires, en recherches. J'aimerais qu'on me les montre. Alors, il va falloir qu'on s'en tire. Il va falloir accepter que l'État, dans ce domaine-là, intervienne, nous tende la main, ne serait-ce que pour une période de temps X, mais il faut rattraper du temps perdu. Il faut faire de la recherche d'une façon intensive.

On voudrait avoir une recherche qui soit à deux plans: une recherches qui aide les entreprises quelles qu'elles soient, qui veulent faire quelque chose pour leur entreprise. On appelle ça de la recherche privée et de la recherché publique, c'est-à-dire, on fait une recherche sur des problèmes qui s'appliquent à plusieurs entreprises différentes, et la recette qu'on trouvera, qui est bonne dans un, va s'appliquer automatiquement à tous les autres. Ça se fait sur le plan national, ça se fait aux États-Unis, ça se fait partout.

On aimerait avoir de l'aide de ce genre-là. On aimerait que toutes les parties intéressées puissent participer, d'abord, à la stimulation de la recherche, à la sélection pour établir un certain ordre de priorité dans les recherches qui s'imposent, et aussi on aimerait que cette recherche — cette aide à cette recherche qui va se faire sous une forme ou une autre, ça va être toujours au point de vue de fonds, fonds à nos universités qui vont entreprendre cette recherche, par exemple; on voudrait que ça soit assorti, d'une certaine particularité fiscale par laquelle les argents versés pour la recherche, M. le ministre, ne retournent pas à 50% au Revenu.

Et ça, c'est un aspect qu'on oublie souvent: le Gouvernement du Québec peut bien mettre dans son budget 10 millions, 15$ millions pour des recherches dans l'industrie laitière. Mais dès que cette recherche-là va être distribuée et répartie un peu partout, il y en a 50% de ça qui va être pris par l'impôt à la fin de l'année, autant

d'argent qu'on ne peut pas mettre effectivement dans cette recherche spécifique. On aimerait, nous, qu'on tienne compte de ça. Je voudrais qu'on s'entende entre nous pour dire: oui, c'est vraiemnt là qu'il faut actuellement mettre de l'argent et mettre le paquet.

C'est une connotation qui n'est pas ultra-nationaliste mais du simple bon sens. À l'heure qu'il est, les organismes d'État qui ont aidé la recherche — je ne veux pas faire de peine à personne, mais ça vient surtout du gouvernement central, dans le moment. Mais ce sont des organismes qui doivent tenir compte de l'ensemble du pays avant de faire une allocation de recherche à une province plutôt qu'à l'autre. C'est le simple réalisme qui inspire nos propos. On y croirait plus, nous, si on pouvait avoir l'aide d'une province qui est la nôtre, le Québec, pour nos propres sujets, nos propres problèmes.

André Charbonneau
Président des délibérations

Bon. Je suppose que, quand vous parlez de recherches, pour le moment présent, il s'agit d'une recherche surtout au niveau de la commercialisation.

Philippe Pariseault
Coopérative fédérée de Québec

Moi, j'avais compris un peu qu'on parlait de recherches de façon générale. Et quand je pense à la recherche d'une façon générale, ça me rappelle un peu un autre sommet où on parlait de recherches, un peu comme si on était encore à l'époque de Bell, Einstein, et puis qu'on était pour trouver des choses fantastiques, du soir au lendemain.

Il reste que, dans le monde entier, dans les produits laitiers, il s'est fait de la recherche. Québec comme Ottawa ont organisé des missions pour visiter des pays européens ou autres pour aller voir ce qui se recherchait. Et je pense que, ces missions-là, d'une façon générale, sont revenues avec des nouvelles de développement technique qui étaient, ni plus ni moins, des améliorations des techniques connues. Je ne pense pas que ce soit indéfini, la recherche dans les produits laitiers, ni que ce soit quelque chose d'infini non plus.

Mais je pense que ce qu'il y aurait à faire, d'abord, ce serait un inventaire des recherches qui se font pour éviter de faire de la duplication. Et on devrait concentrer les recherches aussi, après en avoir fait l'inventaire, dans des entreprises ou des institutions où il n'y aurait pas de duplication. Ça coûte cher, faire de la recherche et si on est cinq, six qui font la même recherche en même temps, je pense qu'il faut que quelqu'un paye au bout. Alors, je pense qu'il y aurait un inventaire à faire. Il

y aurait certainement une consolidation des entreprises de recherches et aussi qu'on travaille d'une façon beaucoup plus unie sur des projets qu'on peut identifier.

La recherche aussi, de la façon qu'elle est faite bien souvent, par des universités ou autrement, oblige l'entreprise qui y collabore, soit à rembourser les frais ou à la publier. Je pense qu'une entreprise n'y est pas toujours prête. Quand elle fait de la recherche, et qu'elle obtient quelque chose, elle veut être la première sur le marché avec le produit ou le sous-produit. Parce qu'il y a plus de recherches dans les sous-produits que dans les produits. Elle ne veut pas nécessairement communiquer les résultats à tout le monde.

Alors, je pense qu'il y aurait quelque chose à regarder là-dessus, de façon à ce qu'on puisse faire des recherches, travailler avec les institutions de recherche et pouvoir garder, quand le travail est fini, au moins quelques années, le droit au produit.

André Charbonneau
Président des délibérations

C'est la façon dont vous déternimeriez la frontière entre le privé et le public dont M. Roy parlait tantôt?

Philippe Pariseault
Coopérative fédérée de Québec

Oui monsieur.

Yves Brisson
Commission d'achat des groupes B, C et D du Montréal métropolitain

J'aimerais souligner que, actuellement, au niveau du réseau hospitalier, il n'y a aucun lit de courte durée, il n'y a aucune construction pour des lits courte durée qui se fait actuellement. Par contre, on est en train de construire 5 000 lits de centres d'accueil. Il semblerait aussi qu'il y aurait avantage à ce que l'industrie regarde certains formats de lait qui sont disponibles actuellement. Il y en a quelques-uns qui ne semblent pas répondre à nos besoins — aux besoins du domaine institutionnel. En ce qui regarde le fromage en portions, là aussi, il semble qu'il y aurait de la place pour l'amélioration. Les gens qui nous présentent quelque chose d'intéressant, actuellement, ne sont pas au Québec. Et puis il y a sûrement de la place pour de nouveaux formats ou une nouvelle présentation dans l'emballage, ainsi de suite.

Léonard Roy

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Ce qui, à notre sens, est très important, c'est l'exportation. Encore là, on va dire: bien oui, il s'en fait beaucoup. On le reconnaît qu'il s'en fait beaucoup et puis il y a un secteur en particulier qui le fait magnifiquement à part de ça. Seulement, encore une fois, il faudrait à tout prix des facilités: on n'exporte pas quand on veut, de n'importe laquelle manière. Des résultats magnifiques sont obtenus dans certains secteurs, c'est le fruit d'un travail soutenu par des gens, à la suite de plusieurs années d'exploration.

Mais si on veut accélérer ce mouvement-là, parce que c'est probablement aussi une des seules voies qui reste à l'industrie laitière pour maintenir son importance actuelle dans l'agriculture au Québec, bien, il faudrait que les autres — je ne veux pas dire ceux qui se sont traîné les pieds ça n'est pas ce que j'ai dans l'esprit — mais que, au moins par le mécanisme que le ministère de l'Agriculture semble avoir décidé de mettre sur pied, société d'exportation ou autre, que le plus vite possible, cette société puisse aider, d'une façon directe, les autres entreprises laitières du Québec qui n'ont pas eu le chance, peut-être que d'autres ont eue, pour qu'elles puissent être encouragées à rentrer dans ce domaine-là.

Encore une fois, on ne fait pas de miracle là-dedans. Règle générale, les industriels québécois ont toujours eu peur de l'exportation, d'une façon générale, pas seulement dans l'industrie alimentaire, mais dans tous les autres secteurs. On découvre ça aujourd'hui que ça se fait par du monde, l'exportation, même par des Québécois. Alors, comme chez nous, il y aurait beaucoup de rattrapage à faire pour un bon nombre de nos entreprises, bien, nous autres, on souhaite encore — et c'est une seconde recommandation qu'on faisait ce matin — que le ministère de l'Agriculture mette sur pied le plus vite possible, le mécanisme qui, semble-t-il, a été pensé, sinon même mis en législation, si je ne me trompe pas, d'un mécanisme pour aider l'exportation. Et nous, on tiendrait énormément à ce que ça s'applique, en premier lieu, dans le secteur laitier.

Philippe Pariseault

Coopérative fédérée de Québec

Vendre par l'exportation, naturellement, c'est un peu comme vendre sur le marché domestique: il faut avoir un produit, il faut avoir un client. Le client à l'exportation ne demeure pas au Québec, et ne demeure pas au Canada. Il faut aller le chercher sur le marché où il est. Je ne parle pas des clients en dehors du Québec, dans le pays, je parle des clients à l'exportation.

Alors, il faut certainement rencontrer les conditions de ces clients-là dans les pays où ils sont, et ce n'est pas toujours facile. Quand vous allez vendre dans des

pays comme l'Algérie, le Nigéria, la Lybie, peu importe les pays, il y a un bagage de problèmes connexes à l'exportation qui sont la livraison, le transport là-bas, les façons d'empaqueter, etc.

C'est toute une étude à faire pour connaître réellement tous les problèmes auxquels on va faire face. Les ports ne sont pas toujours équipés pour recevoir des conteneurs. Alors, il faut expédier de façon à ce qu'ils puissent recevoir le produit. Il faut être sûr que les bateaux acheminent les produits laitiers, en priorité. Il faut avoir quelqu'un sur place continuellement, à chaque fois qu'il arrive des produits, parce que ces gens-là, souvent, font plus de profits avec leurs réclamations qu'ils en font avec la marge normale du produit.

Alors je pense qu'il faut commencer par ça. On peut dire que le gouvernement aide, que le gouvernement fasse ci, fasse ça, mais il faut commencer par se déplacer, aller là, rencontrer les gens qui peuvent acheter. Souvent, ils sont organisés — c'est une organisation gouvernementale là aussi. Ce sont des agences, parce que la plupart de ces pays-là sont socialistes, ce sont des agences gouvernementales qu'il faut rencontrer et avec lesquelles il faut savoir travailler. Il faut commencer par là.

Léonard Roy

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Pour ne pas être mal compris, je vais préciser davantage ce que je voulais dire en donnant un exemple. Il y a à peine sept jours, les représentants du Mexique et du Canada — le nouveau ministre des Affaires extérieures — se sont rencontrés, et le Mexique a déclaré d'une façon péremptoire qu'il était en mesure de fournir au Canada et d'une manière croissante et permanente, tout ce qu'ils ont besoin en fait de végétaux et tout particulièrement des légumes.

C'est loin de nous autres, le lait. Mais c'est significatif quant à nous, parce que là, on retombe encore — et puis c'est pour ça que je parlais de l'exportation préparée par nous. Comme on n'a pas tous l'envergure de certaines corporations, il faut que ce soit fait, ici, au sein d'une politique laitière québécoise.

Si c'est vrai que le Mexique, éventuellement, peut faire des ententes avec le Canada pour fournir aux Canadiens — ils le disent, ici: d'une façon vraiment permanente, tout ce qu'ils ont besoin en fait de légumes, je m'imagine aussi que, dans d'autres domaines, il pourrait y avoir des ententes aussi avec d'autres pays qui pourraient avoir, comme ça, la propension à vouloir nous servir et bien nous servir. Mais il reste que, ça, c'est justement ce qu'on a connu de nombreuses années, c'est le «dumping» de la dinde du Vermont au Québec pour pouvoir passer de la machinerie d'automobiles, par exemple, en Ontario. C'est l'affaire du poulet qu'on a vécue il y a quelque temps.

Eh bien, moi, je n'aimerais pas que ça se vive dans le lait, ça. Et quand je parle d'avoir nos propres politiques d'exportation, c'est ça que j'ai dans l'esprit. Je m'excuse d'être obligé, peut-être, de patiner pour ne pas être accusé de faire de la politique, mais il y a des choses tellement aberrantes qu'il faut les dire, même au risque de se faire étiqueter.

Philippe Pariseault
Coopérative fédérée de Québec

Dans la même ligne de pensée que celle de M. Roy, il y a des pays qui ont des choses dont on a besoin. Et je pense que le gouvernement, à ce moment-là, pourrait intervenir pour permettre ce qu'on appelle le troc. Souvent, ils n'ont pas d'argent, mais ils ont des produits qu'on serait intéressés à recevoir. Je vois, par exemple, l'Algérie qui a de l'huile. Et dans des discussions M. Kasitani qui est le président de Donaco là-bas, nous disait justement: «Pourquoi est-ce qu'on ne pourrait pas échanger du lait contre de l'huile?» Alors, il y a des choses comme ça, peut-être, qu'il faudrait regarder.

Je pense que l'action gouvernementale, à ce moment-là, est importante, parce que les produits n'arrivent pas toujours dans le même temps. Une entreprise qui vend, il faut qu'elle soit payée. Alors, il y a une intervention entre les deux qui serait très utile.

3.3 Les changements dans les habitudes de consommation

Marcel Mailloux
Union des producteurs agricoles

Un point qui a peut-être été un peu moins touché, c'est l'éducation alimentaire en général. On a connu des résultats magnifiques avec l'initiative qui a été entreprise par la Fédération et le gouvernement, au niveau de l'éducation dans les écoles. Est-ce qu'en général, on ne pourrait pas porter plus d'attention à ça? Je me rappelle, moi, qu'il y a quelques années, des comptoirs laitiers, on n'en connaissait pas. Et, dernièrement, on connaît de plus en plus la pénétration par l'entreprise de transformation, dans différentes villes, dans différents villages où on a ces comptoirs-là.

On devrait probablement avoir une politique de produits d'achat chez nous, de produits frais. Et, évidemment, dans la gamme de produits laitiers transformés, il y a de quoi en faire des beaux comptoirs. Actuellement, c'est laissé uniquement au niveau de l'entreprise privée, publicité d'une paroisse à l'autre, des villages, des villes, et vous voyez, qu'ils ont pris énormément d'envergure. Mais je verrais aussi le gouvernement, les ministères s'intéresser davantage à l'éducation de l'ensemble des adultes, au produit laitier québécois.

Chapitre 4

La production québécoise

La production québécoise

4.1 Tour de table

Jacques Boucher

Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Je crois qu'il est évident que le développement de l'industrie québécoise doit inévitablement passer par une production efficace de la matière première qui est le lait. Sans insister sur cette évidence, je répète que l'on ne saurait avoir d'industries florissantes si on ne peut intéresser un nombre suffisant de producteurs à expédier un volume de lait suffisant pour assurer le développement des secteurs de la transformation et de la mise en marché et du transport.

À mon point de vue, trois aspects importants doivent retenir une attention particulière si l'on veut assurer au secteur de la production la vitalité et l'efficacité requises pour répondre à la demande de produits laitiers. Ce sont, en premier lieu: un service de gestion des exploitations laitières; la vulgarisation des techniques de production; la solution aux problèmes de régionalisation et de saisonnalité de la production; un service de gestion des exploitations laitières.

La production laitière requiert de plus en plus de capitaux et nécessite de la part de l'exploitant une connaissance incroyable des différents aspects de l'administration et de la gestion de l'entreprise. Gérer une ferme laitière, c'est prendre à chaque jour des décisions de portée économique. La gestion du troupeau est une production directement reliée à cette gestion, puisque le rendement par vache se réflète sur la productivité d'une entreprise. Il faut reconnaître la qualité des services d'insémination artificielle mis à la disposition des producteurs. Tous les moyens doivent être pris pour inciter tous les producteurs à y avoir recours.

Santé des vaches. Il va de soi que la santé du bétail laitier conditionne la production de la ferme laitière. Dans la plupart des régions, on peut disposer de services adéquats en matière de médecins vétérinaires. Il y a lieu, cependant, d'assurer un contrôle adéquat des médicaments et de viser une amélioration dans ces domaines par une recherche constante pour mettre le meilleur produit à la disposition des producteurs. Il y a également lieu d'axer davantage nos efforts sur la prévention des maladies du troupeau.

Le contrôle laitier est un autre outil, offert aux producteurs, qu'il faut accroître pour qu'un nombre plus grand s'en serve. À cette fin, il faut en rendre le coût accessible à tous. La vulgarisation des techniques de production. En vue d'améliorer la rentabilité des exploitations laitières, il faut viser à l'autosuffisance sur la ferme. Pour un travail encore plus valable, l'agronome devrait être plus présent dans le champ avec le producteur, que dans son bureau à s'occuper de paperasse. Il faut que la formation professionnelle qu'ils ont acquise soit davantage à la disposition des producteurs.

La régionalisation et la saisonnalité. La régionalisation de la production doit évidemment tenir compte des possibiiités de chaque région. Il faut réaliser que la production laitière demeure prioritaire pour certaines régions où le climat, de même que certains autres facteurs ne laissent pas d'autre alternative aux producteurs. La saisonnalité de la production laitière est un aspect de la mise en marché du lait qu'il nous faut analyser sérieusement en vue d'y trouver une solution. Tout en reconnaissant qu'on ne peut forcer le producteur à produire 12 mois par année, il faut lui faire valoir les avantages d'une production égale et l'amélioration des revenus qui en résultent. Une meilleure utilisation des capitaux investis dans la transformation, mais surtout une meilleure sécurité au niveau des approvisionnements en produits frais repose sur une production plus régulière. C'est un objectif que nous devons tous viser afin d'avoir les moyens adéquats pour solutionner ce problème.

Réjean Grégoire

Fédération des producteurs de lait du Québec

D'abord, je voudrais dire que je m'associe aux commentaires de mon collègue M. Boucher. En fait, il n'y a pas si longtemps, tout agriculteur québécois était un producteur de lait, du moins pour les besoins de sa famille. Au cours des ans, il s'est fait une sélection naturelle par le développement d'autres productions agricoles et d'opportunités de travail en milieu urbain, sélection qui a grandement réduit le nombre de producteurs laitiers. Ainsi, de plus de 60 000 qu'ils étaient en 1966, on en compte seulement un peu plus de 20 000 en 1980. Il s'est également créé une spécialisation des producteurs laitiers en fonction des marchés desservis. Un groupe de producteurs s'est imposé des conditions de production plus rigides pour desservir le marché du lait de consommation. Ce groupe a subi le même phénomène que l'ensemble des producteurs quant au nombre. De plus de 6 500 producteurs en 1966, on n'en retrouve plus qu'environ 4 500 en 1980.

Pendant que s'effectuait cette diminution du nombre de producteurs, la production, elle, demeurait relativement constante pendant la même période. Pour les producteurs de lait de consommation, la moyenne annuelle de production par producteur a doublé. En 1966 elle était de 221 000 livres. En 1978 elle est de 444 000 livres. Les producteurs laitiers du Québec ont donc démontré, hors de tout doute,

leur capacité de produire du lait. Cependant, si nous voulons conserver cette industrie, il va nous falloir tous ensemble porter notre attention vers le producteur, car c'est lui qui détient la clé de cette industrie, la matière première.

Quand le producteur se compare au producteur engagé dans d'autres productions agricoles ou au citoyen engagé dans d'autres activités économiques, il réalise, premièrement, qu'il assume beaucoup plus de risques que les autres, qu'il travaille plus de jours et plus d'heures que les autres, que son épouse et ses enfants sont des travailleurs peu ou pas rémunérés, qu'il est un consommateur très important et très peu protégé à ce titre, que les revenus qu'il tire de cette production se comparent désavantageusement aux revenus tirés d'autres activités.

Donc, si nous voulons conserver la base de cette industrie, nous devons trouver des solutions qui facilitent la vie du producteur et de sa famille et lui assurer un revenu comparable aux autres Québécois. On peut tenter de se convaincre qu'il y aura toujours des individus prêts à produire du lait sous toutes sortes de conditions, mais nous croyons que l'importance des investissements faits dans cette industrie ne nous permet pas de prendre le risque, car c'est une très grande partie de l'économie du Québec qui en dépend.

Il est vrai que pendant que les producteurs se chicanaient entre syndicalistes et ensuite entre syndicalistes et coopération, l'industrie dans son entier en a bénéficié. Cette époque est révolue, et nous devons maintenant mettre en place un système de mise en marché du lait dans tout le Québec, déterminer tous ensemble une orientation pour notre industrie et la rentabiliser pour qu'un producteur, un transformateur, un employé et le Québécois y trouvent leur compte. Pour ce qui est de la production, dès que nous aurons établi des conditions raisonnables et sécuritaires de mise en marché de tout le lait, comme ils l'ont toujours fait, les producteurs fourniront le lait nécessaire au fonctionnement efficace de cette industrie.

André Charbonneau

Président des délibérations

Quand on parle de la productivité par vache, ici, autrefois cette statistique était parfaitement faussée à cause d'un groupe important qui pouvait simplement diminuer la moyenne d'une façon considérable. Est-ce que ce sont des facteurs qui sont moins vrais aujourd'hui? Est-ce qu'on a une classe en d'autres termes, de producteurs, soit dans le lait industriel ou dans le lait nature, plus homogène qu'autrefois?

Ce n'est pas pour tout de suite, mais peut-être que, en cours d'après-midi, vous pourriez répondre à cette question.

Gilles Trudeau

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Nous désirons profiter du lancement de la discussion générale pour faire le point sur une partie de la problématique de la mise en marché du lait au Québec dans l'optique du Conseil de l'industrie laitière du Québec.

Si nous avions à diagnostiquer sommairement les faiblesses les plus inquiétantes de l'ensemble de l'industrie laitière québécoise, dans l'optique des investisseurs et des industriels que nous sommes, nous mettrions l'accent sur: 1-L'attitude d'un trop grand nombre d'agents de l'industrie laitière au Québec qui persistent à réagir constamment selon un concept d'économie d'approvisionnement alors que, effectivement, il faut tous ensemble travailler à maximiser les résultats du concept de l'économie des marchés. 2- L'état de nos approvisionnements de matière première en terme d'accessibilité, de régularité, de potentialité de croissance et de la rationalisation de leur transport de la ferme à l'usine. 3-L'absence de mesure de prévention de toute situation de contrôle, voire même de monopole éventuellement, dans l'accès aux bassins laitiers. 4- Le retard dans l'adaptation du régime des plans conjoints de mise en marché du lait à des besoins nouveaux; au service nommément d'une plus grande concertation des efforts des parties intéressées à maximiser les résultats de la mise en marché. 5- L'attitude encore trop hésitante de tous les agents économiques de l'industrie laitière en matière de recherche de productivité aux plans de réaménagement de l'utilisation de l'énergie, de l'augmentation de la valeur ajoutée à nos produits laitiers, de l'utilisation de nos sous-produits industriels, de l'élargissement de l'éventail de nos produits de consommation. 6- L'effort décisif à faire, en matière de promotion de la qualité de nos produits, pour améliorer davantage un régime de protection du public, déjà particulièrement sécurisant et toujours perfectible. 7- L'absence d'une politique laitière spécifiquement québécoise, permettant de tirer le maximum des retombées économiques du fait que le Québec est en mesure de devenir le bassin laitier du Canada: incidence sur le développement de nos exportations. 8- L'impression que nous donnons d'accepter trop allègrement d'être laissés à l'écart de l'élaboration par l'État des mesures dites d'assainissement de l'environnement, compte tenu des coûts énormes que tous les agents de notre industrie laitière auront à supporter pour assurer une meilleure qualité de la vie à notre société.

Denis Camirand

Association professionnelle des meuniers du Québec

C'est en remplacement de M. Paul Gagnon, président de l'association, que je suis ici. Au nom de l'Association professionnelle des meuniers du Québec, il me fait plaisir d'adresser les remerciements pour l'invitation qui nous a été faite, et sachez que nous sommes heureux d'apporter notre collaboration. Sans plus se poser de

questions, nous considérons ce geste comme étant une reconnaissance venant de notre gouvernement de l'apport positif des meuniers du Québec en matière d'industrie laitière.

Les meuniers du Québec, avec leur dynamisme et leur ténacité, contrôlent environ 48% des troupeaux laitiers. Malheureusement, nous devons subir des problèmes qui n'en finissent plus de se résorber. C'est pourquoi nous tenons à les signaler encore une fois. Ces problèmes sont du genre que nous rencontrons tous les jours. Le premier est d'ordre humain: celui de la relève sur la ferme laitière. Et comme premier titre de chapitre, nous pourrions lire: «Le père qui vend à l'étranger plutôt qu'au fils.» Pourquoi?

L'autre provient de la gestion. En général, nous constatons une mauvaise régie de l'alimentation du bétail. On soigne à peu près. Si seulement il y avait meilleure concertation entre les conseillers techniques régionaux du ministère et la meunerie, les résultats s'ensuivraient. Problème de contingence. Serait-il possible de souhaiter que l'on retrouve une coordination presque parfaite entre les quotas et la demande réelle? Enfin, celui qui s'adresse à la transformation. Dans le cas d'une surproduction de poudre de lait, serait-il possible de rendre cette dernière disponible à la consommation animale? Encore faut-il qu'elle soit à un prix compétitif!

Malgré ces problèmes, nous tenons à signaler les efforts soutenus des meuniers à baisser les coûts de l'alimentation du bétail et, par le fait même, les coûts de la production. Ces quelques considérations, bien que succinctes, font état de notre action dans cette aide économique et de nos observations. Notre plus vif désir est de participer à faire connaître à l'industrie laitière des jours de gloire encore insurpassés.

Armand Tremblay

Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Le champ de nos préoccupations en médecine vétérinaire se situe surtout dans le secteur de la productivité laitière au Québec. Notre action favorise le maintien et l'amélioration de la productivité. Le maintien. Il existe des services de médecine vétérinaire qu'on appelle «polices sanitaires» qui sont chargées de veiller à la sauvegarde du cheptel ou de la santé du cheptel laitier. Or, il existe à l'extérieur du Québec et du Canada, une certain nombre de maladies dont nous sommes exempts et les services vétérinaires sont à l'oeuvre dans le secteur, pour prévenir ou empêcher l'introduction de ces maladies.

Dans le secteur de l'amélioration de la productivité. On connaît l'impact de la maladie sur cette productivité. Alors, les services vétérinaires, grâce au ministère de l'Agriculture, depuis cinq ou six ans, ont fait franchir, à l'industrie laitière, un pas

considérable dans l'obtention pour tous les agriculteurs du Québec, de services vétérinaires de très haute qualité, quelle que soit la localisation de ces agriculteurs. Il s'agit du programme d'assurance santé animale contributoire. Le ministère de l'Agriculture a aussi impliqué davantage des médecins vétérinaires dans certains programmes de médecine préventive axée sur le contrôle de la mammite, sur le contrôle des maladies de reproduction.

Au niveau de la recherche. L'Ordre des médecins vétérinaires et la Faculté vétérinaire de Saint-Hyacinthe essaient de mettre au point des techniques modernes pour identifier les causes des maladies que l'on rencontre dans nos cheptels ici, maladies qui affectent surtout le jeune, maladies qui affectent la reproduction. Des recherches sont faites aussi dans le but de mettre au point des techniques de transplantation embryonnaire pour accentuer le progrès génétique. Notre action favorise aussi la mise sur le marché d'un lait de haute qualité et ce, par des services d'inspection.

Pierre Léonard

Ordre des agronomes du Québec

Nous tenons à féliciter très ardemment les auteurs du volume agro-alimentaire «l'état de la situation» qui, à mon sens, après 24 années d'expérience dans le champ pratique, est le document le plus valable que j'ai pu rencontrer; une synthèse extraordinaire. Je sais que ç'a été fait en quatre, cinq fois, et je peux vous dire maintenant qu'il est complet. D'abord je dois vous dire que nous souscrivons personnellement à la politique du Ministère qui en est une de priorités. Je pense que c'est très valable de prendre différents secteurs qui vont mal. Et les priorités actuelles, à mon sens, sont très valables.

J'aimerais faire une rétrospective de la situation des producteurs laitiers au Québec. Depuis que la planète existe, on a toujours considéré comme cultivateur celui qui gardait, entre autres, quelques vaches laitières. Soumis aux difficultés de la nature, il fut toujours difficile de ce créer un revenu par la culture uniquement. La vache laitière fut et est encore la seule qui, régulièrement, semaine après semaine, apporte un chèque à son exploitant.

Personne ne va s'en sortir. Si on regarde les registres des associations, on s'aperçoit que, dès 1875, des cultivateurs se spécialisaient au Québec en élevage de bovins laitiers. Je crois que le groupement des éleveurs en association d'élevages a marqué, dès les années 1900, au Québec, le début des succès actuels. Le fait de connaître, analyser, chiffrer, a permis d'année en année, de comparer les résultats et d'y apporter les correctifs nécessaires. Les associations d'éleveurs, conjointement avec les gouvernements — et quand je dis «conjointement», je devrais dire avec comme seul et unique intervenant — ont permis de met-

tre sur pied des politiques d'élevage dès les années 1900, puisque ce sont eux, avec le gouvernement qui ont mis ces politiques d'élevage en vigueur.

Ces politiques n'ont pas changé depuis. Fondamentalement, elles sont les mêmes. À chacune d'elles il fut ajouté plus d'informations, plus de technicité. Si on considère que, en 1906, on rapporte des productions de 4 121 livres de lait dans les meilleurs troupeaux et que, aujourd'hui, on parle de moyenne, dans les meilleurs troupeaux, de 12 705 livres de lait, c'est une plus-value de 300%.

Il faudrait être naïfs pour penser que seul le temps a fait son oeuvre. Les outils d'amélioration furent bien saisis. La connaissance et les propagations bien faites et les utilisations par les éleveurs rentables. Les résultats obtenus en 20 ans sont donc des plus encourageants et sûrement déterminants sur les succès actuels. Après l'arrivée du contrôle laitier fédéral en 1906, au Qubéec, l'insémination artificielle fut sûrement le deuxième fait le plus marquant. Aujourd'hui, le Centre d'insémination artificielle du Québec compte 30 années d'existence, et est qualifié, par plusieurs autorités mondiales, du plus important centre au Canada. Le centre a acquis une réputation enviable. Les dernières statistiques que vous pouvez consulter le prouvent.

En 1933, le contrôle laitier du Québec fit son apparition et on voit par la suite, la venue sans contredit, du contrôle laitier officiel du Québec. C'est la naissance, en 1966 de ce contrôle-là, et dès le début le PATLQ et ses adeptes réalisaient par le système de gérance et d'analyse, des rendements supérieurs de 800 à 1 200 livres de lait. En terminant cette première partie, je dois dire que les PATLQ réguliers et officiels sont très appréciés des éleveurs et très en demande. Et je souscris aux demandes des éleveurs de l'UPA et des médecins vétérinaires que j'ai exclues dans mes deux autres exposés.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Au Québec, les producteurs laitiers se sont donné des moyens de contrôle de l'offre. De tels mécanismes leur permettent de détenir, aujourd'hui, 48% des contingents canadiens de lait destiné à la transformation. Comme la production laitière est très saisonnière au Québec, les transformateurs doivent investir des sommes considérables, étant donné que 75% de la production de lait est livré d'avril à octobre.

Pourtant, les producteurs ont à leur disposition divers moyens leur permettant de répartir la production tout au long de l'année: insémination artificielle, programme de santé animale et de contrôle laitier pour n'en nommer que quelques-uns. Aussi, ne pourrait-on pas ajouter à ces mesures un programme de gestion des contingentements qui prévoiraient une restructuration des prix d'été et d'hiver.

Chez les producteurs québécois, le rendement moyen par vache est encore inférieur à celui des producteurs ontariens. On peut cependant se demander si la participation beaucoup plus forte des producteurs québécois à un programme de contrôle laitier depuis trois, quatre ou cinq ans avec le travail extraordinaire des associations d'éleveurs ne permettra pas de reprendre bientôt le temps perdu. Les producteurs laitiers du Québec disposent d'une quantité impressionnante, également, de veaux laitiers dirigés, en très bas âge, vers les abattoirs. Cette ressource mal exploitée doit retenir notre attention.

Des producteurs ontariens s'adonnent à l'élevage de bovins de boucherie parallèlement à leur production laitière. Une telle politique leur permet de mettre sur le marché une plus grande quantité de viande bovine que ne le font les producteurs québécois. Une orientation en ce sens serait sans aucun doute profitable aux producteurs québécois. Et on peut voir dans le petit volume préparé par les économistes du ministère sur «l'état de la situation», que la plus grande partie de l'explication de leur différence de revenus entre les producteurs québécois et les producteurs de l'Ontario proviendrait du fait qu'on élèverait les veaux plus longtemps en Ontario qu'au Québec.

La production laitière se retrouve dans toutes les régions du Québec. Cependant, la production de lait nature demeure concentrée près des grands centres urbains alors que la production de lait industriel tend à s'établir vers les régions plus éloignées des grands centres urbains. Ce déplacement de la production du lait industriel n'est pas un déplacement qui se fait à la fine épouvante. Ça se fait très lentement cela n'est-il pas un signe de la concurrence croissante des autres productions agricoles comme les céréales, l'horticulture, face à la production laitière.

Étant donné la valeur élevée qu'ont graduellement prise les contingentements, il faut se demander dans quelles mesures cette situation peut nuire à l'existence d'une relève adéquate. Si tel est le cas, quelle décision devrait être envisagée pour remédier à cette situation? Les solutions que nous apporterons à ces problèmes détermineront la croissance que nous pourrons obtenir de la production laitière québécoise. Par conséquent, il faut une concertation de tous les agents responsables oeuvrant dans le secteur laitier pour qu'elle soit équitable pour tous.

Paul-Émile Saint-Pierre

Coopérative fédérée de Québec

Les coopératives laitières du Québec désirent profiter de cette conférence pour mieux expliquer leur mode de fonctionnement et rassurer leurs partenaires ou compétiteurs sur leur intention concernant leur évolution future.

Il faut tout d'abord préciser que les six coopératives laitières régionales mentionnées possèdent chacune un conseil d'administration autonome. Quiconque

est le moindrement au fait de ce qui se passe en industrie laitière n'aura aucun doute sur l'autonomie de ces conseils d'administration... Nous avons donc au départ au moins six centres importants de décision, sans compter les autres coopératives laitières qui ne sont pas encore entrées dans le mouvement de la régionalisation.

Le regroupement des coopératives laitières régionales au sein du Conseil de la coopération laitière est loin de fondre leurs activités en un bloc monolithique, servant à définir les politiques générales de la coopération laitière et à coordonner son action sur des thèmes à caractère institutionnel. Le Conseil de la coopérative laitière joue un rôle analogue à celui de toute association à caractère professionnel, comme le Conseil de l'industrie laitière du Québec, pour ne nommer que celle-là. Il ne saurait être question d'y voir là quelque activité de caractère monopolistique sans pour autant sous-estimer l'importance du rôle du Conseil de la coopération laitière dans les orientations économiques des coopératives.

On nous concédera bien volontiers ce point, mais l'affiliation des coopératives laitières à la Coopérative fédérée de Québec et leurs actions communes par la Division de l'industrie laitière soulèvent plus d'appréhensions. Il faut situer le rôle de la Coopérative fédérée dans son contexte. Aujourd'hui, le ministère de l'Industrie et du Commerce, dans le cadre de ses politiques d'aide aux PME préconise le regroupement des petites entreprises soit pour constituer des groupes d'achat, soit pour exporter en commun, soit pour se créer des marques communes, exemple Métro-Richelieu, Ro-Na. Cette politique innovatrice est présentée aux PME du secteur capitaliste privé comme la voie de l'avenir pour pallier aux insuffisances inhérentes à la petite taille des entreprises.

On ne saurait reprocher aux producteurs coopérateurs d'avoir encore une fois innové il y a plus de 50 ans en regroupant les activités d'exportation de leurs entreprises sous la gouverne de la Coopérative fédérée de Québec, ainsi que certaines activités d'achat ou de commerce interprovincial. L'autonomie des entreprises affiliées demeure très forte malgré le regroupement pour fins spécifiques, et la multiplicité des centres de décision ne rappelle en aucun cas la situation de monopole ou de quasi monopole, surtout sur le marché domestique.

Jean-Claude Blondeau

Association des restaurateurs du Québec

C'est une question que je me pose, touchant notre production québécoise, au niveau de l'encadrement technique. Je me demande si nous sommes équipés, au Québec, pour produire du lait dans des sachets ou dans des boîtes qui peuvent demeurer sur les tablettes pendant des mois, qui s'appellent le *Report package*, je pense, en anglais. Je ne sais pas si c'est un emballage sous vide ou quoi? Et quel

pourcentage de notre production se fait là-dedans? On dit que, dans certains pays en Europe, notamment l'Angleterre et l'Italie, par exemple, les marchés sont très très grands, et se développent considérablement.

Philippe Pariseault
Coopérative fédérée de Québec

Je pourais répondre qu'il existe au Québec ce que vous voyez en Europe, ce qu'on appelle plutôt du UHT, c'est du lait stérile vendu en contenants hermétiques. Ça, ça existe au Québec. Si c'est plus populaire en Europe, c'est asez compréhensible, parce que l'Europe a un goût différent pour le lait lui-même. Les gens, là-bas, avant ça, stérilisaient le lait en le faisant chauffer à de hautes températures. Alors, il s'habituent plus facilement à des saveurs plus cuites que nous ici, qui avons la méthode américaine. Mais l'empaquetage existe au pays. Une des coopératives, d'ailleurs du groupe, fabrique le produit près de Québec.

Christiane Gagné
Association féminine d'éducation et d'action sociale

Je voudrias faire part, aujourd'hui, d'une dimension dont on n'a pas parlé mais je pense qu'elle est présente tout le temps, si on pense à l'amélioration de la qualité des produits, à la survie de l'entreprise, à la saine gestion, à la disponibilité de la main-d'oeuvre. Je pense que tout ceci est relié aux problèmes des femmes collaboratrices, c'est-à-dire des femmes qui travaillent avec leurs maris dans l'entreprise qui fait vivre la famille.

C'est vraiment une main-d'oeuvre qui, pour le moment, est très bon marché et qui n'est pas à dédaigner puisqu'on en a enregistré entre 26 000 et 30 000 dans la province de Québec. Et si on pense qu'il y a au-delà de 40 000 fermes et que, la plupart du temps, la femme travaille avec son mari dans l'entreprise, il y en a sûrement plus.

Toutes ces femmes-là ne sont pas reconnues à quelques niveau que ce soit, soit dans le Code civil, en terme de fiscalité, salaire minimum, Commission des accidents de travail, assurance-chômage, recyclage, régime des rentes, etc. Une enquête scientifique a été faite en 1975, et je puis dire, qu'elle est encore actuelle car on l'a fait au niveau de la région, ici, l'automne dernier. Ces femmes-là travaillent en moyenne 23 heures par semaine et plus à l'entreprise et ne reçoivent aucune rémunération pour ce travail-là. Aussi, elles ne détiennent, la plupart du temps, aucune part dans l'entreprise, donc aucune autonomie financière.

S'il arrive quelque pépin, divorce, faillite, etc, elles se retrouvent bien souvent avec aucune sécurité. Si on pense que les jeunes femmes d'aujourd'hui doivent

quitter un métier ou une profession pour prendre mari, pays et entreprise, on se demande comment elles vont réagir? Est-ce qu'elles vont vouloir laisser tous ces bénéfices-là pour s'en aller avec le mari dans une entreprise? On se demande si elles vont être prêtes à prendre les risques?

On dit que la plupart des entreprises et des partenaires dans le couple y gagneraient financièrement si la femme collaboratrice pouvait être reconnue comme travailleuse spécialisée et professionnelle. Les revendications légitimes des femmes ne sont pas incompatibles ni néfastes au développement de l'agriculture à condition que tous les intervenants démontrent une volonté politique et reconnaissent effectivement l'apport politique et professionnel de la femme agricultrice; ce ne sont pas des privilèges que les femmes exigent mais des droits et des responsabilités égales.

Des déblocages s'annoncent: L'AFEAS avait obtenu que cette préoccupation se retrouve dans certains programmes électoraux fédéraux. M. Crosbie, ministre des Finances, annonçait en décembre dernier dans son budget que les propriétaires d'entreprise pourraient pour fin d'impôt, déduire la rémunération versée au conjoint dans une entreprise non constituée en société. Ce n'est sûrement pas ça qui a défait le gouvernement! Monsieur René Lévesque, dans son allocution au dernier congrès général de l'UPA, avouait «que les femmes elles-mêmes entendent dorénavant être traitées d'égal à égal». Il y a aussi des associations qui nous ont appuyés, telles les Cercles des fermières, l'UPA, la Sous-commission sur la condition féminine de l'UNESCO, la Fédération canadienne de l'agriculture et la Chambre de commerce.

Ce qu'on veut surtout, c'est faire connaître l'apport économique du travail des femmes collaboratrices. Qu'elles reçoivent pour leur travail et leur participation à l'entreprise soit une rémunération qui pourrait être versée sous forme de salaire, de participation, soit une participation aux profits, de parts dans la société ou d'actions dans l'entreprise. On veut aussi qu'elles soient au même titre que les autres travailleurs, pour ce qui est des mesures économiques et sociales instaurées par l'État pour le bien-être et la protection des travailleurs, tels le Régime des rentes, le salaire minimum, l'assurance-chômage et la formation professionnelle.

André Charbonneau
Président des délibérations

Est-ce que je peux vous demander si vous avez une idée de la ventilation de vos données au niveau des différentes productions? Par exemple, est-ce que dans l'industrie et la production laitière, la collaboration est aussi intense que dans d'autres productions? Est-ce que vous avez une idée des rapports de proportion selon les productions, en particulier la production laitière?

Christiane Gagné

Association féminine d'éducation et d'action sociale

Je n'ai pas de chiffres précis. Mais pour avoir travailler ici, en région, je dois dire que plus de 50% de nos femmes repérées sont des femmes en agriculture et la plupart dans la production laitière.

Napoléon Théberge

Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent

Concernant la répartition régionale de la production, les frais variables élevés sont un des principaux freins au développement de la production dans les régions périphériques. Nous voulons mentionner, entre autres, le coût du transport du lait en vrac, lequel doit être assumé par le producteur. Actuellement, les coopératives absorbent une partie du coût de transport du lait en vrac dans les régions périphériques de façon à ne pas désavantager leurs producteurs. Elles acceptent de jouer ce rôle à l'intérieur du cadre social d'entreprise contrôlée et dirigée par des producteurs ayant un souci du développement régional.

Les coopérateurs laitiers producteurs de lait sur leurs fermes et propriétaires d'usines de transformation ont, bien sûr, un double intérêt à ce que des mesures incitatives énergiques soient mises en oeuvre pour régulariser la production laitière. Il faut cependant préciser que, dans ce cas, ils parlent beaucoup plus comme producteurs de lait que comme propriétaires d'usine.

Comme mesures incitatives, les coopérateurs proposent la création d'un différentiel de revenu important entre le produit en décembre, janvier et février, et le lait produit pendant le reste de l'année. Les modalités du différentiel, comme sa taille et la façon de l'obtenir, répartition différente des subsides, règlement de la future chambre de compensation, contribution des entreprises laitières restent bien sûr, à définir avec les différents partenaires de l'industrie laitière.

Normand Fontaine

Société coopérative agricole québécoise de production de lait nature

Ce grand thème de la productivité est des plus importants et le cadre de cette productivité demeure, quant à nous, la ferme familiale. J'ai été très chanceux, tout à l'heure, quand madame Gagné a parlé, à un moment donné, de 23 heures pour nos épouses, parce que, la plupart du temps, elle est à plein temps et moi je suis à temps partiel.

J'aimerais apporter une remarque au niveau des fédérations de producteurs de lait qui auraient peut-être intérêt, pour le bien de leurs membres, à s'occuper de plus en plus des activités de formation, de recherche, de gestion, de support. Qui mieux qu'elles, étant la création des producteurs, peuvent mieux comprendre leurs besoins. Elles devraient donc articuler les programmes de gestion, canaliser les efforts de recherche sur l'administration des femmes, participer activement au conseil des productions animales, et peut-être d'autres encore.

Notre position se résume à encourager toutes les actions pouvant améliorer la productivité de nos producteurs agricoles. Cette productivité suppose un meilleur revenu pour ces derniers et un profit, toute proportion gardée, moins dispendieux pour le consommateur. C'est pourquoi ceux qui détiennent la clé du développement de notre industrie laitière sont les producteurs et il faut éviter de consacrer une part disproportionnée des énergies aux agents de la chaîne laitière. C'est sûr que si on réussit, par une meilleure efficacité, à produire un lait moins dispendieux, bien, bravo pour les consommateurs, ils pourront l'acheter à meilleur prix.

Leslie Jonas

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

J'aimerais ajouter quelques mots sur un des points de mon confrère Gilles Trudeau, à savoir l'attitude d'un trop grand nombre d'agents de l'industrie laitière au Québec qui persistent à réagir constamment selon un concept d'économie d'approvisionnement alors que, effectivement, il faut tous ensemble travailler à maximiser des résultats du concept d'économie de marché. J'aimerais faire quelques commentaires dans le sens du marketing où, au lieu de penser à un produit de base qu'il faut vendre, on pense aux consommateurs et puis on pense à comment mieux répondre aux besoins du consommateur.

Donc, la flèche ne commence pas avec la production où on contrôle nos bassins laitiers, où ceux qui contrôlent les bassins laitiers, ce sont ceux qui font la mise en marché. Mais en commençant avec le consommateur, on se demande c'est quoi que le consommateur veut? C'est quoi qui est le meilleur pour son bien-être? Et on pense à un éventail de produits qui peut répondre à un éventail de besoins parmi les consommateurs.

Et quand on pense, dans ce sens-là, — et j'entends parler plusieurs personnes dans la salle — qu'on veut exporter de nos produits en dehors du Québec, et, en même temps, on veut contrôler ceux qu'on importe. On veut contrôler que nos marchés soient uniquement des marchés de produits laitiers, et des marchés d'autres productions agricoles, avec un bien-être pour la santé et pour le travailleur; et quelque chose qui donne un prix de revient avantageux, et un prix avantageux au niveau du magasin; toutes ces questions-là, ça me cause des difficultés parce que ce sont des conflits en soi.

On parle d'exporter, mais on parle de contrôler ceux qui rentrent. On a une surabondance de production laitière pour notre propre consommation. Donc, on a besoin d'exporter. Mais comment voulons-nous exporter et puis contrôler ce qui rentre chez nous? Après ça, on dit: bon, bien, le beurre coûte très cher vendons-le meilleur marché. Mais c'est comme demander à un travailleur de baisser son revenu au lieu de tomber en chômage ou quelque chose comme ça. Ça aussi c'est un conflit en soi.

Les produits oléobeurres, par exemple, donnent un avantage. On voit, en Ontario, aujourd'hui, des produits à base de maïs qui remplace le sucre. Ça s'appelle le fructose. Je crains que, ici, au Québec, avec nos désirs de garder ce qu'on a bâti, on demeure un petit peu dans le passé. J'aimerais voir des recherches sur des produits, de demain. On voit des produits à base de soya, des protéines texturisées. On voit tout genre de produits nouveaux qui peuvent être mixtes, qui peuvent être purs, qui peuvent être laitiers ou non laitiers. Et si on veut répondre aux besoins de demain, il faut qu'on pense à demain. Et puis pour penser à demain, il faut penser au marché et pas à l'approvisionnement.

Michel Lemire

Agropur

Nous ne partageons pas la vision quelque peu pessimiste que semble avoir le ministère sur l'industrie laitière, à savoir: un secteur en déclin constant, au niveau des volumes de production, avec des producteurs moins bien rémunérés qu'en Ontario. Il faudrait peut-être regarder de plus près qu'est-ce qui se passe en Ontario et qu'est-ce qui se passe au Québec.

Si on calcule les recettes monétaires provenant des ventes de lait et de crème pour fins industrielles, incluant les compléments de prix, on s'aperçoit que le producteur québécois de lait de transformation a reçu en 1979 143$ de plus par hectolitre que son confrère ontarien. Je pense bien qu'on n'apprendra pas de nouvelles à personnes en disant qu'en Ontario, il y a quand même beaucoup plus de lait qui est bu plutôt que consommé. Alors, si on regarde le revenu moyen, en Ontario, il est peut-être plus élevé qu'au Québec. Mais, en ce qui a trait au lait de transformation, à venir jusqu'à maintenant, je pense bien que depuis quelques années, le producteur québécois retire plus que le producteur d'Ontario

Pendant les derniers dix ans, les entreprises coopératives ont versé à leurs sociétaires plus de 120$ millions de ristournes et paiements complémentaires transférant ainsi à leurs membres les bénéfices normaux issus de l'activité de transformation. Il faut conclure que les producteurs de lait de transformation du Québec ne reçoivent pas un montant s'approchant de celui de leurs concurrents ontariens. Contrairement à ce qu'il a été dit dans l'état de la situation, mais un montant de beaucoup supérieur, si l'on tient compte de tous ces facteurs.

Quand au volume de la production de lait de transformation, alors que le ministère prévoit une baisse de 5% pendant les années 1978-1982, la seule année laitière aura permis aux producteurs de connaître une hausse de 5% des contingentements de production, 3% destiné à l'exportation et 2% aux besoins canadiens. Les efforts de promotion des producteurs de lait de transformation, regroupés au sein du Bureau laitier du Canada, ont certes contribué à ce revirement.

Pierre Léonard

Ordre des agronomes du Québec

Je voudrais tout simplement dire ceci: c'est que je vais passer à la vache de demain, au risque qu'il n'y ait pas grand monde qui puisse comprendre qu'elle aura un ordinateur dans le corps et que le vétérinaire verra les problèmes à son bureau, qu'on pourra faire de l'alimentation et qu'il y aura trois paliers de service.

Je voudrais passer ce domaine-là. On pourra le lire dans les articles subséquents. Mais je voudrais dire ceci: il serait essentiel d'élaborer un programme général à trois niveaux. D'abord, il faudrait intensifier les programmes d'amélioration des troupeaux laitiers avec ouverture et participation financière des éleveurs. Et ça, c'est peut-être une nouvelle introduction. Je pense que, quand tu as tout reçu, tu dois fournir plus. Et nous pensons, au comité conjoint des vaches laitières, entre autres, qu'il serait possible que les éleveurs, pour avoir plus de services, que le ministère de l'Agriculture — en finance déjà, et avec un montant assez élevé, pourrait aller un peu plus loin puisque nous demandons plus de services. Il se pourrait que les éleveurs, avec un pro rata de tant au 100 livres de lait, puissent contribuer financièrement à la question du contrôle laitier.

Deuxièmement, il faudrait diversifier la production laitière, évidemment, en introduisant un programme de viande bovine. Ceux qui bénéficieront des différents octrois du ministère pour le contrôle laitier devront peut-être, dans la base de leurs troupeaux inférieurs, mettre à la disposition de la viande bovine certains animaux qui seront transformés en viande; sans quoi, ces gens-là ne pourront pas bénéficier et ainsi on éliminera le potentiel génétique des animaux non valables et on améliorera grandement le nombre de personnes qui feront du contrôle laitier, et à ce moment-là je pense que notre industrie laitière sera beaucoup plus rentable et les 800 000 veaux beaucoup mieux utilisés.

Et finalement, il faudra mettre sur pied des services de commercialisation dans l'entreprise privée, avec des services à l'exportation où, non seulement on demandera à des gens de venir acheter nos produits, mais on fera, dans leur pays, des études préalables. Après avoir fait les études préalables, on verra à fournir exactement la qualité du bétail, soit croisé, pur sang ou autres. Et ensuite, après avoir expédié, on encadrera ces pays-là, et à ce moment-là, on aura une autosuf-

fisance rentable au Québec sans s'occuper des différents gouvernements et des différentes associations qui ne peuvent que donner que ce qu'ils ont, sans vouloir nous en faire bénéficier.

Au Québec, nous avons, actuellement, une marche ascendante dans les bovins laitiers et on ne peut pas s'attendre à ce qu'aucun autre gouvernement ou association nous donne plus et c'est à nous de rentabiliser avec nos moyens. Et tout ceci se fera par les groupements d'éleveurs, les agriculteurs et l'encadrement technique du ministère. Et nous sommes disposés au comité conjoint, M. le ministre, à vous donner tous les détails au point de vue technique.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Moi, c'était simplement pour répondre à madame Gagné, parce que je pense bien que c'était pour le gouvernement que son exposé était fait. J'avais eu l'occasion de dire, à Trois-Rivières, à la représentante de l'AFEAS qui avait parlé un peu dans les mêmes termes que, dans le budget Crosbie, c'est vrai qu'il y avait une mesure comme ça pour déduire le salaire de la femme dans les dépenses de l'entreprise du conjoint. Je ne sais pas si c'est parce que les femmes étaient contre ou bien... mais, ça n'a pas donné grand succès.

Mais je peux vous dire que, suite à la rencontre qu'on avait eue à Trois-Rivières dans le domaine horticole, j'ai fait les représentations dont vous avez parlé. Elles étaient peut-être moins élaborées — il y avait moins de points à Trois-Rivières, à ce moment-là. Mais les représentations dont vous avez parlé dans le domaine agricole, parce que les femmes sont un élément excessivement important. J'entendais parler M. Fontaine, tantôt, on a toujours entendu parler de l'exploitation de l'homme par l'homme. M. Ouellet me faisait penser qu'on pourrait peut-être bien parler maintenant de l'exploitation de la femme par l'homme, quand on entend M. Fontaine qui dit que c'est sa femme qui prend sa place. Mais je peux vous dire que j'ai fait des représentations, moi, en tout cas, à Québec, pour le point de vue des femmes, je pense, dans le domaine agricole, ce que madame Gagné dit est complètement exact, il devrait y avoir des mesures dans ce sens-là.

Jean-Marie Tremblay

Fédération des producteurs de bovins du Québec

En tant que président de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, je voudrais apporter un aspect important de la production laitière, c'est la production de boeuf, de viande de boeuf. C'est un aspect important de la production laitière que nous sommes portés à oublier. Bon an, mal an, le cheptel laitier fournit environ,

150 000 vaches de réforme par année et au-delà de 400 000 veaux par année. C'est dire qu'il y a certes un bon marché d'exportation pour les veaux destinés aux cheptel de reproduction. Le but de mes propos est de rappeler à tous cette réalité.

Il faut dire aussi que, dans sa politique destinée à favoriser le développement de la production de la viande bovine au Québec, la Fédération a proposé deux volets. Le premier s'articule autour de la valorisation des sujets issus de troupeaux laitiers. Cette valorisation doit passer par la finition de veaux de lait, la production de veaux lourds à chair blanche et la finition d'un certain nombre de sujets en bouvillons gras, de catégories A, B et C. Le deuxième volet passe par la constitution d'un troupeau de vaches de race bouchère au Québec.

Je voudrais signaler que la Fédération veut regrouper tous les producteurs de boeuf du Québec, y compris les producteurs laitiers pour le boeuf. Le travail de la Fédération est surtout orienté vers l'organisation du système de mise en marché du boeuf, y compris les veaux de lait et le reste. Notre action s'oriente vers l'utilisation de la loi sur la mise en marché des produits agricoles par l'organisation d'un plan conjoint. Et il faut dire aussi que le niveau de concertation atteint, entre ceux qui oeuvrent dans l'industrie laitière sont, pour les producteurs de boeuf, un modèle à atteindre. Nous croyons que la viande de boeuf sous-produit de l'industrie laitière mérite d'être valorisée au maximum. Il ne faudrait pas croire que le sujets issus des troupeaux laitiers seront des concurrents des bouvillons de race bouchère. Ce sont des catégories différentes qui s'adressent à des secteurs de marché différents.

Marcel Beaudry

Association des transporteurs de lait du Québec

Le transport du lait entre les fermes de production laitière et les établissements laitiers du Québec, est un élément vital et très complexe de la mise en marché du lait dans cette province. La production laitière de 29 millions d'hectolitres est répartie sur tous les jours de la semaine, sans exception. Vu la nature très périssable du produit, les exigences de la santé publique, il est essentiel d'assurer la cueillette à toutes les cinq traites maximum de tous les produits laitiers, ce qui se fait quotidiennement, sept jours par semaine.

Il y a présentement, au Québec, près de 300 transporteurs de lait qui assurent quotidiennement ce transport vital aux intérêts de l'agriculture québécoise. L'organisation du transport de cette production sur une base rationnelle, selon les normes de qualité les plus élevées et avec la garantie établie par de nombreuses années de service que le transport aura lieu sur une base quotidienne, sans heure, selon des cédules établies d'avance, et sans interruption, apparaît donc comme vitale à toute l'agriculture québécoise.

Pour assurer les services de cette qualité, il existe présentement, dans la province, près de 300 transporteurs de lait qui utilisent près de 700 camions citernes et des investissements en garages, espaces de stationnement, pièces de rechange et équipements d'entretien qui dépassent une somme globale de 50 millions.

Depuis les débuts du plan conjoint des producteurs de lait du Québec, l'Association a détenu des accréditations nécessaires pour représenter les transporteurs de lait nature et a négocié, depuis les débuts, toutes les conventions relatives au transport du lait nature qui ont établi le format de base de toutes les conventions relatives à cette matière et assurer les grande stabilité du service que nous connaissons tous dans ce domaine.

Le rôle prépondérant et stabilisateur de l'Association dans l'organisation du transport du lait dans cette province a été majeur. Même dans les moments les plus difficiles et les plus critiques où les intérêts en cause étaient des plus troublés, l'Association a réussi à maintenir, en tout état de cause, le principe de la stabilité des services.

Il suffit de se rappeler les changements majeurs qui se sont manifestés dans le transport du lait à l'occasion de la transition du transport en bidons au transport en vrac sur le marché de Montréal, pour rendre compte de la qualité de l'intervention de l'Association des transporteurs de lait du Québec, de l'importance de sa contribution à la solution des problèmes exceptionnels causés par des pertes de volume de transport et la nécessité de faire volontairement des investissements très onéreux en équipement nouveau de transport en vrac par les transporteurs, le tout sans aide gouvernementale.

Enfin, par l'entente intervenue entre le syndicalisme et la coopération, nous assistons présentement à une transition majeure entre l'organisation de la mise en marché du lait dans cette province qui est de nature à porter une atteinte très grave aux services de transport.

Il nous semble que les preuves fournies par l'Association, du sens de responsabilité de ses membres et de la qualité des services qu'ils peuvent rendre, devraient être un gage acceptable par toutes les parties, y compris les coopératives, de la bonne foi des transporteurs et de l'importance qu'il y a de reconnaître à notre association, la place qu'elle doit occuper dans les négociations futures qui détermineront les nouveaux schèmes de la mise en marché du lait au Québec, donc des conditions de ramassage identiques à travers la province.

Jacques Boucher

Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

C'est pour répondre à la question que vous nous aviez posée lors de la lecture de notre document, là, concernant la production. Pour les producteurs de lait in-

dustriel, c'est environ 200 000 livres — je ne sais pas en litres — la moyenne par ferme. De 1976-1977, à venir à 1979-1980 dans les mois de décembre, janvier et février, on est passé de 13%, la production de 1976 à 14,9. Les mois de juin, juillet et août, il y a eu une augmentation de 3% dans les mêmes années.

Pour cette année, pour les mêmes périodes, d'août à février, il y a eu une augmentation de 3%, ce qui signifie que les producteurs sont en mesure de répondre à la demande du consommateur, si vous voulez, lorsqu'il y a augmentation de consommation.

En ce qui concerne le revenu net du producteur, il faudrait faire attention, je pense, dans une table ronde comme ici, de ne pas confondre le revenu du producteur comme étant propriétaire collectivement d'une usine et rattacher ça aux revenus de son produit, le lait. Je pense que c'est deux choses différentes. C'est normal que, étant propriétaire, on ait un revenu de l'usine qui nous soit remboursé. Mais, par contre, il ne faut pas rattacher ça directement au produit.

Je veux informer également madame Gagné qui a parlé de la collaboration de la femme. Je pense que dans les documents déposés on l'appuie. Et au rôle de la femme collaboratrice, il faudrait également, je pense, y joindre la relève agricole, la formation de nos jeunes, mais également leur rémunération également. Je pense que, aujourd'hui, ils ne travaillent plus gratuitement.

André Charbonneau

Président des délibérations

La question que je vous posais n'était pas tellement de savoir où vont les augmentations. C'est de savoir si, aujourd'hui, quand on parle, par exemple, d'une ferme moyenne de 200 000 livres de lait par année, si l'ensemble des producteurs se groupe plutôt autour de cette moyenne-là? Ou si on a encore de très grands écarts entre le très petit et le très gros producteur, dans chacune des productions, soit de lait nature et de lait industriel.

Jacques Boucher

Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Pour ce qui est de la moyenne du lait industriel, ça se situe, à l'heure actuelle, aux alentours de 200 000 livres par ferme.

André Charbonneau
Président des délibérations

Il n'y a plus de très petites fermes qui descendent cette moyenne-là?

Jacques Boucher
Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

De moins en moins.

Réjean Grégoire
Fédération des producteurs de lait du Québec

C'est pour dire que sur 4 644 producteurs de lait nature, vous avez des petits de 100 000 à 300 000. Vous en avez 1 100. Des moyens de 300 000 à 600 000, vous en avez 2 300. Des gros de 600 000 à 900 000, vous en avez 853. Et puis, 900 000 et plus, vous en avez 339. Entre 300 000 et 900 000, vous avez 73% des producteurs avec une production moyenne de 11 000 à 12 000 livres par vache.

André Charbonneau
Président des délibérations

Et puisque j'en suis à la période des questions, j'ai envie d'en remettre deux sur la table, qui n'ont pas été soulignées. C'est la valeur des quotas. Est-ce que, compte tenu de la relève dont vous pariez, ça pose un problème? Je n'ai pas encore entendu de remarques sur cet aspect-là. Et jusqu'où on va pouvoir grossir?

Je remarque, par exemple, qu'il y a dix ans, le lait nature était à un niveau que le lait industriel vient de rattraper. Durant ce temps-là, le lait nature a doublé lui aussi. Est-ce que le lait industriel va le rattraper dans dix ans? Et puis quand est-ce qu'on va arrêter? Est-ce que c'est une chose qui est mauvaise, une chose qui a atteint un plafond? Est-ce qu'on peut l'enlever? Je vous mets simplement la question sur la table, vous me répondrez un peu plus tard.

Henriot Sabourin
Ordre des ingénieurs du Québec

La production du lait exige des investissements importants en bâtiments, machinerie et équipements. De plus, elle nécessite un fonds de roulement toujours plus élevé pour l'achat d'intrants nécessaires à la production de céréales et fourrages pour l'alimentation des animaux. Les récentes augmentations des intrants ont contribué à diminuer fortement la marge entre les coûts de production et le prix de vente du produit.

L'un des facteurs prédominants dans le taux d'accroissement de ces intrants est certainement le coût de l'énergie qui fut mentionné à l'assemblée générale de la Fédération canadienne de l'agriculture tenue à Winnipeg dernièrement. Ce sont principalement aussi les fertilisants et les insecticides qui ont été le plus touchés par cette hausse et devront donc faire l'objet d'une utilisation plus rationnelle.

Les tableaux de fertilisation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pourront être ou devront être révisés et inclure la variable «coût» afin d'obtenir un tableau donnant l'accroissement de rendement versus le coût des engrais. Présentement, ces tableaux sont faits en fonction de la quantité versus rendement. Les productions pourront donc exiger que leurs conseillers agricoles leur fournissent des recommandations de fertilisation basées sur les coûts des fertilisants.

Au chapitre des herbicides et des insecticides, la production laitière, de par sa structure, offre des avantages certains pour une utilisation plus rationnelle. C'est-à-dire la rotation des cultures qui favorisent une utilisation plus rationnelle des herbicides et des insecticides et, en même temps, une meilleure structure de sol. C'est parmi les avantages de la production laitière. Les désavantages, bien notons qu'une très large panoplie de machinerie aratoire est utilisée sur les fermes laitières. En fait, nos unités de production sont des fermes importantes, mais, comparativement aux machineries qu'on utilise, c'est petit.

La saison de production est assez courte. C'est-à-dire qu'on utilise nos machines environ 25 à 50% du temps qu'elles pourraient être utilisées normalement ou qu'elles devraient être utilisées. Il en résulte des coûts d'utilisation accrus d'autant, et ces machines deviennent désuètes, c'est-à-dire démodées avant d'être usées. Étant encore au stade embryonnaire, l'utilisation en commun de certaines machines aratoires devra s'accentuer davantage. Il en résultera certainement des économies de carburant et une efficacité accrue.

Dans le secteur des équipements fixes, les écureurs, les lactoducs, les réservoirs en vrac, sont de plus en plus utilisés. Tous ces équipements fixes utilisés par la production pour l'aider à réduire son temps de travail, devront faire l'objet d'améliorations, afin d'en accroître l'efficacité.

Au niveau de l'animal, notre cheptel est de très bonne qualité mais la moyenne de nos productions laisse de la place encore pour de l'amélioration. La qualité des aliments et la salubrité du milieu de vie sont deux facteurs externes susceptibles d'influencer majoritairement la production. La qualité des aliments est indépendante du type de fourrage, c'est-à-dire que, entre l'ensilage et le foin sec, à un moment donné, pourvu qu'il soit de qualité, les deux vont favoriser une production élevée. Il faut donc accentuer l'effort vers l'utilisation ou le développement d'une méthode d'enfourragement favorisant une utilisation rationnelle de la machinerie et de l'énergie.

La salubrité du milieu qui consiste plus particulièrement en un bâtiment chaud et sec — mais c'est toujours relatif — durant les saisons froides, doit posséder une bonne ventilation. La ventilation d'une étable représente, dans la plupart des cas, un investissement quand même mineur, comparativement à l'accroissement qu'elle peut favoriser, c'est-à-dire un accroissement de production de l'ordre de 2 à 5%.

Pour conserver leur place dans cette production, les producteurs devront donc faire preuve d'un plus grand raffinement dans la gestion de leur entreprise. Mis ensemble, les facteurs énumérés précédemment contribueront donc dans le futur à conserver et à améliorer les profits des producteurs tout en conservant un prix de vente à un niveau favorable pour le consommateur.

Marcel Mailloux

Union des producteurs agricoles

Actuellement, les fédérations, nous faisons d'énormes progrès en ce qui concerne la politique de régionalisation de la production laitière. Évidemment, c'est un phénomène naturel que les producteurs contrôlent de mieux en mieux. En effet, le système de vente publique de quotas permet de constater la transformation naturelle des bassins laitiers en fonction de régions plus propices à la production laitière et d'autres spécialités.

La politique de vente de quotas permet, jusqu'à un certain point, cette planification qui répond, par la voie naturelle de production. Il reste, néanmoins, que le phénomène comme tel, de quotas, de contrôles, si vous voulez, est très variable. Si nous avons la malchance de frapper une méchante année, comme on en a connu dans les années 1971-1972, les quotas, dans ces années-là, ils se donnaient. Les producteurs n'en avaient pas besoin. Et les prix qui étaient conditionnels au niveau des transferts des quotas interproducteurs, n'avaient pas de valeur.

Il faut être bien conscient que, quand on attache un prix sur le quota ça, c'est une partie dans laquelle on court des risques. L'autre partie, c'est que la valeur attachée aux quotas est relative aussi en ce qui concerne la sécurité. D'une part, si on a un système de compensation de politiques établies versus d'autres productions, nous allons être en mesure, si vous voulez, d'enlever ou de se soustraire de cette production-là, et, par le fait même, automatiquement, il y a des quotas sur le marché. Plus il y a de quotas, plus il y a tendance, évidemment, à ce qu'ils soient de plus en plus bas.

Il faut obtenir une sécurité sur un transfert de politiques. Et cette sécurité-là, le producteur, lui, il va la juger par lui-même selon ses garanties à moyen et à long termes. C'est pour ça que les gens restent dans l'industrie laitière, parce que vous avez une garantie à ce moment-là.

Et la situation que l'on voit présentement, au niveau de la production du porc, je pense qu'elle est assez éclatante pour le constater. Il n'y a pas de plan conjoint là-dedans. Il n'y a pas de système d'établi, de sécurité. On est à la merci de la commercialisation, de l'offre et de la demande, et vous voyez s'écrouler, de jour en jour, actuellement, le prix du porc, non seulement dans la province de Québec, mais dans toute l'Amérique du Nord. Or, dans le domaine du lait, le contingentement, le quota, c'est le point sécuritaire pour la production laitière dans la province de Québec et pour le producteur. Et c'est bien important.

Et en plus de ça, le quota n'est pas intégré au coût de production actuellement. Ça ne veut pas dire que, un jour ou l'autre, on ne sera pas obligé de l'intégrer, par exemple, parce que, pour obtenir cette sécurité-là, en réalité, pour obtenir un bon approvisionnement, pour qu'il y ait une garantie comme telle, selon nos investissements, il va falloir y penser à un bon moment donné. Or, ce point-là, il me semble qu'on devrait s'y arrêter de plus en plus. En ce qui concerne la formule qui a été soulevée cet avant-midi, c'est vrai qu'il y a une formule qui nous a été imposée par la politique fédérale. Je dis «imposée», parce que la formule comme telle, à ce moment-là, étant établie à 35% d'une part en rapport avec le coût de la vie, 45% sur le coût des intrants, et 20% en ce qui concerne la discrimination qu'on peut subir, nous autres, à ce moment-là, par le jugement. Mais ça ne veut pas dire qu'on l'a.

Au moment où les intrants augmentent de la façon dont on l'a expliqué cet avant-midi, au même moment, on a des augmentations sur les bases connues actuellement de l'ordre de 2% lorsque ça déclenche. D'autre part, si dans le 20% on juge de ne pas le donner, on ne l'a pas. Or, la formule ne prouve pas qu'on suit, en réalité, l'augmentation réelle du coût des intrants dans la production laitière, celle par rapport à la formule nationale.

Les formules, au niveau de la province, il y en a une qu'on connaît très bien, c'est rapport à elle que la Régie décide. Mais ce n'est pas notre formule qui décide. C'est la leur qui décide à ce moment-là. Elle est loin de rejoindre nos coûts de production, car le taux rémunéré, en ce qui concerne le taux de l'ouvrier spécialisé, on est très loin de l'avoir. Et l'autre formule, évidemment, c'est la formule de négociation qu'on connaît. De plus en plus, nous allons avoir cette sécurité-là dans la province de Québec par rapport à cette politique qu'on connaît aujourd'hui d'un office qu'on aura éventuellement, et une fédération provinciale qui va donner... en réalité, la juste valeur, à notre point de vue, sur le produit qu'on doit vendre selon la capacité de payer du consommateur.

Pierre Gaudet

Union des producteurs agricoles

Quand on parle de la production, nous autres, au niveau du secteur primaire, on se sent pas mal impliqués. Je regarde l'ensemble des thèmes qu'on a là et j'essaie de

faire un lien historique avec ce qui s'est passé dans l'évolution de la production. Je recule de 20 ans et puis je me place aujourd'hui, et puis j'essaie de voir comme Pierre Léonard regarde la vache avec un système spatial. Bien, au fond, ça m'inquiète. Ça m'inquiète parce que je me dis: si on a le même gain, comme producteur là-dedans, au niveau de la productivité, si on a le même résultat au niveau de la ferme dans les 20 prochaines années qu'on a eu dans les 20 qu'on vient de passer, où le gain d'efficacité a été transféré directement aux consommateurs, je ne vois pas pourquoi les producteurs auraient intérêt à embarquer là-dedans et à en subir les conséquences.

Parce que c'est bien sûr que si on prend sa voiture pour se promener le dimanche après-midi et puis aller voir ce qui se passe dans les rangs de campagne, tout le monde dit: «L'agriculture a beaucoup évolué», parce que, quand on passe, d'abord on voit à certains endroits une cour en asphalte. Ça, ç'a l'air à être un luxe. Mais, nous autres, nos complexes d'infériorité on les a perdus. Là, écoutez un peu, on a droit à ça nous autres aussi pareil comme n'importe qui d'autre dans cette société dans laquelle on vit.

D'autre part, on dit: «Le gars, il a trois tracteurs, c'est terrible, hein, extraordinaire! Il a trois tracteurs». Le gars, ce qu'on oublie en même temps de dire, c'est qu'il y a 20 ans, le gars, il n'en avait peut-être pas de tracteur, il avait peut-être deux chevaux. Seulement, il avait neuf vaches ou dix vaches dans son étable, et puis il n'avait pas d'autre chose, plus ses chevaux. On oublie aussi de regarder le niveau d'endettement de ces entreprises-là. Ça paraît bien du chemin, ça, quand tu as des lunettes fumées, surtout. Ça paraît bien en maudit, parce que là, tu te promènes, comprends-tu, et puis tu dis: «Ç'a l'air prospère, ç'a l'air d'un signe d'efficacité.» Ce qu'on oublie c'est le niveau d'endettement et puis il faudrait demander ça à nos gars des banques, qui sont ici. Moi, je trouve ça amusant: ils s'assoient en arrière parce qu'ils regardent passer le train. Eux autres, là, ils se disent: «Il doit y avoir de la place encore pour nous autres».

Ce que je veux dire, je ne voudrais pas que tout le monde pense qu'on est en train de faire les lamentations de Jérémie, ce n'est pas vrai, il n'est pas question de faire ça. On est en agriculture pour faire des affaires. On est en agriculture pour faire des dollars, protéger nos entreprises, nos fermes. Le prolongement de nos entreprises, quand on va plus loin, avec nos usines de transformation, et puis on n'est pas là pour des *peanuts* et puis on n'est pas là pour la charité.

Au fond, je regarde ça là-dedans et puis je dis: qui est-ce que c'est le pauvre *criss* — excusez l'expression — qui va faire les frais là-dedans? C'est le cultivateur qui va travailler un peu plus fort avec sa famille. Un fou dans une poche, y avez-vous pensé? Pas intéressé pas une maudite minute! Intéressé, oui! mais, à jouer un rôle comme les autres partenaires dans l'entreprise. Je regarde, par exemple, comment est-ce que c'est qu'on a réparti le programme des choses, ici, il y a quasiment rien qu'un secteur là-dedans qui est poigné, c'est les producteurs. Je ne dirai pas

«les pauvres producteurs», parce que je ne crois pas à ça non plus. Je vous l'ai dit que je ne voulais pas que vous ayez l'impression que je faisais les lamentations de Jérémie.

Mais, d'autre part, on n'est pas cruches au point de ne pas s'apercevoir que, qui est-ce que c'est, au fond, qui va faire les frais de la musique dans la prochaine danse, ce sont les producteurs, d'après ce qu'on a ici. Et puis moi, je ne suis pas intéressé à ce que les producteurs la jouent tout seuls. Je veux que les producteurs la jouent, mais conjointement avec l'ensemble des autres partenaires du développement agro-alimentaire dans la production du lait.

Les autres, qu'ils la démontrent leur efficacité comme les producteurs démontrent la leur. Ça m'intéresse. Qu'on parle d'aller plus loin, d'aller plus vite, ça m'intéresse. Mais pas à n'importe laquelle condition. Nous autres, là-dedans, on a besoin, dans nos entreprises, de se dégager, de se donner des situations de vie qui sont comparables aux autres.

4.2 L'amélioration de la productivité

Paul-Émile Saint-Pierre
Coopérative fédérée de Québec

Alors, on parle beaucoup de coûts, de toutes ces choses-là. Et puis on a parlé de coûts que ça comporte pour le consommateur. Mais je me souviens d'une étude, je pense, la plus récente en 1978, au niveau du Canada. On nous disait que malgré que nos produits laitiers augmentaient, on était encore le pays où les consommateurs payaient encore meilleur marché pour leurs produits laitiers, comparativement à tout autre pays, toute proportion gardée. Ça veut dire que malgré que c'est cher, on est encore mieux que les autres pays.

Mais je reviens un peu dans le sens de M. Gaudet. Bien sûr qu'on ne veut pas vivre aux crochets de la société, du gouvernement, avec des octrois. On veut tout simplement rencontrer notre coût de production. On sait que, d'ici quelques années, la Loi de l'environnement va nous imposer de lourdes charges. On ne demande pas, encore là, des octrois, mais c'est un coût additionnel, c'est sûr, qui va paraître à quelque part, dans la production.

Si on ne veut pas pénaliser le consommateur, bien, il faudra s'adresser au gouvernement, comme le gouvernement fait, par exemple, dans les petites villes, les villages, quand on parle d'amélioration de l'environnement, qu'on paie des octrois assez considérables dans les systèmes d'égouts et qui est pour la protection de l'environnement. Et je pense que c'est la même chose sur les fermes, dans quelques années, on sera obligé de se conformer à la protection de l'environnement pour nos fermes, ce qui est comparable un peu au système d'égouts dans les

villages qui est aussi pour la proctection de l'environnement. Je pense que ce sont des coûts très très sérieux qui vont être présentés dans quelques années et ce sont des choses à penser pour nos producteurs laitiers.

Pierre Racicot

Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec

C'est deux questions que j'ai à poser surtout au ministère, mais ça concerne la productivité. Alors, comme le laisse entendre le document de base, page 73: depuis une dizaine d'années, la teneur en protéine du lait aurait diminué alors que la teneur en matière grasse aurait augmenté. Alors là, il ne s'agit pas de partir une autre rumeur: que le lait est de moins en moins bon sur le plan nutritif, et puis de blâmer les producteurs parce qu'il y a plus de grammes et qu'il y a moins de protéines. C'est le système du prix, qui est impliqué là-dedans.

Cette situation a été révélée en 1967 par la Commission April. Alors, elle avait souligné que la faiblesse du système de prix que nous connaissons encore, valorisait la matière grasse au détriment des autres valeurs nutritives, notamment la protéine. Alors, là-dessus, nous avons deux questions à poser au ministère. Est-ce que vous avez les données qui nous permettraient de conclure que, effectivement, la teneur en protéine a diminué depuis dix ans au profit d'une augmentation des matières grasses dans le lait? Et puis dans le cas où la réponse serait affirmative, nous demandons au ministère s'il est possible, à plus ou moins court terme, d'établir une partie du prix du lait en fonction de sa valeur en protéine plutôt qu'en fonction de sa valeur en matière grasse? Quand on parle «court terme», c'est trois à cinq ans. Ce n'est pas demain matin.

Michel Lemire

Agropur

Quand on a dit, tout à l'heure, dans le prix, qu'il y avait aussi le prix de la rentabilité de l'entreprise; il me semble qu'il ne faudrait pas quand même s'élever avec un complexe à l'effet que les producteurs se sont donné des entreprises au Québec et qu'ils en ont retiré une plus-value. Il me semble que ce sont les producteurs du Québec qui l'ont retirée, ce ne sont pas les producteurs de l'Ontario. Car, il me semble qu'on ne devrait pas sortir d'ici avec un complexe, parce que c'est quand même une plus-value du patrimoine québécois.

Philippe Pariseault

Coopérative fédérée de Québec

La remarque que je voudrais relever, c'est celle qu'on vient de faire sur l'augmentation du gras avec la diminution de la protéine. Notre expérience est complètement l'inverse. Avec les changements de races, la production plus grande par des races comme la Holstein, font que, en fait, le gras a diminué et les protéines ont augmenté en pourcentage dans le lait, aujourd'hui, et progressivement.

Henriot Sabourin

Ordre des ingénieurs du Québec

Je voudrais faire remarquer que, tout à l'heure, quand je parlais de productivité, d'utilisation rationnelle de la machinerie et puis des engrais ce n'est pas nécessairement pour critiquer le fait qu'un agriculteur ait trois tracteurs dans sa cour. Justement, il ne faut pas qu'il soit simplement dans sa cour. Il faut qu'il soit mieux utilisé. En fait, c'est plus pour inciter les producteurs à mieux s'en tirer au point de vue profit.

C'est bien sûr que si une machine coûte seulement 10$ l'heure pour son utilisation, elle va être plus rentable que celle à côté qui a peut-être 25 HP de plus et qui va coûter 25$ de l'heure. C'est bien sûr que ces coûts au bout de l'année vont se répercuter dans ses profits ou dans ses coûts de production. Je parlais à ce niveau-là, pas pour conserver le coût aux consommateurs au plus bas possible.

Jacques Boucher

Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Bien, c'est concernant la question de la valeur des quotas. Au Québec, on peut assurer tous ceux-là qui font des chiffres à l'heure actuelle, qu'il y a environ 40% de quotas qui sont payés monétairement. Les autres, ils vont, soit dans la réserve de 25% qui est redistribuée gratuitement aux producteurs ou par le transfert de fermes. Et à l'heure actuelle, au Québec, le prix du quota lors d'achat de ferme — il y a les messieurs du Crédit agricole, ici, qui peuvent confirmer — que le prix du quota est relié tout simplement au moyen pour rembourser, si vous voulez, les obligations du producteur. Je ne crois pas que, à l'heure actuelle, au Québec, on attache tellement d'importance lors de l'achat d'une ferme à la valeur du quota. C'est sûr que pour le gars qui a un million et puis le gars qui a 100 000 livres, la ferme diffère de prix, mais il y a également une différence de revenu. Alors, à l'heure actuelle, il n'y a pas 50% de quota transigé monétairement au Québec.

Pour faire suite à ce que le président de la Coopérative fédérée a mentionné et puis, à mon point de vue, c'est un des points les plus importants auxquels on aura à

faire face dans l'avenir. Je veux parler des exigences qu'on va poser aux producteurs laitiers de la province de Québec par rapport à l'environnement. On est loin d'être assuré que la recherche poursuivie actuellement par rapport aux investissements sur les plateformes et sur les fosses nous donne des garanties.

Les garanties qu'on connaît actuellement sont très très limitées, même il y en a plusieurs qui ne respectent même pas leur garantie de cinq ans en ce qui concerne les entreprises qui nous engagent à investir, en réalité, sur les plateformes. Or, cette recherche-là, je considère qu'elle devrait être poursuivie davantage, avant d'établir des exigences plus avancées de la part des producteurs, car nous n'avons pas cette garantie-là. Ça nous prendrait au moins des bases de 25 ans pour s'assurer que la gelée ne cassera pas les plateformes et que la gelée ne forcera pas les fosses pour que ça continue à couler partout.

Cette garantie, de notre point de vue en agriculture, c'est important qu'on l'obtienne. Parce que c'est nous autres qui vont avoir à répondre pour ça, moyennant que le gouvernement nous aide à défrayer 90% des investissements à court terme qu'on aura à faire.

4.3 La régularisation de la production

Leslie Jonas

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

L'intervention que j'ai faite tout à l'heure, je l'ai faite, je crois, au mauvais moment. C'aurait dû être maintenant que je fasse ces commentaires sur l'orientation de l'approvisionnement qu'on a actuellement. La production qui contrôle la mise en marché va à l'envers du bon sens de l'évolution future. On devrait se demander, plutôt, qu'est-ce que le consommateur veut? Où est-ce que les marchés s'en vont? Et est-ce qu'on va être dans les marchés de demain? Et non pas: est-ce qu'on peut protéger nos marchés d'hier?

André Charbonneau

Président des délibérations

Au niveau des moyens, qu'est-ce que vous voyez comme changements qui seraient orientés de ce côté-là?

Leslie Jonas
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Bien, il y a toute une série de possibilités mais, entre autres, le lait, actuellement, ne se rend pas à la place où on en a besoin par rapport à un produit qui est en évolution. Le lait, actuellement, est ramassé et puis le bassin contrôle le lait, qu'on fabrique de la poudre, du beurre ou n'importe quoi. Il y a deux ans, je pense, les statistiques nationales donnaient que la Commission canadienne du lait achetait entre 85 et 90% de toute la poudre et tout le beurre qu'elle achetait sur le plan national était en provenance du Québec.

À l'heure actuelle, il y a de grosses usines qui se sont installées avec des marchés pour exporter du lait évaporé pour le marché international. Ce sont des marchés qui sont peut-être intéressants. On s'y est mis à gros train. Les gens qui se sont mis là-dedans, ce sont des gens qui contrôlent le lait. Il y a des marchés, ici, chez nous actuellement, dans les fromages fins, dans les yogourts et d'autres, où on n'a pas de lait et où on n'a pas de moyens d'avoir du lait à bon prix au bon moment.

André Charbonneau
Président des délibérations

Est-ce que je dois comprendre que votre problème se situe davantage — parce qu'on a parlé, tout à l'heure qu'au fond, des excès de beurre on n'en avait plus — à viser les produits les plus payants au niveau du consommateur.

Leslie Jonas
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

On peut parler dans tout genre d'affaires, que ça soit plus payant, plus à la demande, plus en vogue, plus nourrissant. Il y a toute une série de critères. Mais l'approvisionnement du lait au Québec n'est pas un marché libre. Ce n'est pas le marché de consommation qui dicte, ce sont les usines qui dictent, ce sont les usines qui contrôlent le lait. Et ça me semble à l'envers du bon sens.

Philippe Pariseault
Coopérative fédérée de Québec

J'essaie aussi de comprendre l'affirmation de M. Jonas et je pense que l'argument qu'il prend c'est que, à des moments donnés, des usines qui ont besoin de lait n'en ont pas. C'est beaucoup plus une raison, non pas de direction de volume, mais une

raison de saisonnalité. Il arrive, dans la province de Québec, le jour où il y a le moins de lait dans l'année; il y en a un dixhuitième de ce qu'il y a le jour où il y en a le plus. Alors, l'écart entre les deux fait que, à un moment donné, tout le monde a trop de lait, fait ce qu'il peut avec. Un moment donné, personne n'en a assez. Alors, je pense que le gros problème se rattache à la saisonnalité. Avoir la même production tous les jours, toute l'année, règlerait le problème.

André Charbonneau
Président des délibérations

Et est-ce que vous voyez des moyens pour qu'on y arrive à ce but?

Philippe Pariseault
Coopérative fédérée de Québec

Je pense que ceux qui s'occupent de la production, les administrateurs de coopérative vont vous suggérer des choses.

Michel Lemire
Agropur

Les coopérateurs laitiers, producteurs de lait sur leur ferme et propriétaires d'usines de transformation ont, bien sûr, un double intérêt à ce que des mesures incitatives énergiques soient mises en oeuvre pour régulariser la production laitière. Il faut cependant préciser que, dans ce cas, ils parlent beaucop plus comme producteurs de lait que comme propriétaires d'usine.

Dans une étude récente conduite par M. Laval Létourneau, à court terme, une meilleure répartition de la production en fonction de la consommation donnerait entre 5¢ et 7¢ par hectolitre pour les entreprises de transformation. En effet, pendant les premières années, la capacité de production excédentaire obligatoire à cause de la saisonnalité de la production demeurera en place. Ce n'est qu'à l'occasion de nouveaux investissements que l'économie à long terme pourra se vérifier; elle se situerait, toujours d'après l'étude mentionnée, à environ 45¢ par hectolitre.

Par contre, au niveau de la ferme, les économies sont beaucoup plus intéressantes. Tel que mentionné dans «La terre de chez nous» du 24 janvier 1980, l'enquête menée par la Direction générale de la planification et des études économiques, remise à jour pour refléter les prix de 1979, démontre que le producteur régulier améliore ses revenus nets de 3,52$ par hectolitre par une augmentation du rendement par vache et la vente additionnelle de sous-produits,

deux caractéristiques liées à une production régulière. Il est aussi d'autres facteurs qui militent en faveur d'une meilleure répartition saisonnière de la production. En se basant sur la demande mensuelle de produits laitiers telle qu'établie par la Commission canadienne du lait, on peut évaluer qu'environ 52,5% de la production de lait de transformation est consommé pendant les six mois d'été (avril à septembre), et 47,5% pendant les six autres mois.

Il est certain que la production n'a pas besoin d'être aussi précisément répartie, mais il demeure que, si on s'en approchait, on réduirait grandement la tension et les conflits qui surviennent entre les entreprises pour l'approvisionnement en lait, en plus de réduire les frais de stokage occasionnés à la Commission canadienne du lait et aux entreprises de transformation et de distribution. Le consommateur pourrait disposer de beurre frais à l'année. L'exportation serait favorisée en permettant de répondre aux commandes de façon régulière pendant toute l'année, compte tenu que la grande majorité des pays exportateurs de produits laitiers sont situés dans l'hémisphère nord de la planète.

Comme mesure incitative, les coopérateurs proposent la création d'un différentiel de revenu important entre le lait produit en décembre, janvier et février, et le lait produit pendant le reste de l'année. Les modalités du différentiel, comme sa taille et la façon de l'obtenir, répartition différente des subsides, règlement de la future chambre de compensation, contribution des entreprises laitières, comme ç'a été le cas depuis environ presque 20 ans, restent bien sûr à définir avec les différents partenaires de l'industrie laitière.

Il faudrait peut-être mentionner que, depuis 20 ans, en industrie laitière, les entreprises ont quand même fait un effort pour essayer de promouvoir la production du lait au cours des mois d'hiver. Mais il reste que, en 1976, lorsqu'on a connu les politiques restrictives de contingentement ou la coupure de 20% du contingentement, il y a eu un recul qui a été absurbe et on sait aussi que beaucoup de producteurs ont abandonné, à ce moment-là, le contrôle. Ça n'a pas été des facteurs, non plus, qui ont aidé à garder la production en hiver. Et depuis ce temps, ce n'est je pense, qu'au cours de l'année qu'on regagnera ce que nous avions réussi à gagner dans le passé, jusqu'en 1976.

Pour permettre une meilleure production d'hiver, il faut admettre que le changement de l'année de contingentement est sûrement un facteur qui viendra remédier aux choses qui sont arrivées en 1976, parce qu'on s'en souviendra, lorsqu'on a coupé le contingentement, c'était les producteurs qui ont produit dans les mois de décembre, janvier, février et mars qui ont été coupés sur leur contingentement. Alors, ce n'était pas un façon de favoriser la production. Et on pense que le changement de l'année de contingentement est un facteur qui sera important pour la production régulière à l'année longue.

Ferdinand Ouellet

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Je voudrais quand même relever un point que M. Lemire a soulevé lorsqu'il a cité l'étude de M. Létourneau. Je crois que c'est assez correct de dire que l'économie réalisée, si on avait une meilleure régularité de la production, dans un premier temps, ne serait pas très élevée, parce que, comme il a bien mentionné, étant donné que toutes les infrastructures sont en place, donc il n'y a pas d'économie importante puisque ces investissements étant là, ils dormiraient ou seraient sous-employés à l'année longue, plutôt que d'être employés à plein temps pendant un bout de temps, et nettement sous-employés dans une autre période.

Mais je crois qu'il y a un élément, quand même, qui est plus important que celui-là, qui n'est pas mentionné dans l'analyse. C'est surtout le fait que, durant certaines périodes de l'année, on aurait besoin de lait pour faire des produits plus payants, et c'est là que la perte est significative et qu'elle n'a pas été quantifiée. Et je pense que, si elle n'a pas été quantifiée à ce moment-là, c'est peut-être parce que le besoin n'apparaissait pas aussi évident.

Mais maintenant qu'on s'est taillé une niche dans les marchés d'exportation, et que ces marchés d'exportation ont une exigence d'approvisionnement assez régulier, je crois que le problème de la régularité va prendre toute son importance parce qu'on risque, si on ne fait pas l'effort nécessaire d'approvisionner un marché d'exportation qui sera toujours soumis aux aléas quoiqu'on en pense, parce qu'on n'est pas tout seuls, c'est le grand marché, c'est le marché de la concurrence avec d'autres pays; et c'est là, je pense, qu'il faut vraiment s'en préoccuper.

S'il faut maintenir une part de ce marché-là — je crois qu'il faut le faire, parce que sans ça, évidemment... — il faut quand même prendre des risques et je crois que si l'institution laitière du Québec ne prend pas de risques, elle ne se développera pas. Ça, je suis d'accord là-dessus. Mais c'est là que prend l'importance d'une meilleure régularité dans la production.

Alors, je pense que c'est pour ça qu'on veut tellement insister sur ce point-là. On voudrait quand même être assuré qu'une tranche du marché d'exportation puisse être approvionnée à l'année longue, puisque c'est une condition essentielle de demeurer sur ces marchés-là. Mais il ne faudrait pas que, en même temps, le marché canadien qui, lui, est un marché protégé, à des meilleures prix, plus de stabilité, — parce que c'est notre marché à nous — il ne faudrait pas devenir absents de ce marché-là avec des produits qui valorisent mieux le lait et maintenir nos marchés d'exportation. Je crois que nous avons accepté un défi et la conséquence c'est que, si nous acceptons un défi, c'est de mettre en place les moyens nécessaires pour le soutenir et je crois que c'est ça. Moi, je pense que c'est l'essentiel de la discussion.

Et je voudrais rajouter un petit mot aussi pour défendre un petit peu les économistes chez nous. Parce qu'on a dit qu'ils ont fait des prévisions pessimistes, les économistes, chez nous. Ce qu'ils ont fait, je vais vous le dire bien honnêtement: ils ont fait une projection de ce qui s'est passé, ils ont pris la tendance passée et puis ils l'ont projetée dans le futur. C'est bien évident qu'on peut faire toutes sortes d'hypothèses et dire que l'avenir va être meilleur que le passé. Moi, j'accepterai de reviser nos chiffres lorsque nous serons rendus en 1982. Je ne suis pas plus sûr des prévisions des autres que des nôtres, c'est ça que je veux dire, tout bonnement.

André Charbonneau

Président des délibérations

Vous avez fait le lien avec la question que je posais tout à l'heure en terme de produits payants, produits non payants. Je voudrais faire le lien avec d'autres questions que j'ai posées tout à l'heure quand je parlais de quotas ou même de taille de l'entreprise. C'est que je songeais, en partie, à ça: comment, avec la valeur des quotas, à l'heure actuelle, une entreprise qui vend le lait industriel en particulier, arrive-t-elle à laisser dormir, au fond, son potentiel pendant la moitié de l'année?

Marcel Mailloux

Union des producteurs agricoles

C'est pour enchaîner avec ce que les deux intervenants viennent de dire, et surtout Michel Lemire, parce que c'est mon président, moi, à Granby. Alors, pour compléter un peu ce qu'il dit, et puis aussi inviter le ministère de l'Agriculture à s'y pencher davantage. Le producteur, il ne faut pas l'oublier, s'il transfère graduellement sa production, ça comporte des exigences. Il ne faut pas se leurrer parce qu'il y en a un groupe qui l'ont fait, ça fait longemps.

Alors, je suggérerais ceci: dans les mois, par exemple, de décembre, janvier, février, que l'insémination artificielle, au niveau des bovins d'été, soit gratuite. Et que, dans les mois de mai, juin, juillet, l'insémination artificielle soit gratuite pour les bovins de boucherie. Alors, à ce moment-là, vous auriez, une force de frappe par rapport au temps où les vaches vêleraient, et vous auriez, automatiquement, une production qui serait déplacée à ce moment-là. Parce qu'il y a déjà des déplacements de finance, d'investissements, que les producteurs sont obligés de faire et ça serait une certaine compensation et, pour moi, ça ne prendrait pas beaucoup de millions.

Ferdinand Ouellet

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Écoutez, pour ce que coûte l'insémination artificielle, et par rapport à ce que fait déjà certaines entreprises — ils donnent 50¢, même plus, comme incitatif — l'insémination artificielle, je crois que c'est 2$ par saillie; 50 vaches ça fait 100$. Je suis loin d'être sûr que c'est ce qui va inverser le courant. Ça serait sympathique, je dirais, de la part du ministère de le faire, mais je ne suis pas sûr que ça atteindrait les objectifs. Je crois qu'il faut trouver des mesures plus incitatives que ça, M. Mailloux.

Jacques Boucher

Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

En ce qui concerne les mesures incitatives, je pense qu'on attache, à l'heure actuelle, beaucoup d'importance, si vous voulez, à ce qui se fait déjà au point de vue mesures pour aider les producteurs d'hiver, mais on oublie de dire que, à l'heure actuelle, les mesures qui se font, c'est le producteur qui se les paie. C'est 7¢ la prime d'hiver, répartie sur la production de l'année. Alors, ce sont les producteurs qui se la paient cette mesure-là.

À l'heure actuelle, quelques usines ont mis le pion là-dessus, mais très peu, alors que ça serait sensé rentabiliser, si vous voulez, l'usine s'il y avait plus de production l'hiver. Alors, la seule façon d'encourager les producteurs d'hiver, c'est d'y mettre le prix par le produit transformé, de façon à ce que ça rapporte plus en produits finis et également en revenus aux producteurs.

La deuxième des choses, auxquelles on attache énormément d'importance — et je suis entièrement d'accord avec M. Ferdinand Ouellet là-dessus — c'est le quota d'exportation qui, à l'heure actuelle, pour les producteurs du Québec, est produit en bas du prix cible qu'on a. On a 1,33$ de moins à l'heure actuelle. Il ne faudrait pas, par le fait de développer ce marché-là — je ne suis pas contre ça — pénaliser nos producteurs, je le dis bien, pour remplir ces quotas-là, priver nos usines de produits frais, de lait pour fabriquer du produit frais, pour remplir ces quotas-là.

Parce que, à l'heure actuelle, le quota d'exportation, leurrons-nous pas, il rapporte surtout à l'industrie en général au Québec, beaucoup plus qu'aux producteurs. Seulement au Port de Québec, c'est 10$ millions. Vrai ou faux, M. Garon? Alors, moi, là-dessus, je ne suis pas contre développer l'industrie au Québec, mais il ne faudrait pas que ça soit les producteurs qui en assument le coût, seuls.

Leslie Jonas

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Je suis d'accord avec M. Pariseault, M. Lemire et M. Ouellet. En régularisant l'approvisionnement entre l'hiver et l'été, le gros des problèmes d'approvisionnement partira. Mais ça ne répondra pas, quand même, à cette question de contrôle de lait, c'est-à-dire que c'est l'usine qui ramasse, qui contrôle la distribution.

Nous avons trois usines au Québec. Chaque usine a une méthode d'approvisionnement. À Nicolet, nous avons notre propre plan conjoint. Et, entre parenthèses, j'aimerais ajouter que, à Nicolet, notre 50¢ de prime d'hiver est toujours rattachée sur le produit reçu durant ces trois mois-là et puis pas sur le produit reçu sur 12 mois. On a une usine à Boucherville, usine où on fabrique surtout du yogourt. Celle-là est approvisionnée depuis des années et des années par la Fédération des producteurs de lait nature. On a une usine à St-Grégoire qui est approvisionnée par la Fédération de lait industriel. Et à notre usine de Boucherville qui est approvisionnée par la Fédération de lait nature où le quota d'hiver règne depuis des années, on a un produit qui est beaucoup plus égal que dans le lait industriel, cette usine-là manque de lait de temps en temps à travers tout l'hiver, depuis des années.

C'est que cette question de saisonnalité est une bonne partie de la réponse, mais ce n'est pas la totalité de la réponse.

Michel Lemire

Agropur

Tout à l'heure, vous avez posé une question, M. Charbonneau: qui payait les six mois de non-rentabilité des usines? Où les producteurs sont propriétaires des usines, c'est évident que non seulement les producteurs propriétaires ou sociétaires des usines, c'est eux autres qui en souffrent ou qui en paient la note, parce que c'est évident que c'est pris dans le revenu total de l'année.

J'endosse complètement l'idée de M. Mailloux en ce qui a trait à l'idée d'insémination artificielle. Mais il reste aussi que, il me semble, il devrait y avoir une certaine part faite par les producteurs. Et je pense bien qu'il n'y a pas un producteur en cette salle qui a trouvé moyen de faire du lait 12 mois par année, qui n'a pas trouvé une rentabilité accrue.

Je sais bien que, au cours des 20 ans où j'ai été en industrie laitière, si j'avais attendu pour regarder passer les chars comme on a fait dans le problème de la saisonnalité — à part de ce que l'usine a donné de 50¢ — je dis que, en somme, on a regardé passer les chars, à tous les ans on a dit: «Il faudrait faire quelque chose. Il faudrait faire quelque chose», mais on n'en a pas tellement fait de quoi du côté des producteurs. Alors, il me semble qu'il faudrait faire quelque chose là-dedans.

Dans mon entreprise, si j'avais pris cette décision-là, je ne serais pas rendu loin aujourd'hui, et ce n'est sûrement pas avec ça que je serais venu chercher la médaille d'or, en 1976, je suis sûr de ça. Alors, moi, il me semble que du côté du producteur, il faudrait faire un effort. Et on sait que, une politique dans ce sens-là, ça prend un an avant de la mettre en application, parce que des vaches, ça vêle rien qu'une fois par année, ça, pour ceux qui ne le savent pas. Alors, c'est évident, quand on veut avoir une production en hiver, il faut prévoir les saillies, et là, il est déjà trop tard pour l'année prochaine. Alors, il me semble qu'il faudrait — quand même arrêter de regarder, à un moment donné, et puis embarquer!

André Charbonneau
Président des délibérations

Si je comprends bien votre intervention, c'est que vous liez une partie du problème, aux problèmes de la gestion des saillies, de les répartir aussi sur une période de l'année un peu plus...

Michel Lemire
Agropur

On dit que, pour avoir du lait en hiver, ça prend des vaches qui vont mettre bas à l'automne. Alors, ça, automatiquement, il faut que vous prévoyiez vos saillies un an d'avance. Je ne dis pas que c'est relié, mais, seulement, de toute façon, quand on planifie une politique, il faut y penser, parce qu'il faut y penser au moins dix mois d'avance.

André Charbonneau
Président des délibérations

Au niveau de la formation donc, et de l'éducation des producteurs, il y aurait peut-être à leur apprendre à faire une gestion des saillies.

Michel Lemire
Agropur

Ce n'est peut-être pas rien qu'une éducation, mais le producteur, s'il sait que l'année prochaine il y aura quelque chose de plus en hiver, et s'il veut en faire du lait, il va falloir qu'il prévoie saillir ses vaches, et puis ça lui prend un an d'avance pour son information. C'est pour ça que je dis qu'il est déjà trop tard pour le faire pour l'hiver prochain seulement.

Philippe Pariseault

Coopérative fédérée de Québec

Je voulais intervenir à nouveau dans le sens de l'exportation, comme étant une police d'assurance pour la production laitière. Pour avoir assez de lait, il faut toujours en avoir plus, parce qu'on parle d'aléas sur le marché d'exportation, mais on a des aléas aussi au niveau de la production.

Il y a certainement parfois des problèmes au niveau de l'exportation, mais on essaie de se couvrir, autant que possible, en tenant compte de la mobilité possible de ces marchés. On vend jamais plus que le tiers des besoins d'un pays. Les pays du Marché commun et d'autres fournissent la balance. Et eux, des fois, ils ont les mêmes problèmes qu'on a et il il y a des arrangements à faire avec ces pays de sorte que si, des mois, on ne peut fournir, ces pays fournissent pour nous. Alors, il y a des arrangements possibles qui permettent de maintenir l'opération d'exportation sans affecter, si vous voulez, la production nationale.

Si durant les mois de janvier, février ou mars, comme M. Jonas disait tout à l'heure, on manquait de lait au pays, on pourrait, jusqu'à un certain point, réduire nos exportations ou les annuler pendant des mois. Alors, ça permet simplement d'utiliser les surplus et ça sera toujours nécessaire, parce que même si on arrivait à égaliser notre production à tous les mois, il faudrait en faire plus pour être sûrs d'en avoir assez à tous les mois.

Romuald Lemire

Syndicat des producteurs laitiers de Delisle

Voici, je me mets à la place des producteurs dans le champ. Un bon moment donné, ils vont faire une bonne gestion de leurs troupeaux, comme Michel le disait tout à l'heure: ils vont faire saillir des vaches à l'automne, pour que les vaches mettent bas à l'automne, pour faire une production d'hiver. Or, à ce moment-là, s'ils s'appliquent à faire un lait de qualité égale aux producteurs de lait nature, qu'est-ce qui va se produire? Ils vont dire: comment se fait-il que, moi, je réponde aux mêmes exigences de qualité, aux mêmes exigences de saisonnalité et puis je suis payé 2$ en bas des producteurs de lait nature, et je réponds aux mêmes normes?

Un autre point que je voulais soulever c'est qu'on entend régulièrement: comment se fait-il que les usines, dans certaines circonstances crient: «on a besoin de lait» — et puis je pense qu'il n'y en a pas une qui ne l'a pas dit, ça, l'an passé, juste au moment où les producteurs sont coupés ou restreints dans leur production. On sème, à mon sens, de l'angoisse, en tout cas, chez nous — le mot m'échappe, je ne suis pas ministre, moi, en tout cas, et je n'ai pas la pratique non plus, mais un jour ça sera mon tour! ... je n'ai pas dit d'être ministre.

C'est ça qui se passe dans le champ, on sème la confusion — le voilà le mot que je cherchais — Et puis de quelle façon on sème de la confusion? On dit: «J'ai besoin de lait, j'ai besoin de lait», et puis on critique des politiques qu'on a été forcé de mettre sur pied parce que c'est normal que nous contrôlions notre production et puis le quota est basé sur le besoin de la consommation, mais ça, on ne l'explique pas assez.

Napoléon Théberge
Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent

Ça aiderait peut-être à produire un peu plus régulièrement — avec une plus grande régularité, s'il y avait une aide, gouvernementale par exemple, qui pouvait être décroissante à chaque année afin de stimuler cette augmentation de lait. Parce que, quand on demande aux usines de payer un peu plus durant les mois d'hiver, je pense qu'on demande aux producteurs qui sont propriétaires de ces usines de faire un peu plus d'efforts et c'est dans les mois où ce n'est pas payant beaucoup. Je pense que du ministère, on pourrait peut-être avoir cette aide-là.

Michel Lemire
Agropur

Pour renchérir sur ce que M. Théberge vient de dire, il me semble que ça serait encore important que le ministère donne un subside qui serait décroissant parce qu'on a souligné tout à l'heure, dans l'étude, qu'au bébut, les frais seraient les mêmes pour les usines. Et comme il y a beaucoup de producteurs qui sont déjà propriétaires des usines, ça serait peut-être important, au début une politique semblable à ça, même avec un effort accru de tout l'ensemble des producteurs, le ministère et encore les producteurs qui sont propriétaires d'entreprises, s'il y avait une politique qui serait décroissante, ça serait valable pour venir renchérir aussi ce que l'étude a dit au début: ce sont les producteurs qui vont devoir en supporter une bonne partie, parce que ce sont eux autres qui sont propriétaires des usines.

André Charbonneau
Président des délibérations

Oui, mais est-ce que les entreprises ont un rôle à jouer? Il y a M. Lemire qui soulevait, par exemple, tout à l'heure, l'écart des prix entre le prix du lait industriel et le prix du lait nature qui est, en bonne partie, attribuable à l'auto-régulation que les producteurs de lait nature se sont donnée historiquement. Est-ce que, quand même, les entreprises — je pense à tous les groupes d'entreprises, là, — ont intérêt et ont des mesures ou des moyens qu'ils seraient prêts à prendre, eux autres, pour améliorer cette situation.

Donat Roy
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Oui. Je dois dire que depuis quelques années, plusieurs industries le font. Mais je crois que le prix est important, mais aussi, peut-être, la publicité par la Fédération disant que les quotas deviendraient au mois, disons, dans un an ou deux. Parce que les producteurs, encore actuellement, produisent beaucoup plus l'été et les quotas sont cumulatifs et ils peuvent faire encore plus de lait l'été.

Je pense que ça serait peut-être une bonne chose s'il y avait de la publicité, si c'était annoncé d'avance que, dans un an ou deux, ils devront produire plus de lait l'hiver, et aussi que les quotas soient plus rigides. Mais je dois dire que dans le lait industriel, aussi bien que les coopératives, on a fait des efforts. Mais moi, je ne crois pas qu'il y ait seulement le prix qui va faire changer le producteur, s'il n'y a pas une bonne éducation et puis s'il n'y a pas une bonne publicité de faite.

André Charbonneau
Président des délibérations

Vous venez de lancer un grand mot avec le «quota au mois», je ne sais pas si les producteurs veulent réagir à ça.

Ferdinand Ouellet
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Je reprends l'idée de M. Lemire, parce que je crois que, à mesure qu'on va stabiliser la production, c'est qu'il n'y aura plus d'incitatif l'hiver, parce que, par définition, lorsque vous allez approvisionner le marché régulier, quelle va être la raison d'avoir un différentiel de prix? — À mon avis, le problème se pose à long terme; en tout cas, c'est définitivement la responsabilité des producteurs, s'ils veulent être présents sur des marchés, d'assumer la responsabilité d'approvisionner leur usine selon les besoins du marché. Écoutez, sans ça, on va discuter indéfiniment.

Ce qu'on peut discuter à court terme, par exemple, c'est de dire: quels seraient les meilleurs moyens pour inciter les producteurs à aller jusque là? Mais encore là, il faut être prudents aussi, parce qu'il ne faut pas penser que les producteurs qui ont 15 vaches, ce n'est peut-être pas nécessairement économique qu'on les incite à aller jusque là. Nous, quand on dit qu'il faut approvisionner le marché de façon plus régulière, on n'a pas pensé à chacun des producteurs individuels; parce que c'est bien évident que s'il y a des gains minces qui sont faits au niveau de l'industrie et qui coûtent plus cher aux producteurs parce qu'on a dit qu'il y avait des économies pour les producteurs de régulariser leur production. Mais là, ici, il faudrait voir quelle échelle de production on a prise.

Il y a beaucoup de producteurs encore, et je pense que ce n'est pas nécessairement non plus, parce qu'il y a des marchés aussi qui peuvent être très bien approvisionnés même si on produit trois mois par année. Alors, il ne faut pas non plus, là, partir en peur. Il faudrait faire attention aussi. Vous savez, des fois, on passe d'un extrême à l'autre.

Je crois qu'il y aurait un approfondissement pour mieux évaluer, plus correctement, quels seraient vraiment les besoins, au cours d'une année, pour être présents sur les marchés où on croit que c'est intéressant d'être présents. Alors moi, c'est de même que je résumerais ça.

Pierre Gaudet

Union des producteurs agricoles

Je suis un peu peiné, j'aurais dû parler avant M. Ouellet, parce qu'il m'a tiré ça complètement de la bouche, mais d'une façon plus élégante et plus soutenue. Mais il y a une affaire qui m'embête pareil, même au bout de ça, moi, ce que je trouve assez «*plate*», au fond, c'est que je regarde actuellement ce qui se passe dans le marché, et puis je ne le sais pas le diable. Il y a des usines, l'hiver, tout d'un coup, elles se mettent à payer 90¢, 1$ de plus, 1,25$ de plus. Qu'est-ce que ça veut dire? C'est un cas un peu isolé, mais il y a des usines qui, à un moment donné, en sortent des primes. Je ne sais pas où est-ce qu'elles prennent l'argent, probablement que ça doit être — en tout cas, ça doit être des choses «obscures» comme on disait ce matin.

Je suis d'accord qu'on dise que c'est important qu'on fasse une bonne information et puis une bonne éducation des producteurs et qu'on ait tous les beaux grands principes de gestion. Il faut faire attention à deux choses, M. Ouellet le mentionnait. Il y a le groupe de producteurs pour qui ce n'est pas intéressant de changer, mettez le prix que vous voulez, il y en a un groupe, il y a un volume. Les gars qui ont 45 ans actuellement, qui sont plus dans une période de décroissance que de croissance, en terme de productivité, eux autres, on ne peut pas les forcer avec une règle, dire: il faut que tu fasses ça. Parce que ce ne serait pas logique, probablement, et ça ne serait surtout pas réalisable au niveau des producteurs.

D'autre part, tout le monde quémande après tout le monde pour avoir des conditions de production pendant l'hiver. Mais je ne sais pas, moi, si on a exploité vraiment l'utilisation du marché possible durant cette période-là, premièrement, avant de quêter tout le monde. C'est intéressant, par exemple. Je suis d'accord avec ceux qui disent qu'il faudrait demander au gouvernement de nous donner un coup de main, c'est bien sûr. C'est intéressant. Ça nous permet de passer la balle à quelqu'un d'autre. Si on peut la passer la balle à quelqu'un d'autre, et puis qu'en même temps on va chercher dans le marché ce qu'on est capable d'aller chercher — je

veux dire, que les propriétaires devraient avoir 2$, 2,50$ de plus l'hiver — et puis là ils vont en faire du lait.

Romuald Lemire

Syndicat des producteurs laitiers de Delisle

Voici, je suis d'accord avec Michel Lemire lorsqu'il dit que si on produit du lait d'une façon plus régulière, ça peut permettre à l'usine de remettre plus à ses producteurs par suite d'une certaine économie. Ça, dans le secteur coopératif, je suis d'accord.

Mais quand on se place dans l'entreprise privée, même si nous possédons des pouvoirs de négociations — parce que des prix d'hiver n'ont jamais été établis, ç'a toujours été des primes d'hiver qui restent à la discrétion des entreprises privées — même si je m'entends assez bien avec eux autres. Mais comment voulez-vous que ceux qui ont décidé d'eux autres même de continuer à vendre leurs produits à des entreprises privées — et puis je crois qu'ils doivent rester — lorsque le surplus de rentabilité des entreprises coopératives sera mis sous forme de remise additionnelle, quand les entreprises privées se basent sur le prix initial versé par les coopératives?

C'est une question que je pose, non pas pour ouvrir un autre débat, mais il faut tout de même se poser la question, et puis c'est réel, ça. Lorsqu'on voit des entreprises coopératives qui, à un bon moment donné, décrètent des 30, 40, 50¢ de remise additionnelle, qui proviennent d'un surplus d'efficacité parce qu'il y a peut-être un approvisionnement plus régulier, bien, les entreprises privées vont se baser sur le prix initial de remise des coopératives.

Jacques Boucher

Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

En ce qui concerne la régularisation, ou la saisonnalité de la production, premièrement, c'est assez difficile, je pense, d'établir des chiffres. Sur du papier, c'est bien facile, disons. Mais, économiquement, pour certains producteurs différant de méthode d'alimentation et également d'activités dans d'autres productions, il y a des producteurs qui seront toujours intéressés à faire du lait six mois par année.

D'autre part, quand on nous parle d'augmentation, il ne faudrait tout de même pas se laisser leurrer. Les producteurs n'ont pas tous le moyen de racheter des vaches. Alors, il y en a qui s'en élèvent, ça prend plus qu'un an. Ça prend au moins 24 mois avant qu'ils soient prêts à saillir, ainsi de suite.

L'an passé, un an seulement après le changement d'année d'émission de quotas, il s'est produit environ 5% de plus de lait l'hiver que l'été et puis là, c'est

juste ce qu'on a pu savoir. Il y a eu bien des tours de force de faits là-dedans, l'année passée, un petit peu en dessous de la *couverte*. En tout cas, vous demanderez ça aux messieurs de la Régie, moi je ne suis pas au courant.

Et cette année, après trois mois de production d'hiver, on est rendu à 3%, au 31 janvier. Alors, on va certainement encore atteindre le 5%, et dans deux ans: 10%. Ce n'est pas si pire, ça, comme augmentation de production d'hiver. Là, quand on demande des efforts aux producteurs, je pense que les producteurs font les efforts nécessaires pour changer leur façon de produire.

Michel Lemire

Agropur

J'endosse l'idée que M. Boucher vient de souligner ici. Ce n'est pas parce que je m'oppose à ça. Parce que, voyez-vous, il a déjà dit que ça prend trois ans à son avis, pour faire de la production d'hiver. Alors, il semble que je suis assez intelligent quand je ne dis que neuf mois.

Il y a quand même quelque chose que M. Ouellet a souligné tout à l'heure sur lequel je ne suis pas tout à fait d'accord quand il dit que, lorsqu'on aura obtenu le point où il faudra arrêter pour la production d'hiver, il dit qu'on n'aura plus besoin d'un prix plus élevé l'hiver que l'été.

Je ne suis pas tout à fait d'accord sur ce point-là, à moins que je l'aie mal saisi. Mais je connais quand même des producteurs qui, dans le passé, ont fait une production d'hiver puis qui, pour une raison ou pour une autre, lors de la politique de 1967 ont arrêté de produire du lait en hiver et puis ils ne sont pas revenus à la production d'hiver. Alors, il me semble qu'il faudrait probablement avoir tout le temps un prix plus élevé parce que, à cause de notre climat qui est rigoureux, ça prendra tout le temps une formule incitative.

Un autre point sur lequel je reviens, c'est qu'on ne veut pas avoir une formule obligatoire, mais une formule d'incitation pour montrer qu'il y a un canal pour le producteur qui veut devenir plus efficace. On prêche qu'il faut faire du contrôle laitier, mais lorsque le producteur a atteint une rentabilité accrue par son contrôle, il me semble que le producteur, tout seul, il va y aller vers ce chemin-là.

Et en ce qui a trait au pourcentage qui doit être produit l'hiver et l'été, je ne pense pas que ça soit obligatoire d'aller 50-50, comme M. Ouellet l'a souligné tout à l'heure. Il me semble que, quand on va marcher vers une politique comme ça, à un moment donné, le point va venir tout seul où ça va se stabiliser. Et c'est évident que, dans tous les points qu'il a signalés tout à l'heure, les produits spéciaux en hiver, il faut en faire. Les marchés d'exportation, il faut les rencontrer.

Et à la dernière question que M. Lemire a posée, je pense bien que les industriels laitiers sont capables de se défendre là-dessus.

Tony Marciano

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

C'est en réponse à M. Pierre Gaudet qui se demande pour quelles raisons certaines industries sont prêtes à payer jusqu'à 90¢ le 100 livres de plus à certaines périodes de l'année.

Si vous prenez des industries comme les nôtres — nous en avons deux — ç'a pris 30 ans pour créer un marché au Canada et au Québec, et si, à certaines périodes de l'année, on n'achète pas le lait au prix que ces gens-là nous demandent, qu'est-ce qui va arriver à notre marché? Il va être envahi par les produits de l'Ontario. Comme vous le savez bien, eux autres, ils n'ont pas un prix l'hiver, ni un prix l'été. Ils ont le système de *marketing board*, et puis ceux qui produisent des fruits frais ou des produits de spécialité, ont la priorité sur toute autre industrie pour recevoir du lait.

Si, demain matin, nous, pendant deux mois, trois mois, nous ne sommes pas prêts à payer le prix qui nous est demandé pour le lait, bien, on perd nos marchés et puis on perd 25 ans d'ouvrage.

Léonard Roy

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

J'aimerais revenir, brièvement sur un instrument de mesures, et faire quelques remarques à la suite des précisions qu'a apportées M. le sous-ministre et certains de mes confrères de profession du ministère: c'est la fameuse question des projections.

Moi, je me demande si on ne s'est pas, au ministère — et puis ce n'est pas un reproche — pas laissé trop influencer par des conclusions de l'enquête du CEFECQ, l'enquête qui a été faite par le ministère de l'Industrie et du Commerce, sur les méthodes du commerce, où on est parti de projections reposant sur des scénarios qui étaient divers comportements de consommateurs.

À mon sens, on a fait l'erreur fondamentale, dans cette étude, d'analyser les comportements des consommateurs à la lumière de ce qu'on savait du comportement des consommateurs à New York, à Buffalo, à Chicago, mais pas dans la province de Québec, pas à Rimouski, pas à Sherbrooke, pas à Montréal. Et puis on est arrivé, à un moment donné, à dire, dans ce rapport-là, que, dans les gros secteurs agro-alimentaires qui font le commerce de distribution d'aliments dans la province

de Québec, seuls les produits laitiers étaient qualifiés de produits industriels de secteurs non seulement stationnaires, mais en dégression.

Bien, écoutez, là, être un secteur en dégression, ç'a une influence, quand les producteus parlent des possibilités de production. Si on se laissait guider par des documents publics comme ça, qui, je crois, ont été biaisés, en tous les cas pour notre secteur, bon, on ne me fera pas croire qu'on est un secteur en déclin. Parce que, regardez seulement ce qui se fait dans le domaine du yogourt, dans le domaine du lait évaporé. Qu'on ait encore trois ou quatre contrats comme ils ont décrochés à Dorchester, ici, pour l'exportation, ça ne sera plus en dégression ce secteur-là.

Alors moi, je ne veux pas m'élever contre ça et je sais que ça touche peut-être des données sacro-saintes au point de vue projection économique, ou en macro-économie, mais moi je n'aimerais pas, tout de même, qu'on attende encore deux, trois ans avant de savoir si on doit rester *parkés*, nous autres, le secteur de l'industrie laitière, dans des secteus qu'on appelle des secteurs régressifs. Je tenais à dire que ça touche les cultivateurs. On dit qu'on est confiants que, d'ici quelques années, on va prendre encore plus de place sur le marché pour placer encore plus de lait.

4.4 La régionalisation de la production

André Charbonneau
Président des délibérations

Je voudrais savoir comme question préalable, parce que les données qu'on a dans l'étude ici s'arrêtent à l'année 1978-79, si on observe pour l'année 1979-80 une évolution ou un certain déplacement des productions vers les régions périphériques? Est-ce que la question se pose?

Marcel Mailloux
Union des producteurs agricoles

Pour la régionalisation de la production beaucoup d'efforts ont été faits de la part des producteurs, de la part des entreprises, de la part de nos coopératives, et on constate, de plus en plus, qu'un prix équivalent à ce que la moyenne des producteurs de la province aurait droit va être retiré. Il y a plus que ça.

En ce qui concerne les régions, l'Union, là-dessus, se penche parce qu'on considère que c'est un droit important, en ce qui concerne des parties de la région des Laurentides, en ce qui concerne l'Abitibi, en ce qui concerne la région de

Charlevoix, en ce qui concerne certaines parties du Lac-St-Jean et en ce qui concerne aussi la Gaspésie et aussi, si vous voulez, certains petits secteurs à l'extérieur de ces régions-là. Les producteurs de ces régions-là, avec leur avoir, l'investissement d'énergie qu'ils ont dû faire, les capacités de leur milieu. Ils sont, si vous voulez, quelque peu inférieurs à d'autres régions.

Et pour être en mesure de rejoindre, d'abord, un potentiel, si vous voulez, qui soit de nature à équilibrer au moins certaines moyennes des autres producteurs laitiers dans la province, à notre point de vue il faut s'arrêter davantage dans ces régions-là pour les aider. Quelles que soient les politiques sur lesquelles on peut s'arrêter, mais qu'il y ait au moins le principe, que des mesures additionnelles leur soient fournies.

Ils ont des inconvénients au niveau du transport. Ils ont des inconvénients au niveau de la température. Ils ont des inconvénients au niveau de la nature, par rapport à leur fond de terre parfois accidenté, parfois trop humide, parfois trop froid, et tout ça, et ces producteurs-là doivent d'abord être établis. On doit les reconnaître sur le même pied que les autres et on devrait s'y arrêter davantage. Parce que, de plus en plus, on le dit et tout le monde en convient, c'est que la production laitière est appelée à se déplacer du centre de la province.

Donner des garanties aux producteurs au centre de la province et, automatiquement vous avez des politiques en rapport avec le transport de quotas, par exemple, en rapport avec la nouvelle formule, en ce qui concerne la nouvelle politique qu'on va établir au niveau de la péréquation dans le lait de transformation. Or, il faut faire plus que ça. Ces producteurs-là sont en loi d'obtenir plus que ça et il va falloir ensemble, en réalité, s'arrêter des objectifs pour leur aider.

Jacques Boucher

Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Actuellement, chiffres à l'appui, on peut vous assurer qu'il y a seulement trois régions dans la province qui diminuent ou régressent — il y a un grand mot qui a été sorti aujourd'hui — ce sont les régions de Saint-Hyacinthe, Saint-Jean de Valleyfield et Les Laurentides. À l'heure actuelle, dans les autres régions, il en sort et puis il en rentre selon la méthode qu'on a de commercialisation. Il n'y a rien d'alarmant, là. Il n'y a rien qui peut susciter, si vous voulez, des craintes.

Dans les trois régions précitées, bien, c'est sûr que, à l'heure actuelle, on a une possibilité de faire d'autres productions que celle du lait et c'est probablement la mesure incitative qui laisse aller du quota en dehors.

Leslie Jonas

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

J'aimerais commenter les propos de M. Marcel Mailloux au sujet des subsides possibles, des incitations qui favoriseront les producteurs des régions moins propices à la production laitière. Il me semble que ça va à l'encontre du producteur qui, lui, a payé sa ferme pas mal cher, parce qu'il est dans un bon endroit. Et c'est une injustice, entre producteurs, en fin de compte.

À part de ça, qu'on soit dans une industrie qui a déjà un produit cher... On parlait, tout à l'heure, de la compétition des oléobeurres et puis d'autre chose. Plus on s'en va vers des subsides et puis des aides artificielles pour faire de la production dans des secteurs de la province qui sont moins propices, plus on va en arrière.

Il me semble, si on avait un problème de production, on ne suffirait pas à la demande. La demande serait telle qu'il faudra chercher des moyens pour augmenter la production et puis on ne pourrait pas augmenter la production dans des bonnes places, des places efficaces. Eh bien, là ça serait logique de payer des gars dans des points qui sont moins bons. Mais, tout ce que je vois sur la scène québécoise, ça va à l'encontre de ça, jusqu'à ce moment-là, c'est de gaspiller de l'argent.

Adéodat Saint-Pierre

Fédération des caisses d'établissement du Bas-Saint-Laurent

D'abord, il faut dire une chose: c'est que, au niveau de la province, tous les producteurs, ils sont au bon endroit. Il s'agit d'utiliser les fermes d'une façon adéquate. Ça, je pense qu'il faut bien se rentrer ça dans la tête. Il y a des coûts différents d'une place à l'autre. Il y a des productions qui sont plus faciles à une place ou à l'autre.

Il s'agit, pour nous autres, je pense, d'utiliser ça au maximum et, à ce niveau-là, je le répète, il faut penser que les sols qui coûtent jusqu'à, des fois 1 000$ l'acre, il faut les utiliser d'une façon rentable et, les autres, ils vont faire des productions qu'ils sont capables de faire et qu'on ne peut pas faire dans des sols à 1 900, 2 000 et 2 500 unités thermiques.

Ferdinand Ouellet

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Oui. Je pense que l'argumentation que Leslie Jonas a voulu amorcer, c'est qu'il ne faudrait pas croire que le coût de production du lait est lié seulement à un facteur, le

facteur productivité des sols. Il est bien évident qu'une région comme Saint-Hyacinthe où la productivité des sols est supérieure à ici, de ce fait-là, justement, elle a des choix de production.

Et si on tient compte que les producteurs des régions périphériques — ici, il faudrait faire attention et j'ai quand même apprécié le texte de la Coopérative, ce matin, où justement, on mentionne que les régions périphériques ne sont pas nécessairement celles que l'on pense, à savoir le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi. Il y a autant de similarités entre certaines régions de la Beauce que certaines régions du Bas-Saint-Laurent en terme de conditions de sol, par exemple.

Alors, si on tient compte de tous les facteurs, et tous ces facteurs comprennent le coût du sol, le coût de la main-d'oeuvre — dans la région de Montréal, il y a plus d'opportunité pour la main-d'oeuvre de trouver de l'emploi que dans la région ici. Si on tient compte aussi que les gens des régions périphériques ont moins de choix en terme de développement économique, ont moins de possibilités; ils sont peut-être prêts à accepter un niveau de revenu différent des autres. Je ne dis pas qu'ils le désirent, mais ils sont peut-être prêts à l'accepter, parce que la mobilité, ce n'est pas — c'est juste dans les livres d'économique qu'on parle de ça. Mais, dans la réalité de tous les jours, ce n'est pas vrai, ça, la mobilité.

Il y a des gens qui sont accrochés à leur coin de pays aussi, et puis ils n'en sortiront pas. Alors, si on tient compte de tout ça, je pense que c'est l'ensemble de ces facteurs-là qui vont faire que le lait va probablement se déplacer ici, parce que les gens de la région de Montréal vont choisir des productions où ils vont probablement pouvoir mieux valoriser leur temps avec moins de travail, parce qu'il ne faut pas s'énerver avec ça: le lait a des exigences très particulières.

Les producteurs font leur choix en fonction de plusieurs éléments, et ce n'est pas toujours le revenu qui est le seul élément. Il y a bien d'autres facteurs qui rentrent en ligne de compte. Il y a des gens qui vont peut-être préférer faire des céréales et gagner 3 000$ de moins, travailler six mois par année, par exemple. Je ne dis pas ça pour M. Gaudet, je voulais préciser.

André Charbonneau
Président des délibérations

Je pensais que vous mettiez un mot de la fin, mais je pense que vous avez relancé un lièvre.

Pierre Gaudet
Union des producteurs agricoles

M. Ouellet, c'était pas pire votre affaire, mais il y a un bout où est-ce que ça se corsait un peu; c'est pour dire que, comme vous avez dit, il y a du monde qui peuvent se contenter de revenus moindres. Qu'on soit dans la région de Montréal, dans la région de Rimouski ou de l'Abitibi ou de n'importe où, le coût de production, là, ça c'est une affaire qu'il faut que jamais personne oublie.

Et puis on n'est pas en agriculture, nous autres, pour renifler l'air du matin, écouter chanter les oiseaux! Je voudrais, moi, qu'on enlève la poésie de nos interventions qui fait en sorte que, parce que des cultivateurs ont des femmes qui leur donnent un coup de main, qu'ils ont des familles qui leur donnent un coup de main et puis qu'ils font des grands jardins, que ça ne nous coûte rien pour vivre. Tu sais, avec «merci», on ne met pas d'essence dans notre char. On ne met pas de pneus sous nos tracteurs et puis on ne met pas de blé d'Inde dans notre silo.

Ferdinand Ouellet
Ministère de l'Agricultire, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Je crois qu'il y a au Québec une très grande majorité de travailleurs, actuellement, qui sont au salaire minimum, qui ne sont pas plus poètes que moi et puis vous mais ils n'ont pas trouvé de meilleure opportunité.

4.5 La valorisation du sous-produit «viande»

Marcel Mailloux
Union des producteurs agricoles

Ce que j'ai dit, tout à l'heure, en rapport avec les régions, c'est bien sûr qu'il y a un certain potentiel en ce qui concerne aussi la production bovine et aussi un potentiel, évidemment, en industrie laitière. Ce que j'ai voulu dire, c'est que ces régions-là. Dès le départ, elles ont des contraintes en rapport avec les autres régions. Et il faut que, ensemble, — je n'ai pas nommé plus le gouvernement et puis moins, et puis je n'ai pas nommé plus ou moins les autres partenaires, — mais ces régions-là, comme telles, elles ont le droit d'avoir une équité avec les autres régions, d'avoir une implantation de politique de sous-produits comme la viande, et tout ce qui concerne l'industrie laitière.

Or, ils sont assez limités en rapport à ça. Bien sûr qu'il y a du poids. Bien sûr que c'est beau, la nature est belle et puis tout ça. Un bon moment donné, il faut que ces gens-là aussi vivent comme on vit dans la province de Québec, que ces gens-là

soient en mesure de faire ce qui s'est fait ailleurs au niveau de la production laitière et puis un niveau des politiques d'animaux de boucherie aussi.

Adéodat Saint-Pierre
Fédération des caisses d'établissement du Bas-Saint-Laurent

Je pense qu'il est nécessaire, quand on pense à l'industrie laitière, quand on pense à l'amélioration, de penser à l'avenir, penser à la relève des ressources humaines. On n'y a pas pensé. On a parlé toujours du présent. On dit: si on veut projeter un peu, il va falloir penser à ça et puis je pense qu'il faudrait trouver le temps, et ce n'est pas en quelques minutes qu'on pourra vider le sujet.

André Charbonneau
Président des délibérations

Oui, et avant d'y passer, d'ailleurs, j'aimerais qu'on s'assure qu'on a parlé du transport du lait, indépendamment du problème des approvisionnements.

Romuald Lemire
Syndicat des producteurs laitiers de Delisle

Ce que je trouve un peu anormal, c'est l'intégration qui se produit à l'heure actuelle dans la Fédération du lait nature. Lorsqu'on prend un producteur de lait industriel qui s'intègre au lait nature, qui obtient 17% de son quota, qui, en réalité, le ramène à 13,6% ou à peu près comme producteur de lait nature, la quantité qui sera vendue là-dessus. Alors, il reste donc avec le même quota de lait industriel qu'il avait. Et puis le taux de transport augmente automatiquement de 10 à 12¢ le 100 livres de lait pour être livré à raison de 85, 90% à la même usine. Ça, je ne trouve pas ça tout à fait normal.

Réjean Grégoire
Fédération des producteurs de lait du Québec

Voici, c'est suite aux ententes entre le syndicalisme et la coopération. Je pense qu'on a fait un bout vers l'entrée graduelle, tel que M. Lemire vient de le décrire. On a fait aussi un grand bout au niveau de la planification du transport à l'intérieur de nos grandes coopératives.

Il reste que, actuellement, on rencontre l'Association des transporteurs et puis on est en train d'établir les coûts et les mécanismes de planification au niveau du transport, suite aux ententes qui sont intervenues. On n'a pas à faire un plaidoyer, je pense, à ce moment-ci, de la situation qui prévaut. Les ententes seront faites avec la Coopération et ça va assez bien au niveau du transport. Il est faux de dire que, automatiquement, même si le lait reste dans leur usine, le transport a remonté de 10 ou 12¢.

Chapitre 5

La transformation des produits

La transformation des produits

5.1 Tour de table

Michel Lemire
Agropur

Les producteurs coopérateurs désirent appuyer la première phrase du document «l'état de la situation», page 53: «L'industrie de transformation du lait a été étroitement associée au développement économique du Québec et, en particulier, à celui de l'agriculture». L'implication des producteurs coopérateurs dans l'industrie de la transformation est en effet une des variables importantes qui ont contribué à faire de l'industrie laitière un secteur authentiquement québécois profondément enraciné dans les différentes régions.

L'importance des coopératives laitières au sein des différentes économies régionales constitue un apport difficilement calculable tant en ce qui concerne les effets d'entraînement sur l'investissement, la main-d'oeuvre et le maintien de la production agricole, qu'en terme de contrôle autochtone au niveau du développement régional.

Il a déjà été mentionné que les coopérateurs laitiers ont été les premiers à saisir l'importance et le bien-fondé de la consolidation des usines. Cette action énergique leur a permis de transférer aux producteurs la plus-value obtenue à partir des activités de transformation, sans pour autant désavantager les travailleurs qui oeuvrent à l'intérieur des usines coopératives dont le taux moyen de rémunération est supérieur à celui de l'ensemble du secteur manufacturier et à celui de leurs homologues ontariens.

À la suite de ces transferts de valeur ajoutée, il serait erroné de conclure à une plus faible productivité de l'industrie laitière québécoise. En effet, si on considère l'activité totale des entreprises — ce qui ajoute la distribution des produits ainsi que les frais généraux d'administration, — on s'aperçoit que la consolidation nous a permis de devenir plus productifs qu'en Ontario: en milliers de dollars de valeur ajoutée par employé, la productivité des entreprises laitières québécoises, pour l'activité totale, a été constamment et significativement supérieure à celle de nos voisins, entre 1973, 1977.

Longtemps considérées comme des fournisseurs de beurre et de poudre, les entreprises coopératives laitières ont en très peu de temps, au cours des récentes années, diversifié leurs opérations dans tous les secteurs, de façon à répondre à l'évolution des marchés des produits laitiers. L'entrée des coopératives sur le marché du lait de consommation, dans la première moitié des années 1970, leur a permis de mettre en marché environ 50% du lait de consommation. Les progrès rapides dans ce secteur ont pu inquiéter plusieurs organismes, mais beaucoup ont appris que les coopératives laitières pouvaient être des partenaires valables ou des concurrents loyaux.

Dans le secteur du lait de transformation, des changements spectaculaires ont pris place: entre 1973 et 1979, diminution de production de beurre de 30,4%, diminution de production de poudre de lait écrémé de 17,6% et augmentation de production de fromage (toutes variétés) de 72,4%. De récents investissements permettront de réduire la production de beurre d'environ 40 millions de livres d'ici deux ans.

Dans une industrie qui malgré son apparente stabilité est en évolution continuelle, l'innovation et la créativité sont la clé du succès. Les producteurs coopérateurs ont l'intention de donner à leurs entreprises les moyens de continuer à contribuer à l'essor de l'industrie laitière du Québec, si on leur en laisse l'opportunité.

Guy Bergeron

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Au début de la discussion, au chapitre de la transformation des produits laitiers et de l'état de nos entreprises, permettez que nous déclinions quelques éléments de redressement et de consolidation de l'ensemble de l'industrie laitière québécoise.

L'élaboration d'une politique laitière québécoise dynamique destinée à maximiser le rôle du Québec comme bassin laitier du Canada, tout en étant le mieux articulé possible à la politique laitière canadienne; pour développer, orienter, appliquer cette politique, création, au sein du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, d'un organisme dont le fonctionnement reposera sur la représentation et la consultation de tous les agents de l'industrie laitière québécoise; voilà quelques éléments de redressement et de consolidation.

Il faut viser à une complémentarité plus et mieux structurée et soutenue des initiatives de développement et des politiques d'action de la production agricole, de la transformation industrielle et de la distribution commerciale de nos produits laitiers vers les objectifs communs du développement maximum de nos marchés domestiques et extérieurs. À cette fin, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec doit aider à coordonner, avec le concours de tous les organismes

professsionnels intéressés, les initiatives susceptibles de favoriser une stratégie de mise en marché des produits laitiers des plus agressives sous toutes les formes qui permettent la plus grande rentabilité possible des équipements en place.

En matière de recherche de productivité de nos opérations industrielles, il importe de rappeler que la Régie des marchés agricoles du Québec, grâce à ses pouvoirs en matière d'émission de permis d'opération d'usines laitières ou de mise en marché de nouveaux produits laitiers, est en mesure de jouer un rôle déterminant dans ce domaine.

Le problème majeur des années 1980 demeurera celui de l'utilisation et de la conservation de l'énergie. C'est un problème prioritaire à la ferme, à l'usine, dans le transport et au niveau du commerce de la distribution. Que l'on songe seulement à l'incidence de la ligne de froid. Tous les secteurs intéressés devraient se donner rendez-vous au colloque organisé par le Conseil des denrées alimentaires du Québec, à la fin d'avril prochain, pour faire le point et décider des orientations qui s'imposent en matière d'énergie.

Nous ne serons pas les premiers à regretter la négligence dans la valorisation auprès des jeunes, des carrières en industrie laitière, situation qui affecte dangereusement la compétence et l'expérience de nos ressources humaines en technologie et en administration. Aussi, le perfectionnement de nos cadres, en collaboration avec nos institutions universitaires, et tout particulièrement avec l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe demeure-t-il une priorité pour l'ensemble de l'industrie laitière?

Henriot Sabourin

Ordre des ingénieurs du Québec

Mon intervention touche particulièrement la productivité pour les usines de transformation et puis en ce qui concerne l'approvisionnement saisonnier, étant donné qu'on en a parlé hier, je vais passer par-dessus. Je vais tout de suite passer au développement technologique.

Nous sommes conscients que les interventions du Gouvernement du Québec durant les dernières années furent très favorables à l'aménagement ou à la modernisation des usines. L'Ordre des ingénieurs entend aussi s'impliquer en organisant des rencontres et des colloques régionaux avec les dirigeants de PME. En fait, ce n'est pas dans le même cadre, ce n'est pas pour copier les Conférences socio-économiques. En fin de compte, c'est un message qui a été donné par la présidente, madame Bouchard, dans le journal «Plan» du mois de février. C'était dans le but de faire connaître qu'est-ce que les ingénieurs peuvent apporter aux PME. Cette prise de position s'inscrit dans une continuité à la suite de la publication d'un second mémoire de l'Ordre sur le défi technologique du Québec, en juin 1978.

Les principales recommandations de ce document, relativement à l'industrie agro-alimentaire, sont les suivantes: que l'aide gouvernementale privilégie les allègements fiscaux par opposition aux programmes de subventions discrétionnaires pour favoriser l'implantation de nouvelles technologies. Que l'État accroisse les dépenses au chapitre de la recherche et du développement industriel. Que les efforts par type de recherche soient répartis comme suit: 20% de recherche fondamentale, 30% de recherche appliquée, 50% de développement expérimental. Une plus grande diffusion des innovations technologiques vers l'industrie en adoptant une politique de développement. Et en dernier lieu, la création et la croissance de centres de recherche industrielle, tel qu'il a été mentionné dans le volume «état de la situation». On fait mention justement d'un besoin urgent quant à la création d'un centre de recherche interprofessionnel. Nous espérons que ce centre soit mis à la disposition des industriels en vue de mieux répondre aux demandes réelles du milieu.

Le développement technologique demeure donc la clé maîtresse afin d'améliorer la productivité des usines par le développement de nouveaux produits, par l'utilisation rationnelle de l'énergie et par le recyclage des sous-produits de la transformation.

Cyrille Parent

Association des banquiers canadiens

Qu'une banque finance votre entreprise, ce n'est pas une référence en soi. Qu'est-ce qui incite donc les banques à financer des usines de transformation de lait et les laiteries? C'est, premièrement, qu'elles connaissent très bien le secteur économique pour avoir, au cours des derniers 70 ans, assisté à la fermeture de 2 049 fabriques et d'avoir applaudi au succès des 116 qui restent, en y injectant, à chaque fois, les capitaux de circonstance. C'est, en deuxième lieu, pour seconder les politiques aussi positives que le Bill 72 en 1967, qui favorisait l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales.

Les banques qui croyaient assister à la phase finale des fusions et des immobilisations ne faisaient que commencer car, 13 ans plus tard, l'on transforme toujours la même quantité de lait, avec la différence que le service de la dette des usines et des laiteries a décuplé ou presque, avec un endettement qui frise les cinq fois l'ordre d'il y a 13 ans et un taux d'intérêt qui a doublé. Et ce n'est pas fini, car si les usines laitières sont maintenant suréquipées, elles ne sont pas nécessairement adéquatement équipées.

Une troisième raison, c'est que l'agro-alimentaire est un secteur économique de choix. Les gens étant forcés de boire et de manger, l'on ne connaît pas dans l'alimentation des cycles comme dans le secteur de l'habitation ou du meuble. Une quatrième raison, c'est qu'il s'agit bien de lait, la principale production agricole du

Québec, avec ses 22 800 producteurs, ses 116 établissements et ses 8 691 emplois directs. C'est donc une importante structure économique qui peut, tout au plus, subir des transformations lentes ou des perturbations passagères, mais qui ne pourra jamais tomber.

Une cinquième et bonne raison qui incite les banques à prêter, soit pour fin d'opérations, d'immobilisations ou de transactions internationales, c'est qu'elles y voient leur profit. La laiterie ou l'usine laitière comporte un achalandage intéressant, car, par son influence, l'on pourra offrir nos services bancaires aux employés, aux transporteurs, aux livreurs, aux producteurs, etc.

Malgré toutes ces bonnes raisons, tous les risques financiers sont loin d'être éliminés. Les laiteries qui doivent opérer à l'intérieur d'une marge définie, sont très vulnérables face à la compétition d'un géant qui opère sur des économies d'échelle, très vulnérables face à leurs livreurs indépendants munis de permis et qui utilisent, parfois à outrance, leurs pouvoirs de marchandage, très vulnérables, face à leurs ouvriers syndiqués — deux semaines de grève, le marché n'existe plus — enfin, très vulnérables, face à des taux d'intérêt élevés et à tout autre effet inflationniste, y incluant la fluctuation du dollar.

Les usines laitières connaissent également des vulnérabilités sérieuses en plus de celles déjà citées. Notons que d'aucunes sont à la merci d'une seule source d'approvisionnement non assurée, alors que d'autres voient disparaître inexorablement leur approvisionnement avec le changement de vocation des fermes. La coupe des quotas de lait a affecté autant l'usine que le producteur dans ses coûts de production. Et surtout, il ne faut pas oublier que les usines laitières oeuvrent toujours dans un secteur où il y a surproduction et qu'elles dépendent de l'exportation. Et dans les produits laitiers, c'est la compétition avec des produits subventionnés par un ou des gouvernements.

Vous comprendrez, pour toutes les raisons énumérées, pourquoi les usines laitières et les laiteries ont souvent des fluctuations sérieuses dans leur rentabilité, même avec une saine administration. Nous croyons que la marge bénéficiaire du transformateur n'est pas assez large pour parer à tous ces risques et ce, qu'il s'agisse d'entreprise coopérative ou d'entreprise privée. Si les banques se trouvent plus engagées que jamais dans l'industrie laitière, c'est simplement qu'elles ont confiance plus que jamais en sa réussite.

Marcèle Lamarche

Syndicat des travailleurs canadiens de l'alimentation (FTQ)

Au début de cette conférence, M. Richard Mercier, vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec, déplorait l'absence de planification quant à la stabilité de l'emploi régional dans le cadre d'une consolidation et d'une concentration des

entreprises de transformation. Il soulevait également les problèmes de sécurité d'emploi, de formation et de mobilité de la main-d'oeuvre.

À cette étape de la conférence, j'aimerais souligner aux participants l'importance qui devrait être accordée aux conditions physiques de travail, celles-ci étant intimement liées à l'évolution de la technologie et à la modernisation des usines. Les objectifs de rationalisation et d'augmentation du rendement qui guident cette évolution devraient être également accompagnés d'un souci constant d'améliorer l'environnement des travailleurs et de protéger adéquatement leur sécurité et leur santé en tentant, par exemple, d'éliminer le bruit à la source.

À la lumière des propos qui ont été tenus jusqu'à maintenant, il semble que tous les participants s'accordent pour tenter, des producteurs aux distributeurs, d'identifier non seulement les problèmes, mais aussi les solutions qui permettront à cette industrie d'orchestrer les efforts de chacun afin d'en arriver à une industrie dynamique et adaptée aux changements. Dans la perspective de transformation, il convient de mentionner que la planification des ressources humaines et l'organisation du travail sont deux facteurs d'une importance capitale dont il faudrait tenir compte, si on veut que les milliers de travailleurs, impliqués dans les diverses mutations que connaît l'industrie laitière, jouent pleinement leur rôle.

Normand Fontaine

Société coopérative agricole québécoise des producteurs de lait nature

La transformation des produits. Ce sujet nous touche de très près. Nous voudrions parler ici des conflits qu'a connus l'industrie laitière depuis quelques années. Nous risquons de voir plusieurs usines de transformation de lait ne plus être approvisionnées. En effet, le rapport Trudeau qui vise à régler les différents entre associations de producteurs, a négligé de s'adjoindre des représentants de l'industrie de la transformation extérieure au monde de la Coopérative fédérée.

Votre document démontre que les coopératives du système fédéré ne sont pas, malgré leur importance, les seules entreprises à transformer les produits laitiers au Québec. Elles risquent, toutefois, de devenir la seule à contrôler les approvisionnements de tout le secteur de la transformation et ce serait dommage autant pour le producteur que pour le consommateur.

Si des mécanismes ne sont pas mis en place pour prévenir ceci, on peut vous assurer que 3 500 producteurs agricoles prendront les dispositions nécessaires pour assurer l'approvionnement de leurs usines. Ça pourrait faire une belle bataille, par contre qu'on ne voudrait plus voir.

Dans le secteur du lait nature, nous recommandons que le prix du lait soit fixé par un mécanisme semblable, soit celui des oeufs, sous une formule d'indexation

régulière, évitant de quémender à la Régie. La Régie serait évidemment l'administrateur de ce programme et nous espérons de tout coeur que celle-ci fera, pour cette nouvelle formule, ce qu'elle devrait faire pour d'autres, soit assurer avec vigueur le respect scrupuleux de ses ordonnances par tous les agents économiques de la scène laitière.

Des usines régionales doivent être conservées et nous sommes certains de leur profit et de l'intérêt qu'elles représentent pour tous les producteurs et la position économique des régions. Dans la concentration des entreprises, une trop grande concentration des capacités de production, comme du pouvoir de décision quasi monopolistique, quoi qu'on en dise, suppose une baisse d'efficacité qu'elles visaient initialement à corriger.

Les économistes, aujourd'hui, vous diront que les grandes concentrations industrielles peuvent se permettre de cacher leur inefficacité en la faisant assumer par le consommateur, car elles sont, dans les faits, libres de fixer les prix. La compétition c'est bon dans la coopération comme dans tous les autres regroupements économiques. Elle doit se faire sous l'oeil attentif des fédérations professionnelles des producteurs. Elles sont, à ce que nous sachions, les seules ayant une base suffisamment large et démocratique pour pouvoir contrôler la production.

Il n'est pas nécessaire de rappeler ici l'importance des usines régionales et la locomotive que représente le secteur agro-alimentaire en région périphérique et excentrique des grands centres.

Marcel Mailloux

Union des producteurs agricoles

L'Union des producteurs agricoles veut s'associer au sujet de cet avant-midi. Au premier abord, il semble que ce secteur ne concerne pas le syndicalisme agricole. Au contraire, les producteurs ont des préoccupations à ce niveau car le sous-équipement ou le sur-équipement dans les facilités de transformation affecte leurs revenus.

Compte tenu de la courbe de production provinciale du lait et du volume utilisé pour le marché à l'état frais, les facilités physiques de transformation sont adéquates dans le sens que le danger de perdre des produits est pratiquement inexistant même en période de forte production. Cependant, il ne faut pas s'illusionner avec cette sécurité de base. L'important est de savoir si avec des facilités suffisantes, nous répondons aux besoins des consommateurs.

Tel que mentionné précédemment, les producteurs s'inquiètent des investissements qui sont en train de se faire pour la transformation de produits à l'exportation

et craignent que la situation beurre-poudre, de laquelle nous venons à peine de sortir, ne se répète.

La concentration des entreprises. Il nous faut ici distinguer la concentration qui améliore l'efficacité de l'industrie et est susceptible de donner un meilleur service aux consommateurs, de la concentration faite dans le seul but de contrôler une plus grande part du marché et qui a souvent comme résultat un éloignement du marché et du consommateur. À cause des coûts inhérents au transport du produit brut et du produit fini en plus des inconvénients mentionnés précédemment, les autorités devraient, au moment d'acquisition, exiger des preuves de la nécessité ou de la rentabilité d'un projet de concentration et avoir un certain contrôle sur la concentration des entreprises.

L'impact sur le développement régional. Dans le but de conserver le maximum des marchés pour certains produits frais, il importe de conserver le caractère régional de la fabrication et tenter d'étendre la mise en marché. D'ailleurs, dans la majorité de ces cas, le phénomène d'entraînement économique joue un rôle prépondérant sans entraîner de coûts additionnels. Il ne s'agit pas de volumes de transformation astronomiques mais de marchés souvent restreints qui sont bénéfiques pour l'ensemble de l'industrie et nous croyons que le gouvernement doit tenir compte de cet aspect avant d'octroyer des subventions de fusion, car même si la rentabilité de l'usine en soi est marginale, l'impact sur l'économie de la région peut être très important.

La productivité du secteur. La sous-utilisation des facilités de production a sûrement un impact sur le revenu du producteur et pour améliorer cette situation, il doit y avoir concertation entre les transformateurs et les producteurs pour assurer à moyen et à long terme un approvisionnement plus régulier des usines et une diversification de la fabrication. Tel que mentionné à l'article précédent, le gouvernement pourrait étudier la rentabilité de subventions au maintien d'usines de transformation régionales pour minimiser les coûts de transport et stimuler l'activité économique de certaines régions.

Avec l'adoption du projet de loi sur la santé et la sécurité au travail et compte tenu que dorénavant les agriculteurs seront soumis à la juridiction de la Commission des accidents du travail, de nouveaux coûts devront être assumés par les agriculteurs. Il importe que ces coûts soient reconnus dans la formule des coûts de production. L'industrie laitière a un manque d'ouvriers agricoles qualifiés, tout comme plusieurs autres secteurs de l'activité agricole. Les services de main-d'oeuvre agricole qu'administre l'UPA font état de cette situation et ce, dans diverses régions. Heureusement, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec soumettait récemment un programme de formation agricole par l'apprentissage, que nous sommes à l'heure actuelle à étudier. Le principe d'un tel programme nous apparaît très valable. Il s'agit maintenant de

s'entendre sur ses modalités. Un autre sujet qui préoccupe les producteurs laitiers a trait à la mise en place de services de vachers de remplacement. Deux projets de cette nature ont fonctionné, impliquant chacun trois vachers, l'un dans la région de Nicolet et l'autre dans la région de Saint-Jean de Valleyfield. Le vacher de remplacement permet à l'agriculteur, en cas d'incapacité de faire son travail suite à une maladie ou à un accident, d'assurer la bonne marche de son entreprise. Ce service de remplacement lui permet également de s'absenter de son travail pour divers autres motifs. Les agriculteurs croient que les modalités du programme «Création d'emplois en milieu agricole» devraient être redéfinies pour permettre d'y inclure les vachers de remplacement.

Romuald Lemire

Syndicat des producteurs laitiers de Delisle

J'avais l'intention, ici, ce matin, de vous faire un bref historique du rôle que nous jouons, nous autres, au coeur du Québec, plus précisément à Nicolet. Un certain groupe de producteurs, à ce moment-là, qui ne désiraient pas livrer leurs produits, à des entreprises coopératives, décidèrent donc de mettre sur pied un syndicat et de faire toutes les pressions nécessaires auprès du gouvernement provincial du temps, pour l'obtention d'une loi nous permettant d'avoir un mot à dire dans la vente de nos produits. Or, notre syndicat est fondé depuis 28 ans. Sur mon document, c'est marqué 30 ans, parce que nous espérons l'atteindre.

Quelques années plus tard, nous avons obtenu la Loi des marchés agricoles du Québec. Nous avons mis sur pied notre Office de producteurs parce que notre syndicat ne pouvait pas administrer notre plan conjoint. Notre office de producteurs fut choisi parmi le conseil d'administration de notre syndicat, permettant aux deux organismes de vivre et de survivre jusqu'à aujourd'hui. Nous avons mis sur papier les pouvoirs que nous voulions nous voir décerner par la Régie des marchés agricoles du Québec, ainsi que les règlements de notre plan conjoint, — Office de producteurs et notre syndicat, — et nous avons soumis ça à la Régie et nous avons dû faire face à un référendum qui a obtenu 97% de faveur.

Les années passèrent et toujours avec grand succès, dans les négociations, dans la vente de notre produit, ainsi que dans le camionnage. Et voici que, quelques années plus tard, lors de la mise sur pied de la Fédération des producteurs de lait industriel, la compagnie J.J. Joubert — parce que, au début, c'était le syndicat de Joubert qui a été changé par l'acquisition de la compagnie Delisle, une précision en passant — la Fédération provinciale a été mise sur pied. La compagnie saisit l'occasion pour demander à la Régie notre dissolution, ce qui fut refusé, parce que mettre en place une grosse structure comme ça, c'est assez long à partir. C'est un petit peu éléphantesque.

Or, deux ans plus tard, la compagnie revient à la charge et, cette fois-là, appuyée par la Fédération des producteurs de lait industriel. Alors, les producteurs, chez nous, dans leur solidarité, envoyèrent un ultimatum que, si elle ne retirait pas sa demande à la Régie, ils changeaient de place, ils s'en allaient ailleurs. Alors, la compagnie a retiré sa demande de la Régie. Ça prouve la solidarité chez nous.

Les années passèrent et nous avons dû changer aussi, lorsqu'il y a eu le transfert de l'administration du plan conjoint de l'Office des producteurs au syndicat, et pour l'obtention de certains autres pouvoirs qu'on a réclamés, faire face à un autre référendum qui fut voté à raison de 95%, cette fois-là.

Or, voici qu'il y a deux ans ou à peu près, éclate en plein jour le conflit qu'on a connu, dont il semble qu'on veuille tous voir la fin, une fois pour toutes, voici qu'on a semblé vouloir mettre — les deux fédérations ont semblé vouloir faire un mariage ou un accotage, appelez ça comme vous voudrez, mettre sur pied une superstructure qui serait au-dessus des quatres plans conjoints qui existent, en mettant aussi un organisme qui serait une agence de commercialisation.

Nous avons voulu faire preuve de bonne volonté. On a demandé une place pour faire partie de cette agence, ce qui nous a été refusé. Lors de la dernière sentence de la Régie des marchés agricoles du Québec qui obligea les parties en litige, à savoir le secteur coopératif, l'UPA, les deux fédérations, de s'asseoir autour d'une table et puis d'en arriver à une solution.

Et ce qui nous touche profondément, nous autres, c'est qu'une partie du comité Trudeau, à savoir la partie syndicale, s'engage — je ne sais pas trop en vertu de quoi— mais à dissoudre notre plan conjoint. Or, nous avons eu une rencontre à laquelle on nous a expliqué le document. Et nous sommes toujours à la disposition de ces gens-là. Je parle d'une partie, la partie coopérative ne s'est pas prononcée.

On a voulu aussi faire partie du nouvel organisme, qui s'appelle je ne sais pas trop quoi, soit l'agence, soit un autre, en tous les cas, on nous a encore refusé. Nous aurions voulu, au début, avoir seulement un bassin de lait, mais ça semble être impossible. Donc, nous voulons, dans le plus bref délai possible, obtenir une rencontre — d'ailleurs, nous l'avons demandée à Me Marcel Trudeau, ainsi qu'à son comité, afin que, une fois pour toutes, nous soyons entendus nous autres aussi, et qu'on retrouve, autour de cette table, tous les organismes impliqués dans la mise en marché du lait au Québec, qu'on arrive à la meilleure solution possible afin que tous ceux qui font de la véritable mise en marché au Québec, soient vêtus, chaussés et puis coiffés suivant sa mesure et puis sa grandeur.

Jacques Boucher

Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

En ce qui concerne, les coupures, ou la baisse qu'il y avait eu, ou l'augmentation qu'il y a eu également en 1975, on nous avait dit, nous, producteurs: «Vous pouvez produire avec une augmentation d'environ 5% pour suffire aux besoins canadiens». Et, à ce moment-là, les règlements nous permettaient de garantir au producteur que toute sa production serait couverte par les besoins canadiens. Alors, les producteurs ont investi des argents pour faire cette surproduction-là.

En ce qui concerne les usines, je ne vois pas, là, qu'il y ait des usines qui aient été pénalisées par la coupure, parce que, si on a surproduit en 1975, nos usines ont tout de même suffi, avec les installations qu'elles avaient, à tout transformer ce lait-là. Et en 1977-78 ils sont revenus avec la même transformation et la même quantité à transformer qu'avant. Alors, je ne vois pas de quelle façon elles ont été affectées.

Je veux dire que, selon moi, la coupure, ou le contingentement tel qu'il existe les sécurise. C'est sûr qu'ils peuvent, ils sont équipés pour faire beaucoup plus de transformation qu'ils en font là, mais par contre, ils savent, à quelques livres près, la quantité qu'ils auront à transformer au cours de l'année. Alors, moi je pense que ça les sécurise plus, l'usine, que ça peut les avoir pénalisés en frais de transformation.

André Forcier

Coopérative laitière du Sud du Québec

Juste quelques chiffres au sujet de la concentration des entreprises. En 1960, par exemple, le prix du lait était d'environ 2,85$ du 100 livres de lait, si on fait la conversion de crème au lait. Et le prix du transport était de 25¢ du 100. En 1970, le prix du lait était à peu près de 4,25$, et le prix du transport toujours de 25¢, quand les coûts de production, eux, étaient à 75¢, environ. Et quand je parle de «coût de production», je parle du coût de production à l'usine. En 1980, sans subside, évidemment, le prix du lait est plus de 11$ le 100 livres. — Vous me ferez grâce de ne pas traduire ça en hectolitres. — Et le coût de transport est de 48¢ le 100 livres tandis que le coût de transformation à l'usine est de 1,45$. C'est-à-dire que depuis 1970, le prix du lait est presque trois fois plus élevé. Le prix du transport, lui, n'a pas doublé. Et le coût de transformation, lui non plus n'a pas doublé.

Ceux qui s'effraient de l'aspect monopolistique de la concentration des entreprises — je parle surtout au niveau des coopératives — devraient peut-être comprendre, aujourd'hui, que c'est le producteur qui en a bénéficié. M. Gaudet a dit, hier, que l'efficacité des producteurs était transmise directement aux consommateurs. Je pense qu'on doit se dire aujourd'hui que, l'efficacité de la concentration des entreprises a été transmise directement aux producteurs.

Peut-être un dernier détail, si vous me le permettez. M. Jonas a parlé, hier, de la mauvaise orientation de la production, c'est-à-dire que la production laitière était plus axée sur la concentration de la production que vers la demande du marché.

Or, il faut comprendre qu'une concentration s'est faite dans un bassin laitier et que les usines laitières coopératives, elles, sont construites là où il y a du lait. Évidemment, on n'est pas tout à fait d'accord quand il se part une petite usine tout près de Montréal, près du consommateur, quand même, mais où il n'y a pas de lait. Ça va exiger, à un moment donné, du transport. Je comprends que nos amis de la distribution sont d'accord à faire du transport, mais il ne faut pas exagérer non plus.

Il faut comprendre aussi que la concentration faite par les coopératives dans les bassins laitiers a été payée par les coopératives. Les coopératives ont payé chèrement les volumes de lait. Les coopératives n'ont pas acheté seulement des usines, mais ont acheté de la bonne volonté.

Et il faut comprendre un autre point essentiel: c'est que les entreprises privées ou coopératives, mais surtout privées, qui sont spécialisées dans un marché assez restreint, ont quand même un volume égal à l'année, et ce sont quand même les grosses coopératives laitières, les six qui doivent, en période du mois de mai, juin, juillet, usiner ce lait-là. Or, je verrais mal, par exemple, moi, que notre coopérative, au mois de juillet, fasse 3 000 000 de livres de lait par jour en yogourt, ou qu'on demanderait, par exemple, à une autre entreprise de dire: Bien, si tu veux du lait pour faire ton yogourt l'hiver, fais-en l'été.

Alors, je pense, moi, qu'il faut être excessivement prudent au niveau de la régionalisation des entreprises. Il ne faudrait certainement pas revenir en 1960, et il faudrait regarder où est l'intérêt du producteur en premier et on est convaincus que la concentration des entreprises qui a été faite depuis 1960, cela a servi, en premier lieu, le producteur laitier, mais on est d'avis que, en aucun cas, on a desservi le consommateur.

Gaétan Martineau

Association des technologistes agricoles inc.

Je ne voudrais pas présumer des conclusions de ce mini-sommet, mais je pense qu'un des consensus qu'on pourra tirer, s'il y en a un, c'est qu'on sera d'accord, pour dire que ce que notre industrie a besoin, c'est une transformation qui soit efficace et qui soit hygiénique. Efficace, quand on parle de la «concurrentialité» du secteur. Et puis hygiénique lorsqu'on pense à la qualité de vie recherchée par les consommateurs.

À cet égard, comme association, nous voudrions souligner la participation du ministère de l'Agriculture et l'encourager à continuer, en fait, la formation qu'il

dispense par les instituts de technologie agricole, d'une part. Mais nous voudrions porter à son attention et à l'attention des participants, la nécessité de faire peut-être un peu plus dans ce secteur-là et de penser à une post-formation. Post-formation, qu'on pense surtout nécessaire en regard d'une nouvelle technologie qui doit, à la fois, et précéder et suivre les développements du marché dont on a parlé dans le courant de cette réunion.

À cet égard, nous voudrions surtout relever le point suivant: nous voudrions voir déboucher, à ce sujet-là, dans les possibilités, de voir installer en technologie agricole, une possibilité de post-formation peut-être un peu du style qu'on connaît à l'Université de Sherbrooke. Qu'elle soit établie dans certains secteurs, en collaboration avec les entreprises; une post-formation qui soit d'ordre pratique. Nous voudrions voir déboucher, en fait, et porter à l'attention — ce sujet-là à l'ordre du jour du Comité d'orientation de l'enseignement agricole qui est mis sur pied, — un comité multidisciplinaire.

Nous pensons que, pour arriver à des solutions qui soient pratiques et rapides en regard des besoins qui sont constants et d'actualité que ce comité-là devrait peut-être siéger plus souvent que deux fois par année, leur air d'aller actuellement. Et nous pensons, particulièrement, nous aussi, que ce comité-là aurait avantage à se ramifier selon les différentes technologies du secteur de l'agro-alimentaire, et là je pense particulièrement, à cet égard, à la technologie laitière.

Marcel Mailloux

Union des producteurs agricoles

Dans ce tour de table que nous venons de faire, l'UPA est consciente qu'il y a une analyse qui a été faite et qui doit continuer. De magnifiques progrès ont été connus jusqu'à maintenant dans le contexte de l'industrie laitière depuis les dernières années et surtout les derniers mois. L'UPA entend continuer à fournir tous les efforts, avec les responsables du Comité Trudeau et aussi, dorénavant, là où les infrastructures seront voulues et voudront répondre aux besoins du producteur, des entreprises et aussi des consommateurs. Et l'Union mettra tout en oeuvre, à la grandeur du Québec, pour faciliter, en réalité, l'amélioration de ce qui a déjà été commencé et va continuer.

Louis-Philippe Poulin

Coopérative fédérée de Québec

Il m'apparaît important de toujours se rappeler que l'entreprise de transformation ou de mise en marché, qu'elle soit coopérative ou non coopérative, en industrie laitière, s'inscrit dans un cadre d'économie presque totalement dirigée. Une économie dirigée au niveau de la matière première, d'abord, et d'une direction qui

vise essentiellement à valoriser la matière première. Les prix et les marges bénéficiaires des uns et des autres, qui s'établissent en grande partie par le jeu de rapport de force ou de rapport d'équilibre, comme on voudra, qui finissent à l'arbitrage.

Dans ce contexte, je veux signaler que l'entreprise est en présence, tout de même, d'un problème d'approvisionnement; et je me trouve ainsi à commenter une intervention de M. Jonas, hier, lorsqu'il a parlé des règles de jeu de l'économie de marché. Dans un contexte d'une matière dirigée, dont le volume et le contingentement total est établi, il est normal, je pense, que l'entreprise pose des gestes visant à lui assurer un approvisionnement qui réponde à son organisation économique, à son organisation technologique, ainsi qu'à ses marchés.

Alors, ce n'est pas une situation qui est toujours facile. Mais je pense que le fait que les usines coopératives ou autres se préoccupent très fortement d'une présence au niveau de l'approvisionnement s'explique par les propres contraintes qui l'assaillent en matière de rentabilité. Et je pense que ça, c'est important de le signaler.

On ne peut pas, dans un contexte comme celui-là, planifier le développement, diriger les opérations étant essentiellement axées sur le marché. C'est l'équation qui devient importante: c'est: approvisionnement, organistation technique, marché. Et je pense que c'est important de ne pas l'oublier.

Le deuxième point sur lequel je voudrais attirer l'attention, et je pense que ça affecte toutes les étapes de l'industrie laitière, est celui signalé brièvement, au cours de son intervention, par M. Parent. Nous sommes en présence d'une production qui n'augmente que graduellement et qu'en fonction de besoins établis!

Le besoin, sur le plan du marché domestique, augmente très très lentement. Et au Québec, depuis quelques années, la population étant relativement stable, nous sommes en présence d'un marché stable. Et c'est tout le problème de voir nos coûts unitaires s'élever très rapidement, parce que la même quantité totale d'unités de produit doit porter des coûts sans cesse croissants.

Et ça, je pense que ça doit être un problème qui affecte autant l'agriculteur que les autres types d'entreprises et l'industrie et qui devrait susciter une grande réflexion.

Denis Cassista

Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent

Je veux commenter une préoccupation qui semblait être soulevée tout à l'heure par M. Mailloux en ce qui a trait au développement -- on parlait du lait évaporé —

sur les marchés d'exportation. Évidemment, je suis d'accord aussi avec M. Poulin lorsqu'il dit que, au fur et à mesure qu'on doit mettre en place des installations, pour diversifier, pour servir le consommateur et disposer de la partie excédentaire, on taxe toujours le même produit.

Mais si on se réfère aux statistiques fournies hier, les producteurs de la province de Québec sont aussi bien rémunérés que ceux de l'Ontario. Je pense que ç'a été établi dans les faits. Et si on regarde la concentration et la diversification des entreprises, en dépit des injections de capitaux que cela a requis, je pense que la province de Québec tire bien son épingle du jeu.

Qui, des autres provinces, s'est réajusté aussi vite à l'évolution de la consommation des fromages fins et de spécialité? Je pense que la province de Québec tire bien son épingle du jeu. Si on regarde, par exemple, la production des fromages et yogourts véritables, je pense qu'elle la tire encore très bien. Si on regarde, par exemple, son développement dans la technologie de fabrication de fromage cheddar par procédé continu ou encore autres procédés semi-automatisés, alors elle est encore présente dans ce secteur. Si vous regardez dans le développement des marchés de lait UHT, je pense qu'aussi elle s'est réajustée.

Et je pense que ce seul réajustement-là a été justement rendu possible par la concentration d'un volume. Il faut quand même un volume minimum pour faire face aux investissements minima pour entrer dans ces marchés-là. Alors, je pense que, évidemment, la concentration a des conséquences, quelquefois défavorables pour des secteurs régionaux, comme il a été soulevé. Mais, à un moment donné, il y des choix à faire et c'est peut-être le choix d'être et de mieux servir les deux parties, soit l'agriculteur et le consommateur que, à un moment donné, ne plus y être.

Lorsqu'on parle, par exemple, du développement dans le secteur du lait évaporé comme il en a été fait mention hier, ce n'est qu'une versatilité additionnelle ajoutée à un établissement, parce que tout ce qui est en place demeure en place et si, demain matin, les marchés d'exportation faiblissaient dans ce secteur d'activité, les outils sont là pour faire un autre produit, revenir à la poudre de lait écrémé, ou revenir à la poudre de lait entier et évaporé. C'est possible de le faire.

À chaque fois qu'il se fait un mouvement d'addition, de diversification, je pense qu'on prend soin de garder les outils en place qui nous permettront, non pas de remplacer, mais d'ajouter continuellement, dans les facilités de diversification et d'être prêts à se virer de bord, du jour au lendemain, pour desservir les meilleurs marchés.

Jean-Claude Blondeau

Association des restaurateurs du Québec

Ayants pris connaissance de la position importante que le Québec joue du côté de la production — et ceci se rattache à la mise en marché des produits que nous faisons ici au Québec, — je pense qu'il faudrait peut-être considérer que le Québec puisse, à un moment donné, s'emparer du leadership dans le domaine des produits laitiers.

Nous avons déjà une certaine réputation acquise du côté de l'art culinaire, de la nourriture, des aliments préparés au Québec, de la restauration. Et je pense que nous pourrions tabler sur tout produit laitier, produit de fromage, par exemple, qui porte l'étiquette Québec, de même que le Japon s'est emparé de l'électronique, l'Italie a pris la chaussure. Les produits laitiers c'est un domaine qui nous est naturel et nous avons déjà une certaine réputation acquise. Les maisons du Québec à l'étranger, particulièrement aux États-Unis, font un travail de ce côté-là. Je pense qu'il y aurait peut-être lieu de l'intensifier.

Aujourd'hui, on a des festivals — il y a un volume qui en fait l'inventaire. On a le festival des fraises, le festival du western, le festival d'à peu près tout ce qu'on peut trouver, de l'érable, ainsi de suite. À ma connaissance, je n'ai pas vu de festival des produits laitiers.

Lorsque nous devons offrir des produits du Québec, on sait qu'on a du sirop d'érable, on a de l'artisanat, mais on oublie les fromages, on oublie d'autres choses que nous produisons ici, et pourlesquels nous sommes des chefs de file. Le leadership, ça s'acquiert et on peut prendre des marchés par surprise. Alors on se dit: «C'était lui qui était leader, mais, à un moment donné, ils se sont laissé aller puis c'est un autre qui a pris le marché». Je pense que c'est très important pour nous.

Je voudrais également, en terminant, appuyer ce qui a été apporté hier par Léonard Roy, concernant les recherches nécessaires pour nous permettre de suivre les tendances des marchés. Un moment donné, on peut être complètement à côté, parce que nous n'avons pas suivi l'évolution, et ne pas pouvoir ouvrir des nouveaux marchés dans notre secteur.

Pierre Léonard

Ordre des agronomes du Québec

Je veux tout simplement dire qu'on vient de mentionner qu'il y avait un festival dans tout. Mais je me demande si on n'a pas un festival en agriculture?

5.2 La situation du secteur de la transformation

Marcel Mailloux
Union des producteurs agricoles

L'économie joue un rôle important dans la situation que nous connaissons. Il y a un élément incontrôlable, c'est le taux d'intérêt dans lequel nous sommes tous impliqués. Et j'aimerais le mentionner, ici, à ce mini-sommet: nous constatons, de plus en plus, qu'il y a des groupes qui se soulèvent contre cette façon de faire des charges, à tous les individus, à toutes les classes, à tous les secteurs de l'économie. Et même le gouvernement provincial n'a aucun contrôle, je l'admets bien.

On se retrouve avec des coûts additionnels qui sont incontrôlables au niveau de l'agriculture, au niveau de la transformation, à tous les niveaux. Et je me pose de sérieuse questions, moi, dans les circonstances. Est-ce que collectivement, il n'y aurait pas lieu de faire des choses. Il est évident que le consommateur va automatiquement écoper — et nous en sommes tous des consommateurs — de ces augmentations qui sont à mon point de vue, une façon de freiner les investissements.

L'Union des producteurs agricoles considère que le secteur de l'alimentation est un secteur primordial pour l'humanité et on est assujettis, en réalité, à cette envolée de taux d'intérêt, dont je n'accuse personne. Mais il me semble qu'on devrait se pencher là-dessus collectivement. C'est peut-être fédéral, M. le ministre, mais si on ne fait rien, au provincial, le fédéral ne sera pas conscient.

Dans un premiers temps il faudrait que le provincial lui-même s'en occupe et que collectivement, en tant que société, on s'en occupe de ça. Bien sûr que nos gouvernements sont trop sujets, évidemment, à la partisanerie, parce qu'il faut toujours attendre que ça vienne de la base, que les citoyens bougent avant qu'on entende parler de certains pouvoirs de nos gouvernements, aussi inférieurs, qu'ils puissent être, par rapport aux pouvoirs centraux.

Je voulais faire cette remarque à un mini-somment pour tout simplement attirer l'attention de la population du Québec. Je sais que ça sera enregistré, que l'agriculture est très préoccupée de l'allure où vont les choses.

Cyrille Parent
Association des banquiers canadiens

M. Mailloux, je déplore avec vous, avec tout le monde de la province de Québec, du Canada et du monde entier les taux d'intérêt. Imaginez-vous que ce n'est pas un

problème provincial et on s'aperçoit qu'avec la réaction du nouveau gouvernement, M. Bowey, président de la Banque du Canada, a un peu dételé, et c'est une nouvelle formule qui dit: on va mettre les taux flottants, décider par un autre système. Probablement qu'il pense que ça va baisser, ce qui n'est pas sûr.

Vous n'êtes pas plus, en tant que cultivateurs ou transformateurs, pénalisés que tout le reste de l'économie, par exemple. Alors, ça ne vous défavorise pas par rapport à un autre secteur. C'est deux fois trop cher, les intérêts, ça j'en conviens. Tout le monde est pénalisé, les banques, les premières. C'est un phénomène mondial. Le *prime rate*, en France, est de 20%. Est-ce assez fort pour vous? Aux États-Unis, il a encore monté la semaine passée. On est quasiment parmi les pays où le système monétaire se comporte le mieux avec notre 17%. Alors, c'est un problème. Et si vous voulez l'attaquer, vous allez attaquer de front un problème sérieux.

J'espère que ça suffit comme explication. Franchement, je ne peux pas aller plus loin non plus, n'étant pas un expert.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

La politique monétaire du Canada, il ne faut jamais se faire d'illusion, quoiqu'en disent les politiciens fédéraux, on a toujours suivi le taux américain, tout le temps, dans toute l'histoire du Canada. Vous pouvez faire des relevés jusqu'à 50 ans en arrière, on suit le taux américain. Et puis le gars qui dit qu'on ne suit pas le taux américain, c'est un menteur. C'est simple à comprendre, à moins qu'on ait un contrôle des changes, et que l'argent ne puisse pas traverser aux États-Unis, si les taux d'intérêts sont plus hauts aux États-Unis, les gens mettent leur argent là; si les taux d'intérêts sont plus hauts ici, les Américains mettent de l'argent ici. C'est aussi simple que ça. Ce n'est pas compliqué. Il n'y a rien de plus simple en économie à comprendre que ça.

Maintenant, j'aimerais dire — parce que je ne suis pas assuré que la deuxième version puisse venir, — que le gouvernement devrait baisser les taux d'intérêts, par exemple à 2½% sur le premier 15 000$. J'aimerais dire tout de suite que, quand l'Union nationale avait établi le 2½% sur le premier 15 000$ — les gens ont dit que ça n'a pas changé; c'est vrai que ça n'a pas changé, mais ce qui a changé, c'est le taux d'intérêt. Dans ce temps-là, le gouvernement empruntait à 3½%. Après la guerre, c'était 3½%, 4% le taux d'intérêt. Et puis financer à 2½% sur le premier 15 000$, ça ne coûtait rien à peu près au gouvernement.

Il faut s'imaginer, actuellement, qu'est-ce que ça coûte au taux d'intérêt actuel, financer le premier 15 000$ à 2½% et puis de 15 000 à 150 000$ à 8%, au taux du

marché actuel, alors qu'on subventionne en plus le prêt général qui, lui serait à 12 ou 13%, et qu'on ramène à 8% et à 2½% sur le premier 15 000$. Aussi, parce que le gouvernement du Québec paie pour les deux taux d'intérêt, le prêt fédéral et puis le crédit provincial, parce qu'on subventionne. Il faudrait peut-être faire des chèques directs aux cultivateurs. Ils sauraient, en fait, que quand le taux d'intérêt était moins cher sur les prêts fédéraux, l'argent venait du Québec, elle ne vient pas d'Ottawa.

Marcel Mailloux

Union des producteurs agricoles

À mon point de vue, au nom de l'Union des producteurs agricoles, au nom de tous les producteurs du Québec et, évidemment, de toute l'Amérique du Nord, comme vous le dites, MM. Parent et Garon, c'est bien sûr que c'est une situation incontrôlable. Mais nous constatons, tout simplement que, de plus en plus, l'opinion publique est saisie de l'importance de cette situation. Et j'ai voulu mettre ça sur table, ce matin, dans l'intérêt de la collectivité, parce que, à mon point de vue, quand est-ce que ça va arrêter cette chose-là, on ne le sait pas, personne. Mais je pense que c'est un article excessivement important qui s'ajoute à nos coûts de production et on ne fait pas de miracles en agriculture ni en transformation, ni dans aucun secteur, c'est évident. Il faut, à ce moment-là, travailler sur la productivité, de façon énorme et additionnelle pour être capables de les rembourser ces fameux intérêts-là, parce qu'on nous impose un intérêt parfois mensuel duquel on a à répondre.

Évidemment, je reconnais que le Gouvernement du Québec a rempli et remplit une fonction, excessivement importante. Je lui souhaite de continuer, et même, on l'invite à augmenter en quantité son aide à la classe agricole, parce qu'il s'agit de retombées sur le consommateur, et donc sur toute la collectivité. Moins nous autres ça va nous coûter cher, moins on va faire appel aux augmentations de prix. Alors, à ce moment-là, il faut avoir un certain équilibre et que la collectivité comme telle partage ces augmentations et les rende attachées aux intrants.

Jacques Boucher

Fédération des producteurs industriels du Québec

Je pense que cette conférence va permettre à tout le monde de s'informer. Tout à l'heure, M. Blondeau parlait de festival. Alors, j'en profiterai, ici, pour inviter tous les participants, ainsi que M. Blondeau au festival du lait Coaticook le 9 et 10 août. Ça existe, et ça va être la troisième année. Il y a également, le festival des fromages canadiens — par le Bureau canadien — qui dure tout le mois d'octobre et qui a une

publicité et une promotion dans toutes les chaînes de magasins, etc. C'est une promotion qui se fait avec les escomptes et des concours dans les épiceries.

André Forcier

Coopérative laitière du Sud du Québec

Juste une note complémentaire sur une remarque de M. Parent au sujet de la surcapitalisation des usines. D'abord, les usines sont surcapitalisées à cause de la saisonnalité du volume de lait. Deuxièmement, c'est que les producteurs demandent, depuis plusieurs années, une diversification de la production. On a dit: «On ne fait plus de beurre. On ne fait plus de lait en poudre. Il faut faire d'autres choses». Si vous faites un voyage en Europe, par exemple, vous allez trouver beaucoup d'entreprises, sinon toutes, avec des équipements qui ne font rien. Et lorsqu'on leur pose des questions, leur réponse est simple, ces gens-là attendent le marché.

On a vu à plusieurs endroits, autant en Suède, qu'au Danemark ou en France, des séchoirs et des évaporateurs modernes qui sont arrêtés. Dans d'autres cas, on a vu des fromageries arrêtées. Et à plusieurs occasions, des beurreries qui ne sont pas en production. Alors les gens ont capitalisé, évidemment, ont surcapitalisé. Mais si ces gens-là ont fait ces choses-là, c'est simplement pour être près du marché et pouvoir saisir les opportunités.

On nous dit souvent, au Québec, que l'industrie laitière européenne est en avance sur nous. Et si pour les rejoindre il faut surcapitaliser, je pense qu'on n'a pas le choix. On a commencé ça au Québec, du moins dans les coopératives, de façon à saisir les marchés disponibles, autant dans les fromages fins, autant dans le lait évaporé. Et je pense qu'on va être en mesure de répondre adéquatement aux demandes des pays extérieurs, et ça répond aussi à la demande de l'Union des producteurs agricoles.

Peut-être une dernière note: ce qu'on remarque dans ces voyages-là, c'est, à mon point de vue, que les marges qui sont laissées aux entreprises sont beaucoup plus importantes que celles qu'on a au Québec. C'est plus facile pour eux de s'équiper, et c'est plus facile pour eux-mêmes — je parle des entreprises — de faire de la recherche. On a dit hier «il faudrait que ça soit l'État qui nous aide dans la recherche». Je pense que, en Europe, l'État paie de la recherche mais la grande partie de ces études-là sont défrayées à même les marges laissées aux usines.

Leslie Jonas

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Hier j'ai parlé des produits transformés qu'on devrait faire à partir de notre lait, et je mentionnais que ça me semblait plus logique de commencer avec le consommateur qu'avec l'approvisionnement. Et aujourd'hui, plusieurs personnes ont fait référence à ce commentaire. Alors si vous permettez, je vais ajouter deux, trois mots.

J'ai beaucoup de respect et même beaucoup d'amitié pour mes confrères du mouvement coopératif laitier. Individuellement, tous et chacun apportent une contribution très importante à notre secteur et travaillent de leur mieux. Ce que moi je dois transmettre, c'est une certaine inquiétude par rapport à la puissance de l'ensemble du mouvement et puis du déséquilibre qui existe actuellement dans le secteur.

Il a été dit que la concentration a donné de l'efficacité à la fabrication, des meilleurs prix aux producteurs et toute une série d'autres avantages qui sont indéniables. Je pense que, aujourd'hui, avec nos usines de taille mondiale, il y a toute une série de possibilités qu'a la transformation laitière au Québec et ce sont des avantages pour tout le monde au Québec, que ça soit consommateurs d'un bout, producteurs de l'autre bout, ou l'économie en général.

Mais il y en a eu des acquisitions sans certitude d'approvisionnement des avantages de concentration qui n'étaient pas des avantages d'efficacité. Il y a eu des acquisitions qui sont difficiles à évaluer sur ce plan-là, sans rentrer dans les détails. Mais je pense qu'il y en a eu plusieurs qui ont été permis à cause, par exemple, d'un avantage de fiscalité vis-à-vis le secteur privé.

Depuis quelques années, il y a eu, comme plusieurs représentants de mouvements de producteurs non coopératifs ont mentionné ce matin — que ça soit de l'UPA, que ce soit de la Coopérative de lait nature — il y a eu un comité qui a travaillé à régler les malentendus entre le mouvement coopératif d'un bord et les deux fédérations de l'autre bord. Et pour régler ces questions de fond, il faut avoir une philosophie d'approvisionnement qui, elle, devrait découler d'une orientation vers l'avenir.

Nous, les industriels privés, on respecte le rôle important que jouent les membres du mouvement coopératif, et nous sommmes conscients que nous autres aussi on a un rôle important à jouer. Et depuis 25 ans, on voit les membres de notre groupe diminuer, diminuer et diminuer. On voit la quantité de lait qu'on transforme, diminuer, diminuer, diminuer. Et aujourd'hui, parmi nous, il y en a dont on a peur.

Et dans les délibérations si importantes qui touchent le secteur agro-alimentaire, le plus important du Québec — et l'industrie laitière du Québec est la plus importante dans le Canada — nous n'étions pas encore invités à la table avec les autres autorités pour discuter cette orientation de notre propre avenir. Moi, je pense que, à moins qu'on soit invité, ça ne serait pas bon pour le consommateur, pour le citoyen en général, pour l'économie en général, et finalement même pas pour le producteur.

André Charbonneau
Président des délibérations

Alors, je voudrais que cette question du Comité Trudeau élargi, on la vide immédiatement, parce qu'on n'y reviendra pas.

Jacques Proulx
Union des producteurs agricoles

Depuis ce matin on a soulevé, à plusieurs occasions, la concentration et la consolidation des entreprises. Moi, je voudrais profiter de ça — ce n'est pas que je veux mettre ça en doute nullement — mais je voudrais en profiter tout de même pour l'insérer dans le cadre du développement régional. Je me pose certaines questions à partir de tout le travail qui se fait depuis quelques années, les encouragements qu'il y a eu de la part de différents paliers au développement régional. Je me pose sérieusement la question, en tant que producteur, si ça ne serait pas utile dans l'avenir, de surveiller très attentivement les concentrations d'entreprises qui vident complètement les régions, comme cela s'est fait dans le passé. Dans certaines régions, on a vidé complètement, et puis dans d'autres, on en a ôté plusieurs.

Je me pose sérieusement la question si, en fin de compte, en voulant faire faire une économie, aux consommateurs et aux producteurs, et un peu à tous les échelons si, à la fin du compte, on ne transfère pas les coûts à l'ensemble des contribuables à partir de ça. Je prends l'exemple de la région de la péninsule, où, à l'heure actuelle, pour quelques centaines de milles, il n'y a aucune usine, absolument pas de transformation. Les producteurs laitiers qu'il y avait là sont disparus complètement parce que le coût de transport du lait devenait prohibitif, c'est bien certain.

Je me demande si, dans l'avenir, on ne devrait pas, peut-être, avoir de moins fortes exigences — là, je ne parle pas de qualité, là, mais, à différents autres niveaux — si ça ne vaudrait pas le coût de conserver sur les lieux des sources d'approvisionnement en produits frais pour la population, même si elle est restreinte. Si

ça ne serait pas, en fin de compte, moins dispendieux que de repartir avec le même produit, des fois, faire un 500-600 milles pour aller le retourner à ces producteurs-là. Je me pose des questions. Je n'ai pas de réponses à ça. Mais, tout de même, je pense que c'est important qu'on y réfléchisse, à tous les paliers. Je ne voudrais pas que ça soit sur une grande échelle, mais il faudrait tenir compte drôlement de cet impact-là, surtout avec les coûts de transport qui s'en viennent de plus en plus prohibitifs et puis surtout dans le cadre du développement régional, parce que, naturellement, c'est surtout les régions qui sont le moins favorisées pour différentes productions agricoles et qui sont pénalisées les premières.

Jacques Boucher

Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

M. le président, vous dites qu'il faut vider la question du Comité Trudeau, vous avez peut-être raison. Je pense, à l'heure actuelle, qu'il y a beaucoup de gens qui se sentent impliqués là-dedans. D'une part, j'entends M. Lemire qui dit: «Pourtant, je me suis habillé de façon assez provocante pour être violé et puis je n'ai pas été violé ni par un parti ni par l'autre». Mon pauvre Romuald, ça devient à un moment donné, tu sais avec l'âge, ça devient moins tentant d'être violé! D'autre part, j'entends les industriels privés qui disent: «Sauvez-nous!» Les transporteurs de l'Association des transporteurs: «Sauvez-nous!» Les usines coopératives qui appartiennent aux producteurs, il faut nécessairement les sauver. Alors, on ne sauvera pas tout le monde.

Là-dedans, ce qu'il faut sauver, c'est le marché. Nous sommes ouverts à toute suggestion pour développer les marchés tel que M. Jonas le souligne. Il faut regarder vers l'avenir. La discussion est ouverte là-dessus, il faut y voir. Également, garder les marchés qu'on a présentement. Voir à la rentabilité, si vous voulez, des usines qui existent et puis qui vont exister encore dans l'avenir, selon l'emplacement qu'elles ont, selon également les développements de marché qui se trouvent alentour de ces usines-là.

Je parle, à ce moment-là, surtout du lait de consommation. C'est sûr que la consommation se fait vers les grands centres. Alors, il va falloir en tenir compte de tout ça. Mais de grâce, ne nous demandez pas de sauver tout le monde. Tout le monde veut aller au ciel, mais personne ne veut mourir, ça fait que... Écoutez, des gars, il va en disparaître, quelle que soit la bonne volonté de tout le monde. Ce n'est pas parce que l'on veut. Si on regarde, comme M. Forcier l'a souligné, le passé, avec le nombre d'usines qu'on avait, qui sont disparues et puis on a continué à transformer leurs produits au Québec, avec les possibilités d'usines qu'on a présentement.

À l'heure actuelle, on demande une production plus régulière, à l'année longue, alors qu'on a des usines qui sont en mesure de transformer tout le lait, y compris les

augmentations. Alors, si on a, à l'occasion des années à venir, la possibilité de faire une production plus régulière qu'il va y avoir des usines qui ne seront plus utiles. Mais c'est lesquelles? Ça, on est prêts, tout le monde, à le regarder puis c'est où elles se trouvent, parce qu'il faudra toujours tenir compte aussi du climat au Québec. À l'heure actuelle, vous le voyez, ils annoncent une tempête. Ça fait que ça prend des usines dans chaque région au Québec là où il se produit du lait. On ne peut pas transformer le produit premier, le lait, à des distances épouvantables. Alors, il faut tout tenir compte de ça.

Denis Cassista

Coopérative laitière du Bas-Saint-Laurent

Je pourrais peut-être ajouter quelques explications relativement aux coûts de transport et aux distances. Il y a l'effet coûts de transports et il y a aussi l'effet volume pour maintenir en place des organisations. Je vais prendre l'exemple de la région du Bas-Saint-Laurent. On a tenté, en Gaspésie, d'installer une usine pour transformer les produits laitiers mais elle n'a jamais pu survivre avec six ou sept millions de livres de lait annuellement, le producteur ne pouvait qu'en retirer un revenu lourdement taxé, par comparaison au revenu moyen des agriculteurs de la région.

Également, on parlait tout à l'heure que plus un producteur est éloigné, plus on concentre les usines, et plus il a à payer des frais de transport additionnels. Parce que si on regarde le transport dans la formule, que le producteur soit situé à Maria ou à Caplan en Gaspésie, qu'il soit dans le Témiscouata, qu'il soit à Rimouski ou à Trois-Pistoles, tout près de l'usine, c'est un taux moyen. Alors, cet effet de taux moyen de transport permet quand même au producteur qui est en Gaspésie, de livrer son lait et de payer un prix équivalent et de recevoir aussi un prix équivalant aux autres revenus. Évidemment, lorsqu'on parle de région comme la nôtre, ici, ça paraît peut-être vraiment un mouvement de centralisation à l'extrême, mais il y a aussi la possibilité — je pense, d'être ou ne pas être en agriculture, et c'est le seul moyen. Alors, il y a ces effets-là aussi, je pense qu'il ne faudrait peut-être pas faire reposer uniquement sur le transport, le fait que la concentration ou la décentralisation devrait se faire.

Lise Thibodeau

Association des consommateurs québécois

Quand on parle de productivité du secteur, on parle aussi de la productivité des agriculteurs et finalement de leur revenu et puis des prix du lait qui sont déterminés par la Régie. Les représentations qu'on a faites, nous, au niveau de la Régie et d'autres consommateurs aussi, s'avèrent une opération plus ou moins inutile.

Nous ne considérons pas qu'il y ait mauvaise foi de la part de cet organisme, par plus que nous estimions avoir en main tous les outils nécessaires pour une représentation adéquate. Cependant, dans ce contexte de vent nouveau qui souffle sur l'industrie québécoise, — l'éminent exemple étant celui de l'entente sur l'organisation du marché du lait — nous nous permettrons d'avancer que c'est là l'occation de faire un petit ménage à bien ou à tous les niveaux. Peut-être le moment d'intégrer des mécanismes de réévaluation des activités de contrôle de la Régie et autres.

M. Jonas mentionnait que l'industrie privée était peu consultée. On peut endosser parfaitement ça en tant que consommateurs. Toute régie, croyons-nous, vise à prévenir l'exploitation, les abus. Est-ce là le meilleur moyen pour distribuer les revenus? Sacrifie-t-on l'efficacité pour l'équité? L'efficacité économique, en tout cas, se définit en termes objectifs. L'équité relève de critères de justice. Qui dit justice, dit généralement redistribution et finalement gagnant ou perdant. Dites-nous où se situent les consommateurs et permettez-moi de terminer avec cette boutade un peu facile: Les consommateurs québécois ne sont pas des vaches à lait!

Romuald Lemire

Syndicat des producteurs laitiers de Delisle

Je remercie M. Boucher de la sécurité qu'il vient de m'accorder, en disant que je ne serais pas violé. Ça me fait réellement plaisir. Et en réponse à tout ça, je vais tout simplement qualifier le Comité Trudeau d'un groupe qui a voulu mettre sur pied une communauté religieuse dont l'entrée en religion était supposée se produire le 21 décembre, mais la veille, une certaine partie a dit: «Moi, je veux en *fourrer une gang* avant de partir, avant de rentrer en communauté». Exemple: l'usine de Trois-Rivières. Et là-dessus, je passe! Je pense que tout le monde a compris. En tout cas, un heureux séjour en communauté! Et tout ça, ç'avait été approuvé par le père supérieur, le père Grégoire.

Voici, si nous hésitons à faire partie de l'entente du Comité Trudeau, à l'article 2, c'est que nous nous sentons dans une certaine insécurité du fait que cette entente ne sera pas homologuée par la Régie des marchés agricoles du Québec, donc, laisse la porte ouverte à un de ses religieux de se retirer. Et, ça nous fait peur. Deuxièmement, on ne semble pas vouloir aller vers un référendum et, pourtant, notre syndicat en a subi deux référendums et on est prêts à en subir un troisième, avec le même pourcentage: 95%.

Lorsque j'ai appris que le ministre de l'Agriculture devait retirer un de ses plans conjoints mis sur pied, j'ai prié le Seigneur un petit peu, comme Ryan, pour lui donner la force de supporter cette humiliation et j'espère qu'il n'acceptera pas la mise

sur pied d'un nouveau plan conjoint sans référendum. On n'a pas souvent parlé de la pêche miraculeuse qui s'est produite dans le temps de Notre Seigneur. Et puis, on n'a pas parlé non plus, qu'après cette grosse pêche, les filets se rompaient. Et cette pêche-là, elle vient de se produire avec le nouveau Comité Trudeau, si vous voulez, parce que le Seigneur avait dit: «Vous serez désormais des pêcheurs d'hommes». On semble vouloir tous pêcher dans la même chaloupe, tous ces poissons, et on a oublié que des filets pouvaient se rompre à un bon moment donné. Là, je ne parle pas rien que du Syndicat Delisle, je parle du secteur d'entreprise privée qui n'a eu aucune participation au Comité Trudeau.

Et puis, est-ce logique ou non? Vous me le direz, la sentence qui a été prononcée par la Régie à ce moment-là, c'était de s'entendre et non pas détruire tout ce qui existait autour d'eux autres. Il y a un plan conjoint qui existe depuis 20 quelques années et nous avons toujours bien opéré et puis je ne pensais pas qu'on passerait par-dessus nous autres avec un rouleau compresseur. On a un mot à dire dans la société. On a un mot à dire dans la mise en marché. On est prêts à respecter tout le monde mais on entend être respectés aussi.

J'ai d'autre chose à rajouter. Je l'ai dit, vous n'étiez pas là, M. le ministre, ce qu'on préconise, dans le plus bref délai possible, c'est une rencontre du Comité Trudeau réunissant toutes les parties intéressées dans la mise en marché au Québec, pour enfin conclure cette entente-là, pour que tout le monde soit bien dans cette nouvelle entreprise. Je ne suis pas prêt à laisser brûler ma petite cabane, moi, pour aller dans un château où là je ne me sentirais pas bien. Et puis là, je parle au nom de mes producteurs.

Donat Roy

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Je veux répondre à M. Boucher lorsqu'il disait tout à l'heure qu'il ne pouvait pas sauver tout le monde. C'est juste une mise au point. C'est pour lui dire que, dans le Comité Trudeau, on aurait aimé être là, parce que je pense que le Conseil aurait eu des choses à dire. Maintenant, le Comité a été fait, la sentence est là. Mais on voudrait bien y être dans l'avenir, si c'est possible. Parce qu'il y a tout à négocier, et je pense que le Conseil représente des industries importantes et on aimerait, dans les nouvelles élaborations de politiques, au moins être là pour se faire entendre, parce que notre groupe est assez important, M. Jonas l'a dit assez bien tout à l'heure. Je pense qu'on devrait être là et pas au détriment d'autres secteurs, mais avec d'autres secteurs. Je pense qu'on veut travailler et on veut continuer à produire et je pense que c'est pour tout le monde, les consommateurs aussi bien que nous.

Normand Fontaine

Société coopérative agricole québécoise des producteurs de lait nature

Je voudrais refaire un petit tour d'horizon de ce que j'ai dit ce matin, et rétablir des faits. Remarquez bien que, en ce qui nous concerne, nous ne sommes pas contre la concentration d'usines. On est contre une concentration d'usines peut-être, à un moment donné, qui implique des mouvements du domaine laitier peut-être un peu exagérés, parce que on sait, à l'heure actuelle, qu'il y a tout de même eu des usines qui ont été fermées. Il y a eu des usines qui ont été subventionnées pour être fermées et actuellement, on parle d'en rebâtir, on parle d'en fermer d'autres et que des producteurs viennent nous côtoyer pour essayer de vouloir les adopter pour être capables de rester dans leur région. Je pense que, à un moment donné, c'est une question de réflexion que j'ai voulu émettre, peut-être, à la table de cette tribune. Il faut tout de même qu'on réfléchisse énormément dans l'avenir à la fermeture d'usines à l'intérieur de certaines régions.

Il y a d'autres choses aussi qui se passent et qui portent énormément à réflexion. Suite à M. Garon, qui je pense, a fait une intervention un peu dans ce sens hier; il ne semble pas inquiet, mais moi je le suis. C'est qu'il y a aussi des fermetures d'usines, mais qu'avec ces fermetures d'usines-là, celle du passé, du présent et peut-être du futur, il y a également, en même temps, des changements de région, de volume de quotas. À l'heure actuelle, si on prend la région de Saint-Hyacinthe où je suis, les quotas déménagent d'une façon assez rapide. Et, à l'heure actuelle, c'est du lait qui rentre dans la région de Montréal, et je pense que les consommateurs sont là.

Il faudrait tout de même faire bien attention pour ne pas déménager — consever des volumes de quotas dans la région au moins pour le volume de consommation de produits à l'état frais. Ça, je pense que ça serait une prudence, aujourd'hui, à avoir. Je sais que, dans le passé, il y a eu différents programmes, à un moment donné, on nous l'a chanté, et les gens y ont cru. Mais il faudrait faire attention, dans le moment, de ne pas tout diriger les producteurs de la région de Montréal dans les grandes cultures, et puis après ça, qu'on fasse venir le lait de Québec pour alimenter Montréal. Actuellement, je pense que c'est une certaine prudence que devraient avoir ceux qui prônent les grandes politiques dans ce domaine-là.

Et vu tous ces changements, les pourparlers qui se font dans le moment, qu'il y ait eu une entente au niveau du Comité Trudeau, moi, remaquez bien, je ne suis pas contre que les gens se parlent. Mais, à un moment donné, qu'on en oublie au côté de la table, je pense que, ici, on peut se poser énormément de questions, avoir des inquiétudes et voir que, actuellement, les investissements, de nos membres, bien, qu'est-ce qu'ils en feront tout à l'heure? Et ça, pour ma part, tant et aussi longtemps que les membres me supporteront, je serai prêt à débattre la matière première requise pour l'opération de nos usines.

Marcel Mailloux

Union des producteurs agricoles

Nous savons tous que nos parents ont eu des inquiétudes immenses dans les années trente. À ce moment là, on ne se posait certainement pas la question, si on devait faire des mini-sommets au niveau provincial. On en faisait au niveau des régions pour l'implantation de nos coopératives. Celle de Granby est née dans la décennie 1930. Mon beau-père a eu à creuser le sous-sol de la grainerie à Granby. Vous avez eu des pionniers comme les Deslauriers, les Beaudry, les Bousquet, les Desroches. Mon père était le seizième au niveau de cette coopérative-là et ça s'est étendu à la grandeur du Québec, cette implantation d'une infrastructure que les producteurs ont voulue. Pourquoi les producteurs ont mis sur pied cette infrastructure? C'est parce qu'il y avait un besoin. Et en même temps dans les années d'après-guerre, on a connu l'implantation d'un organisme additionnel qui a sa raison d'être, les plants conjoints. Ça été une nécessité parce que ç'a été implanté par les producteurs.

On évolue dans le contexte de la communauté agricole, de la communauté en général et de nos gouvernements. Nous sommes aujourd'hui, en 1980 et on a connu d'autres inconvénients. Or, on a eu à franchir, par l'implantation d'une décision gouvernementale, un comité qu'on appelle le Comité Trudeau. Ce comité-là a eu à répondre à un besoin et on a eu à franchir une étape très importante dans notre vie collective agricole. Évidemment, on aura, je pense, à analyser davantage, dans l'avenir, les points d'interrogation qui se posent présentement à tous les secteurs, privé, coopératif et syndicaliste. Mais l'UPA, vous pouvez en être assurés autour de cette table, va tout mettre en oeuvre et on est très très conscients et en position, aujourd'hui, de dire très ouvertement, de plus en plus, que ce qu'on possède et que ça doit travailler ensemble.

Je m'imagine que dans trois mois, dans trois ans et dans dix ans, on aura encore des problèmes, mais il faut y faire face au fur et à mesure, comme nos ancêtres y ont fait face. Ça n'a pas été bâti avec rien. Ça n'a pas été bâti dans l'air. Ç'a été bâti par des hommes ces choses-là. Et on aura, dans l'avenir, encore d'autres problèmes et la société aura à y faire face et nos gouvernements aussi auront à y faire face par des juridictions adoptées à ce moment-là et selon les circonstances. C'est magnifique une table ronde comme ici. Il y aura à en faire d'autres, j'imagine, peut-être plus restreintes, mais je pense qu'on doit faire le voeu qu'on doive se rencontrer et qu'on doive dialoguer pour être capables de solutionner nos problèmes.

Marcel Beaudry

Association des transporteurs de lait du Québec

Je voudrais répondre à l'affirmation de M. Boucher qui disait qu'il ne peut pas sauver tout le monde. Mais nous, on dit que, en autant qu'il y ait autant de pro-

blèmes qu'on le soulève dans le domaine du transport, il serait peut-être préférable de consulter les gens qui s'en occupent avant de planifier, avec le Comité Trudeau, toutes les nouvelles structures de l'industrie dans le transport.

Ferdinand Ouellet

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Je pense que M. Mailloux qui a intervenu avant moi, a fait tout un historique et il a couvert largement le sujet que je voulais occuper. J'en suis content parce que je préfère que ces choses-là soient dites plutôt par les agriculteurs et les personnes concernées que par nous. Parce que nous, on est supposés être ici, mais peut-être pas pour tellement intervenir, par grâce. Par contre, je voudrais quand même reprendre, peut-être, et renforcer un peu ce que M. Mailloux a dit. C'est qu'il faut bien voir dans quel contexte le Comité Trudeau a été mis sur pied. Il a été mis sur pied pour régler un problème.

Il y a plusieurs problèmes en industrie laitière, mais il y avait celui-là entre autres. Et on a dit: «Bien, il faut régler ce problème-là». C'est bien évident que, dans le Comité Trudeau, il y a des agriculteurs. Et puis s'ils réalisent, à la fin, que le problème qu'ils résolvent en crée un plus grand que celui qu'ils sont en train de résoudre! Je ne le sais pas, mais j'ai pas mal l'impression qu'il faut leur faire confiance. Parce que, à venir jusqu'à maintenant, ils ont cheminé et à travers un problème qui était très complexe et puis ils ont trouvé des solutions qui m'apparaissent valables et je pense que ces mêmes personnes sont capables de continuer encore un bout.

Et les problèmes qui restent et qui sont soulevés par l'industrie laitière ce matin,— parce qu'il en reste d'autres, — je suis bien convaincu que si on résout ce problème-là, on trouvera bien des solutions pour les autres, parce que les autres m'apparaissent, malgré tout, plus modestes et plus petits que celui qu'ils sont en train de résoudre. Alors, moi, je pense qu'il faut continuer à faire confiance à l'intelligence des personnes qui sont sur ce comité-là et, pour le moment, en tout cas, il n'y a pas de raison d'être méfiants vis-à-vis le Comité Trudeau. Je pense qu'il faut le laisser filer.

Michel Lemire

Agropur

Je pense qu'avec les entreprises que les producteurs se sont données, ils ont engagé beaucoup de capitaux. Dans le passé, ce qui a souvent soulevé, je ne dirai pas les querelles, mais animé la situation qu'on connaissait entre les producteurs, c'est qu'on leur a tout le temps dit: «Vous êtes dans une production et ce n'est pas

dans la bonne que vous êtes, vous devez vous en aller dans les produits frais». Des fois, on faisait trop de beurre. D'autres fois on faisait trop de poudre. D'autres années, on a dit: «Vous avez fait trop de fromage».

Mais il faudrait comprendre que, quand on demande à une usine de se transformer, à la minute qu'on le lui demande, ça ne peut pas être transformé. Bien souvent, ça prend, 12 à 18 mois, pour avoir de la machinerie et s'en aller vers ces productions. Ce n'est pas dans toutes les sections de production, mais je pense que ça, c'est important de le dire, — par pour les industriels laitiers, ils savent ça, eux autres, autant que les producteurs qui ont des usines — mais on ne peut pas, du jour au lendemain, changer d'orientation.

On a vu la côte sud, et Ste-Claire, au cours de la dernière année, ils ont quand même fait de la capitalisation puis c'est dur d'arriver dans le temps prévu à cause, justement, des délais qu'il faut pour obtenir de la machinerie. Tout ça pour vous dire que quand on n'a pas le choix, au bout de l'année, d'arriver en dessous. Et quand on administre des paroles, au bout de l'année, si on change d'attitude, des fois, avec les choses qui se sont passées dans le temps, il peut être quand même valable de changer d'attitude. Mais il reste que, quand on administre des paroles, ce n'est pas la même chose que quand on administre des signes de piastre.

5.3 Les conditions de travail et la formation de la main-d'oeuvre

Donat Roy

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Moi, je vais parler en tant que technologiste. J'aimerais que le ministère de l'Agriculture, pour appuyer M. Trudeau, développe l'Institut de technologie qui s'en va peut-être vers un cégep et où on perdra, peut-être, la seule formation professionnelle en industrie laitière. Alors, je pense que ça devrait être souligné, et M. le ministre devra, je pense, tenir compte de ce que M. Martineau lui demandait tout à l'heure de garder cet institut pour nos jeunes travailleurs pour les bien spécialiser.

Jacques Proulx

Union des producteurs agricoles

Je voudrais souligner ici, qu'au niveau de la main-d'oeuvre agricole, de la formation générale des jeunes, tout de même, on est assez bien pourvus. Il y a des améliorations à apporter. Mais tout de même, je pense que le plus pressant à l'heure actuelle, c'est l'amélioration de la main-d'oeuvre déjà existante, spécialisée dans la production et l'industrie laitière.

Je pense qu'on a commencé à faire un bout de chemin dans ça. Comme tout le monde le sait, et puis ç'a été souligné dans notre document ce matin, il y a déjà eu et il y a, à l'heure actuelle, des cours de formation de vacher. Mais je pense qu'il va falloir pas mal pousser plus à fond sur ce côté-là, parce que, vraiment, il y a un manque. Il y a un manque assez important aussi de travailleurs qui connaissent vraiment le domaine, qui sont formés pour vraiment donner un plein rendement dans ça et une très bonne efficacité. Je pense, ça, que ça demande une implication, au départ, peut-être en premier lieu du gouvernement, parce qu'on sait très bien que au départ, ça demande toujours des investissements qui sont assez importants.

Et puis nous autres, les producteurs et puis en tant qu'union agricole, on fait un bout de chemin dans ce sens-là, mais ça nous prend absolument de l'aide pour partir. Et c'est assez récent, mais les quelques fois que ç'a été fait, on a prouvé que, par la suite, ça s'autofinançait. Ça fonctionne très bien à l'heure actuelle, mais il va falloir, dans l'avenir, donner un coup de pouce important dans ce secteur-là, parce qu'il est vraiment en arrière de ce côté-là.

Je pense qu'on l'a souligné à plusieurs occasions: l'industrie laitière, au niveau du Québec, est très importante dans l'économie, et puis ça, il ne faudrait pas le négliger. Il y a un aspect important aussi, c'est que, dans l'avenir, les nouveaux producteurs n'accepteront peut-être pas de fonctionner de la façon que la majorité de nous autres ici, a fonctionné, ça veut dire sept jours par semaine, ainsi de suite. La relève agricole dans l'avenir, surtout dans l'industrie laitière, va aimer avoir des conditions de travail qui vont être semblables au restant de la population, qui travaille dans d'autre secteurs et même dans d'autres secteurs de l'agriculture. Et puis, pour ça, ça veut dire des travailleurs qui connaissent vraiment l'industrie. Ça veut dire, des argents investis dans ce secteur-là, et puis je pense que c'est extrêment pressant.

Christiane Gagné

Association féminine d'éducation et d'action sociale

Je voudrais vous faire part de deux situations d'injustice qui sont faites aux femmes qui travaillent avec leur mari dans l'entreprise, du côté de la formation. Je dois dire que les centres de main-d'oeuvre ne reconnaissent pas l'expérience acquise par ces femmes qui travaillent avec leur mari à l'entreprise. Même après 10 ans, 15 ans, 20 ans de gestion, de tenue de livres, etc. Si ces femmes-là, pour une raison ou pour une autre, veulent réintégrer le marché du travail, leur expérience ne leur est pas reconnue.

La deuxième injustice est au niveau du recyclage rémunéré. Bien souvent, c'est laissé à la discrétion de centres de main-d'oeuvre. Et même si la femme a accès aux cours rémunérés offerts par les centres de main-d'oeuvre, bien souvent le

montant versé aux femmes qui travaillent à l'entreprise est moins élevé que celui offert au mari qui est propriétaire de l'entreprise.

Alors, bien souvent, ce que les femmes nous ont dit, c'est qu'elles envoient le mari suivre le cours pour que l'argent qui rentre à la maison soit plus élevé, et le mari, en revenant à la maison, redonne le cours à sa femme. Alors, ça nous semble, en tout cas, assez illogique. On recommanderait que le ministère s'assure que la formation professionnelle est accessible à tous les travailleurs, y compris ceux à qui un salaire n'est pas versé. C'est pour ça que l'expérience n'est pas reconnue, c'est parce qu'il n'y a pas de salaires. Et comme ce sont surtout des femmes collaboratrices, on voudrait que ce domaine-là soit vraiment éclairci, parce que les hommes sont plus souvent dans cette situation-là.

Hélène Tremblay

Corporation des diététistes du Québec

L'intervention que je veux faire est au niveau de la formation de la main-d'oeuvre à tous les niveaux, que ce soit dans la transformation, le transport, dans les épiceries, entre autres, parce que si les manipulateurs d'aliments connaissaient les principes d'hygiène et avaient des bonnes méthodes de travail pour la conservation des aliments, ça pourrait peut-être aider à rencontrer un objectif que tout le monde semblait partager hier: la diminution de la quantité d'additifs et de préservatifs qu'on ajoute aux aliments.

Souvent, l'industrie le fait, parce qu'on n'est pas sûr de quelle façon les gens vont manipuler l'aliment et on veut qu'il soit encore comestible et acceptable au niveau du consommateur. Alors, si à toutes les étapes de transformation, de transport et de distribution des aliments, les méthodes de travail étaient convenables et respectées, il y aurait peut-être lieu de penser à diminuer les quantités d'additifs qui sont surtout ajoutés pour préserver et empêcher la contamination des aliments.

Je veux aussi dire que cette formation-là, je pense qu'elle doit être faite au niveau du ministère de l'Agriculture, elle doit être faite — avec la collaboration des associations — mais je pense que c'est une des principales responsabilités, que le ministère de l'Agriculture doit prendre.

5.4 La mise en marché des produits

Yves Lemay
Association des distributeurs indépendants du Québec

J'aimerais faire un état de la situation des distributeurs laitiers au Québec et avec une intervention qui sera plus positive aujourd'hui. Vous pouvez être soulagés, les gens!

Actuellement, les distributeurs indépendants, les laitiers, livrent, comme je l'ai mentionné hier, la très grande majorité du lait à domicile et dans les commerces. Seules certaines routes de gros développées dans les dernières années ont été conservées par les laiteries. Ces routes sont nécessairement plus payantes, puisqu'elles n'impliquent que quelques arrêts et des livraisons de plusieurs centaines ou milliers de litres à la fois. Le distributeur, actuellement, est continuellement écrasé entre les laiteries et les chaînes d'alimentation et, d'autre part, entre les laiteries et aussi le consommateur.

Entre les laiteries et les chaînes, parce que nécessairement les chaînes essaient d'obtenir le meilleur prix possible. Les laiteries ne veulent pas perdre le volume des magasins à chaîne, donc consentent nécessairement le meilleur prix possible et même des fois, plus. Et aussi entre les consommateurs qui voient, eux autres aussi, augmenter en flèche le coût de l'alimentation et du lait en particulier.

Le distributeur, lui, est trop souvent poigné, par les paiements sur son camion, par les clauses léonines de son contrat, lorsqu'il y en a un, lorsqu'il est assez chanceux pour ça, et il doit souvent consentir des diminutions de revenus de crainte de perdre, par exemple, un supermarché ou, au pire, sa route de lait. De plus, le consommateur pour qui le lait est aliment essentiel est choqué de la hausse constante de tous les prix et notamment celle du prix du lait. Avec tout cela, les distributeurs indépendants n'ont aucune sécurité d'emploi, pas de vacances, pas de congés-maladie, pas d'assurance chômage, pas de fonds de pension et aucun autre bénéfice et, encore là, personne pour les remplacer.

Malgré tout, il existe encore des laitiers distributeurs indépendants, car ce système est encore le moins coûteux, puisque le distributeur qui est un petit entrepreneur indépendant a un intérêt spécial pour monter au troisième étage et livrer un seul litre de lait. Il les montera, les marches, car il n'a pas les moyens de perdre un client, si petit soit-il. Combien d'autres exemples pourrions-nous donner? Même si le nombre des distributeurs indépendants a considérablement diminué dans les dernières années, notre rôle est toujours indispensable. La cessation de la distribution à domicile entraînerait nécessairement une diminution de la consommation du lait, une part de la diminution des points de vente.

Le laitier qui passe à la porte tous les jours ou presque, rend un service à ses clients, mais rend aussi un service à la laiterie et aux producteurs. En effet, c'est souvent plus pratique pour le consommateur de l'avoir à la porte, que d'être obligé de sortir le soir, pour aller chercher un litre de lait. Bien des gens n'ont pas cette facilité ou les moyens de le faire. Nous croyons donc être un maillon très important dans la chaîne du lait et nous demandons à tous les participants de le comprendre. Nous avons besoin de vous pour survivre et vous avez besoin de nous pour continuer à bien vivre.

C'est en sorte un signal d'alarme que nous voulons sonner ici, aujourd'hui. Ce que nous demandons à tous les participants du sommet économique, c'est de réaliser l'importance de notre apport dans le domaine laitier et de comprendre que personne n'a intérêt à nous voir disparaître même si, dans les dernières années, il y en a plusieurs qui se sont essayé. De toute façon, nous n'acceptons pas de mourir!

Denis Cassista

Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent

Je pense qu'il y aurait peut-être lieu — c'est une suggestion que je veux faire au ministère de l'Agriculture — de se pencher sur la formation d'un comité conjoint où l'agriculture pourrait être représentée, l'éducation et l'industrie pourraient y être également, de façon à essayer de voir les besoins et de modeler des cours de formation pour nos gens à l'intérieur de l'industrie.

Il y a quelques années, quand il y avait 2 049 usines et qu'on les a concentrées à 116, il était assez facile d'aller chercher une main-d'oeuvre qu'on appelait les beurriers ou les fromagers à l'intérieur de l'industrie. Maintenant, avec la diversification et avec la disparition d'un bon nombre de ces travailleurs qui avaient une formation de base, permis d'experts-essayeurs, etc, on fait face à une difficulté très sérieuse.

En période hivernale, s'il y avait un cours approprié, je pense que plusieurs représentants de l'industrie, directement impliqués dans la transformation, enverraient de leurs travailleurs pour les faire former, au lieu de penser à en envoyer un ici et un là; et peut-être qu'il y aurait aussi des formations en industrie comme telle, qui pourraient prendre place si, vraiment, on mettait une structure pour essayer d'en faire l'analyse.

Pierre Racicot

Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec

On a écouté beaucoup les discussions concernant le comité Trudeau et je dois dire que la FNACQ a étudié avec intérêt les ententes qui sont sur la table. On a aussi

écouté avec attention les interventions de M. Ouellet, relativement au comité Trudeau et aux demandes d'élargissement. On a aussi entendu les observations du Conseil de l'industrie laitière concernant leur place dans le futur, compte tenu de leur passé. On a aussi entendu les interventions de M. Forcier concernant les coûts de production en rapport avec l'augmentation du coût du lait qui a triplé, et aussi les coûts de transport qui eux aussi, enfin, ont été assez proches des coûts de production qui n'ont pas doublé du tout, même en-deçà.

Nous autres, les consommateurs, on cherche à voir c'est où nos avantages dans le mouvement qui est en train de se dessiner? Et la perspective de monopole français et coopératif n'est pas nécessairement dans les intérêts des consommateurs, à moins qu'on fasse une distinction et puis celle-là, je vous avertis, je pense qu'on ne la prendra jamais, entre un bon monopole et un mauvais monopole. Je pense que, dans le système dans lequel on vit, c'est-à-dire le système capitaliste, ce n'est pas tellement les profits, je pense, qui sont le péché mortel du système — peut-être que, éventuellement, avec la future campagne électorale aux États-Unis avec M. Carter, les profits abusifs vont devenir le péché mortel — mais, au moment où l'on se parle, le péché mortel du capitalisme, c'est justement le monopole, c'est-à-dire la négation de la concurrence.

Nous aussi, on a regardé la question du problème de la production qui doit être maintenue dans les régions, ensuite des coûts de transport que pourrait occasionner une concentration des entreprises. Alors, la question que nous autres, on se pose, c'est: jusqu'où il faut aller dans cette concentration-là? Et puis, est-ce que c'est le moment de penser que c'est le temps d'arrêter, que ce serait peut-être le temps d'examiner la possibilité d'avoir notre petite loi antistrust québécoise?

Et cette question-là, je pense, n'est pas sous la juridiction, de la Régie des marchés agricoles. Je pense que c'est un problème qui s'adresse davantage au ministère de l'Agriculture. Est-ce qu'il est prêt à laisser développer l'agriculture au point où on va se retrouver avec des grands monopoles de la production qui est déjà établie? Peut-être que c'est une raison pour laquelle les prix ont triplé depuis une couple d'années. Mais dans l'hypothèse où maintenant, on est dans une situation où il y a plusieurs gros dans la coopération, il n'y a pas encore monopole. Mais si on s'en va dans cette direction-là, il n'est pas sûr que les prix vont continuer à avoir une si belle performance en ce qui concerne le transport et puis les coûts de production à l'entreprise. Alors, ce sont des questions qu'on pose. On aimerait avoir un complément d'informations, pour nous éclairer peut-être de la part de M. Ouellet.

Lise Thibodeau

Association des consommateurs québécois

Par le biais de nos centres d'information, notamment à Québec et à Montréal, l'ACQ, — l'Association des consommateurs du Québec — a reçu bon nombre de plaintes à l'effet que les ordonnances de la Régie des marchés agricoles n'étaient pas respectées en ce qui concerne les prix maxima dévolus, chez les dépanneurs, en particulier.

Pour ce qui est de la question d'agences gouvernementales, peut-être que je pourrais ajouter que les mécanismes de consultation nous apparaissent, en tout cas, insuffisants et que s'il y avait un petit peu plus d'informations préalables, même si les prix sont élevés, ils seraient peut-être plus acceptables si les gens savaient pourquoi ils augmentent. Parce que, de toute façon, quand même par rapport à d'autres pays, on est encore assez privilégié au niveau des prix des produits alimentaires.

D'autre part, je suggère à qui de droit que, encore là, le ménage soit fait à fond, parce qu'il y a duplication de bien des services au niveau, notamment, de l'inspection. L'État est omniprésent, comme le cite le rapport, dans l'industrie laitière. Le fait qu'il y ait duplication, notamment au niveau des inspections, c'est un coût supplémentaire pour tous les citoyens, du Québec et d'ailleurs.

Marcel Mailloux

Union des producteurs agricoles

C'est sûr que le gouvernement est bien conscient de l'importance de l'industrie laitière au Québec et pour la conserver, il a fait des programmes de promotion, d'éducation. Mais il aurait un rôle à remplir, c'est là ou il y a des produits importés, tant au niveau de l'alimentation du jeune âge que des composantes de ces aliments. J'aimerais demander que notre ministère de l'Agriculture se penche davantage là-dessus pour établir, une politique de prévention ou d'inspection. On sait plus ou moins où on va avec ces composantes, ces additifs, ces poudres importées dans les produits.

Évidemment, ce sont toutes des compagnies étrangères à ce niveau-là qui fournissent l'alimentation à nos citoyens dans ce secteur. C'est tout simplement un aparté que je fais; que notre gouvernement se penche, pour avoir des données plus précises. On ne sait pas où on va là-dedans, en réalité. On ne connaît pas les dimensions. On ne connaît pas les pourcentages. On ne sait pas où on va. Au moins, qu'on sache où on va avec ce qui concerne ces aliments, ici, au niveau du Québec.

André Baribeau

Syndicat national du lait (CSD)

Concernant le comité qui a été demandé par M. Cassista je pense que nous, en tant que centrale syndicale, on a intérêt à participer à ce genre de choses. Si on regarde la moyenne d'âge actuelle des travailleurs dans l'industrie laitière, on constate que ce sont en majorité des pères de famille, donc, des gens qui ne peuvent pas se permettre très souvent d'aller suivre des cours. Ce genre de cours répondait à la demande de madame Tremblay je pense, mais serait, à notre sens, beaucoup plus poussé au point de vue technique.

À mon sens, ça ne serait pas au cours sur le diététisme, dans le sens de savoir comment procéder pour produire. — on sait que, aujourd'hui, c'est énormément technique, alors, que, avant, on travaillait assez manuellement — Aujourd'hui, c'est technique. Or, il faut rattacher aussi à ce genre de cours qui se donne à Saint-Hyacinthe, le perfectionnement technique. Et ça, c'est primordial si on veut que les travailleurs puissent répondre à la demande.

Ce genre de cours pourrait commencer à se donner dans les écoles normales, au départ, mais, définitivement, recycler nos gens. On n'a pas, actuellement, au niveau des travailleurs, une façon adéquate de recycler nos gens. Ce sont des travailleurs qui, en majorité, sont dans l'industrie laitière, depuis 10 , 15 ans. Donc. il faut penser à les recycler assez vite.

Je regarde chez moi, par exemple, à la Coopérative du Sud, où on a vu entrer énormément de technologie. Or, la technologie, c'est évident qu'il va falloir que nos gens répondent aux besoins de ça, et puis on ne pourra pas — définitivement on va en faire une guerre — on ne pourra pas se permettre de dire: bien, écoutez, vos gars ne sont pas assez recyclés, donc, on va aller en chercher d'autres ailleurs et puis on va mettre ceux-là à pied comme ça semble vouloir se produire actuellement.

Il faut définitivement que les travailleurs soient protégés. Et puis j'opterais très facilement, pour que dans le comité, on inclut aussi des travailleurs afin d'élaborer une politique uniforme de cours de recyclage qui pourraient être donnés, et j'entends bien «de recyclage»; non seulement de cours qui pourraient être donnés à des gens à l'extérieur, mais à des gens qui sont déjà en place.

Partie III — Les conclusions de la conférence

Les conclusions de la conférence

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Dans les rencontres socio-économiques, on a des consensus qui sont faits et qu'on essaye de dégager. Il y a des gens du ministère, ici, qui suivent toutes les délibérations et puis ils essayent de faire ressortir les points où il semble y avoir des consensus, où les déclarations de différentes personnes permettent de penser que certains consensus pourraient se dégager sur tel ou tel sujet. Habituellement ça varie d'une conférence à l'autre. Il y en a plus ou moins, ça dépend des débats. Alors, je vous lis ceux qui ont été dégagés jusqu'à maintenant.

Concernant, le respect des ordonnances de la Régie des marchés agricoles. La Fédération nationale des associations des consommateurs s'en est pris à plusieurs reprises, ces derniers temps, à deux pratiques commerciales qu'elle prétend fort répandues dans la mise en marché du lait: premièrement, le versement d'escomptes de quantité par les laiteries aux plus gros acheteurs de lait; deuxièmement, le non-respect par certains détaillants du prix-plafond fixé par les ordonnances de la Régie des marchés agricoles. Que faudrait-il faire pour garantir que de telles pratiques disparaissent complètement? Engager un plus grand nombre d'inspecteurs pour surveiller les prix du lait dans toutes les épiceries du Québec?

Je veux vous dire que je pense bien que ça coûterait plus cher que ce que ça sauverait, parce que, au Québec, on dit qu'il y a entre 14 000 et 16 000 épiceries, dépanneurs, etc. C'est pourquoi la difficulté d'inspection est si grande, à cause du nombre, et aussi des ventes qui se font à tous les jours. Mais la Régie réagit immédiatement quand il y a une plainte précise des consommateurs ou un rapport d'inspection qui est fait. Il y aurait peut-être lieu d'avoir une meilleure et une plus grande information du public sur les prix en vigueur et, à ce moment-là, bien, les gens étant plus au courant des prix, seraient plus en état, peut-être, de faire des plaintes à la Régie.

Mettre sur pied des commissions d'enquête pour examiner les méthodes de fixation des prix par les laiteries. Dans ce cas-là, aussi, j'ai bien peur que ça va coûter plus cher aux payeurs de taxes, qu'on va faire sauver de l'argent aux buveurs de lait, parce que, en Ontario, apparemment, il y a eu un type d'enquête comme ça qui a coûté entre deux millions et demi et trois millions les gens ne se rappelaient plus exactement du montant qui n'est arrivé à aucun résultat.

J'ai ici, par ailleurs, des données qui démontrent que le système québécois de distribution du lait fonctionne, malgré tout, de façon très efficace. Ces données portent sur le prix payé par les consommateurs pour un litre de lait à travers le Canada. Et la plupart d'entre vous le savent déjà, c'est au Québec et au Manitoba que le lait est le moins cher. Le consommateur de Montréal paye 5¢ de moins le litre que dans l'ensemble des villes du Canada. Et si on compare à Toronto, des villes comparables, le consommateur de Montréal paye un litre de lait 12¢ de moins. Je donne à titre d'information, le prix dans les différentes villes au Canada. Ce sont les prix de décembre 1979. À Montréal, c'est 57,1¢, Saint-Jean de Terre-Neuve: 79¢, Halifax: 66,1¢, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick: 67,4¢, Toronto: 69,1¢, Winnipeg: 57¢, Régina: 61,2¢, Calgary: 58,7¢, Vancouver: 71,2¢. Et la moyenne canadienne est 62,1¢; ça veut dire que, au prix de Montréal, on est à 5¢ de moins, le litre.

Nous pouvons peut-être faire mieux encore, mais la Régie des marchés a déjà élargi, de 1¢, depuis 12 mois, la marge entre le prix minimum et le prix maximum, pour la fourchette, pour voir qu'est-ce que ça va donner concrètement. Et je pense que le mieux, c'est que si on voit que ce n'est pas suffisant, une nouvelle demande en ce sens adressée à la Régie, pourra amener des résultats suivant les représentations qui seront faites.

Pierre Racicot

Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec

J'aimerais faire, peut-être, M. le ministre, une mise au point. D'abord, concernant la commission d'enquête, la position de la FNACQ, là-dedans, c'est de dire que c'est une possibilité, et que la deuxième possibilité c'est la baisse du prix du litre de lait. Et pour la FNACQ, ce qui est important, c'est la baisse du prix du litre de lait. On n'a pas accroché notre grelot, pour parler concrètement, sur la commission d'enquête, parce que, évidemment, c'est dans le mandat de la Régie de faire enquête. Cependant, étant donné que c'est quelque chose dont tout le monde est au courant... Et avec une commission d'enquête, il y a deux choses: tu prends les fraudeurs et puis aussi tu informes la société de ce qui se passe. Or, étant donné que les gens connaissent tout le monde et puis que la population est informée de ça, pour nous autres, on ne verrait pas d'intérêt, à commencer à pointer du doigt un certain nombre de laiteries, parce que au fond ça va nous coûter de l'argent, etc.

En Ontario, il paraît que ç'a coûté deux millions. Bon. On le paye. L'idée, c'est de faire baisser le prix de 62¢ à 56¢ pour le litre, et puis le sachet. Alors ça, c'était notre revendication principale: c'était la baisse du prix du litre de lait.

Je comprends que, vous, vous ne pouvez pas dire: oui, le lait, il va baisser. C'est pour ça qu'on s'est adressé à la Régie des marchés agricoles, étant donné que c'est un tribunal. Nous autres, on veut que les choses soient claires, parce que ça

ne serait pas à notre avantage que le ministère commence à jouer dans les plates-bandes de la Régie, parce que nous autres, on va être obligé d'aller chercher le ministère des Consommateurs pour qu'il joue dans les plates-bandes de la Régie. Et puis, il va y avoir, à un moment donné, un autre ministre qui va vouloir jouer dans les plates-bandes. Alors, on préfère des choses claires, malgré tout, même si ça ne fait pas toujours notre affaire. Même si, dans ce cas-là, ça ferait notre affaire que vous nous disiez que vous êtes favorables.

Pour les dépanneurs, en ce qui nous concerne, on pense que la décision de la Régie d'informer les consommateurs par le biais des journaux sur les prix maxima, minima, c'est un grand pas. Et je ne sais pas si la Régie va mettre en application ce qu'elle nous a dit — ça on ne peut pas le vérifier, — d'informer aussi les 15 000 dépanneurs, petits épiciers tout le Québec, sur le prix du gros. C'est-à-dire qu'il y en a qui ne savent pas le prix minimum et le prix maximum.

Et concernant le prix fourchette, l'augmentation de 1¢, bien, pour nous autres...

Jean Garon
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Diminution...

Pierre Racicot
Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec

...c'est que ça va diminuer le nombre de ceux qui dépassaient le prix maximum jusqu'à maintenant.

Jean Garon
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Non, non. La fourchette est élargie en baissant le prix minimum de 1¢. C'est d'élargir par le bas. Pourquoi un prix fourchette? C'est pour permettre une concurrence entre les gens, même à l'intérieur d'un prix fixé, un prix minimum et un prix maximum. Moi, je peux vous dire que, il y a un certain nombre d'années, je travaillais dans le domaine de la construction et puis il y avait la Régie des transports qui fixait les prix. Mais il y avait des ristournes partout. Tu sais, il y avait un prix fixé, et personne ne le disait, mais il y avait des ristournes de telle et telle façon. Un prix à administrer, c'est bien difficile de l'administrer à 100%. Ça évite un certain nombre d'abus. Ça permet aux prix de se greffer autour de ce prix-là.

Mais je ne veux pas dire, que je veux donner des trucs pour dire que ça ne devrait pas, ce n'est pas ça que je veux dire. Mais c'est ce qui se passe en réalité. En élargissant un peu le prix fourchette, bien, là, ça permet peut-être plus de compétition et ça permet peut-être plus, aussi, de faciliter la transmission du prix au consommateur parce que là, le prix est sur la table.

Pierre Racicot
Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec

Je voudrais vous poser seulement une dernière question. Est-ce que vous, vous seriez favorable à ce que la Régie, éventuellement, songe à diminuer le prix du litre de lait?

Jean Garon
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Oui, mais qu'est-ce que vous voulez dire? Basée sur quoi, la diminution du prix du lait?

Pierre Racicot
Férération nationale des associations de consommateurs du Québec

Bien, l'équivalent de 6 à 10% ou de 3 à 5¢ pour favoriser la consommation et puis la promotion de l'entreprise laitière au Québec.

Jean Garon
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Bien, moi, ce que je sais actuellement, c'est que la Régie, normalement, elle établit son prix en tenant compte des coûts de production des producteurs qui ne sont pas toujours d'accord, d'ailleurs. Dans certains cas, ils disent qu'on n'a pas tenu compte à 100% du coût de production. En tenant compte aussi de la marge des transformateurs et des distributeurs pour fixer le prix au consommateur.

Pierre Racicot
Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec

Est-ce que là, vous seriez d'accord à ce que le prix plancher de détail du litre de lait, diminue, lui? Et, qu'on ne touche pas aux producteurs...

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

C'est à la Régie, à déterminer ça en faisant l'étude des coûts. Je comprends ce que vous voulez dire, mais au fond, la Régie doit tenir compte du coût du producteur. Quelle marge est-ce qu'elle doit allouer pour les autres? Je ne le sais pas.

Leslie Jonas

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Je pense que si le prix du lait nature était pour baisser pour le consommateur, ça présumerait que la chaîne d'alimentation actuelle, au niveau de détail, fait trop d'argent. Si vous présumez ça, en baissant le prix du lait, tous les autres produits laitiers dans le comptoir vont augmenter. C'est-à-dire que les chaînes et puis les groupes volontaires sont actuellement au bout de leur efficacité en ce qui a trait à la compétition. C'est vous-même, tout à l'heure, qui disiez que la bête noire de notre industrie, quand on parle d'un régime capitaliste, ce n'est pas le profit. C'est le monopole.

Et dans ce secteur-là, c'est tellement compétitif, qu'il y a des compagnies qui disparaissent. On a seulement à penser que Provigo a acheté dernièrement les magasins Dionne, à Montréal, qui appartenaient au groupe Labatt. Ils ont acheté en Ontario, le groupe Loblaw, et même la famille Loblaw a perdu le contrôle de leur propre chaîne et on peut citer des cas et des cas, et aussi des cas de fermeture de magasin. C'est un secteur super-compétitif. Alors si vous, les consommateurs, vous poussez plus fort pour qu'un aliment baisse de prix, les aliments dans le même comptoir à côté, vont augmenter, parce que ces gars-là sont au bout de leur efficacité.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Dans le domaine des laiteries et du lait de consommation, je sais qu'il y a eu des ventes dernièrement et je peux vous dire qu'on avait vu les bilans des entreprises qui se sont vendues et il n'y en avait aucune qui roulait sur l'or. Je peux vous dire ça en parlant du lait nature.

Jean Dubois

Association des détaillants en alimentation du Québec

M. le ministre, au nom de l'Association des détaillants en alimentation, je voulais simplement vous mentionner que lors de la dernière réunion de la Régie des marchés agricoles, nous avons présenté, dans notre mémoire, des copies de 110 bilans d'épiciers indépendants au Québec et là, nous prouvions qu'il y a un coût d'opération d'au moins 16% seulement pour l'opération, dont 9% et plus pour le salaire. Alors, lorsqu'on vend du lait à 9 — 9½% à peu près de moyenne de marge brute, et puis qu'on a un coût d'opération de 16%, il y a un décalage quelque part.

Maintenant, on ne voudrait pas que tous les artisans du Québec — on prétend qu'il y a à peu près 15 000 points de vente — c'est nous qui devenions la Saint-Vincent-de-Paul, parce que là on est obligé de payer, nous autres, la différence entre les deux. Alors, c'est pour ça qu'on dit que la marge que vous avez faite ne compense pas exactement le prix réel d'opération. Mais ça ne fait rien, on pense qu'on devrait donner un coup de main à l'artisan et, tel que dit par M. Jonas, c'est probablement le domaine où il y a le plus d'efficacité. Et d'ailleurs, à chaque fois qu'on se présente à la Régie, depuis deux ans, nous avons des chiffres qui sont à la disposition de tout le monde et du public. Je pense qu'on est prêt à collaborer avec le gouvernement, de toutes les façons possibles.

En ce qui concerne le prix minimum et maximum, nous avons examiné et nous nous sommes rendu compte qu'il y avait plusieurs petits magasins de «nouveautés», qu'on appelle, ou des petites «tabagies» etc., qui ne respectaient pas les prix de la Régie. Avec l'aide des 35 grossistes du Québec et nos 2 000 membres, nous avons tenu à aviser tous les détaillants du Québec. Et d'ailleurs, votre ministère a avisé aussi en conséquence, tous les détaillants du prix maximum. Et je crois que l'intervention de la FNACQ sur ça, a aidé beaucoup, tout comme notre aide pour régulariser la situation. Je pense qu'il y a une bonne amélioration et peut-être que si on continuait tous ensemble, on pourrait empêcher ces abus-là.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Bien, je peux vous dire une chose: j'avais été invité à une rencontre dans le nord de Montréal, à... des épiciers en gros. J'avais fait faire des études au ministère, à ce moment-là, pour les fins de la conférence et puis j'avais constaté, que sur le plan économique, le secteur où, depuis dix ans, il y a eu la plus haute forte augmentation de productivité, dans tous les secteurs, c'était dans le domaine de la distribution alimentaire. Je pense que l'augmentation, c'est 50% de plus ou 100% de plus, je ne me rappelle pas. C'étaient des chiffres fantastiques d'accroissement de productivité dans le domaine de la distribution alimentaire.

Lise Thibodeau

Association des consommateurs québécois

C'est peut-être que le problème du prix du lait est peut-être plus chronique, au fond, pour les gens à faibles revenus. Alors, peut-être qu'on peut explorer d'autres façons de venir en aide à ces gens-là et ne pas affecter toute la structure de détermination de prix qu'on a actuellement. On peut penser peut-être à une taxe négative ou une aide quelconque pour les gens qui doivent avoir du lait à prix plus bas.

Pierre Racicot

Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec

Je m'excuse d'insister, j'aurais une autre question. J'aimerais savoir qu'est-ce qu'il advient des petits détaillants qui n'ont pas de ristourne. Ça devient de la concurrence sur une base illégale. Je n'ai rien contre la concurrence, au contraire. Mais on utilise, là, un moyen illégal. Et puis qu'est-ce qu'ils font pour s'en sortir de ça? Est-ce qu'ils sont appelés, un jour ou l'autre, à disparaître? Et puis, peut-être qu'il y a des laiteries aussi qui sont dans la même position, qui ne sont pas capables d'arriver. Peut-être qu'il y a des ristournes plus grosses que d'autres. Ça, c'est une question.

Un deuxième point. Nous autres, on ne tape pas beaucoup sur la question du faible revenu et je vais vous dire pourquoi: c'est parce que vous pouvez avoir des consommateurs, qui ont des revenus moyens et des enfants. Eux autres vont être plus pénalisés par une augmentation du prix du lait qu'un couple qui a de faibles revenus, mais pas d'enfant; les deux sont touchés, mais c'est surtout le premier qui nous intéresse, nous autres, parce que là ça touche le consommateur moyen. C'est en ce sens-là, pour nous autres, que la question du prix est importante.

Alors, j'aimerais avoir une réponse, sur cette question-là: qu'est-ce qu'il advient des détaillants qui n'ont pas de ristourne?

Jean Dubois

Association des détaillants en alimentation du Québec

Voici, M. le ministre, comme je l'ai dit tout à l'heure, la marge brute d'un épicier — on a 110 magasins et ici ce sont vraiment des bilans — c'est de 16% environ. Et le coût d'opération varie de 12,96 à 11,40. Alors, il ne reste pas grand chose. On a des articles à perte dans les épiceries. Et le petit détaillant aussi il perd de l'argent. Mais il ne peut pas perdre de l'argent sur le pain, sur le lait, sur le beurre. À un moment donné, il faut arrêter.

On comprend, on collabore avec le consommateur pour vendre, mais demandez-en pas trop! Alors, vous avez raison de dire que ça diminue tous les jours, les petits épiciers, mais lui aussi il a le droit de vivre, l'artisan. Il doit se faire un salaire minimum. Lui aussi, il veut avoir ce fameux salaire minimum là, lorsque, par exemple, il travaille de sept heures du matin à onze heures du soir. Peut-être qu'il ne fait pas toujours partie de notre association, mais on veut aussi l'aider. Il compense peut-être de la mauvaise façon. C'est pour ça qu'on a demandé d'augmenter le prix maximum pour qu'il puisse au moins respecter la loi. On est d'accord avec vous autres sur ça, qu'il respecte cette loi-là. Et en somme, c'est l'ensemble de son opération qui compense pour sa perte.

Maintenant, écoutez, ce n'est pas une cachette: regardez les profits, par exemple, des grosses compagnies. Ils sont exposés partout. Avant impôt, un magasin, par exemple, qui vend pour 15 000$ par semaine, il fait 1,32% de profit net. Savez-vous que ce n'est pas rentable? Franchement, j'aime mieux rester fonctionnaire, c'est plus payant que ça. D'ailleurs, tout est prouvé. Les grandes chaînes nationales, elles ne réalisent même pas 1% de profit net avant impôt. Alors, je pense que si c'était un milieu aussi payant que ça, je pense qu'on aurait beaucoup de compagnons avec nous autres.

Philippe Pariseault

Coopérative fédérée de Québec

Quand j'entends M. Racicot dire: «Nous, on veut 5 à 6% de réduction sur le prix du litre», on cherche naturellement la formule magique qui pourra faire ça. M. le ministre nous dit que, dans la province de Québec, le litre de lait est vendu de 5 à 12¢ de moins que dans les autres provinces. Alors, je pense qu'on fait déjà un miracle et on voit le miracle quand je pense à l'épicier qui, lui, se contente d'un revenu moyen de 1,3%. Je pense à la laiterie qui, elle, vit avec un revunu de 1 à 1½%. Alors, je demande à quelle place on va aller chercher ce 5 à 6¢ de moins le litre qui représente à peu près 10%.

Quand on parle des dépanneurs, il ne faut pas oublier que ce sont des dépanneurs. Quand on veut un service de plus, il faut payer pour. Et si le consommateur se fie sur les dépanneurs pour s'approvisionner en lait à la journée, naturellement, il va payer plus cher. Quand on parle de la dimension des épiciers, on parle aussi du coût du service. Celui qui distribue le lait, quand il distribue un camion plein, ça lui coûte moins cher que quand il va livrer 15, 20, 30 litres à un dépanneur. Alors ça aussi, ça amène un coût.

Quand on voyage dans la ville de Montréal, pour faire une livraison, on prend un de nos camions et on calcule le nombre d'arrêts qu'il peut faire dans la journée, avec tout le trafic qu'il y a dans la ville de Montréal. Alors, il y a un coût énorme. Et

quand on arrête à un endroit qui prend 500 litres et un autre qui prend 100 litres, c'est le même coût, en fait. Alors, il y a une économie d'échelle, ici, qui fait que le volume est un facteur important qui change le prix. Mais il demeure toujours que, quand on a 1½%, on ne peut pas aller donner 10%.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Je passe au deuxième sujet: les moyens pour augmenter notre production. Un certain nombre d'intervenants ont reproché aux fonctionnaires, aux économistes du ministère d'avoir été trop pessimistes dans le document sur l'état de la situation, quand aux perspectives d'augmentation de la production laitière. Je préfère que, comme vous, les auteurs du document se soient trompés. Mais vous pouvez facilement être plus optimistes si on tient compte des possibilités de développement de marché qui ont été mentionnées depuis hier.

J'ai retenu plusieurs de vos suggestions: des contenants plus attrayants pour le beurre, des fromages en portions individuelles pour le réseau des institutions et des restaurants. On parle du fromage dans les écoles, mais on n'aurait même pas les portions pour les distribuer. Il faudrait peut-être bien fournir des cuillères qui iront dans la poubelle, parce qu'on ne fait pas de portions individuelles. Des contenants de lait adaptés à nos institutions, un réseau plus efficace pour la distribution des fromages fins, et autres, les possibilités d'exportation qui ont été mentionnées; ce sont tous là des moyens assez faciles — qui permettraient en tout cas, de reconquérir des segments de marché qui sont laissés présentement à nos concurrents.

La femme collaboratrice. — Des fois, j'ai envie de faire une boutade, mais j'ai toujours peur que ce soit dans les journaux et puis passer pour un anti-féministe, mais je vais peut-être en dire un bout. C'est qu'il y a eu des études qui démontrent que, quand les femmes ont la même façon de vivre que les hommes, exactement, elles ont le même âge de vie aussi. Alors que la moyenne, c'est sept, huit ans de plus, que M. Ouellet me rappelle. Mais je dis ça sans allusion aucune. C'est pour le plaisir de la chose. Madame Gagné de l'AFEAS nous a rappelé la situation des femmes collaboratrices dans les petites et moyennes entreprises. Elle-même a suggéré quelques corrections que le gouvernement québécois devrait apporter à ces lois.

Je voudrais donner l'assurance, encore une fois, et je l'ai fait à la suite de la rencontre qui a eu lieu à Trois-Rivières et je le ferai également au retour de celle-ci au ministre concerné, notamment M. Parizeau. Pour les représentations que vous avez faites au cours de ce colloque, soyez assurés de mon support le plus total, parce que je pense, que, les épouses des agriculteurs — et puis tout le monde l'admet — sont des partenaires sur une ferme. Sur le plan fiscal, on devrait en tenir compte.

Christiane Gagné

Association féminine d'éducation et d'action sociale

Alors, je remercie M. le ministre de sa bonne attention. Mais je voudrais répondre aussi à sa boutade en disant que je ne suis pas sûre qu'on vive vieille et pauvre, d'abord. Deuxièmement, je me demande s'il faut attendre 65 ans pour bénéficier de toute une vie de labeur et quand son mari est mort?

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

C'est bien répondu. J'aurais dû ne pas dire un mot.

M. Léonard nous a rappelé que le troupeau laitier québécois était d'excellente qualité et que la demande internationale est très bonne. Cependant, il souligne que nous ne prenons pas la part du marché qu'il nous serait possible de prendre. Une des raisons majeures qu'il a mentionnées est la désorganisation de l'offre québécoise et c'est pourquoi il souhaite l'intervention du ministère de l'Agriculture. Nous avons pris bonne note des remarques qui ont été faites par M. Léonard et nous sommes disposés à analyser toute proposition concrète à ce sujet-là.

Qualité et régularité. L'un des problèmes soulevés hier par plusieurs intervenants est celui de l'approvisionnement plus régulier des usines laitières. La difficulté principale est de trouver la meilleure façon d'inciter les producteurs à produire sur une base plus régulière. Peu de chose a été dit sur les meilleurs moyens à mettre en oeuvre pour inciter les producteurs à régulariser la production.

Je pense qu'il faudrait mettre sur pied un groupe de travail pour examiner toute cette situation. D'abord, identifier la véritable portée du problème, évaluer les besoins périodiques de lait pour satisfaire aux exigences du marché. Et enfin, élaborer une gamme de moyens susceptibles de faciliter l'adaptation des exploitations agricoles aux exigences du marché.

On a parlé d'une grille à double entrée pour fixer le prix du lait, c'est-à-dire, une grille où il y aurait deux entrées: la période de l'année et le compte bactériolique pour la qualité du lait. Mais ça pourrait être regardé dans ce cadre-là. Déjà beaucoup d'efforts ont été faits en ce sens et les producteurs ont commencé à répondre à ces mesures. Il s'agit maintenant de mieux coordonner ces efforts. Un tel comité pourrait apporter des solutions nouvelles à ce qui est un vieux problème.

Romuald Lemire

Syndicat des producteurs laitiers de Delisle

Au sujet de l'approvisionnement des usines d'une façon plus régulière, j'aurais, peut-être une solution. Elle est bien humble. Je ne sais pas si elle sera acceptée, mais, en tout cas, je veux attirer tout simplement l'attention. C'est que, à mon sens, si nous accordions, dans les périodes d'hiver, un surplus de quotas, en dehors de ce que possède le producteur à l'heure actuelle, et qui pourrait puisé à même la réserve que possède la Fédération de lait industriel, on pourrait voir une autre augmentation de quotas de 1% au mois d'août. Je pense que là, ce quota-là pourrait être attribué à chaque producteur qui dépasserait sa production de l'année précédente. Je pense que ça serait un bon stimulant.

Michel Lemire

Agropur

M. le ministre, j'ai cru comprendre que vous aviez dit qu'il y avait très peu de choses qui avaient été dites dans le but d'orienter quelque chose dans ce sens-là. Ah! C'est qu'on a quand même fait, il me semble, des suggestions qui, à mon avis, pourraient être explorées dans un comité que vous suggériez et qui, il me semble, serait sûrement valable.

Comme mesure incitative, les coopérateurs ont proposé la création d'un différentiel de revenu important entre le lait produit en décembre, janvier et février, dans ces trois mois d'hiver et le lait produit pendant le reste de l'année. Et la modalité du différentiel, comme sa taille, s'obtient soit par une répartition différente des subsides, soit en enlevant la pénalité pour les producteurs qui font du lait en hiver. Ça pourrait en être un autre moyen. Un règlement de la future chambre de compensation qui pourrait être dans la prochaine étude, d'ici au mois d'août, pourrait être discuté là aussi. Et puis il y a aussi la contribution de la part des entreprises qui a tout le temps été faite, je pense, depuis plusieurs années dans le passé.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Ça serait un travail que le comité pourrait faire. Ça pourrait être à des gens de différents secteurs, à s'asseoir et regarder ça ensemble.

Michel Lemire
Agropur

Tout ce que je souhaite, M. le ministre, c'est qu'on fasse un comité et puis qu'on fasse quelque chose et puis qu'on arrive à une conclusion avant dix ans. Ça fait 20 ans qu'on en parle. Je pense que vous comprenez ce que je veux dire.

Donat Roy
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

M. le ministre, le Conseil de l'industrie laitière est disposé aussi à prendre tous les moyens pour aider les fédérations à mettre sur pied un comité qui pourrait peut-être sortir des bonnes idées. Il y en a eu, hier, de faites par M. Lemire et je dois dire que le Conseil endosse cette idée-là d'avoir un comité et travailler en ce sens-là.

Jacques Boucher
Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Bien, je pense que toutes les solutions sont bonnes. Il s'agit de trouver la meilleure. À l'heure actuelle, on nous a prouvé hier qu'il y avait eu des augmentations déjà, dans la production de lait d'hiver. Ça va continuer. Je pense que cela suit l'évolution normale du producteur. On ne peut pas forcer des producteurs. La meilleure solution, c'est le prix. Mais, par contre, tu ne peux pas en enlever à un et puis en donner à l'autre, ça ne règle pas la question. Ça met du monde mécontent.

Ce n'est pas en donnant ou en distribuant une réserve comme il a été souligné tout à l'heure, ce qui peut reprédenter un demi de 1% des producteurs, qu'on va augmenter la production d'hiver. Alors, il faut les regarder, tout le monde ensemble et je parle de tout le monde, concerné: les industries, ainsi de suite. Et remarquez bien qu'on essaiera de trouver la solution-miracle. Mais la solution-miracle, elle n'est pas facile. Moi, je suis toujours encore convaincu que c'est par la possibilité, de faire du produit frais l'hiver, étant donné qu'à ce moment là c'est le produit qui rapporte le plus, que le bassin des producteurs va toucher des revenus supplémentaires.

À l'heure actuelle, on sait, par exemple, que, en Ontario, ils n'en ont pas de mesures spéciales et les transformateurs ne faisant pas de beurre pour l'hiver, ils touchent un revenu probablement supérieur l'hiver que l'été. Mais on ne viendra jamais, disons, à produire dix mois — vous savez, on ne viendra jamais à tout produire le lait l'hiver et ne pas en produire l'été. Dans certaines régions, les producteurs, pour différentes raisons, envoient les vaches encore à l'herbe. Ce sont des choses, qui évoluent tranquillement. Vous avez bien des producteurs dont les

vaches sont dedans à l'année, parce qu'ils ont un système qui permet ça, et que c'est plus économique de cette façon-là. Mais le producteur, lui, qui pacage encore, bien, écoutez, c'est peut-être plus économique l'été.

Ça, il y a bien des chiffres qui peuvent être lancés à ce sujet-là. Toutes les mesures sont bonnes, selon moi, mais il s'agit de les étudier ensemble.

Michel Lemire

Agropur

Je suis d'accord avec M. Boucher sur sa première partie. Je pense que je l'ai souligné hier, le changement d'année de contingentement a été un facteur qui est venu ramener et c'est seulement au cours de cette année — il l'a souligné par les pourcentages aussi qu'il a dit hier — qu'on a pu rattrapper ce qu'on avait perdu en 1976, des efforts de 15 ans. C'est au cours de la présente année qu'on va regarder le déficit qui avait été fait depuis 1976.

On se souvient que, il y a quelques années, il y avait eu une étude qui disait, s'il y avait 5¢ d'enlevés sur la production d'été, ça donnerait environ 60¢ de plus pour la production de ces trois mois d'hiver. Et vous ajoutez ça au 50¢ déjà qui est payé par les entreprises, ça donnait quand même 1,15$ pour le lait produit en hiver. Alors, je ne suis pas tout à fait d'accord sur la deuxième partie de M. Boucher. Ce n'est pas que je veuille embarquer dans un débat. Mais il me semble que si on veut aider le producteur, ça va être de l'inciter — pas de l'obliger, comme j'ai dit hier — à produire du lait à l'année et là il me semble qu'on va réellement aider le producteur.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

C'est exact ce que vous venez de mentionner, c'est ça que j'avais à l'esprit concernant le travail que pourrait faire un comité comme celui-là. Et si tous les gens sont dedans, le comité pourrait avoir toutes les données et voir ce que le marché a besoin également. Avoir toutes ces données-là en chambre et avoir un groupe de travail pour essayer de trouver, pas d'une façon obligatoire, — je comprends ce que dit M. Boucher. J'ai vu, moi, des cultivateurs d'un certain âge qui me disaient: «M. Garon, vous ne devriez pas essayer de nous faire faire du lait d'hiver. Moi, j'ai 55 ans, je ne veux pas changer mes habitudes». Mais qu'il y ait une possibilité pour...

Il y a aussi un autre petit point, on nous compare souvent avec des producteurs de l'Ontario. On dit: «En Ontario, il n'y en a pas». On sait que, dans le domaine de la recherche, quand on va aux symposiums laitiers, on nous compare souvent avec nos voisins américains.

Mais j'ai tout le temps dit aux gars qui nous parlent de ça: «Si vous pouviez nous arriver avec des comparaisons de ce qui se passe au Québec», parce que les producteurs du Québec, ce sont des gars qui produisent au Québec et puis on a un climat différent de l'Ontario, des États-Unis, et puis les problèmes que je rencontre chez nous, dans l'étable, ne sont pas les mêmes que les problèmes américains, jusqu'à un certain point et puis ce ne sont pas les mêmes aussi, que les producteurs en Ontario qui ont déjà presque deux mois d'hivernement de moins que chez nous.

Alors, ce sont tous des facteurs qui entrent en ligne de compte. Alors, j'aimerais bien qu'on nous compare avec des gars du Québec, moi.

Pierre Léonard

Ordre des agronomes du Québec

Je veux simplement dire, M. le ministre, que le problème qui est souligné par les changements, donner plus d'argent en hiver qu'en été, et ces problèmes d'approvisionnement, est un argument en faveur du contrôle de la production, de la qualité et du potentiel de produire de chaque vache. Il ne faudrait pas oublier que, en faisant ceci, on va sûrement pouvoir diversifier l'utilisation des troupeaux laitiers qui est un mal nécessaire, depuis 15 et 20 ans et puis un mode de vie.

Et en faisant l'intensification du programme qu'on propose en élevage et avec l'exportation, et la viande bovine, on va arriver à créer chez les producteurs laitiers, des troupeaux de très haute qualité qui vont pouvoir diversifier leurs produits et, à l'année longue, être assurés qu'ils ont un marché. Parce que, quand tu arrives dans un pays pour acheter des animaux, ça peut être en hiver ou en été et, à ce moment-là, en diversifiant un peu, on ne demandera plus aux producteurs laitiers uniquement d'avoir des vaches pour produire, et n'importe laquelle vache. On demandera aux producteurs laitiers d'avoir un troupeau — ça peut se faire dans le croisé, ça peut se faire dans le *National Identification Program* (NIP) et puis ça peut se faire dans le pur sang. Ce n'est pas nécessaire — il y en a bien qui pensent que c'est parce que je travaille pour l'Association Holstein que je veux avoir rien que des vaches pur sang. Ça serait très mauvais et on pense même chez nous, à contingenter le nombre d'éleveurs de race pure qu'on a actuellement, pour assurer une pépinière. Ce que je veux dire: c'est qu'il faut tenir compte, dans cette question de lait d'hiver et d'été, de l'amélioration de qualité de troupeau pour offrir d'autres débouchés.

Et faites bien attention si vous essayez de donner de l'argent, beaucoup d'argent pour produire en hiver, les gars, ce ne sont pas des fous, ils prendront cet argent-là, et puis l'été, ils ne feront pas de lait, ils feront pacager leurs veaux pour les envoyer à l'abattoir.

Jacques Boucher

Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Je partage les points de vue, jusqu'à un certain point, de M. Léonard. C'est peut-être, un des meilleurs moyens, pour permettre aux producteurs et les inciter à faire davantage. Je n'ai pas de données — mais c'est facile de les avoir — les producteurs qui font du contrôle laitier au Québec, à l'heure actuelle, leur nombre est encore très restreint. C'est un des avantages qu'on ne force personne. C'est un outil qui rapporte au producteur, lui permet de garder les vaches qui sont payantes dans son troupeau, parce qu'un coordonnateur d'une région nous disait que la coupure 1977 avait permis d'enlever un nombre appréciable de vaches dans une région donnée, pensionnaires dans les troupeaux. Alors, vous voyez, dans toutes mauvaises choses, il y en a des bonnes, des fois. Alors, c'est la même chose pour le contrôle. Automatiquement, disons, le producteur qui fait le contrôle, il se débarrasse de ses mauvaises vaches, il s'organise pour garder les plus payantes.

Si c'est vrai, qu'une vache qui vêle à l'automne, donne un 1 500 livres de lait de plus, sans plus d'alimentation, je pense que les producteurs sont assez intelligents pour s'apercevoir de ça quand ils font du contrôle. Il y a également l'autre possibilité. De plus en plus, les troupeaux sont plus gros. Alors, si on avait un marché stable pour le veau, le producteur, pour pouvoir se permettre d'engraisser ses veaux, pour ne pas perdre d'argent, bien, c'est sûr qu'il serait intéressé à faire vêler ses vaches de façon régulière.

Pour le gars qui a 50 vaches et puis que ça vêle juste dans le mois d'avril, au printemps, vous savez, ça prend une bonne corde à la porte, et puis il faut qu'il voie à son affaire en maudit. Tandis que si ça vêle 12 mois par année, de façon régulière, le gars n'a pas de trouble. Mais moi, je suis contre ce qu'on préconise présentement. Qu'on arrête de nous virer dans la tête que c'est 50¢ la prime d'hiver. Ce sont les producteurs qui se la payent cette prime-là. Ce n'est pas les usines. C'est réparti 7¢ sur l'ensemble de l'année. C'est dans les négociations depuis nombre d'années.

Alors, écoutez. S'il faut se la payer nous-mêmes, cette prime d'hiver, bien on n'a pas besoin de chercher des moyens, ce sont des moyens bien simples. Moi, je dis qu'il ne faut pas en enlever à personne pour trouver la solution, mais j'endosse les solutions du meilleur troupeau de M. Léonard. Je pense que c'est ces moyens-là qu'il faut les envisager.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Concernant l'amélioration de la productivité dans la production laitière, nous pensons que les agriculteurs ont à leur disposition les outils nécessaires pour résoudre

en bonne partie ce problème. Les producteurs laitiers du Québec ont adhéré massivement à ces programmes offerts par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. On peut nommer, entre autres, le contrôle laitier, l'insémination artificielle, le programme de santé animale. Environ 60% du troupeau laitier québécois a été inséminé artificiellement en 1979. Environ le tiers faisait l'objet de l'un ou l'autre des contrôles laitiers existants.

Le programme d'aide à l'amélioration de la productivité des champs et à la conservation des fourrages vise aussi à accroître la productivité des fermes. Enfin, des études démontrent que le principal facteur qui contribue à l'amélioration de la productivité est la compétence des exploitants à gérer l'ensemble de leurs ressources.

Le ministère de l'Agriculture a fait des efforts considérables, tant au niveau de la formation des jeunes que de la vulgarisation des connaissances techniques et des programmes régionaux pour aider à l'amélioration du cheptel. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire que le gouvernement fournisse des moyens additionnels — je n'en vois pas beaucoup, en tout cas — qui permettraient à ceux qui utilisent déjà les moyens existants, d'atteindre les objectifs visés. Je pense qu'on a pas mal les moyens en place actuellement pour atteindre ces objectifs-là.

La valeur des produits laitiers et la promotion. L'intervention de madame Thibodeau de l'Association des consommateurs québécois concernant l'aspect naturel des produits laitiers a attiré mon attention. J'ai retenu de son intervention que les consommateurs préfèrent que l'utilisation des additifs dans les produits laitiers soit limitée le plus possible. Selon madame Thibodeau, il est important de maintenir l'image du produit naturel qu'on a de ces produits. Madame Hélène Tremblay, présidente de la Corporation des diététistes, a souligné le fait que les produits laitiers étaient des aliments sains, de là l'importance d'en faire la promotion en cette qualité auprès des consommateurs. Selon madame Tremblay, ils sont de qualité supérieure aux substituts. Et ils correspondent, en termes d'habitudes alimentaires et de bonne alimentation, à ce que les diététistes préconisent. Elle remarque que la promotion est principalement dirigée vers les jeunes et très peu vers les adultes, surtout les plus âgés et les femmes enceintes qui sont pourtant ceux dont les besoins sont le moins bien satisfaits. Le message est donc lancé à ceux qui font la promotion.

La distribution gratuite de lait dans les écoles assure une partie de ces besoins chez les élèves du primaire, mais il me semble que ça serait à vous, MM. les industriels et les producteurs de convaincre les différents groupes de consommateurs que nos produits laitiers correspondent à leurs besoins en termes nutritifs et de qualité.

Marcel Mailloux

Union des producteurs agricoles

M. le ministre, pour faire suite à ce que vous mentionnez, peut-être que ça serait le rôle des fédérations ou la responsabilité du bureau canadien. Mais, actuellement, quand vous dites que c'est aux producteurs de s'en occuper, je pense que le producteur s'en occupe déjà. Actuellement, la promotion se fait auprès des producteurs. Ce qu'ils s'engagent à payer pour l'année qui vient, ça va être dans l'ordre de 14¢ le 100 livres de lait. Je le porte à l'attention, ici, de l'assistance, les producteurs sont réellement intégrés dans la promotion. Et je constate aussi, au niveau des entreprises coopératives et privées, ils font leur part aussi en ce qui concerne leurs marques de commerce.

En plus de tout ça, vous-même, votre ministère en faites aussi. Or, il s'agit, comme vous le dites, de diriger nos efforts pour aller récupérer des marchés dans notre société. Il y a évidemment un alignement qui est donné. Il y a déjà eu dans un premier temps une politique mise de l'avant pour l'élémentaire. Au niveau des adolescents, je pense que ça sera la prochaine étape en vue d'atteindre les autres classes d'âges.

Réjean Quévillon

Conseil de la coopération laitière

En ce qui concerne la promotion, j'aimerais mentionner aux participants que, ceux qui ne se sont pas procuré le document sur les activités du groupe de promotion des produits laitiers du Québec, devraient le faire, pour constater jusqu'à quel point la promotion des produits laitiers est une réalité. Il est évident que nous devrons accentuer davantage encore, la promotion. Et le groupe de promotion est parfaitement intéressé de s'y mettre le plus possible.

Comme le disait M. Mailloux tantôt, les producteurs eux-mêmes vont s'engager très prochainement, vont mettre de l'argent pour que la promotion soit faite d'une façon éclairée. Qu'on se rappelle la vérité sur le beurre, qu'est-ce que ç'a donné d'éclairer la population sur ce qu'ils mangeaient? Alors, nous allons continuer. Et c'est pour cette raison-là que le Bureau laitier du Canada a dit au gouvernement national: «Écoutez, messieurs, nous allons la prendre en main, notre promotion, parce que dans les interventions, nous n'aimons pas sentir de droit de véto sur la qualité d'information et de promotion que nous voulons donner à la population». Mais il reste que j'aimerais tout de même faire remarquer que le gouvernement du Québec, tout de même, fait sa part, à titre de promotion avec le groupe de promotion des produits du lait.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Concernant la promotion, j'essaierai peut-être de vous mettre en contact avec des médecins spécialistes des personnes âgées, qui m'ont dit que le lait était bon pour ce groupe d'âge. Il s'agirait peut-être, pour ajuster la promotion aux personnes âgées, de vous faire communiquer avec ces personnes-là, de vous mettre en contact.

Denis Camirand

Association professionnelle des meuniers du Québec

Je voudrais signaler que les meuniers, au Québec, font des efforts constants au niveau de la recherche et sont toujours prêts à collaborer, pour augmenter et améliorer la qualité des intrants qui alimentent les animaux, donc le bétail laitier.

Pour en revenir au sujet, l'an dernier naissait chez nous notre dernier bébé et à l'hôpital, on nous remettait un dépliant nous mettant en garde contre l'utilisation du lait de vache pour alimenter le bébé. Or, on suggérait des laits synthétiques. On parlait de Similac, Enfalac, ces choses-là, sous prétexte que le lait de vache contenait trop de sel et pouvait provoquer éventuellement, des problèmes cardio-vasculaires chez le bébé. Je m'adresse à la fois aux consommateurs et aux gens de la recherche pour vérifier cette affirmation-là. Il me semble qu'un bon nombre d'entre nous, avons bu du lait de vache en bas âge et puis, à ce que je sache, on n'a pas tellement eu de ces problèmes.

Hélène Tremblay

Corporation des diététistes du Québec

Pour répondre à M. Camirand, je pense que ce n'était pas si simple que ça, la décision qui a été prise par les hôpitaux, les départements de santé communautaire, la politique de nutrition du Québec. C'est qu'il y a de la recherche qui a été faite aux États-Unis et au Canada, et on s'est rendu compte que si le lait de vache est un aliment de très bonne qualité quand les aliments solides sont introduits, au moment où le seul aliment qui est donné au bébé est le lait, le lait de vache n'est pas du tout approprié. Alors, c'est pour ça, on a des laits industriels qui ont été fabriqués — et la composition de ces laits-là est faite à partir du lait maternel pour y ressembler le plus possible.

Cette période-là, c'est pour six, neuf mois ou un an. Et ce n'est pas à ce moment-là qu'on va perdre un consommateur pour le futur. Je pense qu'il y a des raisons scientifiques qui sont à la base de ces décisions-là et je pense que c'est fondé et

puis ce n'est pas aussi simple que ce que vous venez de dire là. L'industrie pharmaceutique donnait des échantillons de lait maternisé, mais c'est une chose qui est défendue dans la plupart des établissements, maintenant.

Pierre Léonard

Ordre des agronomes du Québec

J'en ai eu des enfants moi aussi. Je n'en aurai plus, parce que là, ça va coûter trop cher pour les alimenter. J'aime bien ça parler d'Enfalac, Étiolac, et il y aurait peut-être question de boire de l'eau du lac, aussi. Mais je regarde les gens de l'UPA qui sont tous assez bien portants — il y en a un qui est assis là et qui n'est pas de l'UPA et c'est le seul qui n'est pas gras. Je voudrais dire ceci: la vache laitière a été mise au monde et conçue comme n'importe laquelle autre espèce animale et cette vache laitière là devait, normalement, donner de 300 à 500 livres de lait pour nourrir son veau et l'amener à une certaine maturité. Et comme nos mères de famille n'avaient pas suffisamment de lait pour nourrir nos enfants, on a demandé à cette mère générale de monter à 10, 12 et 15 000 livres de lait. Il ne faudrait pas oublier ça et la mettre de côté totalement.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

La répartition régionale de la production et la concentration des entreprises laitières. Les mémoires de la Coopération laitière et de l'UPA font état de problèmes reliés au déplacement du bassin de la production laitière du Québec. La Coopération laitière fait valoir l'alternative de rebâtir des petites usines locales ou de transporter le lait sur de plus longues distances afin de concentrer la transformation dans quelques grandes usines. L'UPA estime, pour sa part, qu'il est important de conserver le caractère régional de la fabrication, ajoutant la raison que, même si la rentabilité de l'usine en soi, est marginale, l'impact sur l'économie de la région peut être important.

La position du gouvernement à ce sujet est déjà connue. Nous estimons que la consolidation des entreprises laitières est à toutes fins pratiques, complétée. C'est pourquoi nous ne versons plus aucune subvention à la fusion d'entreprises laitières depuis trois ans, en vertu de la Loi 72. Nous souhaitons que le secteur de la transformation adopte la même attitude que nous et qu'il recherche une plus grande efficacité au niveau des entreprises existantes pour maximiser la rentabilité. Le ministère de l'Agriculture demeure ouvert, cependant, à toute demande d'aide financière visant la modernisation des usines existantes dans le but de diversifier la production laitière.

Le beurre réduit en calories. Le gouvernement s'apprête à modifier le règlement sur la composition, l'emballage et l'étiquetage des produits laitiers de façon à permettre la production et la vente au Québec et à l'extérieur du Québec, de beurre réduit en calories, c'est-à-dire ayant un taux de moins de 39% de gras de lait, mais dont la quantité de calories est inférieure à 50% de celle que l'on retrouve normalement dans le beurre. Cette ouverture du règlement permettra d'évaluer l'impact qu'une telle mesure aura sur la consommation de gras de lait au Québec. Cependant, en ce qui concerne les oléobeurres, le gouvernement n'entend pas, jusqu'à nouvel ordre, permettre la fabrication et la vente d'oléobeurres chez nous.

Michel Lemire

Agropur

M. le ministre, M. Pariseault, hier, a dit très clairement que même les producteurs qui sont propriétaires d'entreprises sont d'accord sur ce que vous venez de dire. On sait très bien que, actuellement, il y a deux provinces au Canada qui en font des oléobeurres. Est-ce qu'on va prendre les mesures pour ne pas qu'ils viennent nous en mettre à travers notre marché? Je pense que ça, c'est un des points essentiels pour appuyer vos dires. Si on dit qu'on est d'accord pour ne pas faire d'oléobeurres il ne faudrait pas, quand même, s'en laisser mettre en marché par des entreprises qui appartiennent à des provinces voisines. On sait que l'Alberta et puis la Nouvelle-Écosse, actuellement, en mettent en vente.

Jacques Boucher

Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

M. le ministre, c'est tout simplement pour rajouter pour la bonne compréhension de tous les participants, en ce qui concerne le beurre à basse teneur de matières grasses, comme vous dites, que si les fédérations ont appuyé, disons, ces démarches-là, ou l'étude ou la fabrication de ce produit-là, c'est qu'on a vu, dans ce produit-là, tout simplement, un produit complémentaire au beurre. Comme on peut en voir dans les fromages. Il n'y a pas juste une sorte de fromage au pays. Il n'y a pas juste une sorte de yogourt, et dans le beurre, on n'avait qu'une sorte.

Il y a un marché à conquérir là-dedans. C'est un beurre surtout pour les hôtels, les restaurants, etc. On pense que ça peut aider les producteurs, mais aussi les consommateurs à consommer un produit laitier, donc un produit sain.

Leslie Jonas

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

M. le ministre, vous avez mentionné que, jusqu'à nouvel ordre, il n'y aura pas la possibilité de fabriquer les oléobeurres ou de vendre les oléobeurres. Pensez-vous avoir des gens compétents dans votre ministère en économie ou autres, pour faire une étude par rapport aux directions à long terme, non seulement de notre secteur, mais aussi des secteurs connexes à l'alimentation.

J'aimerais aussi dire certaines choses: aux États-Unis, à l'heure actuelle, quelque chose comme 7 ou 8% de tout le fromage fabriqué n'est pas fait à base de lait. C'est un produit qui ressemble au fromage, mais qui n'est pas du fromage. C'est un produit à base de végétal ou à base de caféine, importé de Nouvelle-Zélande, mais c'est un produit qui n'est pas à base de lait frais.

Ce fromage est vendu surtout aux restaurants qui font de la pizza ou de la quiche. Ça peut être vendu à des usines qui fabriquent des pizzas congelées, par exemple, ou n'importe quoi d'autre. Il exite bien des biscuits secs, au goût de fromage, au goût de ci, au goût de ça. Si, nous, dans la province de Québec, on dit: «Au Québec, il n'y aura pas de fabrication de ces choses-là», et ces choses-là sont en fabrication ailleurs. C'est retarder l'évolution de notre secteur agro-alimentaire.

Michel Lemire

Agropur

Je voudrais préciser ma question de tout à l'heure, je n'ai peut-être pas été assez clair. On est d'accord avec ce que M. Boucher a ajouté au sujet du beurre allégé. Mais ce dont je voulais parler ce sont les oléobeurres. Et on a la même position pour les fromages d'imitation.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Je pense qu'il y a un point sur lequel je suis de votre avis, mais je pense que ça serait une bonne chose d'étudier ces marchés-là, avoir une étude économique dans le sens que mentionnait M. Jonas pour, quand même, connaître la réalité, qu'est-ce qui se passe ailleurs et tout ça, pour voir de quelle façon on peut réagir face à ça.

Leslie Jonas

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Si vous permettez, j'ai un chiffre qui m'a été donné. Aux États-Unis, l'année passée, 72 millions de livres d'imitation de Mozzarella seulement ont été fabriquées. Et puis, permettez-moi d'ajouter que ces produits d'imitation, ça coûte nettement meilleur marché, mais ce ne sont pas des produits artificiels ce sont des produits de la nature, des produits du colza ou du soya, c'est aussi naturel. Ce ne sont peut-être pas des producteurs laitiers qui les produisent, mais ce sont des producteurs qui produisent les intrants de ces produits-là. Et puis certains des producteurs de cette salle, en même temps qu'ils sont des vaches et qu'il vendent du lait, ils vendent des grains aussi et puis ils vendent des céréales et puis ils vendent du maïs, etc. Il faut penser à l'ensemble des besoins d'un peuple.

Et si un fabricant de pizzas congelées, par exemple, vend son produit, il va l'appeler «pizza congelée», il ne va pas dire que c'est juste du Mozzarella pur dedans, ou ci, ou ça. Il peut y avoir des céréales après tout, il y a du piment, du poivre, de la croûte. Il peut y avoir de la farine. Il peut y avoir tout genre d'affaires. Tu ne peux pas lui dire: «Tu ne peux pas mettre ça dedans». Et, s'il veut en acheter, c'est un fabricant de Cornwall qui va fournir l'usine de Montréal. Qu'allez-vous faire à ce moment-là?

Jacques Boucher

Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

M. le ministre, je ne suis pas contre qu'il se fasse des études, c'est même très bien. Qu'il se fasse des études sur la répercussion que pourrait avoir la production de ces sous-produits, et les répercussions aussi, si on ne les fabrique pas au Québec, ces produits-là. La question que je me pose: on nous a dit que la population étaient stable au Québec. Alors, probablement qu'il faudrait penser, non seulement à la maintenir stable — je ne sais pas s'il va falloir faire de la publicité dans ce genre-là — mais, en tout cas, mais il faudrait peut-être penser à l'augmentation également. À ce que je sache, au Québec, on n'est pas sous-alimenté. C'est la population de l'Afrique ou des autres pays qui est sous-alimentée. Alors, il faudrait tout de même analyser qu'est-ce que ça peut rapporter au Québec de chercher à avoir des produits, disons, pour nous alimenter encore davantage.

Personne n'a l'air à se plaindre autour de la table. On n'entend pas parler à nulle part que personne crève de faim. Aussi, c'est peut-être une des raisons pour laquelle ça ne presse pas tant que ça, au Québec, de chercher, à avoir de nouveaux produits et puis à meilleur marché et puis ainsi de suite. Je me pose la question.

Hélène Tremblay

Corporation des diététistes du Québec

C'est peut-être pour compléter ce que M. Boucher vient de dire. Je me demande pourquoi on veut tant faire des produits artificiels, des produits texturisés qui ressemblent tant aux produits naturels? Peut-être pour les vendre mieux. Si au moins, sur le plan nutritif, ça amenait des avantages! Il y a déjà énormément d'aliments sur le marché. En fin de compte, je n'ai rien contre ça que vous fabriquiez des produits, mais encore là, plus vous transformez un aliment plus il va coûter cher au consommateur, à la fin. Et puis, ensuite, vous changer le goût du consommateur.

On veut faire de l'éducation en nutrition. Aujourd'hui, les enfants ne savent même plus ce que ça goûte du vrai jus d'oranges, parce qu'ils ont trop bu de cristaux. Ils ne savent plus ce que c'est que du beurre, parce qu'ils ont mangé de la margarine avec l'étiquette beurre dessus. Et puis je pense que la même chose va arriver avec le fromage. Faites-en des produits, mais donnez-leur une autre forme et puis appelez-les autrement.

Philippe Pariseault

Coopérative fédérée du Québec

Moi, ce qui m'inquiète réellement, c'est qu'on est aujourd'hui, au sommet de l'industrie laitière, même si c'est un sommet agro-alimentaire. Quand je pense aux habitudes des consommateurs qui, de plus en plus, mangent à l'extérieur du foyer, quand je pense au développment du secteur de la restauration rapide, des produits congelés, je m'inquiète réellement pour la consommation de nos produits laitiers.

On peut certainement, dans des *cheeseburgers*, mettre des imitations de fromage, sans que le consommateur s'en aperçoive. Au point de vue de la valeur alimentaire, on peut se questionner beaucoup, surtout quand on se souvient qu'il n'y a pas tellement d'années aux États-Unis, on avait commencé l'imitation du lait nature. On s'est aperçu, au bout de quelque temps, que c'était réellement très dommageable pour les enfants, parce que même s'il avait la même composition en calcium, même s'il avait la même composition dans les autres minéraux, en protéines et en gras, l'assimilation par l'être humain ne se faisait pas et on était prêt, réellement à faire mourir des enfants qu'on nourrissait avec ces produits-là.

Quand on s'en va dans les imitations de produits laitiers, je me pose la même question. Parce que, dans les produits naturels du lait, il y a des enzymes, il y a des produits inconnus qui permettent l'assimilation et qui permettent aussi le développement. Alors, faisons attention aujourd'hui avec les habitudes des Québécois qui changent, comme les autres Canadiens et comme les autres du monde entier, d'aller les nourrir à l'extérieur de chez eux avec des imitations de produits qu'on ne

pourrait pas contrôler. Si on fait une législation pour empêcher la fabrication, il faut faire une législation aussi pour contrôler la vente des produits.

Lise Thibodeau

Association des consommateurs québécois

J'aimerais simplement souligner que, peut-être, l'expression «naturel» est celle-là qui est la plus galvaudée au niveau des produits transformés. Parce que, comme le disait M. Jonas, il y a des produits qui sont naturels, mais qui n'ont rien à voir avec ce qu'on veut vendre. Peut-être que si l'étiquetage était plus précis, là-dessus, il y aurait moins de confusion et puis certains produits passeraient peut-être moins auprès des consommateurs.

Jacques Boucher

Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

M. le ministre, c'est tout simplement pour compléter, ce que M. Pariseault et madame Tremblay viennent de dire. Disons qu'on n'est pas sûr que le consommateur bénéficierait davantage de ces sous-produits-là. Je suis d'accord avec M. Pariseault, on est à un sommet laitier, c'est pour défendre les produits laitiers. Alors, ce n'est pas sûr que dans une pizza, si on met des fromages d'imitation et puis qu'on appelle ça «fromage», que la pizza va se vendre meilleur marché. Alors, de quoi le consommateur va-t-il bénéficier là-dedans? C'est ça le problème.

Et comme on vient de le dire également, il y a peut-être des choses là-dedans qui paraissent bien bonnes. C'est comme la margarine, par exemple, les médecins nous ont dit que c'était merveilleux, ça, dans le passé. Et aujourd'hui, d'autres médecins disent: «Bien, il y a des margarines qui sont bonnes. Il y en a qui sont moins bonnes pour la santé aussi». Alors ça, c'est la même chose. Et il ne faudrait pas — la même chose pour la coloration de la margarine, ainsi de suite, comme il a été dit par madame Tremblay.

Pour ma part, cette semaine, j'ai assisté, à un moment donné, à la préparation, d'un buffet froid. Il y avait une chaudière de margarine dans le restaurant, puis ils faisaient les sandwiches avec la margarine. Après qu'ils aient été graissés et puis qu'il y ait eu des oeufs ou du jambon dedans, personne ne s'en est aperçu. Et j'ai soulevé la question et puis le gars, il a dit: «C'était du céleri que j'avais dans ma chaudière», mais, tout de même, du céleri en purée, je n'ai jamais vu ça encore. Alors, c'était bel et bien de la margarine. On n'est pas sûr que le repas a coûté meilleur marché, parce qu'ils ont fait ça avec de la margarine. Alors, c'est dans cette optique-là.

Leslie Jonas

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Je n'aimerais pas laisser l'impression que, nous autres, les industriels laitiers ne considérons pas la qualité de façon très très importante dans la fabrication de nos produits, et qu'on ne considère pas non plus le produit laitier comme un produit de qualité et puis un produit de haute valeur nutritive. Tout au contraire.

Si je peux juste faire une parenthèse personnelle, je peux dire que, depuis seize ans et demi notre entreprise s'est fendue en quatre pour les plus petites nuances de qualité supérieure sur le marché. Et puis, pour cette raison-là, on a généralement vu nos produits se vendre plus cher que la moyenne des autres produits et puis on a toujours été gagnant sur le marché, de toute façon. Alors, je peux vous dire que la qualité, moi, c'est quasiment la raison d'être de ma vie entière. Alors, je ne parle pas de ça.

Ce que je dis: c'est que, dans le marché, il y a tout genre de consommateur. Il y a des consommateurs qui veulent la qualité. Il y a des consommateurs qui veulent des produits laitiers. Mais il y a des consommateurs qui vont être attirés par un produit qui ressemble à un produit laitier à 60¢ de moins la livre.

Il y a des gens qui sont à bas revenus. Au Québec, actuellement, on a des chômeurs et puis on fait venir du glucose de l'Ontario parce qu'ils transforment le maïs grain, là-bas. Comme on fait venir du fructose, parce que au Québec, ça ne se fabrique pas. Il y a des chômeurs chez nous et puis on dit: on ne fabriquera pas ce produit-là. Pour répondre à ces questions-là, il ne faut pas être catégorique. Vous ne pouvez pas répondre à une question de fond comme ça, en tranchant noir et blanc. Chez nous, boum! Ça va être de même. Ce n'est pas possible.

Réjean Quévillon

Conseil de la coopération laitière

Je pense que le Bureau canadien des produits du lait a tout de même fait une étude très approfondie sur ces produits-là, et il a été convenu et établi que ça serait très défavorable pour, surtout la production laitière et aussi pour la santé publique, d'accéder à ces produits d'imitation.

Philippe Pariseault

Coopérative fédérée de Québec

Je reviens à l'argument que j'avais tout à l'heure et à l'argument de M. Boucher aussi. Plus de la moitié de la consommation du fromage se fait à l'extérieur. Si on

met un produit d'imitation, je ne pense pas que le consommateur paye moins cher. Et si on lui prépare un cheeseburger chez McDonald ou ailleurs avec son repas, il ne paiera pas moins cher parce qu'il y a une imitation dedans. En fait, on va le frauder. On va lui vendre un produit qui, certainement, coûte moins cher à celui qui le sert, mais lui, il paye la même chose et on n'est pas sûr qu'on va lui fournir un produit qui a la même valeur alimentaire et la même qualité.

Et nous, dans les produits laitiers, quand il y a une imitation qui se fait concurrente au même prix, je pense que l'argument de dire que le consommateur a le droit de payer moins cher, il disparaît au niveau de l'endroit où il achète le produit fini, que ça soit dans la restauration rapide ou autrement.

Hélène Tremblay

Corporation des diététistes du Québec

Peut-être pour répondre à M. Jonas, en alimentation, il ne faudrait jamais chercher à faire des économies sur la qualité. En fin de compte, ce principe-là, il vaut très bien pour l'indistrie, mais toujours en considérant que le consommateur va manger toujours plus quand, dans le fond, l'inverse doit être fait. Nous, de toute façon, dans le moment, on veut que les gens mangent peut-être moins, mais de meilleure qualité. Alors, à la fin de la semaine, ça, ça ne coûte pas plus cher. Bien se nourrir, ça ne coûte pas nécessairement cher.

Ensuite, il y a une autre chose aussi: c'est que, de plus en plus, il y a une tendance. Les gens veulent manger des aliments le moins transformés possible, avec le moins d'additifs possible et dès que ces aliments-là vont être plus transformés, ils vont contenir plus d'additifs. Et puis je pense qu'on a peut-être la réputation, nous autres, de compter beaucoup les calories, mais on sait compter de l'argent aussi. Et puis, avec ces produits-là, même si votre produit de base est moins cher, le consommateur en a toujours pour son argent, de toute façon.

Leslie Jonas

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Dans nos expériences de tests de marché et de consommateur, etc., nos conclusions sont qu'on ne peut pas qualifier le consommateur comme étant un type, préférant cette qualité ou ce prix. Vous allez faire un test sur un produit; par exemple, vous l'aromatisez artificiellement et puis vous aromatisez naturellement. Test après test, il y aura des consommateurs, et généralement les mêmes si vous restez avec les mêmes personnes, qui vont revenir avec la préférence du goût artificiel, et puis les produits sont sur le marché. Je ne dis pas qu'on ne devrait pas influencer par l'éducation ou d'autres choses. Mais la réalité d'aujourd'hui, c'est que ces

gens sont là, ils achètent, ils veulent des choses qui les satisfassent et puis que quelqu'un fabrique ce qui les satisfait.

Un autre commentaire sur la restauration rapide c'est que, généralement, la qualité de nutrition dans ces établissements laisse à désirer. Je suis d'accord avec M. Pariseault en général sur l'affaire de changer le fromage. Personnellement, je pense que, quand ils achètent quelque chose de meilleur marché, ça va leur permettre d'être plus compétitifs au prix de revente. Mais, je veux dire que cette catégorie de restaurant monte en flèche, actuellement. On les a vu à travers l'Amérique du Nord prendre de plus en plus d'ampleur et puis on ne peut pas dire que c'est de la qualité qu'ils vendent et on voit que les consommateurs fréquentent ces restaurants, quelque chose de fou. Alors, ça, c'est en conflit en soi, quand on dit que le consommateur recherche la qualité point c'est tout. Je pense que, dans le marché, ça prend une série de produits, ceux de meilleure qualité à prix plus élevé, ceux d'autre qualité à un prix plus abordable pour satisfaire tout le monde, ça prend un éventail.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Alors, un autre sujet: l'identification des fromages québécois. M. Maurice Legault, de l'Association des détaillants en alimentation du Québec a fait remarquer avec justesse qu'il y avait une lacune dans la distribution des fromages fins québécois, qu'on ne les retrouve pas facilement sur les tablettes et, de plus, ils ne sont pas toujours facilement identifiables. Il a parlé de l'importance de les identifier globalement. C'est une remarque dont les fabricants de fromages fins devraient tenir compte. Nous sommes prêts à collaborer à l'établissement d'un sigle distinctif, d'origine pour les fromages mis en marché au Québec et les fabricants devraient poursuivre les efforts en vue de développer un réseau de mise en marché des fromages du Québec.

Philippe Pariseault

Coopérative fédérée de Québec

Au niveau des coopératives, qui d'ailleurs fabriquent dans le moment la plus grande partie des fromages fins dans la province de Québec, une entente se fait pour utiliser le réseau coopératif de distribution à travers toute la province de Québec. Comme vous le savez, les coopératives possèdent des laiteries dans à peu près tous les coins de la province de Québec et distribuent du lait de consommation et du yogourt, il y a le yogourt des coopératives concurrent de M. Jonas — et, par ce même réseau, ils peuvent distribuer des fromages fins dans tous les secteurs de la provinces de Québec, dans les mêmes magasins où on distribue du lait, du beurre et autres produits laitiers.

Alors ça, c'est en organisation dans le moment et je pense qu'on cherchera certainement sous peu, à rencontrer les détaillants de façon à leur démontrer qu'on a réellement la chaîne complète de distribution de fromages fins dont ils rêvent.

Jean Dubois

Association des détaillants en alimentation du Québec

J'aimerais faire une remarque, ici, à M. Pariseault. C'est que nos 2 000 membres nous font des plaintes régulièrement sur l'approvisionnement. Si vous regardez les régions urbaines de Montréal ou de Québec, il n'y a aucun problème, du moins ils sont beaucoup moindres. Mais sortez de ces régions-là et allez, par exemple, en province, immédiatement nous avons des problèmes: nous n'avons pas les fromages fins du Québec. Et je ne sais pas s'il n'y aurait pas lieu aussi de voir les grossistes en alimentation qui sont très bien structurés et qui pourraient peut-être vous aider à améliorer cette distribution-là.

Vous savez, en campagne, par exemple — moi, je viens de la campagne, je connais ça — alors, au bout d'un rang, il y a un magasin, c'est un bon magasin, mais le pauvre bonhomme qui est avec son camion, il ne va pas jusqu'au bout du rang — je dis «au bout du rang», ça peut-êre dans un village, par exemple. Or, dans tous ces villages-là, qui aujourd'hui, souvent, sont des lieux de villégiature, c'est important d'avoir des fromages fins. Mais vraiment, la distribution n'est pas adéquate et on demande s'il y aurait moyen de rencontrer les grossistes, je crois qu'on pourrait faire beaucoup plus pour les produits du Québec.

Bernard Turcot

Association des épiciers en gros de la province de Québec inc.

Je veux renchérir un peu sur ce que M. Dubois vient de dire et mentionner qu'il faut être prudent lorsqu'on organise un réseau de distribution, pour s'assurer que le marché est bien couvert, et non pas exclusivement un marché qui peut être grand, mais, tout de même, qui a des limitations. Je pense que la question des réseaux de distribution, pour ce qui est des fromages fins du Québec en particulier, demanderait à être étudiée et discutée, parce que c'est une plainte qu'on a assez souvent.

Il y a l'identification qui pourrait être améliorée. Mais je pense que le système de distribution devrait être repensé, peut-être, dans le but de réellement couvrir tout le marché comme ça devrait se faire.

Yves Lemay

Association des distributeurs indépendants du Québec

Un petit reproche que je peux faire aux entreprises laitières de ce côté-là, du côté de la distribution du fromage, c'est qu'on n'a peut-être pas assez fait confiance du côté des coopératives, du côté aussi des industries laitières, aux distributeurs pour le distribuer, ce fromage-là dans les zones plus éloignées, en dehors des villes. On a créé un système parallèle de distribution de fromages dans les villes et on n'a pas fait confiance assez aux distributeurs, qui vont déjà partout.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Tantôt je parlais du sigle d'origine pour reconnaître les fromages. À Trois-Rivières, les gens avaient demandé la même chose dans le domaine des productions horticoles, d'avoir une façon d'identifier les produits québécois, ici au Québec, mais pas à l'extérieur du Québec. Ça ne donne rien à l'extérieur du Québec, les gens n'achèteront pas des produits parce qu'ils viennent du Québec.

Mais au Québec, ça pourrait jouer un rôle et puis il faudrait peut-être bien faire quelque chose de plus pour ne pas avoir autant de sigles qu'il y a de produits, mais peut-être bien avoir un sigle pour tous les produits, mais qui serait valable uniquement à l'intérieur du Québec.

Grégoire Bergeron

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

En ce qui concerne l'identification des produits au Québec, je pense que je suis d'accord avec vous qu'ils devraient l'être pour le Québec, mais il y a un danger à ça: si vous exportez des produits, parce que vous dites: Ok, on peut peut-être l'obliger au Québec, mais pas l'obliger à l'extérieur. À ce moment-là, il y a un problème, parce que, ça double votre inventaire. Pas au point de vue quantité peut-être, mais vous doublez le nombre d'espaces.

Et puis ça, c'est un problème, lorsqu'on parle de produits avec code, en général, parce qu'il y a plus que le fromage dont on parle. Ça, c'est excessivement dangereux et puis je me demande, à ce moment-là, si on aurait vraiment du succès, et puis il faut y penser, parce qu'on parle d'exportation, on parle de sortir des produits de la province, on parle d'augmenter la production québécoise.

Et puis je me demande, dans les autres provinces, la façon dont ils réagiraient et puis je me demande si ça aiderait notre mise en marché, nos ventes, si nos produits portaient un sigle du Québec. Il faut faire bien attention à ça, parce que, encore une

fois, je pense qu'on a tous le même objectif: augmenter nos exportations. Et je pense que c'est à prendre en considération.

Yves Brisson

Commission d'achat des groupes B, C et D du Montréal métropolitain

Peut-être pour répondre à votre question, vous demanderez aux gens de la volaille qu'est-ce qu'ils pensent du sigle Bec d'Or? Vous allez voir que ç'a marché. Ce que je voulais souligner, c'est que, avoir un sigle, c'est excellent, on est entièrement d'accord avec ça. Sauf que je pense aussi que, du moins au niveau institutionnel, il va falloir qu'il y ait de la promotion qui soit faite et puis qu'il y ait des réseaux de distribution bien structurés qui soient mis en place parce que, actuellement, c'est une aventure périlleuse que d'essayer d'acheter du fromage québécois dans le niveau institutionnel.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Moi, je peux vous dire, en tout cas, que, même au restaurant du Parlement, à un moment donné, il y avait des fromages importés et ça m'a été signalé; et puis la personne en charge m'a dit: «Mon problème, c'est justement, j'ai de la misère à m'approvisionner».

Grégoire Bergeron

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

J'aimerais revenir encore sur l'identification des produits. Nous, à tire d'exemple, on couvre les Maritimes avec la crème glacée et des sous-produits. Et puis je dois vous dire une chose: il faut pratiquement cacher le fait que le produit vient du Québec.

S'il fallait — et puis là, je suis sincère je connais la région des Maritimes — s'il fallait mettre un sigle québécois sur nos produits, là-bas! Il faut bien se dire aussi que l'industrie laitière, c'est différent, il y a des producteurs de crème glacée dans les Maritimes, il y a des producteurs aussi de fromages, ainsi de suite. Alors, s'il fallait le dire, évidemment, on aurait un problème et puis définitivement ça nuirait à nos ventes.

Leslie Jonas

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

C'était dans le même sens que je voulais faire une intervention. L'industrie laitière du Québec fabrique au-delà des besoins de consommation des Québécois. Donc, nous sommes en position nette d'exportation. Si, dans notre propre marché, on travaillait contre les produits qui viennent d'en dehors, de l'Ontario par exemple, on inciterait les autres provinces du Canada à répondre de la même façon, et nous serions réellement en difficulté. Nous vendons à des institutions, à Toronto ou dans les Maritimes et puis si jamais ces institutions-là nous défavorisaient par rapport à la fabrication locale, on risque de perdre beaucoup plus que ce qu'on aura gagné sur le marché intérieur, étant donné que l'industrie québécoise est exportatrice.

Bernard Turcot

Association des épiciers en gros de la province de Québec inc.

Lorsque je parlais d'identification, je ne référais pas à un sigle nécessairement. Ce que je voulais dire surtout, c'est que, dans les comptoirs de fromages, assez souvent, les fromages ne sont pas identifiés. En d'autres termes, on ne le sait pas.

Disons que le magasin achète une petite meule de fromage et puis il la coupe en morceaux. L'étiquette disparaît et il n'y a aucune identification comme quoi c'est un fromage qui vient du Québec ou d'ailleurs. Et puis, il faut se fier un peu à ce qu'ils nous disent, si on cherche du fromage du Québec, il va nous dire: «Bien oui, il vient du Québec, celui-là», ça vient de finir. Alors, c'est à ce niveau-là que je parlais d'identification.

Réjean Quévillon

Conseil de la coopération laitière

Pour répondre à M. Brisson, concernant le marché institutionnel, je pense que, actuellement, c'est peut-être trop nouveau, mais le Bureau laitier du Canada, en collaboration avec le groupe de promotion du Québec est en train d'entrer dans le marché institutionnel pour réellement — il y a un gars qui y est attitré depuis quelques mois, — pour visiter le marché institutionel et leur faire connaître les fromages fins de chez nous et aussi comment se les procurer.

Alors, il y a tout de même un travail d'amorcé là-dedans. On sait que c'est loin d'être complété. On s'excuse, lorsqu'on vient au monde, vous savez, il faut commencer tranquillement. Alors, ça ne fait pas tellement longtemps que le Bureau laitier du Canada ainsi que le groupe de promotion ont commencé leur travail de promotion. Et je vous demanderais, peut-être, d'être patient, mais tout de même nous aider à vous bien servir.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Fixation du prix du lait nature. Des représentants des producteurs ont demandé hier matin que le prix du lait nature soit ajusté de façon quasi automatique à partir d'un modèle de coût de production. Cette demande a été répétée ce matin par M. Fontaine de La Québécoise. On voudrait voir disparaître les audiences de la Régie des marchés agricoles qui sont considérées un peu comme des séances de quémandage, pour reprendre l'expression de M. Fontaine.

De son côté, la Férération nationale des associations de consommateurs considère le rôle de la Régie des marchés comme essentiel pour la protection des intérêts des consommateurs. La Fédération demande même à la Régie d'obliger les industriels à fournir davantage d'informations sur leurs coûts d'opération. Madame Thibodeau nous a répété que les consommateurs ne sont pas des vaches à lait.

Le ministère va tâcher de satisfaire ces intérêts divergents. Je crois que la Régie des marchés agricoles constitue encore le meilleur outil dont nous disposons pour veiller au respect des droits des producteurs, des transformateurs et des consommateurs.

Normand Fontaine

Société coopérative agricole des producteurs de lait nature

Je crois, ici, M. le ministre, ce n'est pas une question de critiquer la façon de procéder de la Régie. C'est bien plus la période de temps qui peut exister entre l'audience et entre le verdict de cette ordonnance, ou, à un moment donné, entre les calculs de chacun. Il semble, que, à chaque fois, on demande trop, parce que la Régie nous en ôte un peu.

Mais tout de même, face au consommateur, on se sert toujours de l'augmentation qui est demandée pour publiciser qu'il y aura une augmentation du lait. Et il y a peut-être, à ce moment-là, un mois, un mois et demi, un laps de temps où les consommateurs s'informent aussi entre eux de l'augmentation qui s'en vient et des fois, elle est beaucoup plus grosse que ce qu'elle est en réalité. Je pense, aussi, il y a des produits d'alimentation connexes où on voit des augmentations régulières qui rentrent en cours et qui sont tout à fait normales.

Je ne demande pas, ici, qu'on ait des augmentations, parce que je sais que, tout de même, dans les usines, on a des coûts de production à rencontrer et, des fois, aussi, il y a des périodes qui nuisent à la rentabilité de l'usine. C'est dans ce sens-là, si on pouvait avoir une période donnée, normale, une révision des coûts de production et que tout rentre dans l'ordre.

Pierre Racicot

Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec

Un des problèmes qui est soulevé par M. Fontaine, c'est que, effectivement, à un moment donné, on comptabilise l'ensemble des augmentations demandées par l'ensemble de l'industrie laitière — par exemple, la dernière fois, ça pouvait monter à 14¢. Or, évidemment, c'est assez spectaculaire, pour le consommateur, que d'avoir une augmentation potentielle de 14¢. Et dans la mesure où à mon avis, les producteurs servent, dans certains cas — je ne dis pas à toutes les régies, mais dans certains cas — de locomotives aux augmentations de prix d'autres agents économiques qui ne se présenteraient pas à la Régie des marchés agricoles, si, eux autres, ne s'étant pas présentés ou n'ayant pas fait une demande d'audience, il y aurait une partie du problème, je pense, qui serait résolue, en tout cas, sur le plan, du moins, du marketing.

Alors ça, c'est quelque chose, moi, qui me tracasse. J'ajoute, si vous voulez, et je comprends, des fois, peut-être, la Régie qui retarde les ordonnances finales en se disant que, peut-être, certaines augmentations accordées ne sont pas nécessairement justifiées, dans le même temps qu'elles sont peut-être justifiées pour d'autres groupes qui se sont présentés à la Régie. Alors, c'est pour ça que, moi, je comprends, en tout cas, et je suis même favorable à ce que la Régie réfléchisse le plus longtemps possible.

Est-ce que ça serait possible, par exemple, que s'il n'y a pas un cumulatif de deux agents, pour faire une demande justifiée, que la Régie ne fasse pas d'audiences publiques en disant: non, c'est bien dommage, mais on n'y va pas en audiences publiques. Est-ce que ça, ça serait une possibilité que, au fond, si les producteurs font seuls une demande, est-ce qu'il y a des possibilités que seuls les producteurs se fassent entendre et obtiennent leurs demandes, une partie de leurs demandes.

Réjean Grégoire

Fédération des producteurs de lait du Québec

La Fédération des producteurs de lait ne s'objecte pas, comme tel, à la Régie des marchés agricoles. Sur ce problème-là, ce qu'on prône, nous autres, en 1980, c'est qu'on puisse établir nos coûts sur des formules de coûts de production, on voudrait qu'on s'entende avec le ministère de l'Agriculture là-dessus mais que, quand il y a hausse des coûts à la ferme, il y ait, par la Régie agricole, une fixation de prix au niveau du consommateur. Et, là on commence à en avoir assez, parce que c'est un procédé qui dure depuis 20 ans. C'est le spectacle pour un seul produit agricole. Pour avoir une augmentation dans la province de Québec, faut faire un genre de spectacle devant la Régie des marchés agricoles et toutes les parties intéressées, avec raison ou pas raison, qui viennent se faire entendre.

On calcule que, en 1980, on devrait avoir des formules établies, pas nécessairement notre propre formule, mais s'entendre avec le ministère de l'Agriculture, être contrôlés par la Régie des marchés agricoles, mais qu'on arrête, s'il vous plaît de faire le spectacle. Et puis, nécessairement, ce sont les procédures qu'il faut pour obtenir une augmentation, c'est de quatre à six mois, généralement. La dernière a été assez rapide, mais disons que, normalement, on ne s'en tire pas en bas de quatre ou cinq mois pour pouvoir avoir des augmentations de prix. Alors, on a toujours un manque à gagner de quelques mois, plusieurs mois en retard. C'est un peu l'esprit dans lequel on a demandé que les audiences publiques de la Régie des marchés agricoles disparaissent.

Pierre Racicot

Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec

La première des choses, concernant le spectacle, il ne faut pas oublier qu'il y a 33% des travailleurs syndiqués qui doivent, spectaculairement, négocier leurs conventions de travail et souvent avec des conflits de travail, absolument même très onéreux pour l'ensemble de la société, dit-on. Eux autres aussi, ils en font un spectacle. Tout le monde est au courant des demandes, qu'elles soient normatives ou salariales, que ce soit dans le public ou dans le privé. Alors, ça, vous n'êtes pas les seuls là-dedans.

En plus de ça, il y en a quand même 66% des travailleurs qui sont au salaire minimum et qui n'en donnent pas de spectacle et puis ils attendent la décision du gouvernement.

Concernant le principe d'aller devant une régie c'est que vous êtes un monopole. Vous n'êtes pas les seuls, même, à aller devant la régie. Les laiteries y vont et puis l'ADA y va aussi, et puis les laitiers aussi. Or, je pense que c'est la seule protection, sur le plan de la consommation, d'avoir une régie. Et puis, en passant là, entre nous autres, le spectacle, ce n'est pas nous autres qui ramassons 300 producteurs laitiers pour aller le matin, à la Régie des marchés agricoles. Les consommateurs, on essaye d'être deux, trois quand on peut.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Formation de la main-d'oeuvre. On peut diviser les interventions sur ce sujet en deux groupes. M. Martineau nous a demandé que des instituts de technologie agricole qui relèvent du ministère de l'Agriculture se préoccupent davantage de la formation continue des technologistes en industrie laitière. Nous sommes prêts à examiner de plus près cette suggestion avec les industriels laitiers.

Quant au problème général de la formation de la main-d'oeuvre, les solutions débordent largement le cadre du ministère de l'Agriculture et impliquent aussi les commissions scolaires et des programmes provinciaux-fédéral de formation continue de la main-d'oeuvre.

J'ai gardé pour la fin l'institut national de la recherche. C'est un peu général comme titre, mais, en tout cas. L'Union des producteurs agricoles, le Conseil de l'industrie laitière et l'Ordre des ingénieurs ont souhaité la création de l'Institut national de la recherche en industrie laitière. Cet institut pourrait jouer un rôle utile, principalement en ce qui concerne la coordination des travaux déjà entrepris. Je vous rappelle que de nombreux projets financés par le gouvernement sont déjà en cours, que ça soit à l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière, à l'université Laval, au Collège McDonald. D'autres travaux sont réalisés par les industries.

Nous verrions d'un bon oeil la création d'un institut national de la recherche en industrie laitière ou sur le lait et son financement — mais pour que ce soit vraiment quelque chose qui appartienne à tout le monde, ou que les gens se sentent impliqués, son financement devrait être partagé sur une base égale entre les producteurs, les transformateurs et le gouvernement.

Leslie Jonas

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

J'aimerais vous féliciter pour cette idée que vous venez d'émettre. Et de la part des industriels, je pense que ça nous ferait plaisir de travailler de concert avec les autres agents à l'intérieur du secteur, que ce soit des universités ou de l'Institut de Saint-Hyacinthe, ou le Conseil coopératif, ou autres, pour que, dans tous les endroits où on peut ensemble bénéficier de la recherche, que ce soit fait de façon ordonnée et puis aussi qu'il y ait des retombées aussi généralisées que possible.

Yves Brisson

Commission d'achat des groupes B, C et D du Montréal métropolitain

Au sujet de la formation du personnel, je ne voudrais pas que l'intervention de madame Tremblay ne soit pas soulignée. On a vu, dans le passé, dans le domaine des hôpitaux du moins, des circonstances où on a été obligé d'acheter des produits fabriqués hors du Québec parce que la qualité de la production au Québec n'était pas acceptable. Et puis je pense que l'intervention de madame Tremblay à ce sujet-là est importante, et puis c'est un message qui est donné à l'industrie. Ce n'est pas arrivé dans les produits laitiers et je ne voudrais pas que ça arrive non plus.

Philippe Pariseault
Coopérative fédérée de Québec

Pour ce qui est de l'Institut de la recherche, je pense que les coopératives pensent exactement comme M. Jonas et promettent le même appui.

Pierre Léonard
Ordre des agronomes du Québec

C'est une question, monsieur le ministre. Dans votre optique, lorsque vous parlez de l'institut national de la recherche en industrie laitière, est-ce que vous parlez uniquement du produit laitier, à partir de l'extérieur de la ferme et des suites. Ou si vous incluez là-dedans tous les différents mécanismes de recherche à l'amélioration des troupeaux aussi?

Parce que je dois vous dire que, au niveau des associations, par exemple, la classification des animaux qui est très importante est faite maintenant et uniquement par l'Institut de Guelph, dans une partie, ainsi que toutes les questions de testage de taureaux etc. Alors, dans cet institut national de la recherche, est-ce qu'il s'agit simplement du produit laitier? Ou si vous pouvez inclure la partie amélioration des troupeaux?

Jean Garon
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Bien, il s'agirait de définir, d'abord, tous les intervenants pour se rencontrer et définir le rôle au point de départ.

Pierre Léonard
Ordre des agronomes du Québec

Parce que à ma connaissance, l'Université Laval est en position très précaire avec sa ferme. Je pense qu'il ne se fait pas tellement de travail, en général, sur la recherche pour l'amélioration des troupeaux. Vous avez dit à un moment donné et j'étais entièrement d'accord: on a les outils. On les a, les outils, mais le grand problème, c'est que, après les avoir les outils, on est pris, là, parce qu'on ne les encadre pas dans l'utilisation des résultats de ces outils-là.

Le contrôle laitier donne des résultats, mais par contre, on est pris nous autres aussi dans les bovins laitiers, comme vous êtes pris avec des surplus de lait, on est pris avec une qualité de bétail, comme on dit en bon canadien-français, on est

poigné avec et on ne peut pas les sortir de la maudite province — c'est-à-dire de la très belle province — ce qui nous crée un maudit problème, face à l'Ontario qui, elle, dans toutes les ambassades du Canada — et puis je l'ai vécu avec des confrères du ministère, surtout en France — dans toutes les ambassades du Canada, il y a un représentant de l'Ontario qui reçoit les nouvelles en priorité, avant tout le monde.

Je veux dire, la recherche, ce n'est pas juste la recherche, c'est la recherche des marchés, c'est la recherche de tout et tout.

Leslie Jonas

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Sur cette question d'exportation de génisses, je peux vous dire que SOQUIA*, entre autres, s'intéresse à cette question-là, et puis je pense qu'il y aura, bientôt, quelque chose de mis en marche, ici, au Québec, dans ce sens-là. Je ne sais pas si Guy Normandin est ici, il pourrait peut-être nous éclairer davantage.

Mais je voudrais vous poser moi aussi une question sur la recherche. Très particulièrement, vous avez mentionné vous-même que le nom ou le titre de votre sujet était peut-être ambigu dans le sens: Institut national de la recherche. La question spécifique que j'ai: c'est que, dans le texte que vous avez lu par après, vous avez parlé surtout d'un effort de coordination. Pensez-vous créer un autre organisme dans le sens d'une bâtisse avec des laboratoires et tout ce que vous voulez? Ou est-ce qu'on va utiliser davantage les ressources qui sont déjà établies au Québec, soit Saint-Hyacinthe, McDonald, Laval, etc.?

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

C'est surtout dans mon esprit, que se retrouvent regroupés à l'intérieur d'un organisme comme celui-là, les principaux intervenants que sont les industriels, les producteurs et puis le gouvernement, pour qu'on commandite la recherche qui est nécessaire, et qu'il y ait une coordination.

On a des organismes de chercheurs et puis il y a des chercheurs, comprenez-vous, qui cherchent ce qu'ils aiment chercher, mais ce n'est pas nécessairement ce dont on a besoin concrètement dans tel ou tel besoin. Je vous donne des exemples concrets: dans le secteur du lait industriel, le problème actuellement, c'est l'emballage. Et puis il y a des commandes qui sont passées dans le domaine de l'emballage, pas parce que tel chercheur aimerait faire telle recherche, par exem-

* Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires.

ple, sur un tel autre sujet. On passe des commandes dans ce domaine-là. Ça veut dire que c'est évident que, à ce moment-là, la recherche est dirigée. Ce n'est pas comme on appelle dans les universités — je le sais, parce que j'étais là — la liberté du chercheur. Il y a des besoins et puis je pense que s'il y a un organisme comme celui-là, c'est lui qui va passer les commandes et puis là, il y aura une coordination de faite entre l'industrie, le secteur de la production et puis le gouvernement pour dire c'est quelles commandes qu'on peut tirer, avec les ressources qu'on a.

L'économie, on dit que c'est la science de la rareté. Quand il n'y a pas de rareté, il n'y a pas d'économie. L'air, il n'y a pas encore économie de l'air, parce qu'il n'est pas encore rare. Mais quand il va être rare, il va y en avoir. Il va y avoir un prix pour ça aussi, un jour. Dans l'eau, il y en a un prix. Il commence à y avoir un prix. Dans le domaine des recherches, il y a tant de fonds. Or, ils ne sont pas illimités. On les affecte comment?

Quand je dis, pas seulement des fonds du gouvernement je dis des fonds de l'industrie et puis des producteurs, parce que si c'est rien que des fonds du gouvernement, ça devient comme de l'argent de Monopoly. Les gens disent: on peut bien la tirer, ce n'est pas bien grave, elle ne nous coûte rien. Tandis que, quand les gens payent, ils mènent. Ils disent à ce moment-là, moi j'ai payé là-dedans, je veux avoir du rendement pour ce que j'ai mis là-dedans.

C'est dans ce sens-là, dans mon esprit, l'institut de la recherche sur l'industrie laitière, c'est que les gens qui mettent des fonds là-dedans, fassent faire les recherches dont ils ont besoin. Au fond, pour remplir le mieux possible le besoin des consommateurs et puis je pense que, de cette façon-là, l'argent sera beaucoup mieux affecté. C'est dans ce sens-là.

Lise Thibodeau

Association des consommateurs québécois

Au sein d'un pareil institut, il est sûr que les trois groupes que vous venez de mentionner sont les plus importants. Peut-être qu'il y aurait une petite place pour les consommateurs étant donné qu'ils pourraient peut-être avoir des idées là-dessus.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Oui, je sais que, pour vous autres, c'est plus difficile de ramasser des fonds.

Jacques Boucher
Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Il y aurait peut-être juste une suggestion, à laquelle personne n'a pensé. Tout à l'heure, on parlait — c'est une question générale, là, ce n'est pas sur vos recherches. Je suis entièrement d'accord là-dessus, sur les recherches — lorsque vous établirez des programmes de recherche, il serait peut-être bon de penser à la relève, également. Je ne dis pas qu'il ne se fait rien là-dedans, mais, concernant la production d'hiver dont on a discuté, il y aurait peut-être une suggestion. Étant donné que, cette année, le quota d'exportation va surtout se produire en hiver si le Gouvernement du Québec compensait le manque à gagner, disons, du producteur dans ce domaine-là, qui est de 1,33$ de subsides, ça aiderait probablement, disons, la production d'hiver.

Jean Garon
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et le l'Alimentation du Québec

Bien là, il y a une logique qu'il faut observer.

Jacques Boucher
Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Je viens de lâcher le message.

Jean Garon
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Oui, je l'ai compris! Mais il y a une logique là-dedans. Moi, j'ai toujours compris que le subside versé aux producteurs de lait, c'était un subside à la consommation et non pas un subside à la production. C'est toujours ce qu'on a dit. Je n'en vois pas beaucoup de gouvernements qui subventionnent la consommation, à l'étranger.

Jacques Boucher
Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Ce n'est pas dans ce sens-là. M. le ministre. C'est tout simplement qu'on développe une industrie au Québec, ce n'est pas aux producteurs à la développer tout seuls. Je vous ai dit hier, qu'on peut trouver les chiffres en aucun temps, que ce quota d'exportation là rapporte plus à l'industrie en général, qu'aux producteurs et ça, on est à 100% pour ça. Il y a du chômage au Québec et il faut garder — également

développer nos industries au Québec pour garder notre population. Alors, ça, on est d'accord là-dessus. Pour manger notre lait, ça prend du monde.

Mais étant donné également que le gouvernement du Québec met des argents également dans ces usines de transformation, je pense que c'est assez important, M. le ministre. M. Forcier, c'est un gars sérieux, et il a dit que dans les pays d'Europe, il y a des usines, à l'heure actuelle, qui attendent pour se remettre en opération, parce qu'elles n'ont pas de marché à l'heure actuelle. Alors, le marché d'exportation qu'on est en train de développer, il y a d'autres pays qui y pensent aussi. Dans deux, trois ans d'ici, on ne sera pas les seuls sur le marché. Alors, vous avez mis des argents pour développer ces usines-là. Il ne faudrait tout de même pas que ces argents-là soient versés inutilement. C'est dans ce sens-là, c'est pour aider l'industrie en général, pas seulement le producteur.

Marcel Mailloux

Union des producteurs agricoles

Je pense que l'Union à déjà fait ses preuves en ce qui concerne son intérêt pour une politique de recherche. Il y a une chose dont il faut être très conscient: c'est que, quand les producteurs et l'industrie s'engagent, à notre point de vue, c'est toujours pas mal plus solide que quand c'est le gouvernement, parce que le gouvernement, lui, comme tel, évidemment, ses politiques passent, les hommes changent, tandis que les producteurs et la politique de transformation restent.

À notre point de vue, c'est très important que vous vous y penchiez. On endosse entièrement ce que vous recommandez, mais qu'il y ait une politique sécuritaire. C'est bien sûr que de la recherche, ce n'est pas de faire de la recherche pour se chercher, mais c'est de faire de la recherche pour avoir des résultats. Et c'est dans ce sens-là qu'il faut avoir une sécurité et une politique planifiée, pour que ça donne des résultats.

Jean Garon

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Mais vous savez, quand vous dites que les politiciens changent, ce n'est pas parce que les politiciens ne sont pas constants, ce sont les électeurs qui ne sont pas constants!

J'aimerais, en terminant, remercier tous les gens qui ont participé à cette réunion, les gens des différents secteurs, les participants, les observateurs également qui ont été présents, à l'occasion du dîner, hier, à l'Hôtel Saint-Louis, on se rendait compte que c'est une industrie importante, l'industrie laitière. C'est une industrie

aussi dans laquelle il y a un apport considérable pour l'économie du Québec, parce que, quand on parle de 735$ millions seulement de revenus à la ferme, sans compter la valeur ajoutée en cours de route, ça fait des sommes très importantes.

Alors, je voudrais vous remercier d'être venus. Je voudrais en même temps remercier tout le personnel technique également, parce que, quand les choses se déroulent rondement et à l'heure, il y a tout un personnel qui a travaillé pour que tout ça puisse se faire sans qu'on ait de préoccupations. Je voudrais les remercier de leur travail qui a été, comme d'habitude, impeccable.

I Les invités présents

II Lexique des principaux termes employés dans l'industrie laitière

III La réalisation de la conférence

IV Les documents des conférences socio-économiques du Québec

Annexe I

Les invités présents

• Participants

Albéric Babin
Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

André Baribeau, vice-président
Syndicat national du lait (CSD)

Grégoire Bergeron
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Guy Bergeron
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.
(Les Laiteries Dominion limitée)

Bernardin Bernier, vice-président
Lovell Christmas Canada limitée

Rosario Bernier
Fédération des producteurs de lait du Québec

Gilles Bissonnette
Fédération des producteurs de lait du Québec

Jean-Claude Blondeau, directeur général
Association des restaurateurs du Québec

Jean-René Bouchard
Union des producteurs agricoles

Jacques Boucher, président
Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Marcel Bourbeau, vice-président
Fédération des producteurs de lait du Québec

Armand Brassard
Syndicat des producteurs de lait du Québec

Yves Brisson, coordonnateur
Commission d'achat des groupes B, C et D du Montréal métropolitain

Denis Camirand
Association professionnelle des meuniers du Québec

Denis Cassista, directeur général
Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent

Jean-Charles Chénard
Coopérative agricole de la Côte-Sud

Roger Daoust, 2e vice-président
Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Roger Dauphin, vice-président
Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Normand Daneault, président
Coopérative des producteurs de lait de Montréal

Hubert Doré, président
Association coopérative laitière du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Henri Dorval
Fédération des producteurs de lait du Québec

Jean Dubois
Association des détaillants en alimentation du Québec

Gaston Dufour
Conseil des gens d'affaires du Québec

Jacques Durand, président
Centre de distribution de médicaments vétérinaires

Jacques Durocher
Société d'Énergie de la Baie-James

Normand Fontaine, président
Société coopérative agricole québécoise des producteurs de lait nature

André Forcier, directeur général
Coopérative laitière du sud du Québec

Robert Gadoua, président
Conseil des boulangeries du Québec

Christiane Gagné
Association féminine d'éducation et d'action sociale

Antoine Gagnon
Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Jean Garon, ministre
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Pierre Gaudet, président
Union des producteurs agricoles

Raynald Giroux, directeur général
AGROPUR — Coopérative agro-alimentaire

Réjean Grégoire, président
Fédération des producteurs de lait du Québec

Gilles Hébert
Compagnie ferroviaire Canadien pacifique (région atlantique)

André Houle
Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Leslie Jonas
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.
(Aliments Delisle limitée)

Jacques Jutras
Fédération des producteurs de lait du Québec

Gaétan Lafrenière
Association canadienne des industries de l'alimentation animale (Québec)
(Canada Packers limitée)

Marcèle Lamarche
Syndicat des travailleurs canadiens de l'alimentation (FTQ)

Bernard Landry, ministre d'État
Développement économique

Bruno Landry
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.
(Anco produits alimentaires limités)

Albert Laurent, 2e vice-président
Fédération des producteurs de lait du Québec

Jacques Lavoie, président
Syndicat des producteurs de lait industriel de Nicolet

Maurice Legault, 1er vice-président
Association des détaillants en alimentation du Québec

Yves Lemay
Association des distributeurs indépendants du Québec

Michel Lemire, président
AGROPUR — Coopérative agro-alimentaire

Romuald Lemire, président
Syndicat des producteurs laitiers de Delisle

Pierre Léonard, président
Ordre des agronomes du Québec

Marcel Mailloux, 1er vice-président
Union des producteurs agricoles

Tony Marciano
Conseil de l'industrie laitère
du Québec inc.

Gaétan Martineau
Association des technologistes
agricoles inc.

Richard Mercier, vice-président
Conseil provincial de l'Union des
employés de commerce (FTQ)

André Morin
Confédération des caisses populaires
et d'économie Desjardins du Québec

Léonard Morin, président
Coopérative laitière du sud du Québec

Gaston Nadeau
Conseil de l'industrie laitière
du Québec inc.
(Laiterie Mont-Saint-Hilaire limitée)

Albert Ouellet
Kraft limitée

Ferdinand Ouellet, sous-ministre
Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation
du Québec

Cyrille Parent
Association des banquiers canadiens
(comité agricole)

Philippe Pariseault
Coopérative fédérée de Québec

Odilon Pelchat
Fédération des producteurs de lait
du Québec

Louis-Philippe Poulin, directeur
général
Coopérative fédérée de Québec

Jacques Proulx, 2e vice-président
Union des producteurs agricoles

Réjean Quévillon, président
Coopérative agricole régionale
de Papineau

Pierre Racicot, coordonnateur
Fédération nationale des associations
de consommateurs

Michel Raymond
Fédération des producteurs de lait
du Québec

Roland Rousseau
Conseil de l'industrie laitière du
Québec inc.
(Carnation cie limitée)

Donat Roy, président
Conseil de l'industrie laitière du
Québec inc.
(Les Fromages Saputo limitée)

Léo Roy
Fédération des producteurs de lait
industriel du Québec

Léonard Roy, vice-président exécutif
Conseil de l'industrie laitière du
Québec inc.

Henriot Sabourin
Ordre des ingénieurs du Québec

Adéodat Saint-Pierre, président
Fédération des caisses
d'établissement du Québec

Lucien Saint-Pierre
Fédération des producteurs de lait
du Québec

Paul-Émile Saint-Pierre,
1er vice-président
Coopérative fédérée de Québec

Maurice Savaria, vice-président
Société coopérative agricole
québécoise des producteurs de lait
nature

Napoléon Théberge, président
Coopérative agricole du Bas-Saint-
Laurent

Lise Thibodeau
Association des consommateurs québécois

Gilles Tousignant, vice-président
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.
(Ferme Saint-Laurent)

Armand Tremblay
Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Hélène Tremblay, présidente
Corporation des diététistes du Québec

Jean-Marie Tremblay, président
Fédération des producteurs de bovins du Québec

Michel Tremblay
Conseil québécois du commerce de détail
(Steinberg inc.)

Gilles Trudeau, président
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.
(Dalpé & frères cie limitée)

Bernard Turcot, président
Association des épiciers en gros de la province de Québec inc.

André Turenne
Conseil québécois du commerce de détail
(Les Supermarchés Dominion limitée)

• **Conseillers**

Marcel Beaudry, secrétaire
Association des transporteurs de lait du Québec

Réginald Beaudry
Association des transporteurs de lait du Québec

Jean Marc Bergeron
Coopérative fédérée de Québec

Jean-Claude Blanchette
Union des producteurs agricoles

Raoul Blouin
AGROPUR — Coopérative agro-alimentaire

Roger Corbeil
Conseil des boulangeries du Québec

Denis Fortin
Fédération nationale des associations de consommateurs

Claude Hayes, directeur
Centre d'insémination artificielle du Québec

Benoît Lavigne, président
Régie des marchés agricoles du Québec

Charles Leborgne
Association des détaillants en alimentation du Québec
(Lamb Guay inc.)

Maurice Mercier
Union des producteurs agricoles

Lauréat Michaud, vice-président
AGROPUR — Coopérative agro-alimentaire

Camille Moreau, président
Office du crédit agricole

Roch Morin
Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Léon McDuff
Fédération des producteurs de lait nature du Québec

Guy Normandin, président
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA)

François Petit
Fédération des producteurs de lait industriel du Québec

Jean Pilon, directeur général
Société coopérative agricole québécoise des producteurs de lait nature

Gérald Ponton, vice-président exécutif
Conseil québécois du commerce de détail

Gilles Prégent, vice-président
Régie des marchés agricoles du Québec

Yvan Shea
Société coopérative agricole québécoise des producteurs de lait nature

Maurice Tremblay, directeur de cabinet
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

• **Observateurs**

Éliane Bailot
Institut national de recherche agronomique (France)

Claude Bolduc
Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)

Jacques Brulotte
Commission administrative des régimes d'assurance-stabilisation des revenus agricoles

Normand Campbell
Programme d'amélioration des troupeaux laitiers du Québec
Collège MacDonald

Jean-Guy Charbonneau, sous-ministre adjoint
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Donald Chouinard
Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec (SAIREQ)

Marcel Couture
Collège MacDonald

Roger Dionne
Coopérative agricole Côte-sud

Adrien Dubois
Groupe de promotion des produits laitiers du Québec

Jacques Gagnon, directeur général adjoint
Office de planification et de développement du Québec

Fernand Gauthier, directeur général
Institut national de productivité

Serge Lafontaine
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Laval Létourneau
Commission canadienne du lait

Léo-Jacques Marquis, sous-ministre adjoint
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Gérard-B. Martin, doyen
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Université Laval

Réal Michaud
Union des producteurs agricoles

Jean Pintal
Comité ministériel permanent au Développement économique

Roger Tessier
Faculté d'agriculture
Université Laval

Normand Trempe
Ministère de l'Environnement

Marcel Trudeau, avocat

Annexe II

Lexique des principaux termes employés dans l'industrie laitière

baratte	instrument ou machine à battre le lait pour en extraire le beurre.
caséine	substance protéique qui constitue l'essentiel des matière azotées du lait.
contingent	quantitée autorisée.
déminéralisation	opération qui consiste à enlever des sels minéraux. Plusieurs procédés peuvent être utilisés: électrodialyse, échange ionique, etc.
fromage de spécialité	fromage autre que le cheddar ou le cottage.
fromage de type suisse	fromage blanc à pâte pressée, dure, lisse et avec des yeux.
fromage de type gouda	fromage jaune pâle, crémeux, à pâte ferme et lisse.
génisse	jeune veau femelle ainsi appelée jusqu'à ses premières chaleurs.
lait cru	lait tel qu'il se présente à la traite, avant qu'on ne pratique quelque traitement que ce soit, sauf la réfrigération.
lait de consommation	voir «lait nature»
lait de transformation	lait destiné à un usage autre que la consommation à l'état nature. On le transforme en beurre, fromage, etc.
lait condensé	voir «lait évaporé».
lait évaporé	lait dont on a enlevé une partie de l'eau qu'il contenait, par système d'évaporation.
lait industriel	voir «lait de transformation.»
lait nature	lait destiné à la consommation humaine dans sa forme originale.
lactose	sucre fermentiscible le plus important contenu dans le lait.
lactoserum	voir «petit-lait».

oléobeurre	mélange de matière grasse de lait et d'huile végétale.
osmose inversé	procédé pour faire migrer l'eau d'une solution à travers une membrane semi-perméable en appliquant une pression supérieure à la presssion osmotique.
pasteurisation	opération qui consiste à chauffer un liquide susceptible de fermentation, et de le refroidir brusquement, de manière à détruire les microbes pathogènes.
petit-lait	sous-produit de la fabrication du fromage.
plan conjoint	regroupement des producteurs pour la gestion de l'offre de l'ensemble d'un produit.
pressage	opération qui consiste à compacter le fromage pour en extraire une quantité supplémentaire de petit-lait.
poudre de lait	lait dont on a enlevé l'eau.
UHT	ultra haute température. Traitement par lequel la température du lait est portée près de son point d'ébullition. Mise en marché dans un contenant spécial, ce lait peut se conserver longtemps sans réfrigération.
yogourt brassé	yogourt dont la fermentation s'est opérée avant l'incorporation par agitation des fruits ou essences.
yogourt ferme	yogourt dont la fermentation s'opère dans le contenant dans lequel il est mis en marché.

Annexe III

La réalisation de la conférence

La coordination ministérielle de cette conférence relevait du Comité ministériel permanent du Développement économique et la coordination administrative du Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec.

Une équipe pluridisciplinaire composée de représentants du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec et du Secrétariat ont joint leurs efforts pour préparer cette conférence.

Le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques de Québec
Gilles Châtillon, directeur général

Coordonnateur de la conférence
Michel Damphousse

Comité d'orientation
François Dagenais, président
Ronald Carré
Jean Desjardins
Jean-Pierre Gagnon
Ferdinand Ouellet

Rédaction de document «État de la situation»
Roland Carré, responsable
Normand Daoust
Jean-Marc Côté
Rolland Beaulieu
Jacques Dubreuil
Robert Dupuis
Reynald Labbé
Michel Lafleur
Danielle Lafrenière
Jean-Yves Lavoie
Bruno Montour
Réal Piquette

Déroulement, thématique et invités
Michel Damphousse, responsable
André Charland
Carole Tremblay
Jacques Héroux

Président des délibérations
André Charbonneau

Communications
Marie-France Ferland, responsable
Francine Lemay
Thierry Mennesson
Lucie Martineau
Marie-Claire Patry
Claude Sirard

Logistique
Jean Demers, responsable
Jean-Guy Bernier
Guy Blouin
Simon Bolduc
Bruno Dion
Réjean Dionne
Daniel Lemelin
Richard Perron
Guy Tanguay
Pierre Villemure

Secrétariat et collaboration technique

Anne Fradette
Johanne Gignac
Judith Jobidon
Sylvia Lachance
Charlotte Lévesque
Andrée Morin
Lucie Morin
Lynda Poitras
Carole Tremblay
Christiane Tremblay

Édition

Claude Sirard, responsable
Diane Cadoret
Robert Saint-Cyr

Annexe IV

Les documents des conférences socio-économiques du Québec

En vente aux bureaux de l'Éditeur officiel du Québec

1. *1- Le travail, Point de vue sur notre réalité*, Le Sommet économique du Québec, Pointe-au-Pic, mai 1977. 1,25$
2. *2- L'économie, Point de vue sur notre réalité (une synthèse)*, Le Sommet économique du Québec, Pointe-au-Pic, mai 1977. 1,25$
3. *3- L'économie, Document de référence: bilan et perspectives (étude analytique)*, Le Sommet économique du Québec, Pointe-au-Pic, mai 1977. 2,00$
4. *4- Rapport*, Le Sommet économique du Québec, Pointe-au-Pic, mai 1977. 2,00$
5. *Le textile primaire, Pour des politiques et des mesures de stabilisation de l'industrie*, Les conférences socio-économiques, Drummondville, septembre 1977, 1,25$
6. *Le vêtement et la bonneterie. Pour des politiques de stabilisation de l'industrie*, Les conférences socio-économiques, Montréal, septembre 1977. 1,25$
7. *La chaussure, Pour des politiques et des mesures de stabilisation de l'industrie*, Les conférences socio-économiques, Victoriaville, septembre 1977. 1,25$
8. *Le meuble, Pour des politiques et des mesures de stabilisation de l'industrie*, Les conférences socio-énonomiques, Victoriaville, septembre 1977. 1,25$
9. *L'agro-alimentaire, Pour une stratégie de développement*, Les conférences socio-économiques, Québec, avril 1978. 2,00$
10. *L'agro-alimentaire, Rapport*, Les conférences socio-économiques, Québec. avril 1978, 3,50$
11. *Les pêches maritimes, Pour une stratégie quinquennale*, Les conférences socio-économiques, Gaspé, avril 1978. 2,00$
12. *Les pêches maritimes, Rapport*, Les conférences socio-économiques, Gaspé, avril 1978. (épuisé)
13. *Réforme fiscale, 1- Fondements et principes, la revalorisation du pouvoir municipal*, La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,00$

14. *Réforme fiscale, 2- Le projet, la revalorisation du pouvoir municipal*, La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978, 1,00$
15. *Démocratie, 1- Mécanismes électoraux, la revalorisation du pouvoir municipal*, La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,00$
16. *Démocratie, 2- Mécanismes de décision, la revalorisation du pouvoir municipal*, La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,00$
17. *Décentralisation, Perspective communautaire nouvelle, 1- Vue d'ensemble, la revalorisation du pouvoir municipal*, La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. (épuisé)
18. *Décentralisation, Perspective communautaire nouvelle, 2- Expériences étrangères, la revalorisation du pouvoir municipal*, La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. (épuisé)
19. *La revalorisation du pouvoir municipal, Rapport*, La Conférence Québec-municipalités, Québec, juin 1978. 1,75$
20. *Le tourisme, Perspectives de relance*, Les conférences socio-économiques, Sherbrooke, octobre 1978. (épuisé)
21. *Le tourisme, Rapport*, Les conférences socio-économiques. Sherbrooke, octobre 1978. 3,75$
22. *Les industries culturelles, Hypothèses de développement*, Les conférences socio-économiques, Québec, décembre 1978. 1,50$
23. *Les industries culturelles, Rapport*, Les conférences socio-économiques, Québec, décembre 1978. 3,25$
24. *L'état de la situation socio-économique*, La Conférence au sommet de Montebello, mars 1979. 2,00$
25. *Le bilan des conférences socio-économiques, mai 1977 à décembre 1978*, La Conférence au sommet de Montebello, mars 1979. 2,00$
26. *Rapport*, La Conférence au sommet de Montebello, mars 1979. 2,75$
27. *Agro-alimentaire, L'industrie céréalière, État de la situation*, Les conférences socio-économiques du Québec, octobre 1979. 2,00$
28. *Agro-alimentaire, La viande bovine, État de la situation*, Les conférences socio-économiques du Québec, novembre 1979. 2,00$
29. *Agro-alimentaire, La volaille et autres petits animaux d'élevage, État de la situation*, Les conférences socio-économiques du Québec, novembre 1979. 2,00$
30. *Agro-alimentaire, L'industrie céréalière, Rapport*, Les conférences socio-économiques du Québec, décembre 1979. 3,00$
31. *L'entreprise coopérative dans le développement économique, État de la situation*, Les conférences socio-économiques du Québec, janvier 1980. 2,00$
32. *Agro-alimentaire, La viande bovine, Rapport*, Les conférences socio-économiques du Québec, janvier 1980. 3,00$

33. *Agro-alimentaire, Les fruits et légumes et L'horticulture ornementale, État de la situation*, Les conférences socio-économiques du Québec, janvier 1980. 2,00$
34. *Agro-alimentaire, L'industrie laitière, État de la situation*, Les conférences socio-économiques du Québec, janvier 1980. 2,00$
35. *Agro-alimentaire, La volaille et autres petits animaux d'élevage, Rapport*, Les conférences socio-économiques du Québec, mars 1980. 3,00$
36. *La réflexion des universitaires, L'entreprise coopérative dans le développement économique du Québec, Colloque*, publié par le Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec, avril 1980. 5,00$
37. *L'entreprise coopérative dans le développement économique, Rapport*, Les conférences socio-économiques du Québec, avril 1980. 5,00$
38. *Agro-alimentaire, Les fruits et légumes et L'horticulture ornementale, Rapport*, Les conférences socio-économiques du Québec, juin 1980. 3,00$

Index des intervenants

Index des intervenants

André Baribeau
Syndicat national du lait (CSD)
45, 70, 169

Marcel Beaudry
Association des transporteurs de lait du Québec
97, 160

Grégoire Bergeron
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.
201, 202

Guy Bergeron
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.
134

Jean-Claude Blondeau
Association des restaurateurs du Québec
44, 89, 148

Jacques Boucher
Fédération des producteurs de lait industriel du Québec
21, 62, 71, 81, 98, 99, 100, 107, 114, 121, 125, 143, 151, 155, 184, 187, 192, 194, 196, 211

Yves Brisson
Commission d'achat des groupes B, C et D du Montréal métropolitain
74, 202, 207

Denis Camirand
Association professionnelle des meuniers du Québec
84, 190

Denis Cassista
Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent
146, 156, 166

André Charbonneau
Président des délibérations
49, 59, 66, 73, 74, 83, 91, 99, 100, 108, 109, 110, 113, 116, 118, 119, 124, 127, 129, 154

Gilles Châtillon
Secrétariat permanent des conférences socio-économiques du Québec
28

François Dagenais
Sous-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
60

Jean Dubois
Association des détaillants en alimentation du Québec
178, 179, 200

Normand Fontaine
Société coopérative agricole québécoise des producteurs de lait nature
41, 61, 92, 138, 159, 204

André Forcier
Coopérative laitière du Sud du Québec
143, 152

Christiane Gagné
Association féminine d'éducation et d'action sociale
90, 92, 163, 182

Jean Garon
Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
13, 56, 87, 96, 150, 173, 175, 176, 177, 178, 181, 182, 183, 185, 187, 190, 191, 193, 199, 201, 202, 204, 206, 208, 209, 210, 211, 212

Pierre Gaudet
Union des producteurs agricoles
19, 50, 53, 54, 103, 120, 128

Réjean Grégoire
Fédération de producteurs de lait du Québec
22, 82, 100, 129, 205

Leslie Jonas
Conseil de l'industrie du Québec inc.
93, 108, 109, 115, 126, 153, 177, 193, 194, 197, 198, 203, 207, 209

Marcèle Lamarche
Syndicat des travailleurs canadiens de l'alimentation (FTQ)
137

Bernard Landry
Ministre d'État au Développement économique
11

Maurice Legault
Association de détaillants en alimentation du Québec
25

Yves Lemay
Association des distributeurs indépendants du Québec
43, 48, 56, 165, 201

Michel Lemire
Agropur, coopérative agro-alimentaire
94, 106, 110, 115, 116, 118, 122, 133, 161, 183, 185, 192, 193

Romuald Lemire
Syndicat des producteurs laitiers de Delisle
61, 69, 117, 121, 129, 141, 157, 183

Pierre Léonard
Ordre des agronomes du Québec
63, 86, 95, 148, 186, 191, 208

Marcel Mailloux
Union des producteurs agricoles
57, 77, 102, 113, 124, 128, 139, 145, 149, 151, 160, 168, 189, 212

Tony Marciano
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.
123

Gaétan Martineau
Association des technologistes agricoles inc.
144

Richard Mercier
Conseil provincial de l'Union des employés de commerce (FTQ)
30

Ferdinand Ouellet
Sous-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
112, 114, 119, 126, 128, 161

Cyrille Parent
Association des banquiers canadiens
136, 149

Philippe Pariseault
Coopérative fédérée de Québec
46, 54, 58, 60, 69, 71, 73, 74, 75, 77, 90, 107, 109, 110, 117, 180, 195, 197, 199, 208

Louis-Philippe Poulin
Coopérative fédérée de Québec
145

Jacques Proulx
Union des producteurs agricoles
154, 162

Réjean Quévillon
Conseil de la coopération laitière
20, 65, 66, 189, 197, 203

Pierre Racicot
Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec
26, 47, 49, 52, 53, 68, 106, 166, 174, 175, 176, 179, 205, 206

Donat Roy
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.
23, 69, 119, 158, 162, 184

Léonard Roy
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.
55, 66, 71, 75, 76, 123

Henriot Sabourin
Ordre des ingénieurs du Québec
100, 107, 135

Adéodat Saint-Pierre
Fédération des caisses d'établissement du Bas-Saint-Laurent
29, 126, 129

Paul-Émile Saint-Pierre
Coopérative fédérée de Québec
88, 105

Napoléon Théberge
Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent
37, 92, 118

Lise Thibodeau
Association des consommateurs québécois
40, 64, 156, 168, 179, 196, 210

Gilles Tousignant
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.
38, 51, 58, 64

Armand Tremblay
Ordre des médecins vétérinaires du Québec
85

Hélène Tremblay
Corporation des diététistes du Québec
39, 60, 164, 190, 195, 198

Jean-Marie Tremblay
Fédération des producteurs de bovins du Québec
96

Michel Tremblay
Conseil québécois du commerce de détail
48, 50

Gilles Trudeau
Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.
84

Bernard Turcot
Association des épiciers en gros de la province de Québec inc.
43, 65, 69, 200, 203